SUPPLEMENT

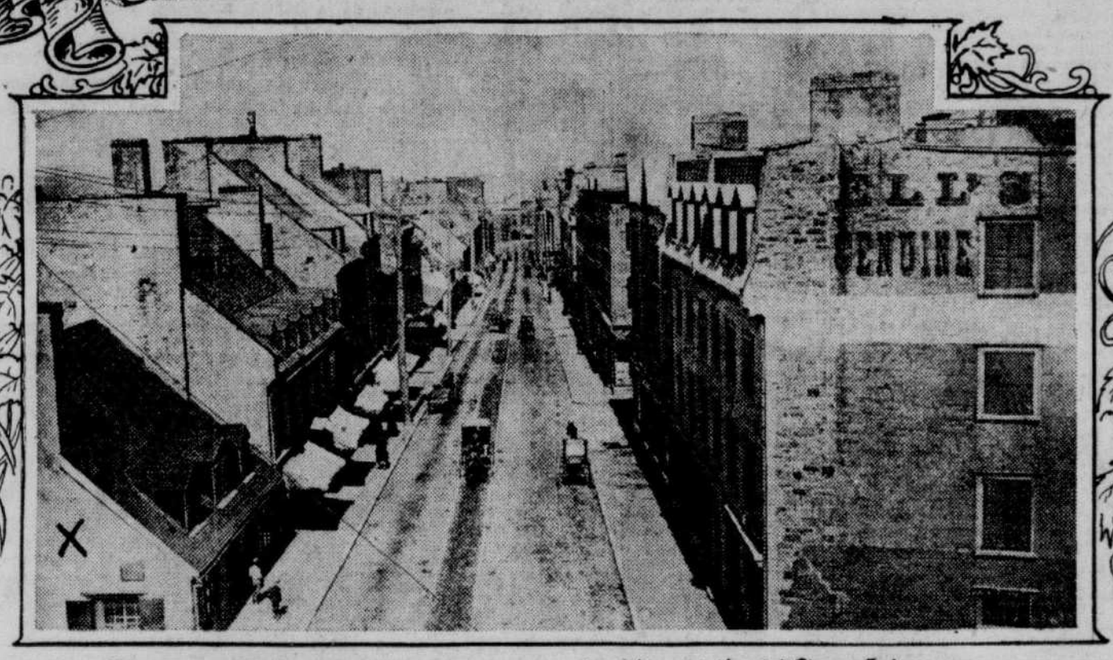
LE SOLEIL

Automobile—
Radio— Théâtre—
Page féminine—
L'agriculture—

50e ANNEE—No 287 QUEBEC, SAMEDI 5 DECEMBRE 1931 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

1889 LA RUE ST-JEAN 1931

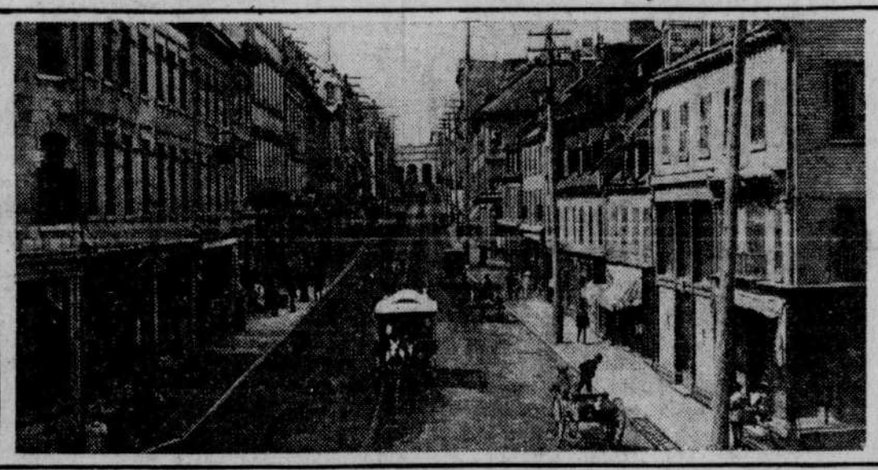
QUÉBEC



La rue St-Jean en 1889 - A gauche le vieil édifice Johnson ayant alors 200 ans d'existance, aujourd'hui la banque Can. de Commerce.



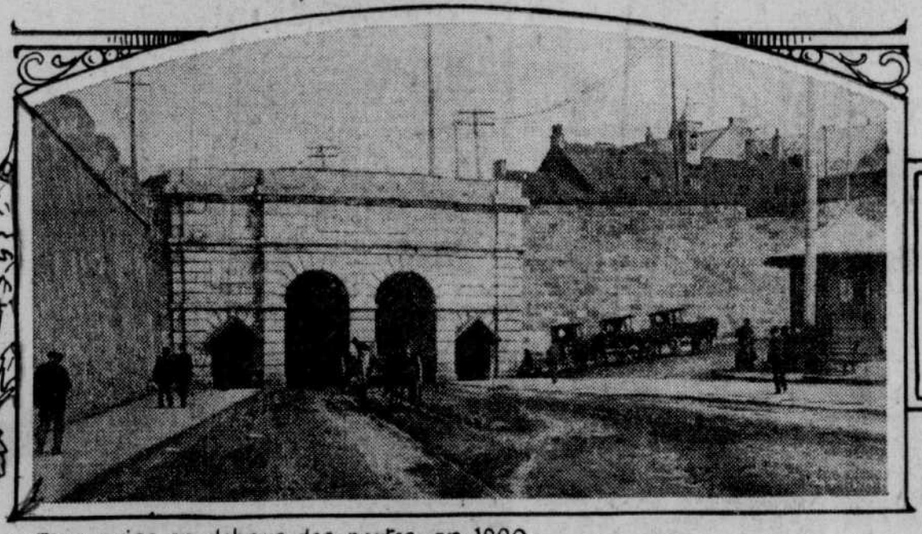
Une des plus vieilles maisons de Québec. (propriété Tourangeau.)



Vue prise de l'est à l'ouest, en dedans des portes en 1889. A noter le petit char traîné par des chevaux.



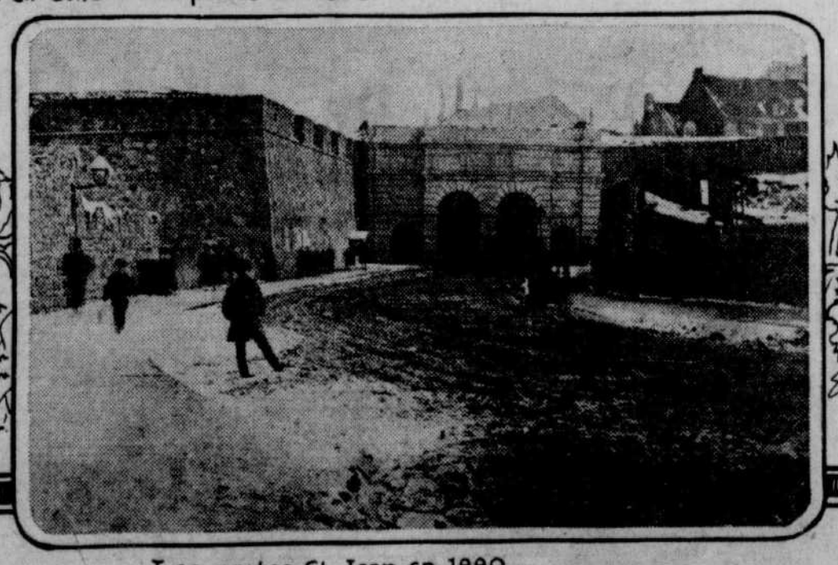
Vue prise de l'est à l'ouest, en dedans des portes en 1931.



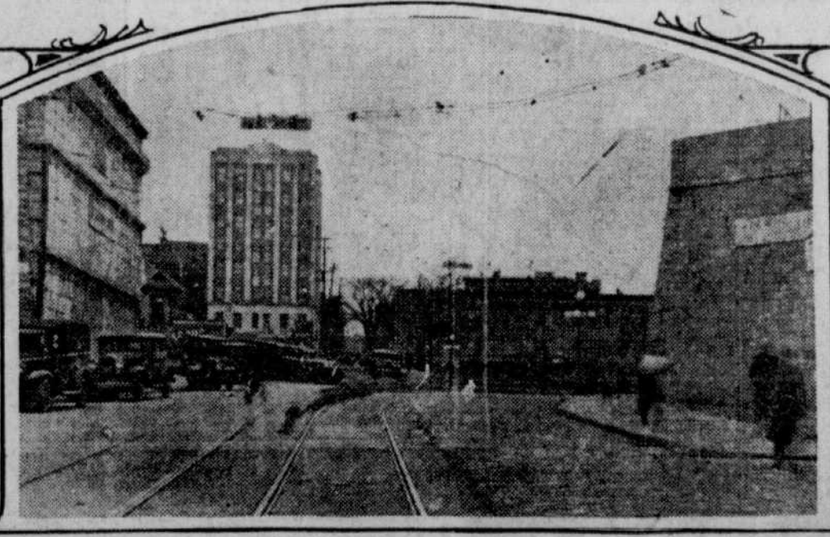
Vue prise en dehors des portes en 1889.



Vue prise en dehors des portes en 1931.



Les portes St-Jean en 1889.



Les portes St-Jean en 1931.

1889 -- LA RUE SAINT-JEAN -- 1931

EVOLUTION COMMERCIALE DE LA RUE SAINT-JEAN

Le Vieux Québec --- La Porte Saint-Jean --- Premières Utilités Publiques --- Commercants, autrefois et de nos jours.

LA RUE SAINT-JEAN, l'une de nos artères commerciales de première importance, a son histoire. En préciser l'évolution remarquable au cours des ans est pour nous, de la génération présente, tâche peu facile. Seules les bonnes gens qui se balladent dans une année de la quatre-vingtième décade peuvent, en ravivant leurs souvenirs, s'en tirer à bonne fin.

C'est à eux que nous avons eu recours, ainsi qu'à l'un des distingués chroniqueurs de notre Québec, en rédigeant sommairement ces quelques paragraphes sur l'évolution de la rue Saint-Jean. Nous avons, grâce à leur précieux concours, pu rassembler quelques faits historiques dignes d'intérêt pour nos lecteurs.

Comme préambule, avant d'aborder ce sujet de l'évolution de la rue Saint-Jean, au cours des quarante et quelques dernières années, nous avons cru bon de rappeler quelques faits historiques touchant l'époque antérieure à l'année mil huit cent quatre-vingt-neuf, pour ensuite nous transporter graduellement jusqu'à l'an mil neuf cent trente et un de notre ère.

Ceci nous permettra d'établir un meilleur contraste entre les humbles débuts de la grande artère commerciale que nous parcourons tous assez souvent, sinon quotidiennement, — et sa situation actuelle.



Vue prise il y a près d'une vingtaine d'années nous montrant des maisons qui ont dû être démolies depuis pour la création du Carré d'Youville.
Cliché Livernois

LE VIEUX QUEBEC

La ville de Québec occupant un promontoir et une vallée, — devions-nous le mentionner, — se divise naturellement en haute-ville et basse-ville. Fut un temps où le quartier aristocratique était sis sur le bord du fleuve, où se trouvent actuellement les rues Dalhouhie, Saint-Pierre et Sault-au-Matelot. Sur le cap, rue des Carrières, Place-d'Armès, rue Saint-Louis et rue Sainte-Anne, se trouvait le quartier ouvrier.

On entrait par cinq portes dans l'enceinte de la ville : une aux Remparts, au pied de la rue Ste-Famille, une autre à l'Hôtel-Dieu, Côte-du-Palais, une troisième rue Saint-Jean, à l'intersection de la rue D'Auteuil, une quatrième rue Saint-Louis, au pied de la Côte-de-la-Citadelle, et enfin la cinquième, dite porte Prescott, au sommet de la Côte-de-la-Montagne, en face de l'Archevêché, et servant de trait d'union entre l'ancien bureau de poste, rue Buade, et l'ancien Parlement que le feu détruisit en avril 1883.

Ces portes ont toutes été, au cours des années, soit détruites ou transformées afin de répondre au trafic de plus en plus intense dans notre ville.

Ces deux grandes divisions de la ville de Québec avaient chacune leur caractère ; les grandes maisons de commerce occupaient la haute-ville, rues Saint-Jean et de la Fabrique, et l'industrie et la marine avaient leurs quartiers sur le front de la basse-ville et dans la vallée de la rivière Saint-Charles. Avec les ans, le commerce augmentant, la basse-ville fut envahie petit à petit par nos commerçants.

Ces cinq portes ne donnaient pas une entrée directe dans l'enceinte fortifiée de la ville ; à la porte St-Jean, la rue était alors tellement étroite que d'un trottoir à l'autre, entre connaissances, on pouvait se donner la main. A la porte Saint-Louis, l'arrivée de l'extérieur s'y faisait par une série de couloirs flanqués de murs, et présentant autant de circonvolutions qu'un tire-bouchon. Les constructions, une fois remises en ligne droite, ont donné la Grande-Allée, suite de la rue Saint-Louis, à partir de l'endroit où se trouve aujourd'hui le club de la Garnison.

LA PORTE SAINT-JEAN

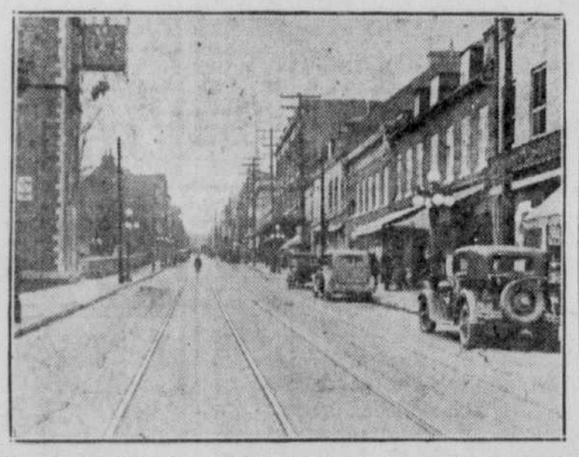
La porte Saint-Jean eut, pendant des années, une circulation incessante, mais dès qu'on en sortait, la rue était étroite comme un boyau jusqu'à la rue des Glacis. Au sortir de la porte, à gauche, durant l'hiver, les enfants prenaient leurs ébats en y faisant nombreuses glissades ; les jeudis, c'était le rendez-vous, tout comme les Plaines d'Abraham, du reste, de la gent écolière du Séminaire, de l'Ecole des-Frères, et d'autres écoles de la basse-ville.

La porte Saint-Jean avait trois ouvertures, à droite et à gauche pour les piétons, et au centre pour les voitures. Dans leur ensemble, ces divisions obligées offraient, cependant, un large espace dans toute l'étendue de la construction.

Quelques années plus tard, après le grand feu du 28 juin 1845, qui rasa complètement l'un des côtés de la rue Saint-Jean, l'incendie se propageant aux rues St-Georges, Richelieu, d'Aiguillon, St-Olivier, et autres rues longeant le cap, la porte Saint-Jean fut reconstruite par décision du conseil municipal. Dans la suite, comme en dedans des murs la rue Saint-Jean était presque aussi étroite que la rue Couillard, le comité des chemins, présidé par feu Louis-Joseph Demers, ancien propriétaire du "Canadien" et de "L'Evénement", fit élargir la rue jusqu'au pied de la rue de la Fabrique.

L'an dernier, la porte Saint-Jean subissait une nouvelle transformation, l'un de ses murs commençant à fléchir sous la force désagrégeante des intaempéries des saisons.

(Suite à la page 4, 4e col.)



Une photographie prise en-dedans des portes, nous faisant voir l'église Saint-Mathieu et, de l'autre côté les nombreux magasins qui s'y trouvent . . . L. Baller & Son, etc.
Cliché du "Soleil"



UN ETAL où la Ménagère obtient toujours satisfaction

Qualité et Service sont notre devise; courtoisie, notre mot d'ordre quotidien. Chez BALLER, la maîtresse de la ville obtient le maximum de satisfaction. Donnez-nous une commande d'essai, et vous en serez convaincu.

VIANDES
CHARCUTERIES
PRIMEURS



B. BALLER & Son
MAGASIN PRINCIPAL
304 rue St-JEAN :-: Québec

BILLARDS

Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme ; aux salons de l'Hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency ; 4 tables anglaises, 17 à blouses, toutes neuves. 50c et 60c l'heure.

GRATIS



Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.



GLOBE TEA Co.
MONTREAL

LS. DESCHENES
LIMITEE
Marchands de chaussures

L'immeuble occupé présentement par Messieurs L. Deschênes limitée, marchand de chaussures, et portant les Nos 318 et 320 rue St-Jean et que nous reproduisons ici est l'un des plus anciens sinon le plus ancien de toute la rue St-Jean.

D'après les titres les murs actuels furent construits vers 1826. Ils ont donc au delà de 105 ans.

Messieurs L. Deschênes limitée, marchands de chaussures occupent cet immeuble centenaire.

La Maison Deschênes est aussi l'une des plus anciennes maisons de détails en chausssures de toute la rue St-Jean. Elle fut dondée en 1895 par le Président de la Compagnie actuelle au no 60 rue St-Jean.

Un incendie désastreux arrivé en 1920 força M. Deschesnes à se chercher un autre local qui est justement celui que nous reproduisons ici.

La Maison Deschênes compte donc au delà de 35 années d'existence.

C'est un joli record.

Il y a aussi le record financier à ajouter à celui de l'âge : La Maison Deschênes n'a cessé de prospérer depuis le jour de sa fondation et compte aujourd'hui parmi les maisons les plus solides et les mieux cotées de Québec.

Formée en Cie Limitée depuis 1928 la Maison Deschênes compte aujourd'hui trois magasins dans la ville comme suit : 320 rue St-Jean ; 269 rue St-Joseph, St-Roch, et 162, 3ième Avenue, Limoilou.

M. Deschênes le Président de la Cie à qui nous demandions quelques notes sur la fondation de son commerce nous dit ceci :

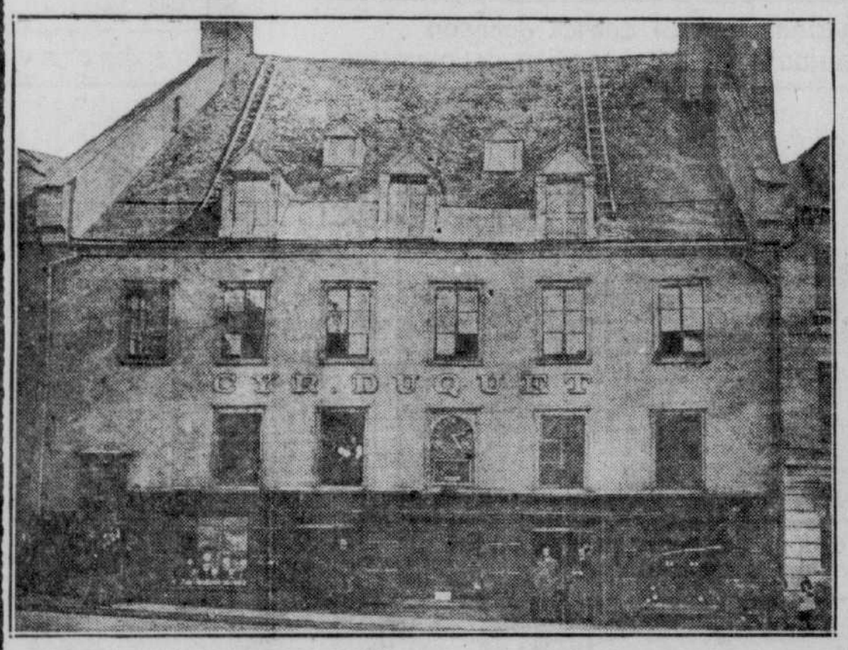
Surtout ne manquez pas d'offrir de ma part au public québecois mes plus sincères remerciements pour l'encouragement bienveillant et continu qu'il n'a cessé de me prodiguer depuis mon entrée dans les affaires.

J'ai reçu ma large part, ma très large part de sympathie et d'encouragements des Canadiens français et les Irlandais comptent parmi mes meilleurs clients. — Dites-leur à tous que ma reconnaissance est sans borne.

Nous nous permettrons d'ajouter ici que la **droiture en affaires** et le Motto : satisfaction au client coûte que coûte ont été les deux facteurs principaux qui ont assuré la prospérité de la Maison Deschênes.
(Comm.)

Ls. Deschènes Limitée
Fondée en 1895
Le plus grand choix de chaussures Claques et Pardessus de la ville
Spécialités :
Bottines pour le patin et pour le ski. Les fameux patins C. C. M. toujours en mains.
Un choix considérable de pantoufles pour tous les membres de la famille. Nos prix défient toute compétition.
Trente-six ans à votre service ; nous sollicitons du public québecois la continuation de l'encouragement qu'il n'a cessé de nous donner depuis tant d'années.
Ls. Deschènes Limitée
3 Magasins : 320 rue St-Jean, 269 rue St-Joseph, 162, 3ème Avenue

PIONNIERS de la Vente de Bijouterie A QUEBEC
Depuis 69 Ans au Service du Public!

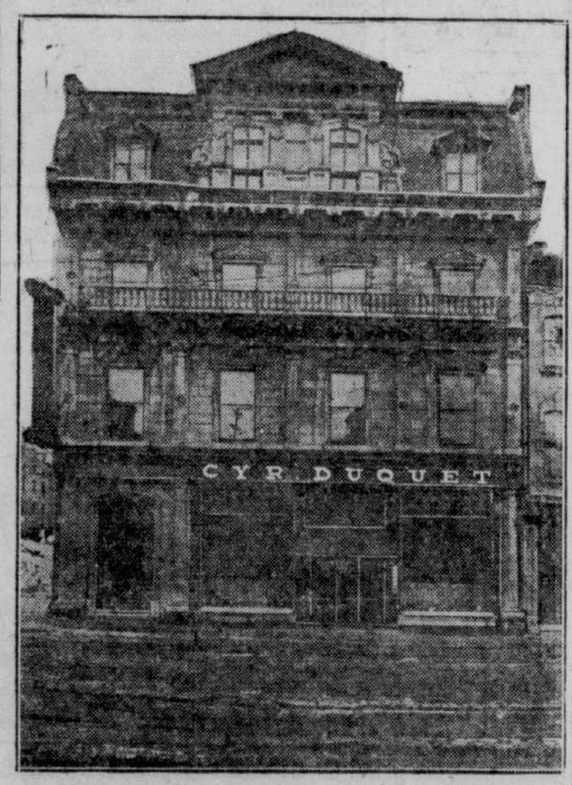


1862-1931

Les Illustrations Ci-Contre...

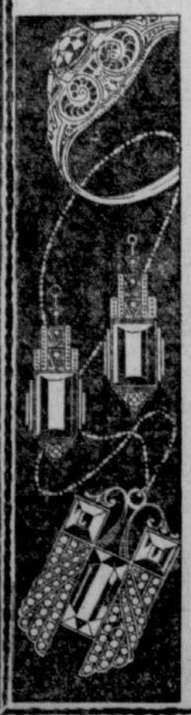
CELLE DE GAUCHE — Voici une excellente vue de la vieille maison où le Magasin Duquet prit naissance. Elle était occupée alors, partie par J.-P. Gendron, horloger, partie par le magasin Duquet lui-même, de 1862 à 1890.

CELLE AU-DESSOUS — En 1890, M. Cyr. Duquet fit démolir le vieil édifice, devenu sa propriété, pour reconstruire le bel et spacieux édifice illustré ci-dessous, et qui est demeuré jusqu'à nos jours. Les démolisseurs trouvèrent dans les murs du vieil édifice, en 1890, trois boulets de canons, ayant été tirés probablement par la flotte Anglaise, lors du bombardement en 1759.



M. Cyrille Duquet
FONDATEUR de la Maison

M. Cyrille Duquet, le fondateur, né le 31 mars 1841, entra en apprentissage le premier juin 1854, chez J.-P. Gendron, horloger, dont les ateliers et magasins étaient alors situés dans le même édifice où débuta M. Duquet lui-même, en 1862. M. Duquet, voyant ses affaires évoluer rapidement, et confiant dans l'avenir, fit démolir une bâtisse devenue trop étroite et d'apparence un peu vieillotte pour reconstruire aussitôt le brillant édifice que l'on voit aujourd'hui au numéro 3, rue Saint-Jean.



Le Magasin Duquet
A remarquablement Prospéré Depuis 1862

Pour ceux de nos pères auxquels le nombre des années a permis de suivre l'évolution de la maison Cyrille Duquet, il est remarquable de constater l'ampleur qu'elle a prise jusqu'à nos jours. De fait, le magasin québecois Duquet est devenu, aujourd'hui, l'une des principales maisons de bijouterie de notre province. L'on y trouve de tout — depuis le plus infime objet jusqu'à la parure ou le service d'argenterie les plus dispendieux. Cependant, il ne faudrait pas déduire de tout cela que les prix chez Duquet sont nécessairement inaccessibles ; bien au contraire ! La grande facilité d'achat de la maison Duquet, et ses procédés ultra-modernes de fabrication lui permettent d'offrir du moins, autant que tout autre magasin du genre en ville, des prix pour satisfaire toutes les bourses. Une simple visite à ces comptoirs a tôt fait d'en convaincre à jamais le visiteur.

Rendez-Vous au Magasin Duquet pour vos Cadeaux des Fêtes
Vous ne Pouvez Faire Meilleur Choix!



Cyrille Duquet Ltée
A la Même Adresse Depuis 1862 :
3 rue St-Jean - Québec

1889--LA RUE SAINT-JEAN--1931

L'AIDE AUX PAUVRES

(Suite)

à l'entrée de la saison rigoureuse.

L'exemple était d'ailleurs parti de haut. On sait quelle est la part généreuse que le premier ministre de la province verse mensuellement pour le soutien des familles dans le besoin. L'honorable M. Francoeur, ministre dse Travaux Publics a déjà versé lui-même cinquante piastres au fond de secours ce qui s'ajoute au montant déjà souscrit par le personnel de son département.

QUE CHACUN METTE L'EPAULE A LA ROUE

Nous apprenons ce matin que le personnel de la Commission des Accidents du Travail, comme celui des Services Publics et celui de la Commission des Liqueurs, entend faire tout son devoir en faveur des pauvres. Ces bons exemples devrait être suivis partout.

LES SOUSCRIPTIONS A DATE

Pour le mois de novembre :	
Montant rapporté	$1.162.00
Ministère de la Voirie et des Mines de la province	291.50
Richard-R. Allen, avocat	5.00
Force constabulaire provinciale, division de Québec	84.51
Personnel du Département du Revenu de la Province	112.00
Total pour le mois de novembre	$1.625.01
1er décembre à ce jour :	
Département de l'Instruction publique	$ 70.00
Ministère des Travaux Publics de la province	351.46
Ministère du Travail de la province	55.36
Département de l'Auditeur de la province	97.00
Commission des Liqueurs de Québec	460.00
Ministère des Terres et Forêts	164.82
	$1.139.54
Grand total pour novembre et décembre, à ce jour	$2.764.55

La souscription du personnel du Ministères des Terres et Forêts est accompagnée de la lettre suivante, adressée à M. le commandeur C.-A. Langlois :

Québec, le 1er décembre 1931

Cher Monsieur,

Vous êtes sans doute au fait que les employés du Ministère des Terres et Forêts ont consenti une retenue de 1 p.c. sur leur traitement mensuel, pour une période de 6 mois à venir, afin de venir en aide au chômage.

A même le fonds constitué par ces souscriptions volontaires, j'ai le plaisir de vous adresser, ci-joint, un chèque partiel au montant de $164.82, représentant une portion des salaires payés à date.

Une somme approximative de $325.00 vous sera ainsi versée d'ici avril inclusivement, de cette façon. Le chèque inclus ne représente donc qu'une partie des souscriptions sur les salaires du mois de novembre.

Veuillez bien croire, cher Monsieur, à l'assurance très cordiale de mon entier dévouement.

(Signé) **Honoré Mercier.**

Le personnel du ministère des Terres souscrira donc environ $325.00 chaque mois, à l'oeuvre de l'aide aux pauvres de Québec. Le reste de la somme de $500.00 qui a été versée volontairement par les employés de ce ministère, dans toute la province, sera distribué aux oeuvres charitables de Montréal, Trois-Rivières, etc.

Parmi les différents ministères de la province, il ne reste que quelques bureaux dont l'organisation charitable n'est pas encore tout à fait au point. Mais cela ne peut tarder. Nous disions plus haut : Que chacun mette l'épaule à la roue ! Rien de plus juste. Les employés civils, pour leur part, y emploient toutes leurs forces et tout leur coeur.

UNE SUGGESTION

Si, maintenant, nos grands magasins, nos institutions bancaires, etc., à l'exemple de la Banque Royale, voulaient bien demander à leur personnel une souscription mensuelle bénévole en faveur des pauvres de la Saint-Vincent-de-Paul, le bon renom de Québec et de notre province y gagnerait encore.

La Saint-Vincent-de-Paul tend la main à chacun. Elle ne désire oublier personne. Elle se fait l'humble et persévérant intermédiaire de la charité.

N'oublions pas le vers si actuel toujours, et, à ce moment, plus que jamais sur nos lèvres:

Qui donne aux pauvres prête à Dieu !

A QUI ADRESSER LES SOUSCRIPTIONS

M. le commandeur C.-A. Langlois, 52, rue d'Artigny, trésorier général de la Saint-Vincent-de-Paul reçoit avec reconnaissance toutes les souscriptions, grandes et petites, en faveur des pauvres qu'il sert avec un dévouement si complet. Il adresse un reçu à chaque donateur.



Une excellente photo nous montrant la populaire pharmacie J.-E. Livernois, à qui nous devons plusieurs de ces illustrations qui apparaissent dans nos pages aujourd'hui.

Cliché du "Soleil"

UNE VISITE AU PONT LE ST-GREGOIRE

(Suite)

de la compagnie de M. Deslauriers sont aussi très avancés pour la saison et les ouvriers sont actuellement à enfoncer dans le lit du fleuve les pieux de bois qui serviront de base aux piliers du pont. Dix-sept de ces piliers devront être construits de chaque côté de la travée centrale et avec ceux du centre le pont de l'Ile d'Orléans sera supporté par 42 piliers, faits de granit et de ciment. Le granit servira pour toute la partie du pilier qui sera dans l'eau et le reste sera de ciment armé.

Un petit viaduc supportant deux voies ferrées a été construit sur la grève pour permettre à un engin à gazoline d'approcher les wagons chargés de bois et de pierre.

Tout près de la ligne, les ouvriers de M. Deslauriers sont à construire un concasseur-malaxeur qui fera le ciment nécessaire aux piliers. Une machinerie très moderne y a été installée et tout près de cette "petite usine" s'élève la masse imposante d'une grue mécanique qui peut lever jusqu'à 20 tonnes.

Cette magnifique pièce de machinerie, la plus forte encore vue à Québec, a été érigée sur la grève et l'on commencera prochainement à s'en servir pour manoeuvrer les lourdes pièces qui entreront dans la construction du pont. Tout autour sont érigées les bâtisses qui abritent les divers services des entrepreneurs. Des bureaux servent aux ingénieurs, on a construit un magasin pour le contrôle du matériel-outillage dont se servent les ouvriers et il y a même une maison de pension dont les propriétaires sont MM. Jacques Pinault et Armand Dion.

Ces messieurs ont obtenu de M. Deslauriers le contrat pour la nourriture et le logement des ouvriers qui ne peuvent aller chez eux chaque soir.

M. Vézina, ingénieur résident, a bien voulu donner aux journalistes quelques détails techniques sur le pont lui-même. La longueur totale sera de 5700 pieds et le palier de la travée centrale sera à 150 pieds au dessus du niveau de la marée haute. A marée basse, cette hauteur sera de 175 pieds, pour permettre aux navires de passer facilement en dessous. Cette travée centrale sera à l'équerre avec le chenal.

Le pont part de St-Grégoire sur a rive nord et il arrivera dans les paroisses de St-Pierre et de Ste-Pétronille, sur l'île d'Orléans.

On voit, au large, un chaland qui sert à faire les sondages au fur et à mesure que l'on procède à l'enfoncement des piliers de bois. Des échantillons du sol sont prélevés à tous les cinq pieds et remis aux ingénieurs qui en font l'analyse et préparent leurs plans en conséquence.

Les hommes de M. Deslauriers sont à l'ouvrage jour et nuit et certaines équipes suivent les marées. Au moment de la visite des journalistes, la marée était haute et les travaux des piliers étaient arrêtés mais ils devaient se continuer dès la marée basse.

M. Deslauriers a fait installer deux puissants projecteurs sur des tours et la nuit venue il fait clair comme en plein jour. C'est dire que c'est une aubaine pour les ouvriers.

Interrogé par les journalistes, le président de la St-Lawrence a annoncé que les travaux du pont proprement dit allaient se continuer durant tout l'hiver pour suivre les instructions de l'honorable M. Francoeur, ministre des Travaux publics, qui ne veut pas que cette entreprise soit arrêtée durant la saison froide. Le ministre veut que le pont diminue le chômage et le but sera certainement atteint.

Les travaux confiés à M. Côté devront cesser quand la neige et les gros froids arriveront. On ne pourra pas continuer le transport de la terre mais dès le printemps prochain M. le maire de St-Grégoire remettra son monde à l'ouvrage afin de terminer son contrat durant l'été de 1932.

Les approches dont M. Côté a le contrat ont une longueur de 2000 pieds et, commencées vers le 15 septembre, il ne reste plus que 500 pieds à faire. C'est dire que l'ouvrage a progressé rapidement sous la direction de M. Côté et il a reçu, des ingénieurs, le compliment que les résultats dépassaient leurs espérances.

Vers cinq heures, les journalistes revenaient en ville après avoir été les invités de M. Côté à sa magnifique résidence.

Nous prions MM. Deslauriers et Côté de bien vouloir accepter nos très sincères remerciements pour leur courtoisie à notre égard.

NOUVELLES IMPORTANTES POUR HOMMES!

Ce que font les Tip Top Tailors pour vous donner la plus grande valeur en CONFECTION sur Commande

Depuis au-delà de vingt ans les Tailleurs Tip Top font d'excellents vêtements sur mesure pour les Canadiens.

Nous avons pour ligne de conduite de traiter directement avec nos clients pour leur donner à un seul prix plus pour leur argent qu'ils n'en pourraient acheter ailleurs.

Trois millions de clients satisfaits sont la preuve convainquante que nous donnons aux hommes le service de confection qu'ils désiraient avoir.

Aujourd'hui, avec les plus vastes ressources de nos annales pour commander, et un plus grand pouvoir d'achat à notre disposition, nous vous offrons au prix de $24 des tissus, des fournitures et une confection qui rivalisent avec ce qu'il y a de plus dispendieux au Canada.

Lainages de qualité provenant des grandes filatures anglaises — Tweeds Harris, Elyssiens, Serges Bleues garanties 18 et 20 onces, Worsteds Anglais, Molletons, dans des douzaines de nuances et patrons exclusifs. Luxueuse confection sur commande d'après vos mesures individuelles, garantie vous donner satisfaction, $24,

UN SEUL PRIX $24 SUR VOS PROPRES MESURES

TIP TOP TAILORS LIMITED

18 RUE ST-JEAN

Téléphone : 2-1900

Le Bijou..



l'objet de ses préférences

donnez-le aux Fêtes !

Le BIJOU... Cadeau le plus délicat, le plus irrésistible que l'on puisse offrir en toute circonstance, et particulièrement aux Fêtes. Venez voir les nombreux assortiments que nous avons présentement. Nos prix sont ajustés à la portée de toutes les bourses.

Spécialité: REPARATION de MONTRES, BIJOUX, etc.

Prix très modiques toujours

Adélard LANGLOIS

BIJOUTIER - HORLOGER

238, rue St-Jean - - - Québec



Personnalité, Confort, Elégance !

assurés par nos verres

Consultez

le plus vieil opticien-optométriste de Québec

— EXPERT EN OPTIQUE —

50 ans de pratique

Nous fabriquons nous-mêmes nos verres ; ce qui nous permet de charger en aucun temps de

25% à 50% MEILLEUR MARCHE *qu'ailleurs*

examen de la vue compris

Le seul Fabricant de Lunettes Direct au Client, à Québec.

J.-E. GAGNON

OPTICIEN - EXPERT

463 St-Jean (En face de l'église St-Jean-Baptiste) Québec

LIBRAIRIE MOORE COTE DE LA MONTAGNE QUEBEC

ENCORE

un peu nous oubliions de mentionner le théâtre

CAPITOL

comme étant un des établissements les plus importants de la rue St-Jean.

LISEZ L'ANNONCE du Capitol dans la page des théâtres.

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

Librairie

Un cadeau de qualité qui traduit un goût impeccable



ECRITOIRE EN CUIR FLORENTIN

KODAKS

PAPETERIE de LUXE

Spécial à $ .49

CARTES DE NOEL et du JOUR de L'AN

Articles de Fantaisie

Appropriés pour Bridge et Cadeaux des Fêtes

Nouvelle Adresse

J.-E. WALSH Enr.

LIBRAIRE

70 rue St-Jean (A.-L. Langevin prop.)



Nous remplirons avec soin et diligence toutes les commandes que l'on voudra bien nous confier

Nous avons à notre emploi un pharmacien licencié et de nombreux commis expérimentés à votre service.

Achetez à nos prix avantageux Remèdes Patentés, Lotions, Etc.

NOTRE COMMERCE nous permet de vous charger, la plupart du temps, beaucoup Meilleur Marché qu'ailleurs ; il suffit de consulter nos Listes de Prix pour vous en convaincre. Demandez nos listes de prix pour le détail.

Parfums, Articles de Toilette



IVOIRE

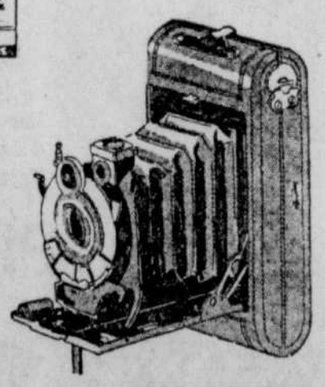
Nous gardons toujours en magasin, et surtout durant la saison qui précède les Fêtes, un grand assortiment de tout ce qui concerne la toilette, Parfumeuses, Articles de Toilette, Sets d'Ivoire Français, nouveau genre, etc., etc. Venez les examiner avant de faire vos prochains cadeaux.

KODAKS

Développement des Films

LIVRAISON EN 24 HEURES

FAITES AGRANDIR vos Photos à prix réduits chez LIVERNOIS. Envoyez-nous vos Pellicules de Kodaks pour Développement.



J.-E. Livernois Ltée

IMPORTATEURS - REMEDES PATENTES - PRODUITS CHIMIQUES - KODAKS -ETC.

rue St-Jean - Québec - Tél.: 2-5214

1889 -- LA RUE SAINT-JEAN -- 1931

N.-E. PAPILLON

MERCIER

406 rue ST-JEAN

On ne saurait faire l'historique de l'évolution du commerce sur la rue St-Jean, sans parler de l'heureuse carrière commerciale de M. N.-E. Papillon, dont l'établissement fondé en 1890, au numéro 394, et continué pendant vingt-quatre ans dans le bloc Hethrington fut définitivement transporté dans l'édifice actuel, numéro 406, en 1916.

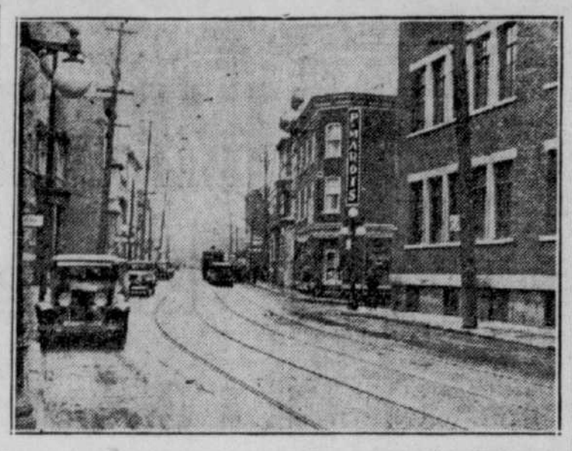
Comme on peut s'en rendre compte par les photographies que nous publions en première page, M. Papillon a suivi la marche du progrès.

En bon québecois, il n'a pas hésité à investir de fortes sommes pour acquérir un ameublement des plus modernes dès 1895, confiant dans le goût de ses concitoyens pour des beaux magasins, et il ne s'est pas trompé ! Sa réputation comme chapelier s'est répandue même en dehors de Québec.

Mentionnons, en passant, que M. Papillon, dès l'ouverture de son commerce, fut l'un des premiers marchands à Québec à vendre à un prix fixe. L'application par l'un des nôtres, à une date aussi reculée, de ce principe d'affaires maintenant généralisé, revendique bien en faveur de nos compatriotes leur esprit d'initiative et de droiture en affaires.

M. Papillon avait débuté comme manchonnier, mais après quelques années, il réalisa qu'avec l'accroissement du quartier St-Jean, son poste était tout désigné pour devenir un centre d'achat pour les hommes de la localité. Il se lança dans la chapellerie, et bientôt après aussi la mercerie. En 1912 un département de confection fut inauguré et depuis 1929 on y vend aussi la chaussure.

Ces additions successives stimulèrent l'encouragement du public, qui trouvant le service et le stock tellement adéquat, en vint à dire de cet établissement: c'est le Magasin de l'Homme par excellence. Trouvant cette appellation heureuse M. Papillon la fit enrégistrer et à l'heure actuelle, la maison N.-E. Papillon, avec ses vitrines modernes et son personnel courtois, s'efforce de plus en plus de mériter le surnom de "MAGASIN DE L'HOMME" qu'on lui a donné.



Voici une partie de l'ouest de la rue St-Jean ; à remarquer l'épicerie populaire des "Epiciers-Unis", propriété de M. Pierre Marois.

Cliché du "Soleil"

Lac Bouchette

Euchre

Le 25 novembre à l'occasion de la fête de Ste-Catherine, M. et Mme François Gaudreault recevaient un grand nombre d'invités. L'on joua au euchre et les heureux gagnants des prix furent : M. Eugène Gaudreault, Mme Arthur Drolet, Mlles Laurette Gaudreault et Marie-Ange Dumais, MM. Arthur Drolet, Jean-Baptiste Paradis, François Gaudreau et Lucien Martel.

Le prix de consolation a été gagné par Mlle Rosa Gaudreault et par M. Félix Martel.

Soirée intime

Le 25 novembre, aussi à l'occasion de la Ste-Catherine, à l'école No. 3 dirigée par Mlle Antoinette Larivière il y eut une agréable fête à la tire. En plus des élèves il y avait plusieurs personnes de la paroisse. Le soir, pour terminer cette joyeuse journée M. et Mme Eugène Gagnon organisèrent une soirée réunissant un groupe d'intimes.

Naissances

Le 27 novembre.—Joseph-Donat-Simon fils de M. et Mme Arthur Cloutier. Parrain et marraine M. et Mme Donat Cloutier.

—Le 28 novembre.—Joseph-Jules-Claude fils de M. et Mme Laurent Potvin. Parrain et marraine M. et Mme Onésime Thibeault.

Déces

Le 28 décembre est décédée Marie-Rollande-Lydia fillette bien-aimée de M. et Mme Joseph St-Jean, à l'âge de quelques jours.

Notes sociales

Mme Albert Bédard est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, pour quelques temps.

—Mme Charles Larouche est aussi à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi pour cause de maladie.

—M. Simon Lavoie et Mlles Lilianne et Charlotte Larouche sont de retour d'une promenade à Chicoutimi.

—M. Aquilas Demeulés de Chambord était ici par affaires ces jours derniers.

—MM. Jos et Arthur Cloutier sont actuellement à Sunmart.

—Mme Alphonse Morrissette et sa fillette Rita et son fils Adélard sont de retour d'une promenade à Lac des Commissaires.

—M. Tanerède Larouche et M. Alfred Dumais qui passent l'hiver absent de cette paroisse étaient en promenade dans leur famille ces jours derniers.

EVOLUTION COMMERCIALE DE LA RUE SAINT-JEAN

(Suite)

UTILITES PUBLIQUES

Avant l'année 1858, ni gaz, ni pétrole, ni lumière électrique ; on s'éclairait à la chandelle plantée dans des chandeliers en ferblanc ou de cuivre, avec l'accompagnement voulu de mouchettes et d'éteignoirs. L'éclairage des rues se faisait, autrefois, aux quinquets qui répandaient parfois une fumée âcre.

Le gaz d'éclairage fit son apparition à Québec entre 1858 et 1860. Cette évolution de l'éclairage au gaz fut alors annoncée dans une vitrine du magasin Harris, rue Saint-Jean, devenu aujourd'hui la maison bien connue du bijoutier Cyrille Duquet, au grand étonnement des foules rassemblées pour cette démonstration. On ne pouvait s'expliquer la disparition ni la provenance soudaine de la lumière.

L'usage de la lampe à pétrole coïncida presque avec l'emploi du gaz d'éclairage et dama le pion à la chandelle.

L'éclairage public et domestique à l'électricité, nous fut donné en 1887, et dix ans après, en juillet 1897, nous inaugurions l'omnibus électrique, qui remplaça le char urbain à chevaux, dont Québec avait été doté en 1865. Avant l'adoption du macadam, en 1841, nos rues principales étaient pavées de blocs de bois, et les trottoirs étaient en planches de pin.

Le service d'aqueduc avec prise d'eau au lac Saint-Charles, à quatre milles environ au nord de la ville, fut bientôt inauguré. Des chalets en brique, d'où l'on débitait l'eau aux "charrieux d'eau" de tel ou tel quartier, furent érigés et la ville percevait ainsi une petite cotisation de chaque "charrieu d'eau". Mais l'eau fut bientôt introduite à domicile ; ce fut le trépas de la citerne municipale. En maints endroits de la ville, on installa, par la suite, des abreuvoirs pour le public et pour les chevaux et bestiaux,—puis des bornes-fontaines pour le service des incendies.

Ce fut l'honorable S.-N. Parent, alors qu'il fut porté à la mairie, qui dota notre ville d'un premier système d'égouts, pour assainir et assécher les terrains de Saint-Sauveur, dans lesquels la haute-ville déversait ses eaux de toutes sortes. C'est à lui que revient aussi la construction de notre Hôtel-de-Ville.

C'est en 1879 que la Dominion Telegraph Company installa le système du téléphone Bell. Vingt-cinq abonnés l'adoptèrent dès la première année.

COMMERCANTS D'AUTREFOIS

Les grands magasins se trouvaient, tout d'abord, sur la rue St-Jean. Nous y voyons Le Rossignol, Marois, Donohue, qui fut tout d'abord remplacé par T.-D. Dubuc puis par la maison Julien Enrg. Les experts en plomberie Vandry et Matte, O. Picard & Fils. Dans la fourrure, Dugal et Frère et Olivier Côté. Les boulangeries Hethrington, en affaires depuis 1842, et Johnston. Les pâtisseries McWilliam, Winfield et Provan.

En face de la boulangerie Johnston, angle des rues Saint-Jean et D'Auteuil, maintenant la Banque de Commerce, était la pharmacie McLeod, et deux coins plus bas, le poste du vieux Vohl, opticien, père de feu le Lt-Col. Vohl. Le grand magasin d'argenterie Harris, aujourd'hui Cyrille Duquet, puis l'atelier du graveur Wyse, à la naissance de la rue Saint-Joseph, aujourd'hui la rue Garneau.

A côté du magasin de fourrures des frères Dugal, un nommé Racey avait ouvert un entrepôt de meubles et une salle d'encan. Une autre salle d'encan ouvrait aussi ses portes chez Octave Lemieux, ancien charcutier et commisaire-ordonnateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette salle d'encan se trouvait près de l'encoignure des rues Saint-Augustin et Saint-Jean.

Nommons le photographe Livernois, qui nous a gracieusement fourni une partie des photographies que nous reproduisons ici, puis ses confrères Montminy et Vallée. Le peintre Kerr avait aussi son poste rue Saint-Jean.

Les maisons de nouveauté Faguy Lépinay et Fils, Ménèse Garneau & Cie, plus tard "Au Bon Marché Enrg".

(Suite à la page 6, 1e col.)



Photo prise du Carré d'Youville. A remarquer au premier plan le magasin E.-A. Roy, "Fashion-Graft", plus loin ceux de T.-D. Dubuc et de Zellers Limited.

Cliché du "Soleil"

NOUS AVONS LE PLUS GRAND CHOIX DE

PALETOTS EN POIL de CHAMEAU

Nouveau fini bouclé, d'un confort incroyable

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

VOYEZ-EN l'étalage spécial dans nos vitrines

N.E. Papillon

406 rue St-Jean



Voici le coin actuel de la Côte du Palais et de la rue Saint-Jean

Cliché Livernois

UN VRAI MAGASIN DE L'HOMME

avec un assortiment considérable de

Nouvelles Marchandises pour les Fêtes, tels que

PALETOTS
COMPLETS
CHAPEAUX
FOULARDS
CHANDAILS
ROBES DE CHAMBRE
PYJAMAS DE SOIE
POUR $10.00 ET PLUS
JAQUETTES DE FUMEURS (Blazer)
GANTS
BAS
CHEMISES, ETC.



Voyez nos Vitrines - Demandez nos Prix

Le Montcalm Enr.

(ONESIME BOURGAULT, Prop.)

172 rue St-Jean -:- Québec

Depuis Plus de 50 Ans dans le

COMMERCE DE LA MUSIQUE

50 Ans de Satisfaction au Public



Nous nous flattons de pouvoir dire aujourd'hui que depuis plus de 50 ans – nous avons su satisfaire en toute occasion une nombreuse clientèle dans un commerce qui, pourtant, est assez difficile.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont encouragés au cours des années passées et les invitons à revenir bénéficier de nos services.

VICTOR radio-phonographe
PIANOS
Instruments de Musique



Nos Pianos

Gerard Heinztman
Nordheimer
Dominion
Lavigueur-Hutchison

Ces pianos bénéficient aujourd'hui d'une renommée quasi universelle. Il suffit d'ailleurs de les entendre pour se rendre compte de leur supériorité incontestable et frappante.

Nos Instruments de Musique

Nous avons en magasin tout Instrument de Musique désirable : soit pour Orchestre complet, Amateurs, Maîtres, artistes, etc. Venez les voir — ils en valent la peine.

Avez-vous VU ou ENTENDU les *nouveaux* modèles de

VICTOR ?

RADIO-PHONOGRAPHE

Les Nouveaux Modèles de radio VICTOR sont vraiment les chefs-d'oeuvre de la radio moderne ! Demandez-en une Démonstration "gratuite" à domicile.



RADIO VICTOR R-8
CONSOLE "LOWBOY"

$119.50

Complet avec lampes

Pianos Orthophonic

LAVIGUEUR & HUTCHISON

54 St-Joseph — 81 St-Jean

QUEBEC.

1889 -- LA RUE SAINT-JEAN -- 1931

Nos Divers PROFESSIONNELS DE LA RUE ST-JEAN

Bureau 2-2940 Résidence 3-1804

DOCTEUR
C.-A. GAUTHIER
ex-assistant à l'Université Columbia et à l'Institut de Neurologie de New-York en
MEDECINE INTERNE ET MALADIES NERVEUSES
Consultations
A. M. — 11 à 12
P. M. — 2 à 5 — 7 à 8
181 rue St-Jean Québec

DOCTEUR
ERROL
DELANEY
Chirurgien-Dentiste
2 rue des Zouaves
(Coin rue St-Jean)
Tél. : 2-0814
Résidence : 4-3623

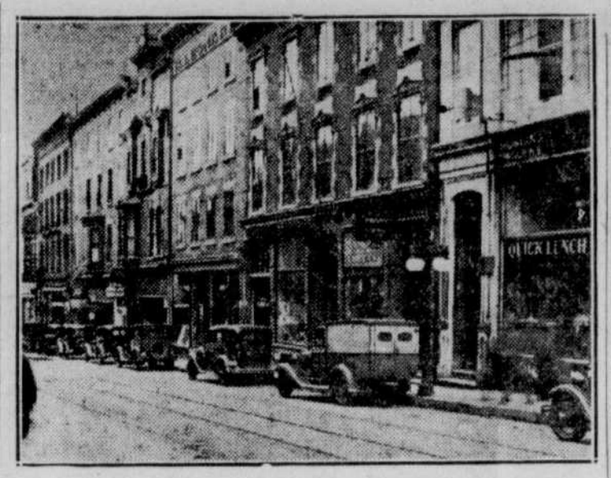
Tél.: 2-4464
ROBITAILLE & DESMEULES
Architectes
Edifice "La Sauvegarde"
189 rue St-JEAN
Québec

Tél.: 2-1909
L. AUGER
ARCHITECTE
EDIFICE METROPOLITAN
39 rue St-Jean
Tél. : 2-1909

CHATEAUVERT & BOITEAU
NOTAIRES
405 rue St-Jean Tél: 2-0835
Procureurs de la Fabrique de St-Jean-Baptiste
Sec.-Trésoriers du Cimetière Belmont
GEO. P. CHATEAUVERT EMILE BOITEAU
Bureau du soir 402, rue St-Jean Tél : 2-3737-w

Tél.: 2-0991
G.-A. PARADIS
NOTAIRE
449 rue St-Jean
Québec

PAUL ROBITAILLE
AVOCAT
édifice "La Sauvegarde"
189 rue St-Jean
Québec
Tél: 2-0066 Résidence 7493



Une autre vue de la rue St-Jean, prise de la Côte du Palais, et nous faisant voir le côté sud, avec ses magasins, bureaux, etc.
Cliché du "Soleil"

Nous remplissons avec attention et célérité les
Prescriptions
de Messieurs les Médecins
Si vous ne pouvez nous les apporter, téléphonez à 2-5863, nous les enverrons chercher et nous vous les retournerons.
Service de livraison dans toutes les parties de la ville, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.
REMEDES "PATENTES" de toutes les meilleures marques.
Prix raisonnables.
CHOCOLATS -- FILMS de CAMERAS
EUG. CAOUETTE
PHARMACIEN
493 rue St-Jean Québec

LES FROLICS DU KIWANIS JEUDI SOIR

(Suite)

ly, Gertrude Papineau, Marcelle Lynch, Mary Burns.
Ministres: K. Copeman, J.-G. Kinnear, H.-H. Gibaut, L.-B. Ramsey, H. Legaré, Dr J.-E. Laforest.
Invitées: Mlles Eileen Power, Barbara Home, Mme Gordon Pfeiffer, Mlles Margaret Carter, Evelyn Bastien, Marie Tanguay, Frances Drouin, George te Amyot, Paule Saint-Jacques, Betty Turner.
Invités: H. Kimlin, W. Semple, V. Larue, D. Marsh, J.-R. McLeod, W. Webb, J. Fiset, A. Law, M. A. DeGoumois, P.-A. Nadeau, J.-M. Côté, D. Barclay, L.-A. Roy, G. Martineau.
Danseuse spécialiste: Mlle Andrée Dugal.

UN SPECTATEUR

Funérailles de Mme P. Rochette

Jeudi matin a 8 h. 30 en l'église de St-Sauveur ont eu lieu les funérailles de Dame Lumina Morin épouse de M. Pierre Rochette de la maison Hethrington, décédée le 30 novembre 1931 à l'âge de 66 ans et trois mois. Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 181 rue Morin à 8 h. 15 au milieu d'une foule de parents et d'amis. Conduisaient le deuil, son époux M. Pierre Rochette son fils Ernest Rochette, ses beaux-frèrest Wilfrid, Théodore, Joseph, Albert, Léopold Jobin, Joseph Falardeau Odilon et Francis Martel, Jean Boivin, Lucien Robitaille, Origène Sioui, Michel, Hector, Alphonse et Gérard Sioui, Camille Poirier et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

L'inhumation eu lieu au cimetière St-Ambroise de Loretteville et les funérailles étaient sous la direction de M. Laurent Falardeau de Loretteville.

A la famille éprouvée, "Le Soleil" offre ses sympathies.

Hector Rochette, Onésime Lefebvre Phydime Rochette; ses neveux Lauréat Morency, Alfred, Maurice, Lefebvre, Paul-Emile Rochette Hector, Edmond, Roland, Léopold René, Roger, Jean-Paul, Bilodeau, Vanutelli Rochette.

On remarquait aussi M. D.-J. Kane, J.-O. O'Connor, J.-H. Paquet, E. Paquet, Chs Lefebvre, W. Lefebvre, R. Girard, E. Flamand, V. Nolin, W. St-Hilaire, E. Duchesneau, G. Papillon, W. Jacques, Nap. Côté, D. Dubé, G. Langevin, O. Gingras, A. Fortier, Jos. Côté, M. Duchesneau, E. Fortier, J.-E. Pichette, T. Gaumond, L. Bélanger, Aug. Sirois, A. Garand, Jos. Clark, Orp. Lapointe, J.-A. Paquet, S. Labbé, G. Gosselin, P. Noel, H. L'Heureux, J.-B. Guénard, O. Clavet, E. Savard, Art. Pelletier, J.-B. Bourré, Jos. Dubé, L. Lessard, E. Boldue, Jos. Boutet et une foule d'autres.

A l'église, la levée du corps fut faite et le service chanté par le Rév. P. Laberge, O. M. I., assisté du Rév. P. Normand, O. M. I., comme diacre, et du Rév. Vannier, O. M. I., comme sous-diacre. Durant le service, la chorale de la paroisse a chanté la messe de Requiem en grégorien et les soli suivants ont été exécutés : "O Salutaris", J.-L. Paquet ; "Miseremini", Art. Poitras ; "Jesu Salvator", Omer Létourneau touchait l'orgue.

A la chapelle du cimetière St-Charles les dernières prières ont été récitées par M. l'abbé C. Lecler et "Pensons chrétiens" et le "Crucifix" de Faure a été chanté par M. Jos. Boutet et M. Ernest Laurecque, M. Art. Parent accompagnait à l'orgue.

M. Wilfrid Laberge, entrepreneur de pompes funèbres de St-Sauveur, avait été chargé des funérailles.

"Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

THEATRE
CLASSIC
621 rue St-Jean, Québec
Encouragez le Théâtre Classic dans son effort pour vous donner de bonnes vues sonores -- aux prix les plus bas à Québec
Matinée: 10c Soirée: 25c
PROGRAMME
De La Semaine Prochaine
— Voir Page Théâtrale

Clinique
TOUSIGNANT
Yeux, Nez, Oreilles et Gorge
525 RUE ST-JEAN
Tél : 6144
Consultations :
10 à 12 hres
2 à 4 hres
7 à 8 hres les lundi, mercredi et vendredi soirs.

AJOURNEMENT PROBABLE LE 23 DECEMBRE

(Suite)

a fait un discours de près de deux heures pour bien établir sa supériorité sur son collègue.

Le débat a ensuite été interrompu par la discussion du bill rémédiateur présenté par l'honorable M. Dillon. Le bill a maintenant été adopté en deuxième lecture et 6 des 9 articles qu'il contient ont été votés en comité. Lorsque la Chambre reprendra ses séances, mercredi, car elle ne siégera pas le jour de l'Immaculée Conception, il est probable que le débat sera repris. Si l'Opposition est encore dans les mêmes dispositions, si elle recommence encore à discuter toutes les clauses et à répéter 20 fois les mêmes objections sur chacune, il y a des chances pour que le débat dure toute la journée là-dessus.

Le débat sur le budget pourrait ensuite être repris, et durerait plusieurs jours, car, du côté du gouvernement, il y a beaucoup de nouveaux députés qui tiendront à exprimer leurs vues sur la politique du gouvernement à l'occasion du budget. Chez les oppositionnistes, on peut s'attendre à un discours par personne.

Si la Chambre a le temps de disposer du budget, il restera ensuite à étudier le bill de Montréal, dont la discussion, qui dure depuis une dizaine de jours, sera reprise au comité des bills privés, mercredi matin à dix heures 30. Cette discussion n'est pas encore terminée et semble loin de l'être car il faudra discuter toutes les clauses relatives aux emprunts que la ville veut contracter et qui sont les plus litigieuses du projet. Il y a en outre une autre question, celle du mode d'expropriation en vigueur à Montréal, qui est loin de donner satisfaction et que l'on voudrait bien changer.

Lorsque le bill viendra ensuite devant la Chambre pour étude définitive, il, soulèvera un gros débat et tous les députés de Montréal, qui sont loin d'être satisfaits de l'administration houdiste, teindront à définir leurs positions.

Il est donc très probable qui si la Chambre peut se débarrasser du débat sur le budget, de la loi des élections contestées et du bill de Montréal avant l'ajournement, elle aura fait du bon travail. Il erstera ensuite pour la reprise plusieurs projets de loi importants que le gouvernement entend soumettre aux représentants du peuple. On parle couramment d'une législation intéressante se rapportant à la loi régissant le département des Terres et Forêts ; il y aura aussi, sans doute, un projet relatif au prêt au fermier, qui soulève actuellement au conseil de beaux débats qui auront sûrement leur écho à l'Assemblée Législative, parce qu'un projet de prêt agricole dont la nature n'est pas encore connu a été annoncé dans le discours du Trône.

Maintenant que l'ajournement de Noel est assuré, on conjecture sur la durée de la session. Les uns prétendent que la Chambre pourra terminer son travail pour la fin de janvier, les autres disent que le travail se prolongera sûrement jusqu'en février et peut-être en mars. Qui aura raison ?

LES MANUFACTURIERS DE QUEBEC ET L'ELECTRICITE

(Suite)

tions qui, trop souvent, se traduisent par des augmentations sur les comptes. Il s'agit de mettre, chez-nous, l'industrie sur un pied d'égalité avec celle de mes concurrents, sans quoi, c'est la désagrégration, c'est la ruine.

L'an dernier, un seul manufacturier de chaussures a vu le profit de 95,000 paires de chaussures absorbé pour le paiement de la différence entre le coût de l'énergie consommée ici et le coût de celle qu'il aurait eu à payer dans un centre ontarien où on lui fait des offres attrayantes dans le but d'obtenir le déplacement de son industrie.

Pour expédier dans les provinces maritimes, les industriels de Québec paient des taux de fret plus élevés que les manufacturiers de Montréal, à cause du rapport Duncan. C'est étonnant, peu compréhensible, n'est-ce pas ? mais c'est tout de même la vérité.

Il nous faut donc enlever sur le prix de notre marchandise cette différence entre les taux de fret. De plus, le commerce dans les provinces maritimes est plutôt limité, la population demeurant assez stationnaire. L'avenir de l'industrie québecoise se trouve donc vers l'ouest. Mais au point de vue géographique, Québec n'est pas un bon centre de distribution et, pour cette raison, nos concurrents de l'Ontario ont contre nous, en plus de plusieurs autres avantages celui, malheureusement irrémédiable, d'être plus rapprochés des points de livraison des produits manufacturés ; ce qui évidemment se traduit par des charges de transport beaucoup moins élevées pour eux que pour nous. Afin de subsister, nos industries doivent donc trouver le moyen d'absorber cette différence importante des frais d'expédition et de livraison. C'est un désavantage auquel il n'est pas grand remède. De plus, nous subissons un autre inconvénient — remédiable celui-là si les gouvernants veulent comprendre le problème avant qu'il ne soit trop tard — nous subissons l'énorme désavantage, comme nous l'avons dit précédemment, de payer la force motrice au delà de 100% plus cher que tous nos concurrents d'Ontario, et l'éclairage jusqu'à 300% de plus que ne paient nos amis ontariens.

Monsieur le maire, des conditions aussi désavantageuses ne pourront être supportées indéfiniment par des industries qui passent à travers une crise où tout laisse voir que le retour à la prospérité sera lent, et que seules survivront les industries dont le coût de production pourra atteindre le plus bas niveau, sans toutefois priver la main-d-oeuvre du juste salaire auquel elle a droit.

Nous estimons que les autorités seront justifiables d'user de tous les moyens à leur disposition pour mettre un terme à des conditions qui éloigneront nons seulement les entreprises nouvelles, mais aussi plusieurs de celles qui ont élevé leur cheminée chez nous il y a 25, 30ou 40 ans.

Nous ne voulons être désagréables envers personnes, nous désirons seulement protéger nos industries, et, par là-même protéger la compagnie qui s'obstine à exiger des taux abusifs à son propre détriment comme au nôtre.

Comptant, monsieur le maire, que vous userez de toute votre influence auprès du Conseil-de-ville et des autorités provinciales pour amener une solution à ce problème discuté depuis déjà trop longtemps pour la saine administration sociale, nous vous prions d'agréer, nos respectueux hommages.

L'Association des Manufacturiers Canadiens, Succ. de Québec
(Signé) **C.-A. Lamontagne**
Secrétaire
Ch. 403 Edifice Quebec Power, Québec, Que.

De leur côté, les constructeurs, à leur assemblée du 2 courant ont adopté la résolution suivante :—

"Considérant qu'il a été clairement démontré que l'électricité se vend trois ou quatre fois plus cher dans la ville de Québec que dans les villes ontariennes de proportion analogue ;

Considérant que tel état de choses est une entrave à notre développement industriel et à la prospérité de notre commerce;

Considérant que les hauts prix de l'électricité constituent pour tous les contribuables une espèce de taxe qui hausse le coût de la vie et rend la concurrence difficile à nos maisons d'affaires;

"Il est en conséquence résolu et adopté à l'unanimité que les membres de l'Association des Constructeurs de Québec endosse entièrement l'attitude prise par notre Conseil de Ville afin de remédier à cet état de chose, et de plus cette Association appuiera volontiers tout mouvement sérieux qui aura pour effet de faire diminuer les taux de l'électricité dans la ville de Québec.

(Signé) **J.-E. Picard, sec.**

Funérailles de Mlle B. Sioui

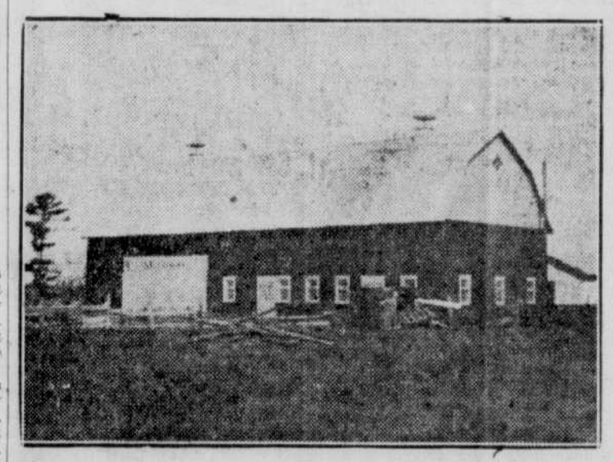
Jeudi après-midi, le 26 novembre à 4 heures en l'église St-Ambroise de Loretteville, avaient lieu les funérailles de Béatrice Sioui, enfant de M. et Mme Elzéar Sioui, décédée à l'âge de 5 ans et 8 mois. La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Turcotte, vicaire.



L'enfant laisse pour pleurer sa perte, son père et sa mère, M. et Mme Elzéar Sioui; son frère Emery Sioui et sa soeur, Marguerite Sioui. Une suite très nombreuse composait le défilé et assista à la cérémonie funèbre.

Le deuil était conduit par son père, M. Elz. Sioui, son frère, Emery Sioui, Portait la croix, M. Daigle, cousin de la défunte. Le corps était porté par MM. Ernest Durand, Roland Tremblay, Roland Daigle et Paul Durand. On remarquait ensuite dans le défilé MM. Johnny Jobin, Jules Levesques, Jules Sioui, Paul Sioui, Gaspard Picard, Alfred, Emile et Raoul Daigle, J.-Bte Dro-

A SAINTE-EMILIE, LOTBINIERE



Cette photographie représente une grange moderne construite dans le cours de l'été dernier, sur la ferme de l'honorable J.-N. Francoeur, M.P.P., ministre des Travaux Publics. Les travaux de cette construction furent confiés à l'habile direction de M. Anaclet Blanchet, chef-menuisier, de Saint-Louis de Lotbinière.

Chaussure de Qualité

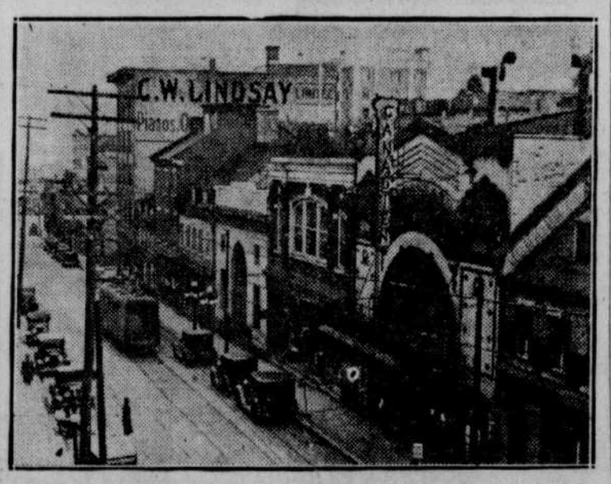


dernier Style
Qualité incomparable
Nous avons en magasin, durant toute l'année, et particulièrement pour le temps des Fêtes, un assortiment de toute beauté dans les chaussures de qualité pour messieurs, dames et demoiselles. Venez les voir, elles en valent vraiment la peine.
Faites votre choix
Pour les Fêtes
Leonard Bros.
CHAUSSURES DE QUALITE
41 rue St-Jean :-: Québec

HOTEL VICTORIA



L'HOTEL la plus moderne de la rue St-Jean
CHAMBRES bien confortables et comportant toutes les commodités désirables. Suites de 2, 3 chambres, ou même plus. Durant l'hiver, nous chargeons des taux tout à fait réduits.
Venez nous voir, nous aurons certes ce qu'il vous faut, et pour les chambres, et pour le prix.
POSTES RADIOPHONIQUES EMETTEUR
C.H.R.C. et C.K.C.I. (Le "Soleil")
ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU



Excellente vue à vol d'oiseau d'une autre partie de la rue St-Jean nous faisant voir le Théâtre Canadien, l'édificeh Lindsay et presque jusqu'au Carré d'Youville.
Cliché du "Soleil"

Un *Nouveau*
Magasin de Fourrures
SUR LA RUE ST-JEAN
545 rue St-Jean Québec
Il nous fait plaisir de présenter à nos lecteurs et lectrices un **Nouveau Magasin de Fourrures**, situé à 545 rue St-Jean, partie de la rue, éloignée autrefois, mais qui prend aujourd'hui une extention remarquable au point de vue commercial. Les clients et clientes trouveront à ce magasin les plus récents spécimens de la Mode 1932 en fourrures de toutes catégories et dans toutes les lignes de coupe et confection.
REPARATIONS, Etc.
Comme tailleur-expert, M. François Côté ayant été à l'emploi de la maison J.-B. Laliberté pendant 21 ans, peut vous garantir un travail sans reproche pour toute **Réparation** de fourrure. **Remodelage** d'après les derniers modèles du Système de coupe MITCHELL de New-York. Des Prix Spéciaux vous seront offerts.



M. FRANCOIS COTE
Propriétaire
M. Côté fut gérant de la maison Alexander Ltd; expert-tailleur durant 21 ans pour J.-B. Laliberté Ltée; et, ces dernières années, propriétaire d'un magasin de fourrure sur la rue Notre-Dame-des-anges, Québec.



Fourrures Dernier Cri
et Robes de Soirées
En venant à nos magasins, vous êtes assurés d'y trouver la stricte dernière nouveauté en fourrure. De plus, **à partir du 15 décembre**, nous aurons les dernières nouveautés en **ROBES DE SOIREES**. Venez les voir — elles vous charmeront.
Prix Exceptionnels — Venez Vous en Rendre Compte par Vous-Même
BELVEDERE FURS
545 rue St-Jean - Tél: 4-0901

Ideal Valet Service
REGISTERED
Teinturerie
Nettoyage
Réparations



Spécialité :
TEINGNAGE de SACOCHES et de SOULIERS EN CUIR.
DONNEZ-NOUS VOS HABITS de bonne heure afin que nous ayons le temps de les mettre en bonne condition pour les Fêtes.
Achetez vos "CARTES D'ABONNEMENT"
4 HABITS ou PALETOTS Pressés, pour..... $1.50
147 rue St-Jean - Tél: 2-4667

Achetez Les Marchandises Annoncées
Faites durer votre argent

1889 -- LA RUE SAINT-JEAN -- 1931

Essayez la FARINE d'AVOINE ECOSSAISE importée de Grenier

Nous venons de recevoir une consignation de cette bonne vieille farine d'avoine écossaise — vendue à la livre seulement. Tout à fait différente et bien meilleure que la farine ordinaire vendue empaquetée. Vous devriez l'essayer.

Se préparer pour les fêtes est actuellement un passe-temps populaire. Nous avons quantité de bonnes choses : fruits et pelures pour gâteaux de Noël, amandes dans écales et autres, raisins, groseilles (currants) — tout ce que vous pouvez désirer.

Si vous appréciez avant tout la bonne qualité, vous aimerez le café mélangé spécial de Grenier. Il vous donnera la plus grande satisfaction.

A. GRENIER Ltée
EPICERIES DE CHOIX
94, rue St-Jean :-: :-: Tél.: 2-1247



Une photo qui a été prise de l'ouest à l'est, en plein centre commercial. Une excellente vue des magasins Faguy Lépinay & Fils.
Cliché du "Soleil"

LA BANQUE L'EMPORTE A LA COUR

(Suite)

plaide que sa signature a été obtenue par des manoeuvres frauduleuses. "S'il devait le montant", dit le savant magistrat, "Plamondon ne devait pas contester l'action et produire un plaidoyer contenant des accusations graves et des assertions sérieuses, accusations et assertions qu'il n'a même pas tenté d'établir". "Plamondon", dit encore le juge, "devait, non seulement consigner le montant réclamé, en capital et intérêts, mais, de plus, les frais dus, à la date de cette consignation. Le montant qu'il a déposé, au greffe, est insuffisant".

L'honorable juge Tessier a donc donné acte à Plamondon de la consignation de $559.04, en paiement de la réclamation, en capital et intérêts et maintenu la poursuite, pour les dépens seulement qui sont mis à la charge de Plamondon.

La Banque Canadienne Nationale était représentée par Me Michel Dussault.

Funérailles de Mme Charles Bisson

Mercredi, matin à 10 heures en l'église de St-Jean-Baptiste ont eu lieu les funérailles de Dame Albia Boudreault épouse de M. Charles Bisson, décédée à l'Hôpital St-Sacrement, le 29 novembre à l'âge de 37 ans.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire No 165 rue Franklin de la paroisse de St-Joseph à 9 heures 40 pour l'église de St-Jean-Baptiste au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil son époux, Chs Bisson; ses fils, Léo, Adélard, Robert Bisson; son père, Aimé Boudreault; ses frères, Camille, Aimé, Henry, Walter, Armand, et Bruneau Boudreault; ses beaux-frères, Ed. Paquet, W. St-Hilaire,; ses neveux, Maurice Paquet, Jean, Roland, Anestor, Omer, Paul-Emile, Gaston, andré, Lucien, Gérard, Paul-Emile, Jacques Boudreault.

On remarquait aussi, M. J.-H. Paquet, Et. Paquet, Chs Lefebvre, W. Lefebvre, R. Girard, E. Flamand, V. Nolin, W. St-Hilaire et une foule d'autres..

Le service a été chanté à l'église de St-Jean Baptiste et l'inhumtion eut lieu au cimetière Belmont.

La maison Sylvio Marceau, avait été chargée des funérailles.

Le "Soleil" réitère à la famille, ses plus sincères sympathies.



Voici une remarquable vue prise vers 1889, sur la rue St-Jean, alors que l'on n'y avait pas de tramways, à noter l'originalité de cette photo-souvenir chère à nos grands-parents.
Cliché Livernois

EVOLUTION COMMERCIALE DE LA RUE ST-JEAN

(Suite)

Davidson et Horan, Théophile Béland, P.-J. Côté et Horkney. La vieille maison Bédard et Papillon, aujourd'hui N.-E. Papillon, le marchand de fer J.-A Grenier et la confiserie Talbot.

Nommons encore le pharmacien Mathie, 22 rue St-Jean, Côté et Faguy (Le Magasin du Louvre), 4 puis 27 rue St-Jean, Andrews Brothers, quincailliers, 1 rue Saint-Jean, Eugène Roy, marchand de nouveautés, dans le Bloc Hethrington, John-E. Walsh, libraire et papetier, Le Comptoir Parisien, importations françaises, 16 rue Saint-Jean, W. Stanley, autre libraire et papetier, J.-A. Moisan, marchand-épicier, T.-J. Moore, 105 rue Saint-Jean, E. Roumillac, spécialités françaises en vins, cognacs, etc., Narcisse Desroches, meublier-ébéniste, Madame Vallée, magasin de modes, 41 rue Saint-Jean, Zotique Garneau, 4 rue Saint-Jean, J.-Emile Roy, chimiste-pharmacien, coin rues Saint-Jean et Ste-Angèle, J. Beaudry, photographe, 197 rue St-Jean, Geo.-T. Phillips (Quebec Brass Works), 11 rue Saint-Jean. La maison Edouard Morin pharmacien, coin St-Eustache et Saint-Jean. Le tabaconiste B. Houde et Cie. Le marchand de meubles Rickaby.

Nommons aussi les marchands de musique Eleusippe LaRue, Robert Morgan, Arthur Lavigne. Ont succédé à ces établissements, les magasins de musique Bernard & Allaire, Lavigueur et Hutchison, Gauvin et Courchesne, Hudon et Paradis, (maintenant Raymond et Binet, tailleurs et merciers), Beaudry et Frères Enrg., photographes, remplaçant Octave Lemieux, encanteur.

Comme imprimeur, nommons Elzéar Vincent.

En aurions-nous oublié? Nous n'irons pas prétendre que cette liste de nos commerçants d'autrefois est complète, mais nous pouvons assurer le lecteur que nous y avons apporté, en la rédigeant, plus de travail qu'on ne pourrait croire.

Citons en passant, et pour terminer cette partie de notre chronique, que les commerçants d'alors avaient le système du crédit en aversion. L'un d'eux affichait, en évidence, dans son magasin, le memento suivant : "Le Système du Crédit est une Tentation à la Malhonnêteté". Puis, cet autre marchand anglais : "Poor Trust is Dead, Bad Pay Killed Him".

RUE ST-JEAN ACTUELLE

La plupart de ces établissements commerciaux de la rue Saint-Jean ont dû faire place au progrès. Un certain nombre de ces magasins furent démolis en 1890, lors de l'élargissements de lar ue Saint-Jean. Quelques autres se sont installés ailleurs, dans notre ville. De ces vieux établissements d'autrefois, les suivants continuent toujours leurs affaires comme par le passé : T.-D. Dubuc, la maison Julien Enrg., O. Picard & Fils, Cyrille Duquet, Livernois, Montminy, Faguy Lépinay et Fils, N.-E. Papillon, John-E. Walsh, J.-A. Moisan, T.-J. Moore (Côte de la Montagne), B. Houde et Cie (rue Ste-Claire), Lavigueur et Hutchison, Beaudry Frères, Hethrington et McWilliams.

La rue Saint-Jean, telle qu'on la parcoure de nos jours, présente une transformation complète sur celle d'autrefois. Cette rue s'étend maintenant bien au-delà de son ancienne limite ouest, où elle prend le nom de Chemin Ste-Foy. De nombreux nouveaux magasins à rayons, de vêtements pour dames, de nouveautés, de musique, de meubles, de marchandises sèches, de chaussures, de merceries, etc., s'y trouvent. Nombre de bouchers et épiciers, quincailliers, pâtisseries et confiseries, restaurants et cafés, occupent des postes importants de la rue Saint-Jean. La boulangerie Hethrington, établie en 1842, y exerce toujours son commerce. Nous y trouvons aussi des tailleurs, des libraires, des photographes, des tabaconistes, des électriciens, des nettoyeurs-presseurs, des salons de beauté, des barbiers, etc.

Les principales banques y tiennent des succursales, et de nos professionnels, — avocats, notaires, architectes, médecins, opticiens, pharmaciens, dentistes, — y pratiquent leurs professions. Nos théâtres et nos hôtelleries attirent sans cesse une nombreuse clientèle et font concurrence aux autres institutions du même genre.

Comme nous le confiait un ancien, la rue Saint-Jean est remarquablement transformée depuis ses débuts. "Le souvenir évoqué des anciens commerçants qui ne sont plus, ou de ceux-là que l'âge retient désormais hors des affaires, maintenant confiées à leurs descendants, est des plus vivaces pour moi qui en ai connu un bon nombre. D'anciennes maisons de commerce ont disparu pour faire place à du plus moderne ; elles font de la rue St-Jean l'une des artères commerciales très importantes du vieux Québec", terminait cet ancien.

A Saint-Roch

Mardi le 8 décembre à 3 heures dans la chapelle du couvent de St-Roch, réunion des Dames et Demoiselles Enfants de Marie du couvent. Toutes les membres doivent se faire un devoir d'être présentes.



Voici une belle vue de la rue St-Jean, prise de l'est à l'ouest
Cliché du "Soleil"

L'EPICERIE P. MAROIS



La ligne d'épicerie est devenue tellement compliquée de nos jours, que pour en faire un succès il faut être expérimenté et imbus de connaissances minutieuses.

M. P. Marois est un épicier dans toute l'acceptation du nom ayant débuté il y a 32 ans au service d'une des plus importantes épicerie en gros de Québec, dont il faut le gérant pendant 10 ans. En 1916, il crut que le temps était arrivé de dépenser son énergie pour son propre compte et fit l'acquisition d'un poste établi depuis de nombreuses années. Dès lors cet établissement prit un nouvel essor de progrès, à un tel point qu'en 1925, répondant aux besoins toujours grandissants de sa nombreuse clientèle, il fit l'acquisition du poste actuel, angle St-Jean et Sutherland.

Il y a 3½ ans, réalisant que la concurrence devenait de plus en plus intense, il se joignit à un groupe de 20 épiciers qui fondèrent la compagnie des Epiciers-Unis, Inc., dont il est le trésorier depuis sa fondation. Cette compagnie est aujourd'hui distributrice de 95 magasins, ce qui lui donne un pouvoir d'achat insurpassable et la met en mesure de lutter avec toute organisation du genre.

Je crois que cette manie de la production en masse est grandement responsable de la crise financière qu'envisage l'univers actuellement.—Ganhi.



Pour la Décoration de votre Intérieur

PEINTURE - VERNIS
TAPISSERIE

confiez-vous à une maison responsable qui dispose d'ouvriers-experts en cette ligne, vous garantissant un travail irréprochable sous tous rapports.

Appelez tout simplement 2-0458
et notre représentant ira vous voir, et vous fera d'utiles suggestions à l'occasion.

B. LEONARD Reg'd
LES DECORATEURS
53 rue St-Jean Québec

APPELEZ : **6154**
et commandez vos épiceries en toute confiance chez :

P. MAROIS
la chaine des EPICIERS-UNIS

La chaine des Epiciers-Unis Inc., dont notre magasin est affilié nous permet de nous procurer directement du manufacturier des marchandises toujours fraiches et d'offrir à chaque semaine des valeurs relativement réduites dont voici quelques items :

AMANDES écallées . . .	la livre	.32
RAISIN "Malaga," vert . .	" "	.22
ABRICOTS secs	" "	.19
MAYONNAISE Heinz . . .	6 ozs	.22
JUS DE TOMATES, Aylmer, bout.	20 ozs.	.22
MARMALADE "Good Morning"	jarre 2 lbs	.37
MIEL PUR	jarre 16 ozs	.21

Produits "HEINZ"

Nous avons actuellement une démonstration et les prix sont réduits sur toute la ligne.

Spécialité :
OEUFS FRAIS de 24 heures reçus tous les jours directement de la ferme.

Nous profitons de l'occasion pour remercier notre nombreuse clientèle et lui promettre à l'avenir toute la satisfaction qu'elle est en droit d'attendre.

P. MAROIS
EPICIER
512 rue St-Jean - Tél: 6154 - 6155

LA MARQUE FASHION-CRAFT EST LE CACHET DE L'ÉLÉGANCE



VÊTEMENTS DE SOIRÉE

"Un homme bien mis ne doit pas être remarqué", disait Brummel. Cet arbitre des élégances aurait apprécié la stricte correction de la coupe et la ligne dégagée qui caractérisent précisément

L'HABIT DE GALA ET LE TUXEDO

FASHION-CRAFT

Nos

COMPLETS et PALETOTS

Sous le rapport de la coupe, de la qualité et du fini, restent incomparables, quel qu'en soit le prix.

Merceries

Choix complet d'articles nouveaux et dont les marques vous sont une garantie de satisfaction.

L.-A. ROY Inc.
(ETABLIE DEPUIS 1898)
176 rue St-Jean Québec



l'envoi de FLEURS



Pensée Charmante au Souvenir Impérissable

L'on vous tiendra toujours compte de l'envoi de Fleurs en telle ou telle circonstance . . . C'est le cadeau délicat par excellence — Le cadeau qui fait des heureux et des heureuses et dont le souvenir demeure.

Téléphone. 2-5535

J.H.W. McKenna
FLEURISTE
11 rue St-Jean, Québec



La vieille Maison de Confiance
de la Haute-Ville

ETABLIT EN 1894
Toujours au même poste



Importateurs de Nouveautés



La Maison Faguy, Lépinay & Fils est toujours à votre service depuis 37 ans. Elle s'est appliquée à maintenir le commerce honnête, en vous donnant le maximum de valeur dans tout ce qu'elle vous offre. Aujourd'hui et lundi, vous obtiendrez 20% de plus. C'est un escompte spécial qu'il vous sera donné de profiter pendant ces deux jours. N'oubliez pas que nous sommes ouverts lundi soir jusqu'à 10 heures.

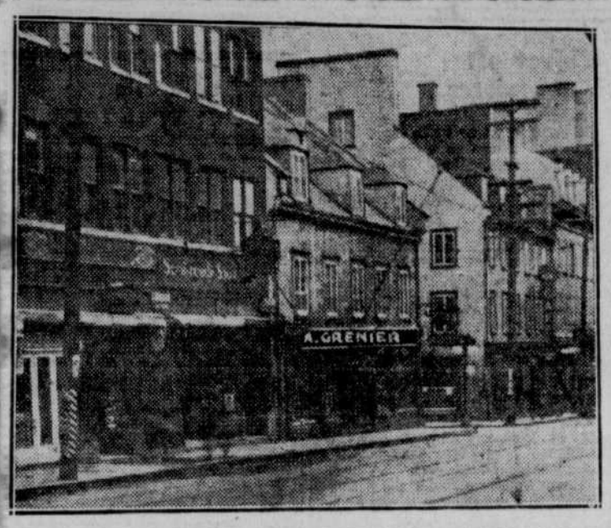


Habillez-vous pour les Fêtes, chez :

FAGUY LEPINAY & FILS

251 à 264 rue St-Jean - Québec - Tél.: 2-8300

1889 -- LA RUE SAINT-JEAN -- 1931



Autre vue de la rue Saint-Jean. Le poste de l'épicier A. Grenier s'y trouve.

LES JOURNEES PEDAGOGIQUES

Le bien se fait sans bruit dit un proverbe. Cependant, il est parfois bon et nécessaire de le faire connaître, ne serait-ce que pour souligner son action salutaire et manifester notre reconnaissance envers ceux qui l'accomplissent.

Nous voulons ici parler brièvement de la récente campagne d'éducation entreprise, sous la direction de l'honorable Cyrille-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction publique, par M. C.-J. Miller, Inspecteur général des écoles primaires, par l'organisation des "Journées pédagogiques".

Les journaux ont alors publié quelques comptes rendus de ces intéressantes assises pédagogiques, mais aujourd'hui il convient d'appuyer sur le caractère pratique de ces "congrès et faire ressortir les bons résultats qu'ils ont déjà produits chez tous ceux qui ont eu l'avantage d'y assister.

L'on se rappelle que ces "Journées pédagogiques" furent organisées au commencement de la présente année scolaire dans les différentes régions de la Province par les soins immédiats de MM. les Inspecteurs régionnaux et de MM. les Inspecteurs d'écoles de districts. Bien qu'elles fussent particulièrement destinées aux titulaires de classe — plus de 7,500 instituteurs et institutrices y ont assisté —, des centaines de commissaires d'écoles, de parents et de prêtres, plusieurs députés, ministres, juges et même quelques évêques ont bien voulu y prendre part, témoignant par là de leur haute approbation pour un mouvement destiné à accélérer de plus en plus le progrès de l'école primaire.

Si nous voulons donner à notre système scolaire toute l'efficacité que chacun désire, le meilleur moyen ne consiste-t-il pas dans une plus grande coopération possible entre le personnel enseignant, les parents, les commissaires, l'inspecteur et les autorités civiles et religieuses? Les "Journées pédagogiques" n'auraient-elles fourni aux uns et aux autres qu'une occasion nouvelle de se mieux comprendre, afin de mieux coopérer au bien commun, qu'elles mériteraient déjà toute notre sympathie et tout notre encouragement.

En ces circonstances, les commissaires d'écoles ont prouvé leur désir de participer, d'une façon efficace, au progrès scolaire en permettant à leurs institutions d'assister aux Journées pédagogiques et même en payant leurs frais de voyages. C'est un beau geste dont il faut les féliciter.

Mais, dans l'esprit de M. l'Inspecteur général et des organisateurs, ces "Journées pédagogiques" devaient être, et elles le furent en réalité, des réunions plutôt intimes au cours desquelles auditeurs et conférenciers étudieraient les meilleures méthodes à suivre, suggéreraient les procédés reconnus les plus efficaces pour l'enseignement des principales matières du programme d'études.

De plus, les congressistes étaient invités à poser des questions aux conférenciers afin de mieux se renseigner sur tel ou tel point du sujet traité. Ainsi conduites, ces réunions ont fortement intéressé tous ceux qui ont eu l'avantage d'y assister.

Il est aussi à noter qu'à chacun de ces congrès, plusieurs membres du personnel enseignant, religieux et laïques, ont été priés de donner soit une causerie, soit une démonstration pratique, avec un groupe d'élèves, sur un sujet de leur choix. A l'honneur de nos instituteurs et de nos institutrices, nous devons dire que tous se sont montrés dignes de la confiance qu'on avait mise en eux, en démontrant d'une façon évidente qu'ils ont étudié, observé et que, à la science puisée dans les livres, ils ajoutent les fruits d'une expérience personnelle qui leur assure une compétence de bon aloi.

Ces leçons pratiques sur un point précis de telles ou telles matières inscrites au programme d'études, ont prouvé une fois de plus que nos maîtres et nos maîtresses, du moins ceux que nous avons eu l'occasion d'entendre, sont de véritables éducateurs, et que, en outre, le personnel enseignant de nos écoles primaires constitue une force sociale de tout premier ordre.

Afin de permettre aux instituteurs et aux institutrices de profiter davantage des conseils qui leur étaient destinés, ces "journées padagogiques" eurent lieu au début de l'année scolaire. En voici les dates et le nombre approximatif des personnes présentes à chacune d'elles :

27 août 1931, Ste-Anne-des-Monts, présence, 250.

31 août 1931, Chandler, présence, 350.

10 septembre 1931, Sherbrooke, présence, 1,200.

17 septembre, Rivière-du-Loup, présence, 700.

22 septembre 1931, Valleyfield, présence, 850.

9 octobre 1931, Hull, présence, 950.

15 octobre 1931, St-Gabriel-de-Brandon, présence, 1,300.

21 octobre 1931, Roberval, présence, 850.

28 octobre 1931, Thetford-Mines, présence, 1,200.

Nous ne saurions mieux terminer ces quelques notes qu'en citant ce que M. l'abbé J. Auclair écrivait au lendemain de la "journée pédagogique" qui eut lieu à Valleyfield :

"L'importance et l'utilité pratique de ces petits congrès se démontrent d'elles-mêmes. Réunir les instituteurs et les institutrices d'un district pour une bonne journée de travail collectif, leur indiquer à nouveau avec un certain éclat de mise en scène les meilleures méthodes à mettre en pratique sur tel ou tel sujet donné, les encourager à poursuivre toujours avec zèle et dévouement leur si belle tâche professionnelle, n'est-ce pas, d'une façon plus sensible et très réconfortante, leur faire voir et leur faire sentir ce qui est supérieurement suggestif, qu'on s'intéresse à leur haute mission et qu'on la juge de première valeur, qu'on estime leur œuvre comme très méritante et qu'on souhaite qu'ils ou qu'elles la remplissent avec conscience et le mieux possible? N'est-il pas évident que l'enseignement primaire ne saurait ne pas bénéficier largement de pareilles réunions ou de pareilles "journées"? C'est pourquoi, à mon avis, les autorités scolaires de la province méritent amplement, pour cette nouvelle initiative, les félicitations et les remerciements sincères de tous ceux qui ont à cœur, chez nous, le progrès bien entendu et bien compris de l'instruction et de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse."

Enfin le Gouvernement provincial qui a largement contribué aux succès de cette campagne éducationnelle en prenant à son compte les frais d'organisation toujours onéreux dans ces circonstances, a droit à notre sincère gratitude.

Nous formons des vœux pour que ces réunions d'un caractère si pratique ne soient pas discontinuées.



Un aperçu de la rue Saint-Jean, près Côte du Palais. Le libraire papetier J.-E. Walsh y exerce encore son commerce.

LA PAIX A REGNE AU CONSEIL

(Suite)

pour les travaux préliminaires au Canal de la rivière St-Charles, à même les octrois du Chômage et de faire faire ces travaux d'arpentage etc., par les techniciens de la cité, au lieu de donner cela à une firme en dehors de l'hôtel-de-ville, son amendement fut déclaré hors d'ordre par le maire Lavigueur, parce que le montant qu'il proposait dépassait de $1,000, celui de $4,000 prévu dans le rapport du comité. Pour que l'amendement de l'échevin Tremblay eut été dans l'ordre, il aurait fallu une recommandation du comité administratif, mais le représentant de Belvédère n'en gagnait pas moins pour cela son point, l'échevin Bouchard, bien qu'il n'y vit pas de nécessité, proposant lui-même, à la suggestion du maire, de modifier le rapport en ne votant que les $4,000 recommandées par le comité et laissant de coté les $6,000 qui devaient être prises en vertu des articles 511 et 512 de la charte, sur les crédits pour travaux d'aqueduc.

L'échevin Tremblay avait prétendu que prendre ces $6,000 sur les crédits de l'aqueduc était une illégalité parce que les travaux que l'on veut faire sont des travaux de drainage qui ne rapporteront pas à la ville le 6 pour cent exigé par la charte.

Le débat autour de ce rapport qui a été adopté des consentement unanime, après que M. Bouchard, leader du conseil eut fait l'amendement suggéré par le maire, n'autorisant qu'une dépense initiale de $4,000 sur les crédits pour le chômage, nous a valu cinq discours plutôt brefs, cette fois de l'échevin Tremblay d'abord, de son collègue l'échevin Lacroix qui se rangea nettement du côté du maire qu'il félicita pour l'attitude qu'il a prise sur cette question des égouts collecteurs de la rivière St-Charles, en demandant un million de dollars au gouvernement, en vertu de la loi, réméditrice au chômage; de l'échevin Samson qui fut extrêmement court en déclarant: "Comme je n'ai pas l'intention de me présenter à la mairie, moi, je ne ferai pas de discours de husting, si le rapport est légal, je voterai pour, mais pas autrement."

L'échevin Samson avait secondé l'amendement de l'échevin Tremblay.

Le leader du conseil, M. Emile Bouchard, et le maire ont clôturé la discussion, l'échevin Bouchard reprochant à son collègue M. Tremblay de voir des illégalités partout quand lui-même, en l'absence du maire, alors qu'il était maire suppléant, n'avait pas craint d'engager la ville dans des choses illégales, et le maire démontrant l'importance de donner suite à ces travaux d'égouts de la rivière St-Charles, pour enlever tout prétexte aux autorités fédérales de ne pas reprendre l'éclusage de la rivière St-Charles, commencé en 1913 et interrompus en 1914 après que le gouvernement y eut englouti $1,750,000 pour la seule raison qu'avant d'aller plus loin dans cette entreprise, les autorités fédérales exigeaient de la ville qu'elle fasse d'abord ses égouts collecteurs.

L'on trouvera plus bas un résumé du débat.

La séance s'est déroulée, comme d'habitude, depuis quelque temps surtout, en présence d'une assistance considérable.

Le premier ordre du jour concernait l'élection du pro-maire pour les prochains trois mois, le terme de l'échevin Tremblay étant expiré. Selon nos prévisions d'hier, c'est l'échevin Arthur Drolet, représen-

(Suite à la page 27, 1ère col.)

DECEDE



M. GAUDIOSE RICHARD, de Montréal, constable spécial au Forum, qui a été victime d'un mortel accident d'automobile, mercredi dernier. Le défunt, âgé de 72 ans, était un ancien Lévisien et fut nombre d'années maître-boulanger à Lévis, et fut aussi échevin de la cité de Lévis plusieurs années.

TEL. 2-1414

JOS. GAGNON

381, ST-JEAN QUEBEC

COMMERCANT DE
Boeuf, Lard, Volailles, Fruits,
Légumes, Conserves, Etc.

A l'occasion de ce supplément du "Soleil", nous tenons à remercier de tout coeur toutes les personnes qui ont bien voulu nous encourager dans le passé, et nous sollicitons leur patronage pour l'avenir.

FLEURS
pour toutes occasions



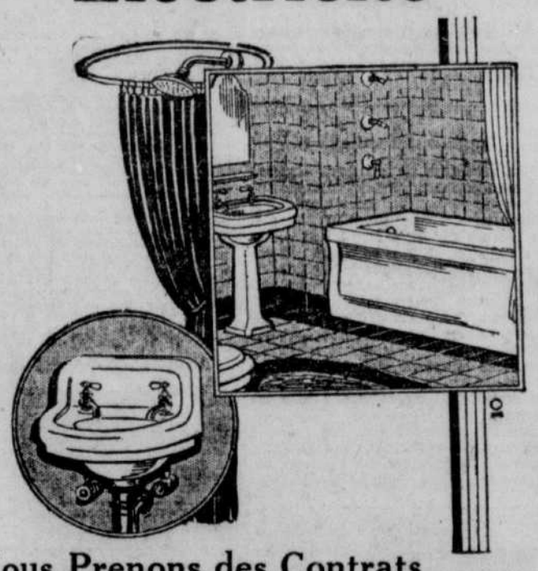
Rendez-vous pour vous les procurer ou téléphonez à

Penneys FLORISTS

Tél: 2-0485

179 rue St-Jean

Plomberie - Chauffage
Electricité



Nous Prenons des Contrats

pour l'installation des Systèmes de Chauffage, systèmes Electriques, pour l'installation de fournaises de tous genres, etc., etc. Nos hommes sont des spécialistes en cette ligne. Venez nous voir, nos prix vous surprendront.

Brûleurs à l'Huile

PETRO-NOKOL — le brûleur idéal.
SYOKER (Daman) — chauffeur mécanique

Demandez-en une Démonstration

Toujours en Magasin
une grande quantité d'Accessoires Electriques pour tous usages, à des prix très populaires.

O. PICARD & FILS Inc.

Spécialistes en Chauffage

199 rue St-Jean - Tél: 2-1239

LISEZ LES ANNONCES
Pour économiser du temps

Avez-Vous Visité
Notre NOUVEAU MAGASIN ?



Vue de notre magasin
LIVRAISON A DOMICILE

Spécialités de la Maison!

CAFES Moka, Java et Bonito bruns et noirs moulus ou en grains

THES noirs thés verts, et thés Japon, de toutes les qualités

PATES ALIMENTAIRES: Albert ni

CONSERVES telles que Sardines, petits Pois, Abricots verts, champignons et cèpes.

BISCUITS Pernot

Cafetières en porcelaine, Moulins à café et à Poivre, Paniers à salade

A.-L. VAN HOUTTE & Fils

BUREAU - CHEF A MONTREAL

561 rue St-Jean - Tél: 3-1215

Une Vieille Librairie Québecoise



Aux mille articles divers

CHEZ NOUS, le client est assuré de trouver en réalité tout ce qu'il lui faut; il n'est pas un article, en notre ligne, que nous n'ayions pas.

De plus des prix tout à fait à la portée de tout le monde vous sont offerts en tout temps.

MILLE ET UN JOUETS à votre disposition pour les fêtes. Mamans, emmenez vos tout-petits avec vous; ils vous diront leurs préférences, et vous indiqueront par le fait même le type de jouets que vous devrez leur acheter pour les Fêtes. Achetez maintenant, bénéficiez d'un meilleur choix.

A.-O. PRUNEAU ENR.

LIBRAIRES

Mlle M.-L. et S. Martel. Successeurs 60 rue St-Jean - Québec

PHILCO



HIGHBOY A 7 LAMPES
Beau cabinet en noyer américain à ramages érable piqué. Tête d'arche sculptée et pilastres à fines rayures. Contrôles du Son. Nouveau Cadran Index de Postes Illuminé. Superhétérodyne Equilibré. Prix complet avec les lampes. $99.50

Le meilleur radio jamais construit

Chaque année, la performance du Philco est tellement étonnante qu'il semble impossible de l'améliorer; mais Philco ne reconnait pas de limites . . et c'est ainsi que dans ce nouveau récepteur étonnant, les ingénieurs de Philco ont présenté au monde une performance qui ne sera pas surpassée avant des années — et alors ce sera encore un Autre Philco !

Autre modèles

$55 $75 $159.50 $199.50

Demandez-en une Démonstration à Domicile

QUEBEC HEATING Reg'd

L.-A. GAUCHER prop.

395 rue St-JEAN :-: Québec



Meubles de Fantaisie

Petits meubles de toutes sortes. Assortiment de meubles pour enfants, dans toutes les couleurs.

FAUTEUILS à partir de $10
LAMPES de toutes sortes, à partir de... $3.00
PORTE-JOURNAUX, magasine toutes les couleurs à partir de..... $3.75 en montant
TABOURETS Pour..... $2.00

D.-S. RICKABY Enr.

Marchands de meubles — et Entrepreneurs de Pompes Funèbres
337 St-Jean - Tél: 2-0351

BUREAU DU SOIR
1065, RUE ST-VALLIER
TEL.: 5807

Jacques Casgrain
B.A.L.L.L.
Avocat
88 RUE ST-PIERRE
Tél.: BUREAU 2-1597 RES. 3-4268

Y a-t-il un Trouble... sur votre RADIO ?

Quel que soit le trouble qui puisse exister sur votre appareil, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de le LOCALISER et de le faire disparaître promptement. Fiez-vous au travail d'experts, et bénéficiez de nos Bas Prix.

Spécialité: REPARATIONS de RADIOS

radios de toute marque
TROUBLE de toute sorte

PRIX ULTRA-MODERES - TRAVAIL GARANTI
Vendeur autorisé du Radio Général Electric

Gérard Picard — 318 rue St-Jean — Tél; 2-3685

Le
RADIO VICTOR



RADIO VICTOR R-12
$149.50 Complet avec lampes

MODELE
R-12

Sans contredit la meilleure valeur en radio
AU PRIX DE
$149.50

Nous vous recommandons ce modèle à tous points de vue

Circuit super-hétérodyne de 9 lampes
Pentodes et Super-contrôle
Sonorité parfaite et sans égale
Contrôle automatique de volume
Cabineterie d'un style de toute beauté.

Venez à notre magasin constater par vous-mêmes la valeur que nous offrons à ce prix, avec facilité de paiement.

GAUVIN & COURCHESNE

VENDEURS DU VICTOR DEPUIS 1918

189 rue ST-JEAN - Tél: 2-4345

LE THEATRE
CANADIEN

"Foyer du Film FRANCAIS"

Durant la saison 1931-1932, le théâtre Canadien vous présentera toutes les grandes productions de l'écran français "L'AIGLON", "LE PARFUM DE LA DAME EN NOIR", "LE ROI DU CIRAGE", "LES CROIX DE BOIS", "UN SOIR DE RAFLE".

Venez Prendre Part Mesdames à notre DISTRIBUTION D'ARGENTERIE Tous les LUNDI SOIR

PROGRAMME
De La Semaine Prochaine
— AVEC —
HARRY-BAUR, le grand acteur français dans
"LE JUIF POLONAIS"

d'après la pièce d'Erlomann-chatrian, "le juif polonais" c'est le tragédie du remords un beau sujet, simple et émouvant dont l'action intensément dramatique a pour cadre l'alsace français de 1866 le succès est au film parlant français.

Matinées 25c, Soirées 30c et 40c

La Popularité du Film FRANCAIS S'affirme Chaque Semaine

Page Féminine

Les réponses aux questions

Nous donnerons dans cette colonne (en publiant les questions et les réponses) des renseignements d'intérêt général. On est prié de ne pas faire plus de deux questions à la fois. Il est superflu de dire que nous ne répondrons qu'aux demandes convenables.

Nous garderons la rubrique à nos correspondants et nous prions ceux-ci de nous rester fidèles malgré ces transformations qui nous sont imposées dans l'intérêt du plus grand nombre.

Adresse : Ginevra, Le "Soleil".

Q.—Pouvez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour avoir une place à Québec, comme servante ?

En peine

R.—L'Oeuvre de N.-D. du Bon Conseil, 196 St-François; l'Oeuvre de la Protection des jeunes filles, 44 rue Ste-Angèle, le Bureau de Placement Provincial, Hôtel de Ville.

Q.—Comment faire pour que le vernis des planchers ne soit pas rude ou collant.

Nouvelle Mariée

R.—Vous devez d'abord employer un vernis de bonne qualité. Vous lavez auparavant vos parquets avec de l'eau et du soda à laver. A moins qu'il y ait plusieurs couches de vernis, cela nettoiera parfaitement votre plancher. Si le premier lavage ne réussit pas au cas où les couches de vernis se seraient accumulés, recommencez l'opération.

Q.—Que puis-je offrir à une jeune fille, chez qui j'ai été reçu plusieurs fois et qui part pour un voyage.

Soucieux

R.—Des fleurs sont toujours les bienvenues. Vous pouvez encore offrir des bonbons ou un livre.

Q.—Comment répondre à une invitation à un concert pour lequel les autres cartes sont vendues. Devons-nous quelque chose à ceux qui nous l'ont envoyée.

Honoré

R.—On répond à la troisième personne à une invitation qui nous est faite de cette manière, par une carte ou une lettre. Vous ne devez rien, mais si c'est une oeuvre qui vous intéresse, vous pouvez faire une souscription minime ou importante suivant vos moyens.

Q.—Mon ami s'en va en voyage, est-ce que je dois lui écrire la première ou attendre de recevoir une lettre?

Amoureuse

R.—Vous devez attendre qu'il vous écrive.

Q.—Je ferai mon début cet hiver, quelle couleur serait plus pour ma orbe ayant cheveux châtains, yeux bruns. Je suis très mince et pas bien grande. Quels bijoux pourrais-je porter ?

Blonde Terka

R.—Vous pouvez porter toutes les couleurs pâles, mais le rose et le jaune iraient mieux que toute autre à votre teint de brunette.

La simplicité doit être la note dominante. Peu ou pas de bijoux, excepté un rang de perles ou un collier qui s'apparelle à votre toilette.

Q.—Voulez-vous me dire dans quel état demeure John Rockfeller ?

Fleur de Chêne

R.—John-D. Rockfeller demeure presque tout le temps en France, mais quand il est à New-York, il habite la 5e Avenue.

Q.—En deuil d'un frère depuis quatre mois, conviendrait-il d'envoyer nos voeux de bonne année ?

Une qui regrettait son frère

R.—Vous pouvez les envoyer aux intimes, sur votre carte de visite, avec une ligne noire.

Q.—Y-a-t-il des publications qui traitent des missions ?

Henrietta

R.—Oui, il y a des revues des mission qui se publient en notre province.

Les Missions sont publié par les RR. PP. Franciscains, rue de l'Alverne.

Il y a une publication des RR. PP. Oblats et une autre des RR. PP. Blancs d'Afrique.

Q.—Y a-t-il des hôpitaux à Québec qui prennent des étudiantes gardes-malades ? Ont-elles un petit salaire.

Perle D'Argent

R.—Il y a plusieurs hôpitaux qui prennent des jeunes filles qui veulent suivre des cours. L'Hôpital du St-Sacrement, St-François d'Assise, l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, l'Hôpital St-Luc. On donne un petit salaire qui augmente d'année en année, mais qui ne suffit pas à l'entretien des élèves. Il faut fournir un certificat de santé et de bonne conduite, et posséder une instruction générale suffisante.

Q.—J'ai coupé mes cheveux, ils sont maintenant un peu plus longs que le bas de l'oreille. Puis-je conserver cette coiffure qui me va bien ou les laisser repousser ?

R.—Si cette coiffure vous va bien, pourquoi ne la conservez-vous pas.

Mes provisions de pensées

La douceur est une huile bienfaisante qui adoucit, guérit et fortifie. Elle est par excellence, le remède des maux du coeur humain. L'homme se raidit contre la violence, il se laisse gagner par la bonté.

Jos Schryvers, C. ss. r.

Il y a du bonheur épars dans la douceur de l'air: les feuilles d'or pleuvent, c'est la fin de la saison, mais rien n'est triste dans la lumière voilée et nous aimons à aller par les chemins où les passants sont rares et où l'on garde pour soi, sans l'éparpiller la joie de cette beauté resplendissante qui se meurt.

La religion et la morale sont les soutiens les plus indispensables de la propérité publique.

Washington

La prière par sa propre vertu relève, épure, soulage, console, fortifie, transforme l'âme humaine.

Monsabré

La confiance compose l'air respirable de l'amitié. L'amitié dépérit à mesure que cet air diminue.

Rouzir

Qu'y-a-t-il de plus naturel à l'homme que ce mouvement du coeur qui verse dans un autre pour y déposer son secret.

Bossuet

L'amitié confie simplement ses pensées, demande conseils, expose ses affaires, console, reprend, éclaire, cause familièrement ; elle n'est point un morceau d'éloquence.

Lacordaire

Deux âmes ignorées l'une de l'autre la veille, se rencontrent et cette présence suffit pour déterminer une sympathie très douce, très intime, qui vieillit, pour ainsi dire, dès la première heure. Leur union date d'un instant et malgré cela, il semble qu'elle ait déjà un long passé.

L. Rouzic
Jean Du Met

Elle a le corps tout garni de plaies

BURDOCK BLOOD BITTERS

Mme T.-E. Cliff, Kelwood, Man., écrit : —"Ma petite fille avait sur les mains et les bras des plaies qui finirent par lui garnir tout le corps.

"Rien de ce que j'avais essayé ne lui avait fait de bien. Enfin j'ai eu une bouteille d'Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) et constaté une amélioration, car les plaies ont commencé à disparaître.

"Je lui en ai donné trois bouteilles et le mal ne s'est pas remontré."

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies, préparés, depuis les 52 dernières années, seulement par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ontario.

DENTISTE
Dr Alph. Dion
24 Côte du Palais Tél.: 2-2153

AU FOYER



On peut transformer un panier à papier commun en brodant un dessin sur le panier en ce servant des brins d'un canavas. Il faut se défier de l'élargissement du dessin en choisissant le modèle. Sur un panier en carton on peut coller une bande de papier doré et mettre une silhouette faite à l'encre de chine ou découpée sur une image. Ces divers genres de panier à papier constituant des étrennes peu coûteuses et qui plairont à ceux qui les recevront.

L'élégance véritable

Je ne suis pas encore à l'âge où l'on radote, malgré moi, cependant, il est un sujet que j'affectionne, parce que j'ai l'impression très nette que la plupart des femmes qui, malgré tous leurs efforts n'arrivent pas à être élégantes, ni à donner, à ceux qui les remarquent, une impression d'équilibre, de bon goût, de raffinement et de tact, n'échouent que par manque d'à-propos et de mesure.

Au risque de paraître paradoxale, j'affirme que l'élégance est surtout négative. Comprenez-moi bien, il est beaucoup plus difficile pour une femme, de résister à la tentation que de se laisser aller à se parer ; or, la plupart des femmes, remarquez-le, pèchent surtout par excès.

Des Parisiennes qui, le soir aux lumières, sont parfaitement chic, paraissent le matin, au bois, vers midi, ou bien lorsqu'on les rencontre en plein Paris, les bras chargés de mille petits paquets, absolument manquer de "classe". Si nous les examinons de plus près, nous remarquons vite que ce qui nous choque en elles, c'est plutôt ce qu'elles ont en trop, que ce qui leur manque : leur maquillage est trop accentué ; le soir, ce serait parfait, mais par un clair et gai matin de printemps, l'artifice se voit trop ; leur collier de perles, à sa place pour adoucir le grand décolleté d'une robe de soirée ou pour jeter une note riche dans l'entrebaillement de la blouse de satin d'un tailleur d'après-midi, détonne dans la simplicité presque masculine de leur petite robe de gros drap ; une chevalière ferait très bien, au petit doigt de la main gauche, mais l'on comprend moins que toutes leurs bagues osent, sans aucune pudeur, alourdir leurs mains, dès le matin. Plus on les regarde, plus on est gêné, car on se rend très bien compte que ce n'est pas cela l'élégance, la véritable élégance et que toutes ces petites erreurs enlèvent irrémédiablement à l'ensemble tout son cachet véritable.

Si l'on me demandait une définition de l'élégance, je dirais : l'élégance est le sens de l'à-propos, il me semble que ce serait assez juste.

Raymonde LA HIER

Les luminaires

L'hiver et ses jours plus courts ses soirées prolongées et tôt venues, donnent le désir de l'intimité. Or, le home est accueillant s'il est doucement, élégamment, artistiquement éclairé. Avec la fée électricité, que de jolis miracles une femme adroite et un tant soit peu inspirée peut accomplir !

Aujourd'hui, nous parlerons des "luminaires".

Avec un vase de forme originale, de teinte amusante sur lequel nous posons un abat-jour en "chapeau chinois" fait d'un papier opalin uni ou bariolé de quelques arabesques, de quelques dessins tracés d'un pinceau capricieux, une source de clarté vivante et personnelle est bien vite créée.

Avec quelques pièces de bois assemblées et passées au ripolin de coloris vif, quelques brins de laiton, quelques feuillets de papier, un poinçon, du lacet de soie ou d'or, et une lanterne, une cage lumineuse surgit amusant l'oeil, prouvant l'inspiration artistique de la maitresse de maison.

Voyez ici ces trois modèles, ils sont simples et ils parleront d'eux-mêmes à votre imagination.

Pour habiller les carcasses de vos luminaires, le velin ou le papier opalin marbré en tons unis bleuté, vert léger, ocré, abricot, tango, sont des matériaux parfaits.

Si vous voulez compliquer le travail, essayez donc des motifs découpés exécutés dans du papier verni avec doublure de papier de soie de couleur vive.

Je veux vous expliquer ce gentil travail.

Celles d'entre vous qui savent dessiner n'ont qu'à reporter le modèle du motif décoratif sur le papier verni glacé spécial en l'indiquant au crayon blanc si le papier est noir ou sombre, au crayon mine de plomb si le papier est clair.

Une fois le papier illustré de sa décoration, étendez-le sur une planche ou une table en le retenant aux quatre coins par des punaises.

Puis, à l'aide de la pointe d'un canif, découpez vos motifs en suivant attentivement les traits de crayon. Vos motifs apparaîtront en vide. Retournez le papier verni l'envers face à vous. Etendez-le à nouveau sur la planche ou la table en le fixant pour qu'il ne bouge point. Enduisez alors cet envers d'une colle légère et appliquez un papier transparent de couleur.

La difficulté est d'éviter que ce papier transparent ne fronce ni ne plisse, mais soit parfaitement tendu. Laissez sécher.

Il ne vous restera ensuite qu'à poser cete parure sur une carcasse de luminaire à la forme désirée, cube, vasque, cône, etc.

Si vous voulez compléter la décoration, vous pouvez dessiner sur le transparent, avec le pinceau ou la plume, des détails qui compléteront le motif.

Saint-Gédéon

Décès :

—Le 11 novembre est décédée Mlle Cécile Murray, fille de M. Joseph Murray à l'âge de 17 ans.

Le 18 novembre est décédée Mme Ernest Ouellet à l'âge de 42 ans.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Va-et-vient :

—M. l'abbé Lionel Simard de Roberval était en promenade à St-Gédéon ces jours derniers.

—M. Cléophe Girard est de retour d'une promenade à St-Joseph d'Alma.

—Mme Tancrède Lessard est de retour d'une promanade à Jonquière.

—M. et Mme Jos. Smith de Beauharnois sont en promenade chez M. Esdras Desjardins.

Nouveau magasin :

M. Jean-Baptiste Potvin a ouvert ces jours derniers, une épicerie de choix chez M. Georges Levesques.

Les trottoirs :

La construction des trottoirs en béton est maintenant terminée et c'est une amélioration qui est à l'honneur de notre gai village.

La Ste-Catherine :

La fête de Ste-Catherine n'a pas passé inaperçue à St-Gédéon. On a fait honneur au patronage de la grande sainte un peu partout. Au Couvent des Rvdes SS. du Bon Conseil, on sut apporter en cette circonstance la tire traditionnelle qui fait goûter aux jeunes et aux vieilles . . . des heures délicieuses.

LES BIENFAITS DU TRAVAIL

Pourquoi vous trouvez-vous malheureuse d'avoir à gagner votre vie, ma filleule, quant tant de gens chôment et demandent des moyens de subsistance. C'est un privilège d'avoir eu l'initiative, les aptitudes pour vous tirer d'affaire, pourquoi vous laisserait-il dans un perpétuel mécontentement ?

Je sais que les meilleures positions ont leurs inconvénients. Que l'on se fatigue de se lever à bonne heure, d'avoir des heures fixes et brèves pour ses repas, de se plier à une autorité qui devient à certaines heures, fantasque ou arbitraire ; mais c'est une satisfaction de savoir que l'on gagne parfaitement le salaire que l'on reçoit, que d'autres ne seraient pas mieux qualifiés pour vous remplacer.

Au lieu d'attendre un mari qui ne viendra peut-être pas ou un héritage encore plus hypothétique, pourquoi ne pas chercher à vous plaire dans votre situation présente, essayer de lui faire donner son complet rendement. Même un emploi de routine peut avoir son intérêt quand on le fait de son mieux, et il n'est pas défendu d'avoir des ambitions pourvu que l'on ne prenne pas de moyens déloyaux pour arriver à son but. Cela ne vous empêcherait pas d'ailleurs d'accepter le parti qui peut se présenter, et qui vous appréciera d'autant mieux que vous serez plus compétente et satisfaite de votre sort.

Ne croyez pas non plus que du jour où vous serez mariée, vous n'aurez qu'à vous croiser les bras. Si vous épousez un homme dont la situation est modeste, vous n'aurez pas de domestique et le travail manuel auquel vous n'êtes pas habituée et vous n'êtes pas justifiable, non plus, de le dédaigner sera votre lot. Il est une condition de se garder en bonne santé, mais plus d'une se plaint comme vous, ma filleule, d'avoir à recommencer tous les jours, les mêmes besognes prosaïques et fastidieuses. Il y en a sûrement qui y dépensent plus que leurs forces, mais dans les conditions ordinaires, ce n'est pas une épreuve que de se tenir occupée, et de cette habileté dépend souvent la prospérité de la famille.

Plus tard, quand les enfants viendront, la tâche sera encore plus lourde, mais vous ne serez pas encore à plaindre, si vous vous êtes entraînée de bonne heure à utiliser toutes vos minutes et à bien ordonner votre temps.

De même que l'homme tous les jours doit aller gagner le pain de sa famille, la femme doit faire sa part à l'intérieur du foyer et s'en montrer contente. La différence entre le travail et le plaisir dépend surtout de l'attitude que nous prenons vis-à-vis de nos obligations. Il y a autant de dignité à raccommoder des chaussettes qu'à broder des monogrammes sur des napperons et l'on pousse avec moins de fatigue, un carrosse d'enfant qu'une balle de golf.

De même la femme qui travaille au dehors peut avoir une fierté légitime, celle de se tirer d'affaire et de manger un pain qu'elle gagne honorablement, de faire de la belle et bonne besogne.

Et les femmes peuvent voir passer les jours et les semaines avec la conviction qu'elles accomplissent la part qui leur est réservée en ce monde, qu'elles tracent leur humble sillon, à la suite de mères laborieuses qui étaient peut-être moins intelligentes, et qui ont vécu dans des temps moins troublés, mais qui avaient une meilleure attitude envers la vie, qui étaient plus facilement résignées et contentes.

Ginevra

Quoi de Neuf?



Cette année les gants ne seront pas des cadeaux ordinaires, tellement il y a de jolis modèles divers à choisir ; sans compter qu'ils sont faits de tissus meilleurs, aussi. Un ingénieux modèle est en chevreau blanc tuyauté de noir, ce noir s'enroulant en diagonales commençant par une simple rayure qui descend sur le dos du gant. Les gants plus courts sont également en chevreau blanc et garnis de picots en métal brodés.

Broderies chinoises

L'exposition Coloniale nous offre de merveilleux modèles de ces broderies riches, et en même temps simples dans leur exécution.

Un double fil d'or sertit les fleurs et les feuilles, ce même fil dessine les tiges. C'est là la caractéristique de cette broderie.

Exécution de la broderie. — L'intérieur des motifs est brodé au passé avec de la soie fine, un ou deux brins de soie d'Alger ou de de coton lavable. Les points de longueur inégale chevauchent les uns sur les autres, de sorte que les tons parfois opposés, se mêlent entre eux. Le coeur des fleurs est fait avec des pétales.

Les feuilles sont brodées en deux tons de vert avec des points réguliers se rencontrant à angle droit sur l'arête du milieu.

Le serti d'or est fait avec deux fils d'or, au point de Boulogne, c'est-à-dire que ces deux fils sont maintenus sur le tissu par un point transversal fait avec un brin de soie fine jaune d'or.

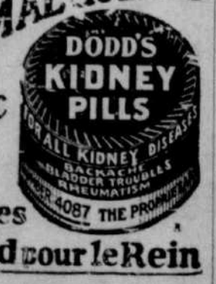
Un brin d'or masque aussi l'arête des feuilles et suit les tiges.

La bordure en fil d'or n'est pas difficile à faire si l'on travaille au métier ou au moins sur tambour. Dans cette bordure, pour que le dessin soit bien net, il est préférable de faire passer en desssous du travail le départ des brins de fil d'or, à l'aide d'une aiguille un peu grosse.

Si le travail doit être fait sur un tissu léger, crêpe de Chine par exemple, il faut soutenir celui-ci par une mousseline en doublure à moins que l'on ait une certaine habitude du travail.

Le semis de fleurs et de motifs et la bordure peuvent orner une veste d'intérieur, un kimono, un pyjama ou simplement une écharpe.

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein



RETRAITES FERMEES

A Notre-Dame du Cénacle, 651 St-Cyrille, Québec.

Du 14 au 18 décembre, pour dames et demoiselles.

Prières de s'inscrire à l'avance chez les S. S. Miss. de l'Im. Conception, tél.: 9270.

SCIATIQUE?
Douleur lancinante dans la hanche et la cuisse

"J'eus une terrible attaque de sciatique qui m'endolorit la jambe droite depuis la hanche jusqu'au talon," écrit M. E. Landry, de Drapeau, P.Q. "Je me procurai une boîte de $1 de T-R-C's. La première dose me donna du soulagement et au moment où je finis cette boîte de $1, j'étais complètement rétabli." **Également efficaces pour** rhumatisme, mal de dos, névrite, névralgie. Point de drogues nocives. 50c et $1 partout.

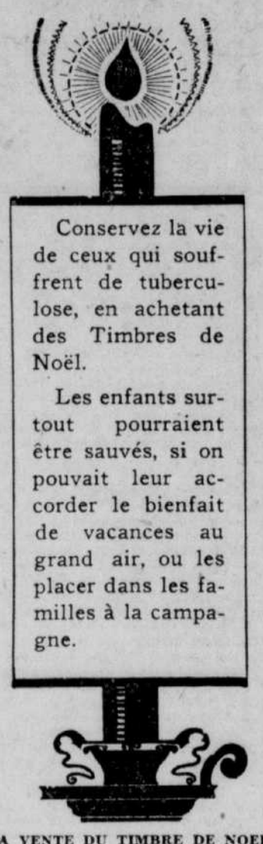
Templeton Limited, 56, rue Colborne, Toronto 2117F

T-R-C's CAPSULES ANTIRHUMATISMALES TEMPLETON

COUVENT DE JESUS-MARIE
SILLERY

Toutes les anciennes élèves de Jésus-Marie, Sillery, sont cordialement invitées à se réunir à leur Alma Mater, de 1 h. à 6. du soir, le 8 décembre, pour célébrer la fête religieuse de l'Amicale.

Prière de ne pas amener d'enfants et de glisser sa contribution, 50 sous dans une enveloppe portant son nom et son adresse.



Conservez la vie de ceux qui souffrent de tuberculose, en achetant des Timbres de Noël.

Les enfants surtout pourraient être sauvés, si on pouvait leur accorder le bienfait de vacances au grand air, ou les placer dans les familles à la campagne.

LA VENTE DU TIMBRE DE NOEL

En famille

Au joyeux foyer de famille,
Le plus chaud, le plus doux des nids
Quand le soir naît, quand l'âtre brille,
Jeunes et vieux sont réunis.
Près des chenêts l'aïeul sommeille.
Bercé par le doux gazouillis
Des bambins, qu'une bonne vieille
Mène en de fabuleux pays.

Car c'est l'heure exquise où la fée,
L'enchanteur, le nain, le géant,
Sous la conduite de Morphée,
Font une visite à l'enfant.
Quelle est poétique l'histoire,
Qu'il est captivant le roman,
Que du fin fond de sa mémoire
Tire l'aimable grand'maman.

Mais pourquoi fuyez-vous si vite,
O soirs bénis des jeunes ans,
Où s'assemble pour nous l'élite
Des rois et des princes charmants ?
O soirs de magie et d'extase,
Où l'avenir s'offre à nos yeux,
De par la magie de la phrase,
Sous les couleurs des contes bleus.

Nous quittons trop tôt la demeure
Où les songes sont obrités,
Et voici que notre âme pleure
En face des réalités.
Oh la vie dure et méchante
Pour celui qui reste un enfant,
Pour le rêveur naïf qui chante
Sans souci du mal triomphant.

Frères que le sort éparpille
Et force encore à guerroyer
N'oubliez jamais la famille
Et son paisible et cher foyer.
En famille, des jours moroses
Se perd l'attristant souvenir,
Et les contes aux couleurs roses
Y parent un autre avenir.

Xavier Privas

La toilette

Pâte pour les mains.—Voici un procédé qui étonnera certainement nombre de lectrices, car il est des plus simples, mais les résultats qu'il donne sont excellents.

Choisissez quelques pommes de terre bien blanches et bien farineuses; faites-les cuire, pelez-les et écrasez-les bien; délayez-les ensuite avec un peu de lait.

Vous verrez que la pâte d'amandes n'est pas meilleure pour blanchir et adoucir les mains.

Lait de beauté.—Prenez 30 grammes d'amandes douces, 8 grammes d'amandes amères et pilez-les dans un mortier de marbre. Versez peu à peu 150 grammes d'eau de roses; passez et ajoutez 1 gramme de benjoin.

Pour éclaircir les cheveux.—Les cheveux châtain clair peuvent être légèrement blondis sans danger et sans employer de teinture si l'on procède ainsi:

Lavez-les une fois par mois avec un litre de vin blanc contenant 20 grammes de rhubarbe en poudre. Vous aurez ainsi des résultats parfaits.

Gerçures des lèvres.—Cire vierge 20 grammes; Amandes douces, 60 grammes; Poudre d'orcanète, 1 ou 2 pincées; Essence de roses, 1 goutte.

Faites fondre au bain-marie la cire vierge, ajoutez les amendes douces; l'orcanète est destiné à colorer en rouge. Remuez constamment et en dernier lieu ajouter la goutte d'essence de roses.

Cette pâte, très douce, atténuera bien vite les gerçures des lèvres.

Saint-Isidore

Va-et-vient

— M. et Mme Napoléon Maranda chez des parents et amis à Québec, Lévis et St-Romuald.

— M. et Mme Georges Paradis, St-Jean-Chrysostome, chez ses patents à St-Isidore.

— M. Damase Tardif chez son beau-frère, M. Elzéar Cadrin, à St-Jean.

— M. et Mme Fortunat Genest chez M. et Mme Napoléon Maranda, de St-Romuald.

— MM. Joseph Tardif et J.-Théodore Paradis en promenade à Québec et Lévis.

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Ferdinand Vermette, survenu la semaine dernière. Il était célibataire et âgé de 78 ans et 10 mois.

L'hiver est à nos portes

L'hiver est à nos portes. Aussi, dès l'entrée en ce mois sonore, tournons nos désirs vers des vêtements chauds, confortables. Tous les lainages s'offrent à nos désirs pour de bons manteaux et de douillettes robes.

Cette année, nous revoyons avec plaisir le velours de laine, la ratine, la duvetyne, comme unis. Et comme fantaisies, nous avons les diagonales, les cheviotes plus ou moins poilues et souvent façonnées de rayures et de carrelages donnés par des fils de soie artificielle qui, ne prennent point la couleur, laissent à l'ensemble un aspect nacré très séduisant.

Les tissus double face, unis d'un côté et écossais de l'autre, sont bien tentants pour les vêtements de voyage et de tout-aller.

Pour les vêtements d'après-midi habillé, il faut choisir le drap ou le velours. Ce sont en effet les deux éléments qui ont le don de nous séduire et de représenter la Haute Mode.

Rassurons-nous quant au velours et faisons justice de sa réputation de fragilité: des procédés nouveaux de fabrication en font le tissu le plus pratique pour nos robes et nos ensembles.

Une sorte de velours sur fond de laine et que l'on nomme "Frislaine" est prôné par toute la Couture et sert à composer les robes et les ensembles les plus exquis quant à la souplesse et aux tonalités.

Comment allons-nous parer nos tenues hivernales? L'astrakan réel ou le "façon astrakan," qui est une imitation assez jolie de cette fourrure se portent beaucoup. On en recouvre les cols et les manches jusqu'au-dessus du coude pour les manteaux. Sur certaines robes de drap noir ou de velours noir, on voit des bordures de jupes en astrakan et des ceintures d'astrakan. Evidemment, ces garnitures devront être constituées, par des bandes étroites.

Nous aimons beaucoup tailleurs et robes-manteaux, pour entrer dans la saison frimaire. Et sur ces tailleurs et ces robes, l'on pose des petits boléros, de courtes vestes, de gilets, des pélerines de fourrure rase que l'on assortit à des manchons. Car, je vous l'ai déjà dit, n'est-ce pas, le manchon a repris droit de cité pour cette saison.

Quelle est la forme à donner à nos manteaux ? La plus chic, la plus classique est la forme redingote, un peu masculine, avec col de velours. Fermeture croisée à six boutons dont un, celui du haut, ne se ferme pas. A l'intérieur de l'encolure, on portera une cravate de fourrure rase: de la taupe teinte et souple ou du rat d'Amérique, dit badonsrunsky, fourrure beige à rayures noires.

Lorsque l'on ne porte pas le manchon, il sied au moins de monter des manchettes de gants importantes, genre mousquetaire, montant assez haut sur le poignet, et qui sont en fourrure assortie soit à la cravate de l'intérieur du vêtement, soit à la pèlerine, au gilet, au boléro.

Ces petits vêtements dont je vous parle et qui donnent du confortable aux tailleurs et aux robes-manteaux, sont à taille haute et à basques courtes.

Et nos chapeaux ? ils demeurent petits, les formes cloche abaissées sur les yeux d'un côté, mais qui se retroussent à gauche, ont la sympathie, on les mouvemente de noeuds qui reposent sur les cheveux. Les bérets de velours très drapés et qui portent à l'arrière un ou deux couteaux posés droits et menaçant le ciel ont une gentille crânerie.

Toujours des tricornes de velours tendu ou bien des drapés de panne pour accompagner les tenues d'après-midi.

Douleurs rhumatismales

"J'ai souffert de douleurs rhumatismales pendant plus de trois ans et je pensais ne pouvoir jamais m'en débarrasser. On me conseilla l'emploi du Novoro du Dr Pierre et du liniment Oléolo. Je puis dire que ces remèdes m'ont aidé et que je jouis maintenant d'une bonne santé", écrit M. P. Kacocha de Poughkeepsie, N. Y. Ces deux préparations sont devenues fameuses pour le soulagement qu'elles apportent aux douleurs musculaires, membres endoloris, jointures raidies et conditions rhumatismales. Un simple essai suffit généralement pour expérimenter leur valeur. Elles sont fournies seulement par des agents spéciaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada.



POURQUOI SOUFFRIR?

Pourquoi traîner une existence pénible? Pourquoi endurer ces douleurs périodiques qui sapent votre organisme? Pourquoi vous laisser dépérir quand vous pourriez jouir de la vie en suivant un traitement approprié dont l'efficacité a été prouvée par 15 ans de succès?

Les Pilules FEMOL

composé végétal fortement recommandé de mère en fille, sont en vente chez les pharmaciens, marchands généraux ou par la malle. Prix $1.00 la boîte de 60 pilules. ECHANTILLON ENVOYE GRATUITEMENT SUR DEMANDE.

N'acceptez pas de substitut

INSTITUT CAZO
Dépt. A. S. 4 351 Place Royale Montréal.

A mes correspondants

HELENE DE CHAMPLAIN. — Merci pour le renseignement qu'un surcroit de travail m'a empêché d'utiliser. Merci également pour les autres envois que j'apprécie toujours de la même manière. Continuez à utiliser votre talent pour le plus grand bien de votre entourage.

LOUISE MARIE. — Vous savez que c'est toujours avec le même plaisir que je donne l'hospitalité à ces convocations d'amicales. Je suis certaine que vous n'aurez pas de mal à réunir un auditoire d'élite pour votre prochaine réunion.

J'espère que vous songerez à votre contribution poétique annuelle en faveur du Timbre de Noël.

TANTE MADELON. — Nous aurions été heureuse de vous voir à cette belle journée d'études, nous n'oublions pas les collaboratrices de la première heure, même quand leur zèle est resté sans écho. Le mauvais temps de la dernière minute n'a pas empêché heureusement, la majorité de nos délégués de se rendre à Québec, mais pour quelques-uns cette petite tempête est arrivée au moment du départ, d'autant plus que la suppression des trains sur tous les réseaux ne permettait pas partout de suppléer aux automobiles.

Merci pour les bons voeux et croyez que l'ermite que vous êtes est encore des nôtres.

RITA-VICTORIA. — Ce m'est toujours une joie de vous accueillir, bien que vos visites soient rares. Je lirai votre envoi et je compte bien lui donner une place quand l'heure sera venue. Merci de ces bons voeux anticipés, je vous fais aussi les miens.

JEAN DESAUTELS. — Je ne sais si vous voyez encore notre page féminine, en ce cas, vous saurez avant que je puisse vous le dire autrement tout le bonheur que j'ai eu à recevoir votre lettre. Vous avez réalisé votre beau rêve et vous emplorez cette santé que le bon Dieu vous a conservée à le servir plus parfaitement que si vous étiez resté au milieu des vôtres. J'ai toujours pour vos chères soeurs le même attachement, et je compte que celles qui sont parties, et dont l'une reconnaissait que sa vocation était de s'en aller tout de suite dans la patrie interdéent pour moi, comme vous le ferez à l'autel. C'est l'une des consolations de mon travail de journaliste, que ces expressions de gratitude qui se traduisent par de ferventes prières qui m'attirent sûrement des bénédictions.

Je comprends que vous ne pourrez souvent me donner de vos nouvelles, mais je compte sur le bon souvenir que vous me promettez et, de mon côté, je ne vous oublierai pas non plus.

BLONDE TERKA.—J'aime à recueillir à ce courrier toutes celles qui furent les nièces de Tante Josephte. Et si vous êtes orpheline vous avez un titre particulier à mon attention.

Je répondrai dans la colonne des questions et des réponses à celles que vous me posez afin que plusieurs puissent profiter de ces renseignements.

HENRIETTA. — Je répondrai aussi dans cette autre colonne aux questions que vous me posez.

Vous pouvez aider à leur travail en en parlant dans votre milieu.

PERLE D'ARGENT. — Il n'est pas trop tard pour m'exprimer votre sympathie, elle m'est douce.

Vous auriez dû me téléphoner lorsque vous êtes venue en ville.

Je regrette de vous savoir souffrante et je fais des voeux pour votre réabilitement. Il faut offrir ce silence et cette immobilité, ils sont bien méritoires. Il faut bien vous rétablir avant de commencer une nouvelle vie d'abnégation et qui demande aussi de la santé, bien qu'elles contiennent mieux aux gorges délicates. Reposez-vous et ne songez pas trop à l'avenir, il faut avoir l'esprit bien tranquille.

BENJAMINE.—Il y a un peu longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous lire ne croyez pas toutefois que je vous oublie. Ma santé suffit à une surcroit de besogne, je dois donc en être satisfaite. Elle facilite en effet bien des choses. La saison apporte des avantages et ses inconvénients. Il faudra cette année faire plus garde la part du pauvre.

Je lirai votre article mais je dois vous dire à l'avance que je serai beaucoup plus sévère. La nouvelle disposition de nos pages doit surtout favoriser le plus grand nombre, et l'espace sera plus restreint pour la reproduction des articles de nos correspondants. Il ne faut pas quand même perdre l'habitude de venir faire la causette.

SOURIRE D'ETOILE.—J'aime beaucoup à recevoir des lettres de ces filleules franco-américaines qui se souviennent et veulent rester fidèles aux idées et coutumes de la province de Québec.

Gardez cette bonne disposition. Il faut sourire à la vie, à ses difficultés comme à ses beaux jours. C'est une bonne habitude à prendre et plus facile qu'on ne croit, à conserver. Je répondrai à vos questions dans la colonne des renseignements.

TOUJOURS CANADIENNE. — J'ai bien reçu les précieux documents et vous en remercie. Vous avez compris pourquoi je ne vous ai pas mis ici le petit mot attendu la semaine dernière à cause d'un surcroit de travail.

J'ai hâte de vous savoir moins isolée, dans le voisinage de vos chers petits enfants et de leur maman. Les jours doivent passer lentement malgré vos occupations dans cette chère maison où vous avez été si heureuse.

REINE.—Tout ce que vous me dites, je l'ai pensé et ressenti avant que l'on s'étonne toujours de la réserve d'endurance dont on peut disposer.

Transformer ce qui a été l'ouvre de sa vie c'est une grande épreuve, mais chercher à la rendre quand même bienfaisante et utile, c'est encore un noble but à poursuivre. Il n'y aura pas de concours en décembre, cette année nous verrons plus tard.

Je compte que vous viendrez me voir comme vous le dites, nous pourrons recauser plus longuement de tout cela.

ODILE.—Je vous remercie de me consacrer ces courts loisirs. Vous n'avez jamais à craindre de venir trop simplement à moi, je sais comprendre toutes ces petites nuances qui ne dépendent pas de vous. Je lirai votre article et j'en disposerai suivant vos meilleurs intérêts, mais comme je le disais à une autre correspondante, je dois me montrer plus sévère car l'espace m'est parcimonieusement mesuré.

PRIMAVERA.—Cette séance du soir a clôturé une belle journée. L'auditoire était attentif et sympathique et j'ai reconnu, çà et là des figures de connaissance que je revoyais avec plaisir.

J'espère que malgré nos occupations absorbantes, nous pourrons quelque jour, reprendre nos bonnes causeries.

DONA DEL CARRIO.—Je reçois votre lettre au moment de fermer le courrier. Je vous répondrai plus longuement la semaine prochaine.

PILULES ORIENTALES
toniques et bienfaisantes,
employées dans tous les pays par les femmes et les jeunes filles pour combler les salières et acquérir, conserver ou recouvrer la beauté de la gorge.



J. RATIE, Pharmacien
45, rue de l'Echiquier, PARIS-10e
A Montréal: GAUDET & HARRIS
400, rue Sainte-Catherine Est
et toutes pharmacies

TOUSSEZ - VOUS
PRENEZ DU
SAPINOL DES MONTAGNES
En vente partout
GROSSE BOUTEILLE 35c
LA CIE CANADA DRUG
857, St-Maurice - - - Montréal
55-m-n

Les PETITES ANNONCES CLASSIFIEES abondent en occasions.

A TRAVERS LE MONDE CATHOLIQUE

LE VRAI VISAGE DU CATHOLICISME

Il faut remercier M. E. Ricard, directeur du Séminaire de Saint-Sulpice, à Issy, de la traduction claire et très vivante (1)) qu'il vient de donner du remarquable ouvrage : **Das Wesen des Katholicismus**, du Dr Karl Adam, professeur de théologie à la Faculté catholique de l'Université de Tubingue.

Ecrit à l'adresse des protestants, ce livre expose le vrai visage, le principe vital, l'âme du catholicisme ; aussi les catholiques qui voudront le lire y trouveront-ils des vues lumineuses sur ce qui, dans la vie de l'Eglise, faute d'information, peut être pour eux-mêmes cause d'étonnement.

Si l'historien des religions, qui voit le catholicisme du dehors, n'y découvre qu'une accumulation d'emprunts hétéroclites, résultat d'un syncrétisme d'éléments évangéliques et non évangéliques, c'est parce que ses recherches, se limitant à la surface, n'ont pas atteint la source profonde qui donne au catholicisme son unité et sa vie ; vie qui, comme dans tout organisme, implique développement, croissance, apparition de formes nouvelles.

Aussi, de ce que l'historien des religions prétend étiqueter les apports étrangers, rien ne l'autorise à dire qu'il possède les éléments constitutifs.

Le catholicisme, écrit M. Adam, a conscience d'être resté identique à lui-même, dans le présent comme dans le passé ; volontiers, il affirme que ses principes essentiels apparaissent dès le moment où il a fait son entrée dans le monde, que le Christ lui-même a insufflé l'esprit de vie au jeune organisme et l'a doté de toutes les capacités de développement qui, au cours des siècles, se sont déployées par une sorte d'adaptation spontanée aux besoins et aux exigences successives des temps et des pays. Rien, dans le catholicisme, qui lui soit étranger et ne soit le développement de son fond primitif.

Pour connaître le catholicisme dans l'unité de ses aspects multiples, une méthode purement descriptive et historique est insuffisante. Il faut chercher avant tout la force essentielle qui constitue sa vie et celui-là seul peut la connaître qui en éprouve le bienfait. Chercher l'essence du catholicisme revient donc à expliciter le contenu de la conscience catholique.

Problème qui intéresse non seulement les croyants, mais tous nos contemporains. En face de l'effondrement de nations et de civilisations brillantes, l'Eglise étonne par sa vitalité et attire les esprits modernes qui, déracinés et isolés par l'abus de la culture, éprouvent un besoin plus impérieux de certitude, d'affirmations nettes, d'une orientation franche et hardie.

Qu'affirme donc l'Eglise catholique d'elle-même, et où puise-t-elle sa vie? "L'Eglise, répondait déjà saint Augustin de son temps, l'Eglise actuelle, c'est le royaume du Christ et le royaume des cieux." Saint Paul, auparavant, décrivait l'Eglise comme un corps, un tout complet, dont le Christ est la tête. Christ et Eglise forment un organisme vivant, ils ne se conçoivent plus séparés l'un de l'autre.

Le Christ est donc "le Moi de l'Eglise", il l'anime. Ce rôle central se manifeste dans les dogmes qui "expriment un aspect de la révélation du Christ et nous mettent sous les yeux, dans toute l'étendue de son développement historique, le Christ vivant, Sauveur, Roi, Juge" ; dans la morale qui s'efforce de réaliser l'image du Christ, d'introduire son Esprit, d'incarner Jésus en chacun de nous ; dans le culte où le Christ apparaît comme médiateur, ou par les sacrements. Il communique non seulement sa grâce, mais ce qu'il y a de plus précieux, son Moi, sa personnalité divine.

L'Eglise prétend être simplement le corps du Christ, la manifestation de son être humano-divin dans l'histoire. Dès lors, le Christ glorifié est la vraie source originelle de tous ses pouvoirs; tous ceux dont l'Eglise fait usage ne sont exercés qu'au nom du Christ, et dans un sens très vrai et profond, lui appartiennent.

Derrière l'autorité de l'Eglise, c'est donc Jésus qu'il faut toujours voir. Que l'Eglise enseigne et baptise ? L'enseignement de l'Eglise n'est que l'approfondissement du message de Jésus. Jésus seul opère lorsque l'Eglise administre les sacrements ; Jésus seul est le chef, et, quand Pierre commande, il n'exerce qu'une lieutenance "au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ".

L'Eglise, surnaturelle comme royaume de Dieu et corps du Christ, est aussi un organisme visible. L'esprit du Christ qui l'anime forme l'unité des croyants, unité d'essence transpersonnelle. "Ce ne sont pas les fidèles qui font l'existence de la communauté, c'est plutôt l'inverse, c'est-à-dire que c'est la communauté qui fait être les individus en tant que chrétiens."

M. Adam montre ici la solidarité de l'humanité tout entière dans le péché et dans la Rédemption, solidarité que l'Eglise représente, elle ne consiste pas seulement dans la visibilité de ses membres pris individuellement, mais dans la visibilité de son unité, de sa communauté dont l'expression est le Pape pour l'Eglise universelle, et l'évêque pour le diocèse qui lui est confié. Le Pape n'est pas le simple délégué de l'Eglise, le porte-parole de l'opinion générale, mais, indépendant de toute autorité humaine, il exerce son pouvoir sur toute l'Eglise, pasteurs et fidèles.

Dieu, le Christ, l'Eglise : comment le catholique peut-il atteindre ces assises fondamentales du dogme ? Si la raison peut connaître Dieu avec certitude, ce n'est que par la révélation, par le Christ, que nous pouvons entrevoir la profondeur de sa vie intime. Pour croire en Jésus, les apôtres eurent d'abord les entretiens personnels avec lui, et les divines clartés de l'Esprit-Saint ; quant à nous, c'est par la parole de l'Eglise et par l'action vivifiante de l'Esprit-Saint que nous arrivons à la foi.

Il faut donc envisager le catholicisme non comme un simple système philosophique comme le veut la théologie dite critique, mais comme une unité vivante pour le comprendre.

Pour connaître toutes les virtualités contenues dans le gland, écrit M. Adam, il me faut attendre d'avoir devant moi le chêne puissant arrivé à son plein développement. La simple embryologie du gland ne les donnerait pas. De même, pour saisir toute l'étendue et la profondeur du message du Christ, les incroyables richesses de sa vie intime et de sa prédication, en un mot, toute sa "plénitude", il faut attendre le christianisme dans sa maturité et le plein développement de son principe d'unité et de vie, tel qu'il est aujourd'hui sous mes yeux.

L'éminent théologien aborde ensuite le grave problème de la fondation de l'Eglise : doit-elle être regardée comme une fondation du Christ glorifié se manifestant par ses fidèles croyants, ou remonte-t-elle à une fondation positive du Jésus historique ?

La théologie "critique" prétend que Jésus de Nazareth n'a pas fondé l'Eglise qui devait vivre dans l'histoire, que Jésus et l'Eglise romaine ne sont reliés par aucune espèce de lien. Avant de répondre à cette assertion, M. Adam expose l'attitude de Jésus à l'égard du judaïsme ; Jésus vient accomplir la loi et les prophètes et compléter l'ancien message. Loin d'être démentie par les données du message eschatologique, la fondation d'une Eglise est bien dans la logique et la pensée du Maitre.

Parce que son royaume des cieux est en même temps une grandeur, une réalité présente, qui doit attendre la venue de l'Epoux tant qu'il plaira au Père, il faut à cette perle précieuse une enveloppe protectrice, il faut à ce nouvel esprit du règne de Dieu un corps extérieur et visible, qui puisse le porter sans danger à travers l'histoire. Mais aussi, parce que ce royaume ne doit être pleinement réalisé que dans l'avenir, la vie de l'Eglise gravite autour du futur.

Et poursuivant son étude, après une analyse approfondie du passage de saint Mathieu, la fondation par Jésus de l'Eglise, XVI, 19-19, "Tu es Pierre"... l'auteur montre la prééminence de Pierre parmi les Douze, prééminence qui s'étend à ses successeurs comme en témoigne la foi traditionnelle de l'Eglise.

L'Eglise sur la terre n'est pas seulement une constitution hiérarchique : papauté et épiscopat. Chacun de ceux qui, par la foi et la charité, appartiennent au corps du Christ, a sa fonction particulière à remplir. Dans le chapitre sur la Communion des Saints, M. Adam expose la division classique des membres de l'Eglise : militante, souffrante, triomphante, et le triple courant vital qui donne à la Communion des Saints son activité et sa fécondité.

De l'essence de l'Eglise découlent ses caractéristiques essentielles, en premier lieu la catholicité, qui fait que, puissance spirituelle, elle se place au-dessus des considérations nationale ou terrestres.

Voilà la catholicité ; le grand courant supranational de la foi en Dieu et de l'amour du Christ, alimenté et porté par les forces spirituelles de chaque nation et de chaque individu purifié et animé par l'Esprit de Dieu, Esprit de vérité et d'amour.

De là son extension, de là sa compréhension de tout ce qu'il y a dans le monde, de là aussi son exclusivisme : "Hors de l'Eglise point de salut." Cette formule qu'il faut savoir comprendre ne vise pas les individus, mais les sociétés non catholiques qui se sont séparées de l'Eglise en s'arrogeant tous ses droits. Après leurs rupture, ces communautés catholiques ont conservé une partie importante du trésor de la foi, et c'est pourquoi l'Eglise admet la validité du baptême hérétique, des ordinations simplement schismatiques et la possibilité d'une "sainteté" non catholique ; aussi un non-catholique de bonne foi est-il reconnu membre de l'âme de l'Eglise. Mais, sous peine de faillir à sa mission, l'Eglise ne cesse d'affirmer son union au Christ sous la conduite d'un même pasteur en un même troupeau.

L'Eglise catholique, enfin, ne perd pas de vue son but final : l'établissement du règne de Dieu sur la terre par la sanctification qu'elle opère par son enseignement, son culte, sa charité. Tout en distribuant la grâce de Dieu aux hommes, elle revendique sa raison éducatrice, son droit de parler comme son Maître **tanquam potestatem habens.**

Si maintenant il y a une distance entre le catholicisme idéal et le catholicisme de fait, il ne faut pas oublier que pour se perpétuer dans le temps l'Eglise emploie des organes humains ; mais elle a la promesse que les portes de l'enfer ne prévaudront point ; et dans les imperfections de son Eglise, nous rencontrons encore la bonté et la miséricorde de Dieu.

Aussi — et c'est par ce mot que M. Adam termine — le catholique ne veut pas une Eglise d'idéal et de rêve sur la terre. Même si elle est couverte de poussière à la suite d'une longue marche, si sa démarche est traînante, si elle est harassée de fatigue, si son visage est ravagé par les soucis et la misère — elle est cependant sa mère. Dans son coeur, brûle le vieil amour. Dans son regard, brille la vieille foi. Sa main répand toujours l'antique bénédiction. Que serait le ciel sans Dieu ? Que serait la terre sans l'Eglise ? Je crois l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique.

G. VILLIERS.

(La Croix)

Gandhi et le catholicisme

L'attitude de Gandhi à l'égard des catholiques indiens a déjà inquiété des missionnaires étrangers. Le "Droit" a publié, par le passé, des opinions à ce sujet.

Un catholique prenant part aux délibérations de la Table Ronde entretient des idées différentes. Le mahatma, dit-il, a admis qu'il n'avait pas l'intention d'éloigner les missionnaires, mais que ceux-ci jouiront de la liberté d'évangéliser le pays, même sous le régime du Swaraj.

Parmi les droits fondamentaux fixés dans le projet de constitution, ajouta-t-il, on reconnaît d'ailleurs explicitement la liberté religieuse. Sur ce point, un mémoire explicatif remis à Gandhi à la veille de son départ pour Londres par des personnalités dirigeantes catholiques affirmait qu'un tel droit impliquait pour chacun la possibilité de gagner autrui à ses croyances religieuses. Car aucune liberté de conscience effective ne pouvait exister sans le droit de propager ouvertement et librement sa foi. De plus, l'autonomie culturelle assurée par les catholiques aux différentes communautés des Indes suppose le droit, qui doit être garanti aux catholiques, de fonder et de développer leurs institutions d'enseignement.

Les catholiques indiens appuient Gandhi dans ses négociations avec le gouvernement anglais. Forts de la déclaration du Congrès national de Karachi, lequel reconnut la liberté religieuse, ils ne paraissent pas entretenir de préoccupations excessives, sur l'attitude future des nationalistes à propos de leurs droits personnels et de leurs libertés, conclut ce représentant indien à la Table Ronde.

N'empêche que, en dépit de cette déclaration du Congrès national de Karachi, des catholiques marquants ont cru bon de présenter à Gandhi le mémoire dont il vient d'être question plus haut. Ce qui indique que des personnalités catholiques des Indes ne regardent pas assez explicite la déclaration du Congrès national de Karachi.

A des déclarations de principe il vaut mieux préférer des textes concrets par lesquels les droits des catholiques seraient nommément protégés. C'est la meilleure manière de n'avoir rien à regretter plus tard, au cas où l'Angleterre accorderait, en fait le statut de Dominion aux Indes.

"Le Droit"

Assurément Platon, Aristote et les grands philosophes ont des pages admirables, mais il ne sortira jamais de là un symbole qu'on puisse faire réciter aux petits enfants. Il n'y a jusqu'ici que la religion chrétienne qui ait eu à la fois la "Somme" de saint Thomas et un catéchisme.

Jules Simon

Il y a des catholiques qui ne voudraient pas qu'on s'opposât ouvertement au triomphe de l'injustice toute-puissance par crainte d'exaspérer la colère des adversaires. Ces gens-là sont-ils pour l'Eglise ou contre elle ?

Léon XIII

L'IMMACULEE CONCEPTION



LA SITUATION RELIGIEUSE EN ESPAGNE

L'émotion des catholiques devant les événements d'Espagne nous paraît, certes, justifiée. Le caractère aigu qu'a pris la question religieuse n'est évidemment pas niable et la question prêterait à de longues et parfois sévères considérations. Mais il me sera difficile, écrivant à la hâte, de donner un exposé proprement dit de la situation. Au surplus, je ne suis pas sûr d'avoir une information complète. Je me borne donc à quelques notes.

On attendait mieux, sans doute, des dispositions qu'avait paru manifester le gouvernement. Dans sa grande majorité, au moins, il n'était pas animé d'une passion antireligieuse. Mais, dans l'Espagne actuelle, le gouvernement n'est pas tout. Il y a les Cortès constituantes, qui représentent le pouvoir souverain. Il y a aussi la rue, qui est quelque chose...

Le projet constitutionnel élaboré par la Commission parlementaire que préside MM. Jimenez Asna un des hommes les plus farouchement sectaires de l'Espagne proposait l'expulsion ou la dissolution de tous les ordres religieux avec saisie de leurs biens. C'était le voeu adopté par un Congrès récent du parti socialiste. Quant au gouvernement, la Compagnie de Jésus seulement lui paraissait menacée : il ne la défendrait pas, il ne l'attaquerait pas non plus. Seulement on pensait qu'elles serait défendue par le président M. Alcala Zamora qui, dans l'occasion, a fait tout son devoir, et peut-être par le ministre de l'Intérieur, M. Maura.

Or, voici les faits. Les Jésuites ne seront pas exilés; ils seront dissous. Tous les autres ordres seront, d'ailleurs, soumis à des restrictions telles que la vie leur deviendra fort difficile.

Nos lecteurs se rappellent le texte de l'article voté par les Cortes que nous avons publié la semaine dernière.

On remarquera que, sauf en ce qui concerne les Jésuites, l'exécution de l'article exige une loi spéciale. Quand la votera-t-on? Nul ne le sait. Espérons qu'on aura la sagesse de ne rien précipiter. Pour le moment, d'ailleurs, il y a bien d'autres problèèmes à discuter...

On sait que l'adoption de l'article a produit une crise ministérielle. Le président, M. Alcala Zamora, et M. Maura, catholiques tous les deux, ont démissionné. Le ministre de la Guerre, M. Azna, a été nommé président du Conseil. Il ne reste qu'un ministre catholique. M. Nicolau d'Olivier, dont la présence dans le cabinet a une signification principalement catalaniste. Le gouvernement y a peut-être gagné en unité..., mais il est maintenant orienté décidément vers la gauche.

L'étoile de M. Lerroux semble pâlir un peu. On savait déjà qu'il n'avait pas l'appui des "intellectuels" qui, dans les Cortès, forment le "groupement au service de la République" et dont les figures les plus marquantes sont M. Unamuno et M. Ortega y Gasset. Malgré leur petit nombre, ils exerceront une réelle influence. Il était bien évident que M. Lerroux n'avait pas non plus l'appui des socialistes. Entre les socialistes et les partisans de M. Lerroux (radicaux) l'hostilité est notoire. Les chances semblaient pencher en faveur de M. Azna qui pouvait compter sur la sympathie de l'"Institution libre d'enseignement" dont grande est l'influence. Les événements ont confirmé ces prévisions. M. Azna, chef du groupe appelé "Ancien républicain" (25 députés à peu près, je crois), est maintenant le chef du gouvernement. C'est un homme qui a été formé selon l'esprit des gauches françaises. On disait que, depuis quelque temps, il avait évolué dans le sens de la modération. Mais ses deux derniers discours ne donnent pas fort nettement cette impression.

M. Lerroux se réserve donc pour une occasion meilleure. Mais comme le gouvernement Azana se montre décidé à maintenir l'ordre avec fermeté, si les faits répondent aux propres, la personnalité de M. Lerroux semblera peut-être moins nécessaire. D'autre part, si M. Lerroux n'a pas voté personnellement l'article contre les ordres religieux, cet article a été voté par les députés de son groupe, ce qui n'est pas pour lui gagner des sympathies à droite. Il lui faut d'abord raffermir son autorité parmi les députés de son groupe. Ainsi pourra-t-il rester comme en réserve...

L'article concernant les religieux a été adopté par 178 voix contre 59. Or, le Parlement est composé de 470 députés (sauf les sièges vacants). On a suscité quelques mouvements dans la rue, qui ont exercé, semble-t-il, quelque pression sur la Chambre. Immédiatement après le vote, les députés catholiques, qui forment les groupes agraire, basco-navarais et d'**Action nationale**, au nombre de 39, se sont retirés des Cortès. Ils ont renoncé à prendre part aux dicussions sur le projet de Constitution qui suivirent le vote de l'article incriminé. Mais ils ne renoncent pas à d'autres interventions parlementaires. Ils lèvent haut, dès maintenant, le drapeau de la revision constitutionnelle. Ils déclarent la guerre à la Constitution qu'on discute encore. Huit députés se sont, depuis lors, joints à leur action. Telle aussi est l'attitude de M. Alcala Zamora. Quant à M. Maura, qui avait déclaré que, si la Constitution outrageait ses croyances, il entreprendrait dans toutes l'Espagne une compagne revisionniste, il a expliqué récemment, qu'à son avis, les deux mesures extrêmes qui jusqu'à présent sont inscrites dans la Constitution, ne pourront être exécutées pratiquement. En ce qui concerne M. Ossorio, je n'ai pas encore de renseignements sur une conférence qu'il a dû prononcer la nuit même où j'écris ces notes, à Madrid, sur le thème : **Une position conservatrice devant la République.** On a dit que, prévoyant la marche accélérée du gouvernement vers la gauche, il croit que l'heure est venue pour les droites d'élaborer un programme d'action gouvernementale en face de la gauche.

Tous ces éléments se maintiennent fermement sur le terrain de la lutte strictement légale. Attitude sensée. Mais il faut avouer que dans la masse populaire catholique il en est qui se sentent animés d'un esprit plus belliqueux. Les mesures inscrites dans le texte constitutionnel et l'orientation gouvernementale vers la gauche ne sont pas faites pour renforcer la thèse du ralliement des catholiques au régime républicain. On ne peut nier qu'il y a des catholiques qui n'abandonnent pas l'espoir d'une restauration monarchique. C'est un fait aussi qu'il serait inutile de dissimuler que la République a perdu du terrain dans l'opinion publique. Les derniedont, au surplus, je ne connais pas exactement la force. A ce sujet, il serait intéressant de noter l'avis actuel de MM. Unamuno et Ortega y Gasset, qui ne se montrent pas fort optimiste.

L'article contre les ordres religieux à donc été voté au moment où la République avait le plus grand beres élections pour un siège vacant à Madrid ont marqué une énorme diminution des voies républicaines. Le candidat républicain, en faveur duquel s'étaient unis tous les partisans de la République, a obtenu approximatiment 56,000 voix. C'est une perte d'environ 70,000 voix sur les élections antérieures. Le fils du dictateur Primo de Rivera a obtenu un peu plus de 26,000 voix. A Barcelone, où il y avait deux députés à élire, l'abstention des électeurs a été le fait caractéristique. Une décadence de l'enthousiasme républicain est très visible. D'après mes informations, il existe maintenant à Madrid un puissant courant d'opinion monarchique soin de se concilier l'opinion catnolique. Je crois que le gouvernement, tout au moins la plupart des ministres, ne l'ignore pas. Mais ils n'osent résister aux pressions de gauche : certains extrémistes se montrent déçus et crient à la ruine de la République. Pour les contenter, on fait des lois ; mais pour ne pas trop exciter l'opinion catholique, il est probable qu'on en adoucira l'application. Déjà on a fait savoir aux Jésuites qu'ils pouvaient continuer à donner l'enseignement dans leurs collèges pendant un an. C'est un détail significatif. Si l'on fermait soudainement tous les établissements d'enseignement dirigés par des ordres religieux, il en résul-

(Suite à la page 18, le col.)

LA MORT D'UN GRAND PRELAT

Son Excellence Mgr Augustin Dontenwill, supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, est décédé à Rome, le 30 novembre au matin, à l'âge de 74 ans.

Le vénéré prélat était malade depuis quelque temps. On s'attendait à sa mort prochaine.

Né près de Strasbourg, en Alsace France, le 4 juin 1857, Monseigneur Dontenwill fut amené tout jeune à Buffalo, Etats-Unis. Il fit ses études classiques à l'Université d'Ottawa. Touché alors des vertus de ses maîtres, il demanda son entrée chez les Oblats de Marie Immaculée. Après son noviciat à Lachine, il revint à l'Université et y prononça ses vœux perpétuels, le 15 août 1880. Monseigneur Duhamel l'ordonna prêtre, à Ottawa, le 30 mai 1885 En 1889 il devenait directeur du collège Saint-Louis de New-Westminster, Colombie-Britannique, où Monseigneur Durieu, O. M. I., voulant l'avoir comme coadjuteur, , le fit nommer évêque titulaire de Germanicopolis, le 3 avril 1897. Le jeune évêque fut sacré le 22 août suivant par Monseigneur Langevin, O.M.I., et succéda à Monseigneur Durieu le 1er juin 1899.

Le 20 septembre 1908, il était appelé au poste de supérieur général de sa congrégation et nommé archevêque titulaire de Ptoléma's. Le regretté Benoit XV le fit ensuite assistant au trône pontifical et lui conféra les titres et insignes de comte romain.

Les dons les plus variés, entre autres la connaissance de plusieurs langues, ont fait du supérieur général des Oblats un personnage remarquable. Une extraordinaire charité, une parfaite délicatesse de caractère, s'ajoutaient à son zèle pour lui gagner tous les cœurs. Son administration fut signalée par les graves événements de la grande guerre, qui n'ont point arrêté l'expansion de sa famille religieuse.

Fondation d'un institut catholique à Londres

S. Em. le cardinal Bourne vient de fonder à Londres un Institut catholique des hautes études dont les premiers cours ont été inaugurés en octobre dernier. L'Institut est installé dans des locaux mis à sa disposition par la Catholic Truth Society, une des grandes organisations de propagande catholique en Angleterre, 38-40, Eccleston Square, à cinq minutes de la cathédrale catholique de Westminster.

La direction de l'Institut est confiée à un Conseil administratif qui comprend 12 membres choisis parmi les notabilités ecclésiastiques et laïques de l'Angleterre, et est présidé par Mgr Goodier, S. J. archevêque d'Hiéropolis, en résidence à Londres.

Son but est d'offrir un enseignement supérieur des sciences religieuses aux laïques des deux sexes, particulièrement aux membres de l'enseignement, ainsi qu'aux ecclésiastiques.

Pour ses débuts, cet Institut s'est borné à ouvrir des cours du soir, de 6 heures à 9 heures, au nombre de huit par semaine, en philosophie scholastique, théologie dogmatique, histoire de l'Eglise et Ecriture Sainte. Dès que ses ressources le permettront, il ajoutera des cours de théologie morale, de sociologie, de sciences naturelles, etc.

Chaque cours comprend 60 conférences, réparties en trente semaines, et trois années d'études ; chaque année, il est couronné par un examen ; un diplôme sera accordé aux élèves qui auront passé avec succès ces trois examens. Il y a deux sessions d'examens, en juillet et en octobre.

Les droits d'immatriculation sont fixés à 3 guinées (environ 300 francs) par an, pour chacun de ces cours.

La Catholic Truth Society met à la disposition des étudiants sa salle de lecture et sa bibliothèque de 14,000 volumes.

L'Institut a l'intention d'établir un échange suivi d'idées et de relations avec les organisations similaires et les Facultés catholiques du continent.

Cette création répond à un besoin ou est une nouvelle preuve de la vitalité du catholicisme en Angleterre. La crise de la livre sterling n'arrête pas, on le voit, les catholiques anglais. Ses résultats seront de haute portée : elle donnera à l'élite catholique une formation religieuse véritablement scientifique; elle sera une pépinière d'hommes d'action catholiques et de publicistes qui sauront défendre leurs convictions et leurs droits, et, au besoin, prendre l'offensive ; elle fera à Londres, sur un champ systématiquement limité pour l'instant, ce que font à Paris les cours et conférences publiques de notre Institut catholique ; enfin, elle jouera probablement le rôle d'une première assise en vue de la fondation d'une Université ou de Facultés catholiques de plein exercice, projet que le cardinal Bourne a l'intention de réaliser quand les circonstances le permettront.

Les à-côté catholiques de la bataille de Yorktown

Après la reddition de Yorktown, en 1781, le Congrès américain s'en fut en corps, dans une église de Philadelphie, assister à une messe d'action de grâces.

C'est là un fait qui est passé inaperçu dans les relations que la presse a publiées, des deux côtés de l'Atlantique, sur la célèbre bataille qui, il y a un siècle et demi, libéra les Etats-Unis de la suzeraineté anglaise ; et, du reste, les cérémonies officielles qui ont réuni Français et Américains, récemment, pour commémorer l'heureuse fraternité d'armes de leurs aïeux autour de Yorktown, n'en ont pas davantage rappelé le souvenir.

Et pourtant, cette démarche religieuse d'un corps, en très grande partie protestant, marque bien l'importance qu'accordaient Washington et les autorités américaines d'alors à la foi que représentaient leurs alliés, en même temps qu'un témoignage délicat de leur gratitude envers les troupes de Rochambeau, de La Fayette et de Grasse, dont le nombre, l'effort, leur avaient donné la victoire.

D'ailleurs, les forces américaines n'avaient certainement pas été sans remarquer le dévouement et le courage montrés, durant toute la campagne, envers les soldats français, par les aumôniers catholiques qui les accompagnaient.

Environ 90 chapelains prêtres constituaient l'aumônerie régimentaire de nos troupes d'alors, tous appartenant à la flotte que commandait de Grasse. La plupart, naturellement, étaient français. Mais il se trouvait parmi eux quelques ecclésiastiques qui étaient Irlandais ou d'origine irlandaise. Et tous exposèrent leur vie, comme les soldats eux-mêmes, pour la liberté des Etats-Unis.

Au surplus, il ne faut pas oublier que les catholiques étaient nombreux dans les armées américaines elles-mêmes, et un catholique, Charles Carrol, l'homme le plus riche du pays, à cette époque, fut un des signataires de la déclaration d'Indépendance des Etats-Unis, qui fut la conclusion de la défaite qu'infligea de Grasse à la flotte anglaise au large du Cap Virginie.

Mais, il convient d'ajouter que ce souvenir n'a pas été oublié par les catholiques d'Amérique. Car, sous la présidence de l'évêque de Richmond, une messe anniversaire a été célébrée par un descendant de la famille Washington, qui est aujourd'hui un prêtre catholique très estimé de l'Etat de Virginie.

Souffrir, qu'importe . Ce n'est qu'un moment. Si nous pouvions aller passer huit jours dans le ciel, nous comprendrions le prix de ce moment de souffrance.

Saint Curé d'Ars

BIBLIOGRAPHIE

LE MESSAGER DU SACRE-COEUR

Le cinéma pose un des grands problèmes du jour. Sa vogue croissante en fait un des principaux facteurs de la mentalité du peuple. Abandonné aux puissances d'argent, aux influences juives surtout, il peut défigurer rapidement notre esprit traditionnel. Mais comment agir sur lui? Comment le transformer et le mettre au service des causes qu'il combat actuellement?

Grave problème en vérité qu'il faut bien regarder en face et tâcher de résoudre. Il y va de notre propre survivance. Aux hommes de bonne volonté de chercher les solutions libératrices. C'est ce que vient de faire un de nos religieux les plus avertis. Dans un article que publie le "Messager Canadien du Sacré-Coeur" (livraison de décembre) le R. P. Lévi Côté O. M. I. étudie à fond ce problème et présente d'intéressantes suggestions. Cet article est à lire par tous ceux qu'intéresse notre avenir.

On trouvera dans la même livraison du Messager des articles sur le Pape par le directeur de la revue le P. Archambault, S. J., sur le Corps mystique du Christ par le P. Brouillet, S. J., sur les petits chanteurs de la Manécanterie par le P. Raymond Fortin S. J., une courte bibliographie du P. Velpette C. "L'homme noir chez les hommes noirs" par le P. Guillaume Dunn, S. J. une intéressante narration du P. Lafortune S. J. missionnaire en Chine, un roman pour les jeunes, le Jardin des Mystères, qui se poursuit depuis une couple de mois et se continuera encore dans plusieurs numéros, des pages sur la crèche de Noel, les missions dans le pays des Hindous, les livres récents; une chronique du mouvement catholique à travers le monde, etc., le tout orné de nombreuses et très belles illustrations.

Le Messager apporte, ainsi chaque mois à ses lecteurs une substance de plus en plus riche, variée, instructive. Il a l'ambition de devenir la revue catholique des familles canadiennes, celle que chaque foyer attend avec impatience et reçoit avec joie tous les mois, qui intéresse chacun de ses membres depuis les plus jeunes jusqu'aux plus âgés, qui les récrée, les instruit, les élève. Son abonnement de $1.00 seulement, le met à la portée de la plupart des bourses. On peut se procurer gratuitement un numéro spécimen en s'adressant aux bureaux du Messager, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

Les Missions Franciscaines publient pour la première fois cette année un calendrier, le calendrier du Christ-Roi. Il remplacera le numéro de novembre-décembre de la revue "Les Missions Franciscaines."

Extrêmement instructif pour les Canadiens-français il leur rappelle les glorieuses pages de leur histoire, véritable épopée digne d'honorer le plus fier des peuples. Par ses multiples illustrations, il constitue un splendide album des grandes figures de notre histoire religieuse et civile, et nous redit bien haut la souveraine noblesse de nos origines, la grandeur de notre passé et la puissance de notre race.

En plus des jours de jeune, on y trouvera clairement indiqués, les indulgences plénières que peuvent gagner les membres du Tiers-Ordre de St-François, de l'Oeuvre de St-Pierre Apôtre, de l'Union Missionnaire du Clergé, de la Ligue du Christ-Roi, de la Propagation de la Foi, de la Ste-Enfance, de l'Union Missionnaire Franciscaine, de la Pieuse Union de St-Joseph et de Notre-Dame de la Bonne Mort.

Les abonnés à la revue "Les Missions Franciscaines" le reçoivent gratuitement. Pour les autres il se vend 50 sous l'unité, $5.50 la douzaine, $40.00 le cent.

Si nous voulons travailler pour l'avenir, il nous faut travailler dans le présent. Si nous ne sommes pas pénétrés de l'esprit de notre âge, si nous ne nous sentons pas chez nous dans notre temps et notre patrie, là où Dieu nous a mis pour vivre, pour agir, où et quant trouverons-nous une demeure à notre convenance ?

Mgr Spalding

Des boutons sur la figure lui causaient de fortes douleurs. Cuticura le soulagea

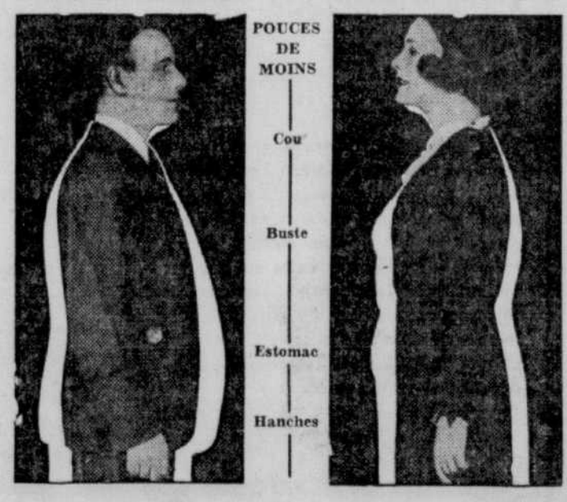
"J'eus pendant près de deux ans des boutons et des comédons. Les boutons étaient disséminés sur toute ma figure et ils étaient durs, gros et rouges, me causant de fortes douleurs. Ils démangeaient et brûlaient et quand je les grattais cela occasionnait des irruptions. L'irritation m'empêchait de dormir.

"J'employai différents remèdes mais ils ne me procurèrent aucun bien. Un ami me recommanda le savon et l'onguent Cuticura de sorte que je m'en procurai, et après avoir utilisé trois morceaux de savon Cuticura et trois boîtes d'onguent Cuticura le mal était complètement disparu". (Signé) Steve Barowencki, Crowitherview, Sask.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. S'adresser aux Dépositaires Canadiens: J. T. Walt Company Limited, Montréal.

14

Simple de perdre une livre de graisse par jour l'estomac plein



Deux simples choses à faire - - et la graisse fond

Voici un moyen rapide et facile pour maigrir d'une livre par jour — de quatre à sept livres par semaine ! — sans jamais sentir la faim un moment. Un moyen que tous les médecins vous diront sûr et inoffensif.

Voici quoi faire : Prendre une cuillerée à thé de sels Jad ordinaires dans un verre d'eau une demi-heure avant déjeuner chaque matin. Ce qui réduit à l'instant le poids liquide et purge aussi le système des déchets et excès de toxines présents chez la plupart des obèses, et dégonfle les bourssouffles.

Puis voici le régime : MANGER A SATIETE — viandes maigres, légumes comme épinards, choufleur, chou, tomates, etc., et salade en abondance. En manger à sa faim. Sans se priver une minute ! Couper beurre, sucrages et douceurs, pain. Au dessert n'importe quel fruit.

C'est tout. La graisse semble fondre. Les fortes lignes d'embonpoint cèdent la place à la svelteese une livre par jour. Vous vous sentez mieux que depuis des années. Car ce traitement donne deux résultats importants. Les Sels Jad vous débarrassent des toxines. *Le régime chasse la graisse avec des mets qui se changent en énergie au lieu de poids.

Si vous êtes incommodé d'être embarrassé par la graisse, essayez cette methode. Vous en serez fier. Les Sels Jad se trouvent chez tous les pharmaciens.

*—A noter surtout — les sels conseillés simplement comme pour chasser les poisons — pour faire maigrir. C'est le ch[illegible] régime qui fait le travail.

LE SACERDOCE INDIGENE



Le R. P. FAYE est le premier Père du Saint-Esprit natif du Sénégal. Belle intelligence, grand talent musical, piété solide qui montre, avec l'aide de la grâce, ce que les jeunes populations indigènes de l'Afrique donnent d'espérance à la Sainte Eglise. Ce jeune Père a reçu l'onction sacerdotale à Notre-Dame de Paris, le 28 octobre de cette année, des mains de S. E. le Cardinal Verdier. On le voit sur la vignette, donnant la main à une petite fille pendant l'Exposition missionnaire qui a eu lieu en Lorraine, en 1929.

LE COIN DU RADIOPHILE

PROGRAMMES CHOISIS DE DIMANCHE

11.00 h. a. m.
CHYC, Montréal, 411—730 k.
St-James United Church.

Midi à une heure p. m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme des pharmacies Couture.

5.00 h. p. m.
CNRQ, Québec, 465—645 k.
Programme du Canadien National.
M. Grattan O'Leary "Le Canada d'Aujourd'hui.
M. Jean Descarries, pianiste de Montréal.

6.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Raising Junior—Sketch.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Heure catholique—Causerie et musique.
The Day of Judgment ..... Arkangesyk
Lourdes Pilgrim Hymn
Advent Music in the Liturgy.
CKAC, Montréal, 411—730 k.
L'Heure Catholique, sous les auspices du comité des œuvres catholiques de Montréal.
La première causerie consacrée à l'apologétique nous donnait une vue d'ensemble de tout le programme de l'année. Elle nous a promis deux enquêtes: 1. Une enquête rationnelle: **Si Dieu nous a parlé, s'il nous dit par quelle religion il veut être honoré, nous devons lui obéir;** 2. Une enquête historique: **Dieu nous a parlé par son fils Jesus. Et il nous parle par son Eglise.**
L'enquête rationnelle est terminée. Elle a occupé sept causeries.
Avec la causerie du 6 décembre commence l'enquête historique. Il faut d'abord connaître les sources de cette enquête. C'est l'Evangile. Deux causeries lui seront consacrées. Elles seront données toutes les deux par le R. P. Louis-Arthème Tétrault, s. j., professeur d'Ecriture sainte au scolasticat de l'Immaculée Conception.
Dans la première, celle du 6 décembre, le conférencier démontrera l'**authenticité des Evangiles,** comme quoi ils ont réellement été écrits par saint Mathieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean.
Aussitôt après cette causerie qui commencera à 6 h. précises aura lieu une émission de chant religieux sous la direction de M. Ethelbert Thibault. P.S.S., puis à 6 h. 45 causerie sur la **Ligue catholique féminine** par sa présidente, Mlle Jeanne Talbot.

6 h. 15 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Veronica Wiggins, contralto; Récital de chant.

6 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Causerie par Valentine Williams.
WABC, New-York, 349—860 k.
Dandies.
WEAF, New-York, 349—860 k.
Thru the Opera Glass.
Ouverture: Don Giovanni ..... Mozart
Orchestre.
Récitation et Aria—Dio Possenet, de "Faust", Acte II ..... Gounod
Batyron, Theodore Webb.
Queen of Nights Aria—Gli Angui d'Inferno, de "The Magic Flute", Acte II ..... Mozart
Soprano, Amy Goldsmith.
Praeludium ..... Jarnefelt
Orchestre.
Tutte de Feste Al Tempio—Si Vendetta, de "Rigoletto", acte II ..... Verdi
Soprano et baryton.

6 h. 45 p.m.
WJZ, New-York, 395—769 k.
Les aventures de Barbara Wayne: programme dramatique.
WOR, Newark, 423—710 k.
Orchestre de concert.

7 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Orchestre et trio vocal.
WLW, Cincinnati, 428—700 k.
Orchestre.
WABC, New-York, 349—860 k.
Julius Klein; Charlie & Oscar.

7 h. 15 p.m.
WOR, Newark, 423—710 k.
Chœur Invisible; Chœur, orchestre, quatuor et solistes.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Jolly Time Revue; Orchestre Herbuveaux et Fred Waldner, ténor.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Trio Instrumental Dalhart.

7 h. 30 p.m.
CHYC, Montréal, 411—730 k.
St-James United Church.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Iodent Club of the air; Programme dramatique.
WJZ, New-York, 395—760 k.
The Three Bakers; Chant et orchestre de danse.

8 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Melodies Enna Jettick; Quatuor mixte; Ensemble instrumental.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Programme Chase and Sandborn; Eddie Cantor, artiste invité.

8.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Heure Collier—Dialogue et musique.
WABC, New-York, 349—860 k.
Symphonie.

8.30 h. p. m.
WOR, Newark, 423—710 k.
Ensemble symphonique de Bernard Levitow.
Symphonie No 6 (1er mouvement) ..... Beethoven
Prelude and Love's Death de Tristan et Isevel ..... Wagner
La Plus Que Lente ..... Debussy
Two Arabesques ..... Debussy

9.00 h. p. m.
WEAF, New-oork, 455—660 k.
Causerie politique par David Lawrence.
WOR, Newark, 423—710 k.
The voice of Broadway; Louis Sobel, artiste invité.

9.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Bayuk Stag Party—Quatuor masculin et orchestre.

WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Haenschen.
9.30 h. p. m.
WABC, New-York, 349—860 k.
Sea Romance.

C.I.L.
Opera House of the Air
Dimanche, 9.30 à 10.30 P. M.
H.M.S. Pinafore
REGINALD STEWART
Directeur

CFCF, Montréal	CHRC, Québec
CKAC, Montréal	CNRO, Ottawa
CHNS, Halifax	CFBO, Saint John
CNRA, Moncton	CFNB, Fredericton
CKNC, Toronto	CKOC, Hamilton
CKGW, Toronto	CJGC, London

2

9.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Kellogg Slumber Music—Instruments à cordes.
Ballet Egyptien ..... Luigini
Waltz, de "Coppelia" ..... Delibes
Orchestre
The Rosary ..... Nevin
Violoncelle Lucien Kirsch
Sélection de "Mlle Modiste" ..... Herbert
Serenade ..... Volkmann
Sing, Smile, Slumber ..... Gounod
WEAF, New-York, 455—660 k.
Buick Musical comedy: Comtesse Olga Albany, soprano; quatuor masculin; orchestre.
WOR, Newark, 423—710 k.
Quatuor Heemstreet.

10.00 h. p. m.
WPR, Newark, 423—710 k.
Orchestre Ted Black.

10.15 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
The Thrillers—Programme dramatique.
WEAF, New-York, 455—660 k.
National Oratorio Society.

10.30 h. p. m.
WABC, NewYork, 349—860 k.
Hutcheson—Gauchos
WOR, Newark, 423—710 k.
Footlight Echoes.

10.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Causerie par Mitchell-Edges—Explorateur.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Sunday at Seth Parker's.

11.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
David Novalist, violoniste.

11.15 h. p. m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Ralph Kirberey, chant.
Serenade ..... Schubert

TROISIEME CONCERT "STOKOWSKI"

Ce soir de 8.15 à 10 heures

Le troisième concert de l'orchestre philarmonique de Philadelphie sous la direction de Léopold Stokowski sera irradié directement de l'Académie de Musique de Philadelphie ce soir de 8.15 à 10.00 heures par la chaîne Columbia et grâce aux démarches du gérant local de John Millen & Son les distributeurs des fameux récepteurs "Philco" ce concert sera irradié par le poste local C. H. R. C.
Il y aura encore quatre concerts qui auront lieu les 26 décembre 16 janvier, 12 mars et 2 avril prochains; si les radiophiles apprécient cette innovation, ils sont priés d'adresser leurs commentaires à John Millen & Son Ltd 419 rue St-Paul Québec; qui se feront un plaisir de continuer l'irradiation par C. H. R. C. pour les quatres concerts mentionnés ci-haut.
(Comm)

In the Gloaming ..... Harrison
When Your Hair Has Turned to Silver ..... de Rose
At Dawning ..... Cadman

11.30 h. p. m.
WOR, Newark, 423—710 k.
Moonbeams.
EJZ, New-York, 395—760 k.
The Three Doctors: Chants et dialogues.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Jesse Crawford organiste.
WABC, New-York, 349—860 k.
Orchestre Bernie et Duchin—Nocturne.

11.45 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
South Sea Islanders—Ensemble hawaien.

12.00 h. p. m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Henri Theis et son orchestre.

PROGRAMMES CHOISIS DE LUNDI

11 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme des magasins Guy.

Midi à 2 h. 00 p.m.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programmes musicaux sous les auspices de diverses maisons de commerce dont C. Robitaille Enr.

1 h. 00 à 1 h. 30 p.m.
CKCI, "Le Soleil", 465—645 k.
Cotations de la bourse; Service des signaux; Nouvelles et l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

6 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—750 k.
Raising Junior; Sketch.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Waldorf-Astoria.

6 h. 15 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Causerie financière.

6 h. 45 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Lowell Thomas.
WEAF, New-York, 455—660 k.
The Stebbins Boys; Burlesques.
WOR, Newark, 423—710 k.
Orchestre & quatuor.

7 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Amos-Andy, comédiens nègres.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Vermont Lumber Jacks; Quatuor masculin; Piano et accordéon.
WOR, Newark, 423—710 k.
Mélodies Julves.

7 h. 15 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Tastyeast Jesters; Trio vocal; Chant avec mandoline.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Orchestre Campbell.
WABC, New-York, 349—860 k.
Bing Crosby; Chant et orchestre.

7 h. 30 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Phil Cook; The Quaker Man; Chant comiques.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Prince Albert; Alice Joy, contralto; Orchestre.

7 h. 45 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
The Goldbergs; Comédie.
WJZ, New-York, 395—769 k.
Waves of melody; Orchestre de danse Arden.
CHRC, Québec, 465—645 k.
Programme français des soupes Clark.
WABC, New-York, 349—860 k.
Downey & Wons; Chant et orchestre.

8 h. 00 p.m.
CKAC, Montréal, 411—730 k.
Programme Wrigley.
Orchestre:
(a) Jericho.
(b) Come Take Me.
(c) It Looks like Sude.
Chant: Faded Summer Love.
Orchestre:
(a) Yoo Hoo.
(b) I Love Louisa.
Chant: Something to remember you by.
Orchestre:
(a) I Get the Blues when it rains.
(b) When it's sleepy Time Dow South.
(c) Lucille.

8 h. 00 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Soconyland Sketch; Programme dramatique.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Récital d'orgue par Archer Gibson.
Cathedral Processional, de "Lohengrin" ..... Wagner
Death of Ase, de "Peer Gynt" Suite ..... Grieg

LE CONCOURS DE LA LAITERIE BROOKSIDE

Demain soir à 9 heures au poste CHRC

Le concours d'audition radiophonique, organisé par la Brookside Dairy Ltd, chemin St-Louis, est en voie d'obtenir une popularité que l'on n'aurait jamais pu prévoir. Comme on le sait, ce concours consiste à inviter toutes les personnes ayant quelques talents vocaux, à venir se faire entendre aux heures de concerts, poste CHRC, à l'audition desquelles le public radiophile est également invité à donner son veto pour tel ou tel artiste entendu... la seule condition exigée par les directeurs des Concerts Brookside est une répétition afin de s'assurer de la bonne audition à la radio. L'affluence des artistes depuis le premier concert a été si grande, qu'il a été décidé d'offrir au public trois concerts par semaine, au lieu d'un seul. Ces heures de radio de la Brookside ont maintenant été fixées au dimanche, de 9 heures à 9 h. 30 p.m., au mardi, de 8 h. 30 à 9 heures p.m., et au vendredi, de 8 heures à 8 h. 30 p.m.
Nous publions ci-après un coupon sur lequel les radiophiles sont invités à écrire le nom de l'artiste de leurs préférences, entendu au cours de chaque concert. Surveillez le "Soleil" de chaque lundi, jeudi et samedi, de la durée du concours afin d'obtenir le coupon nécessaire. Détachez ce coupon, mentionnez l'artiste de votre choix, signez-le et envoyez-le au Poste CHRC, Hôtel Victoria, Québec.

Poste CHRC
Hôtel Victoria
Québec.
Concours des Chanteurs au Radio organisé par la
LAITERIE BROOKSIDE
Je, soussigné, ayant écouté tous les artistes de chez-nous présentés à votre concert donne mon vote de préférence à
M. .....
Signé .....

Les Chanteuses du Rosaire

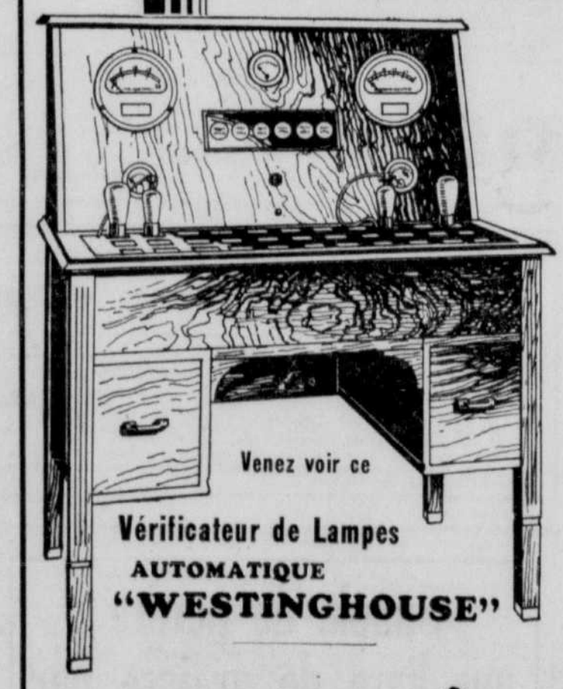
Le public québecois apprendra avec plaisir que la chorale des Chanteuses du Rosaire commencera demain après-midi une série de concerts au poste de radio C H R C Ces concerts sont patronisés par la grande compagnie de radio Millen-Philco dont nous n'avons plus à rappeler les nombreuses initiatives de ce genre qu'elle a prises dans le monde radiophonique depuis plusieurs années. Les programmes irradiés par les chanteuses du Rosaire commenceront à Quatre heures et demie et dureront jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Le programme de demain sera le suivant :
1—Scène biblique—op. 99 No. 3 ..... Chaminade
2—Sanctus ..... Saint Anselme
Quatuor Double
3—Ave Maria ..... Faure
Mlle Jeanne Doré, soprano
(Acc. bouches fermées.)
4—Piano :
Badinage ..... Victor Herber
Mme Marcelle Marineau Paradis
5—Sylvia ..... Speaks
Au piano d'accompagnement : Mlle J. De Varennes ; directrice des chanteuses : Mlle Stella Lafleur.
Menuet ..... Beethoven
Who Is Sylvia ? ..... Schubert
Slumber Song ..... Schumann
Marche Solennelle ..... Gounod
WOR, Newark, 423—710 k.
Orchestre Goldman.

8 h. 30 p.m.
WEAF, New-York, 455—660 k.
Voice of Firestone: Causerie par S. Firestone; Orchestre Daly; Gladys Rice, soprano.

(Suite à la page 11, 1ère col.)

CONCOURS des CHANTEURS DE CHEZ NOUS
Organisé par la
LAITERIE BROOKSIDE
Tous les numéros suivants sont priés de se rendre au Poste CHRC.
Pour le concert de
Dimanche, 9 hrs
Nos. 122 — 95 — 103 — 118
139 — 117 — 39 — 51-24
Mardi à 8 h. 30
Nos. 125 — 138 — 124 — 137
130 — 141 — 140 — 131
Vendredi à 8 hrs
Nos. 15 — 120 — 29 — 132
12 — 169 — 134 — 170
121.
Ceux qui ne peuvent se rendre pour le soir indiqué voudront bien téléphoner immédiatement à 2-0804.

Encore une amélioration
dans le réputé...
Service J.-A. MASSE
Nouveau Service de Radio Gratuit



POUR NOS CLIENTS

UNE lampe faible ou défectueuse gâte tout le plaisir que vous pourriez avoir de votre radio. La vérification périodique des lampes ajoutera grandement à la jouissance de votre appareil — et pourra vous exempter de remplacer toutes les lampes quand probablement il n'y en a qu'une seule de défectueuse.

Pour l'avantage de nos clients radiophiles, nous avons installé un nouveau Vérificateur de Lampes Westinghouse qui renseigne automatiquement sur l'état exact des lampes de toutes sortes. Bien que cet appareil soit très dispendieux, nous ne demanderons rien à nos clients pour ce service de vérification de lampes qui comprend :

A—Cartons pour transporter vos lampes à notre magasin fournis gratuitement.
B—Vérification gratuite de toutes vos lampes tous les trois mois.
C—Enregistrement de l'état exact de toutes les lampes pour votre information et votre protection.

L'état des lampes ne sera inscrit et les lampes défectueuses ne seront remplacées que lorsque vous le demanderez. N'oubliez pas que ce service ne vous oblige nullement à acheter.
Nous vous invitons cordialement à faire usage de ce service gratuit. Venez aujourd'hui ou demain demander votre carton porteur gratuit.

Procurez-vous CE **Carton Porteur GRATIS**



Pour obtenir absolument gratuitement ce pratique "Carton Porteur" de lampes, vous n'avez qu'à découper le coupon ci-contre et nous l'adresser sans toutefois oublier d'y ajouter votre nom et votre adresse. Ecrivez bien lisiblement. Ce carton vous permettra d'y placer vos lampes et de nous les apporter sans danger de les briser. Remplissez votre coupon sans retard.

J.-A. MASSE, Enr.,
150, Rue du Pont,
Québec.

Messieurs,

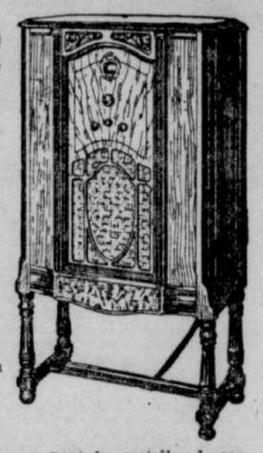
Veuillez me faire parvenir votre "Carton Porteur" afin que je puisse vous apporter mes lampes pour les faire examiner et avoir droit au tirage d'un percolateur Westinghouse donné gratuitement.

NOM .....
ADRESSE .....

Faire l'essai du Service "MASSE"
C'est s'assurer ENTIERE SATISFACTION

J.-A. MASSE ENR.
150 Rue du Pont - Québec - Tél. : 4-2800
LA MAISON DU SERVICE PARFAIT ET DE LA QUALITE IRREPROCHABLE

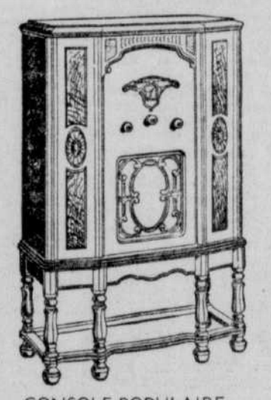
UNE VALEUR QUE SEUL PHILCO PEUT DONNER UN "HIGHBOY"



A 7 LAMPES
$99.50
Complet et garanti pour un an avec les lampes.
CONDITIONS FACILES
Super-hétérodyne avec nouvelle lampe Pentode—contrôle de son avec nouvelle lampe Electro-dynamique—et cadran index de portes illuminé.
GAULIN-TANGUAY Ltée
371, ST-JOSEPH QUEBEC Tél.: 9387
QUALITE D'ABORD—SERVICE TOUJOURS

Faites-vous donner une démonstration de sa tonalité dès aujourd'hui


LOWBOY DE LUXE
$197.50
complet avec
Radiotrons General Electric


CONSOLE POPULAIRE
$149.50
complet avec
Radiotrons General Electric

GENERAL ELECTRIC
Radio Pleine Portée

VENEZ entendre à nos salles de montre n'importe lequel des nombreux magnifiques modèles du Radio General Electric. "Rapportez-vous-en à vos propres oreilles" et vous vous rendrez compte que c'est là enfin la tonalité que vous attendiez — la tonalité qui lui a valu l'écrasante préférence des autorités musicales au cours de récentes épreuves compétitrices.
Permettez-nous de vous donner une démonstration du nouvel Egalisateur de Son — un dispositif d'importance vitale qui élimine complètement la "résonance de la caisse" et la distorsion qui en résulte au point de vue de la tonalité. C'est là une caractéristique exclusive — jamais offerte auparavant dans un appareil, quel que soit son prix ou son dessin — et qui est largement responsable de la superbe beauté du ton du radio General Electric.
Vous pouvez choisir dans une grande variété de Superhétérodyne General Electric offerts à prix aussi bon marché que $89.50 — et vous pourrez acheter votre radio à des conditions pour vous convenir exactement. Venez vous en faire donner dès aujourd'hui une démonstration.

RLD-1031
FABRICATION CANADIENNE

En vente aux 66 Magasins et 1000 Agences de la
COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITEE
142 St-Joseph. 273 St-Paul
J.-A.-Y. BOUCHARD, Ltée, 27 Saint-Jean
QUEBEC POWER CO., Edifice Quebec Power
GERARD PICARD, 318 St-Jean
LEGARE AUTO & SUPPLY Co., Ltd, 405 St-Paul

LE COIN DU RADIOPHILE

(Suite)

WJZ, New-York, 395—760 k.
Death Valley Days; Programme dramatique.

9 h. 00 p.m.
WJZ, New-York, 395—760 k.
Orchestre Maytag avec le quatuor Wanderers.
WEAF, New-York, 455—660 k.
A & P Gypsies.
Arrival of Bojaren.....Holborsen
Souvenir.....Drdla
I Promise You.....Little
Ténor, Frank Parker.
Allabalero.
Chants populaires russes.
Cuban Love Song.
Chinese Lullaby, de "East Is West".
Bolero.

9 15 h p m
WOR, Newark, 423—710 k
Orchestre de danse.

9 30 h p m
WJZ, New-York, 395—760 k
Musical Dominos—Orchestre Borodkin.
WOR, Newark, 423—710 k
Programme dramatique.
CNRQ, Québec, 340 5—880 k
Concert du Canadien National.
Concert français Chaine de l'Est.
"La Mascotte".....Audran

10 00 h p m
WJZ, New-York, 395—760 k
Musical Express—Phil. Ohman et Victor Arden, duo de piano; Orchestre.
WEAF, New-York, 455—660 k
True Story—Programme dramatique.
WOR, Newark, 423—710 k.
Quatuor masculin.

CKAC

SAMEDI, 5

10.30 à 10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques.
11.30 à 12.00 p.m.—La bonne chanson française.
12.30 à 12.45 p.m.—Cote se la bourse de Montréal et de New-York.
12.45 à 1.00 p.m.—Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.
1.00 à 1.30 p.m.—Concert.
1.30 à 1.45 p.m.—Causerie de M. Léo Cox sur la "Revue du livre".
2.15 à 4.30 p.m.—Radiodiffusion de la partie de rugby jouée entre l'équipe du M. A. A. A. et une rude équipe adversaire.
5.30 à 5.45 p.m.—Causerie de l'oncle Bill, de la Ligue de Sécurité.
5.45 à 6.00 p.m.—Nouvelles du samedi.
6.30 p.m.—Température.
8.15 à 10.00 p.m.—Programme de la Symphonie de Philadelphie, sous la direction de Leopold Stokowsky.
10.00 à 10.20 p.m.—Résumé de la troisième période de la partie qui sera jouée entre le Canadien et le Détroit au Forum.
10.20 à 10.30 p.m.—Antoine Maurice, pianiste.
11.00 à 11.30 p.m.—Orchestre.

DIMANCHE, 6 DECEMBRE

2.00 à 2.30 p.m.—Sera annoncé plus tard.
2.30 à 2.45 p.m.—L'heure exotique de

L'Interférence

L'Association des marchands de radio du Québec, reçoit depuis quelque temps de nombreuses plaintes au sujet de l'interférence dans la réception à Montréal. L'Association a donc décidé d'instituer une enquête à ce sujet et a formé un comité dans ce but. Le dit comité est chargé de coopérer, en plus, avec les autorités compétantes pour mettre un frein à cet état de chose.

L'Association a également émis une déclaration officielle comportant plusieurs points importants à ce sujet et mettant en garde tout acheteur éventuel contre les appareils, vendus en contrebande ou n'ayant aucune marque de commerce.

"L'interférence provient souvent," dit cette déclaration, "d'enseignes à courant interrompu, installées un peu partout. Parfois, une seule lampe peut occasionner de l'interférence dans un rayon de 500 pieds. Il y a deux méthodes de prévenir cette interférence. L'une consiste à installer une enseigne ou une lampe à courant continu. L'autre est de munir l'enseigne ou la lampe d'un condensateur microfarad de 1-10, qui élimine l'étincelle quand le contact s'établit, puis, se rompt. L'usage de ce condensateur n'affecte en rien les propriétés interruptrices de l'enseigne et toute interférence radiophonique n'en est pas moins éliminée. Naturellement, les grandes enseignes requièrent un tout autre système mais généralement les compagnies qui les instalent, voient à ce qu'elles n'occasionnent aucune interférence.

"Les tondeuses électriques des barbiers sont également une source d'interférence que l'on peut également éliminer de la même façon, mais en utilisant, cette fois, deux consommateurs microfarad de 1-10 reliés au fil d'alimentation du moteur et au moteur même. Le même système peut être appliqué aux évantails électriques, caisses-enregistreuses, soufflets automatiques pour fournaises et tous moteurs alimentés par un courant de 110 volts.

"Cependant les condensateurs utilisés pour éliminer l'interférence radiophonique sur des circuits de 110 volts devraient être mis à l'essais sur des circuits à concurrence de 1,000 volts D.C. et 550 volts A.C. Cette précaution est prise afin d'éviter tout bris du condensateur, ce qui occasionnerait un court-circuit sur la ligne du pouvoir."

Quant aux appareils de contrebande, l'Association réitère son avertissement et rappelle aux acheteurs qu'ils doivent payer des droits d'entrée et probablement une amende considérable.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

Piver.
2.45 à 3.00 p.m.—Ensemble à cordes Montrose.
3.00 à 5.00 p.m.—Société philharmonique de New-York. L'orchestre sous la direction d'Arturo Toscanini. Voici les détails du programme:
Symphonie en La bémol majeur, pour orchestre double.....J.-C. Bach
Symphonie No 5 du Re mineur, "Reformation".....Mendelssohn
Intermission: Commentaires en français, par M. Henri Letondal.
Suite: "La flute sans souci".....Graener
Concerto de l'Etat.....Pizzetti
5.00 à 5.30 p.m.—Programme du Canadien-National par le poste C. N. R. N.
5.30 à 6.00 p.m.—Harvey Robb, organiste.
6.00 à 7.00 p.m.—L'Heure Catohlique—Apologétique — chant grégorien — Oeuvres sociales.
7.00 p.m.—Résultats des parties de hockey disputées dans la ligue Mont-Royal.
7.00 à 7.30 p.m.—Concert de la Cie Kroehler exécuté par le trio Kellert.
9.00 à 9.30 p.m.—L'Heure de la Presse.
9.30 à 10.30 p.m.—"Opera de l'air".
10.30 à 11.00 p.m.—Programme de musique; Soirée offerte par la maison Millen—Philco.

AU POSTE CHYC

11.00 à 12.30 a.m.—Service religieux.
7.30 à 9.00 p.m.—Service religieux.

LUNDI, 7

8.00 8.45 a.m.—L'heure du déjeuner de la Shirriff's Marmelade (C. B. S.)
8.45 à 9.00 a.m.—Old Dutch Girl" (C. B. S.)
9.00 à 9.15 a.m.—Mélodies du matin de la Cie Catelli.
9.15 à 9.30 a.m.—"Gypsy Music Makers" (C.B.S.)
9.30 à 9.45 a.m.—"Tony's Scrap Book" (C. B. S.)
9.45 à 10.00 a.m.—"Lushus Ballads".
10.00 à 10.30 a.m.—Disques Mélodies populaires. Température.
10.30 à 10.45 a.m.—L'ouverture de la Bourse.
10.45 à 11.00 a.m.—La bonne chanson française.
11.00 à 11.30 a.m.—Poèmes symphoniques:
Roses du Sud.....Struss
Faudango des Asturies.....Rimsky Korsakoff
A une rose sauvage.....MacDowell
Allegretto Scherzando, 8ème symphonie.....Beethoven
Danse du pigmard "Natoma".....Herbert
Marche slave.....Tschaikow y
Danse des moritons.....Tschalkowsky
Danse russe "Trzas".....Tschalkowsky
11.30 à 12.00 p.m.—Mme Blanche Archambault, soprano et Alice Sainte-Marie, pianiste.
12.00 à 12.30 p.m.—Theronold of Montreal.
12.30 à 12.45 p.m.—Cote de la bourse.
12.45 à 1.00 p.m.—Dr Herbert Sanders, organiste.
1.00 à 1.15 p.m.—Appréciation sur la musique.
1.15 à 2.00 p.m.—Lunch du "Canadian Club".
3.45 à 4.00 p.m.—Clôture de la Bourse de Montréal et de New-York.
4.00 à 5.00 p.m.—Programme à annoncer.
5.00 à 5.30 p.m.—Cours de vulgarisation de l'université de Montréal.
5.30 à 6.00 p.m.—Emission du Conseil national d'éducation.
6.00 à 6.10 p.m.—Sera annoncé plus tard.
6.10 à 6.25 p.m.—Programme Valda.
6.25 à 6.30 p.m.—L'homme aux réponses "Gruen".
6.30 p.m.—Température.
6.30 à 7.00 p.m.—Les ambassadeurs Vapex.
7.00 à 7.30 p.m.—L'oncle Joe.
7.30 à 7.45 p.m.—Orchestre de concert du Ritz Carlton.
7.45 à 8.00 p.m.—Programme Clark.
8.00 à 8.30 p.m.—Programme Wrigley.
8.30 à 9.00 p.m.—Programme "Carling Amber Ales".
9.00 à 9.30 p.m.—Programme "Living Room Furniture".
9.30 à 10.00 p.m.—Programme du C. N.
10.00 à 10.30 p.m.—Programme à annoncer.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

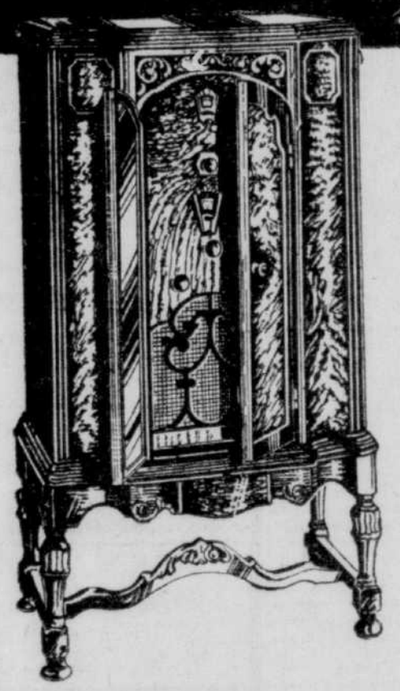
MEDIOCRE

Fournie par C. Robitaille Enr. Québec

10.30 à 11.00 p.m.—Danse du Mont-Royal. Orchestre Jack Denny.
11.00 p.m.—Les nouvelles, gracieuseté de la Cie Simon.

Vous obtenez...

Efficacité CONSTANTE et réception sur ONDES LONGUES-COURTES avec ce nouveau et superbe modèle



Hauteur, 44⅜"; largeur, 25½"; profondeur, 16½"; avec 11 radiotrons Marconi, y compris radiotrons super-contrôle et 2 pentodes en push-pull. Régulateur automatique de volume. Nouveau circuit super-hétérodyne Marconi.

$198.50

Complet avec 11 radiotrons Marconi

"l'INTERNATIONAL" de Luxe

Voici le chef-d'oeuvre des récepteurs de radio, offert à un prix parfaitement à la portée de vos moyens. Il vous assure la fameuse réception Marconi sur ondes Longues-Courtes . . . la sensation du jour en matière de radiophonie. C'est vraiment l'instrument par excellence cette année.

Procurez-vous cette remarquable création Marconi, qui étendra considérablement l'horizon des programmes que vous pourrez entendre, directement de votre vivoir. Cet appareil vous permettra en effet de capter les grands postes d'outre-mer et du continent nord-américain irradiant sur ondes courtes. Les grandes capitales du monde sont à la portée de vos doigts . . . tournez simplement le cadran et vous les entendrez, en outre des postes que vous captez régulièrement.

L'"International" de Luxe vous apporte des éléments de satisfaction que vous ne connaissez pas encore. Créé par la plus grande organisation de radio au monde, il vous assure un rendement d'une EFFICACITE CONSTANTE. Autres modèles Marconi à des prix variant de $49.50 à $164.50.

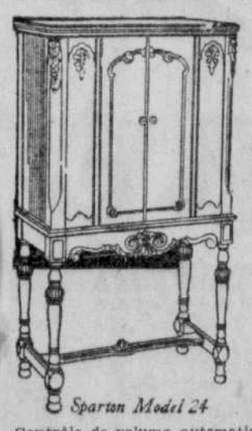


CANADIAN MARCONI COMPANY, MONTREAL
Succursales: Vancouver, Toronto, Halifax, St-Jean, Terre-Neuve

MARCONI

LE PLUS GRAND NOM EN RADIOPHONIE

ET MAINTENANT LIVRAISON IMMEDIATE



UN MODELE DE LUXE

"SPARTON"

A UN PRIX POPULAIRE

$189.00

Sparton Model 24

Appareil à 10 lampes muni du nouveau châssis Super-Sonne.

Contrôle de volume automatique LAFOY. Les bruits insolites sont éliminés par un contrôle de sonorité et de statique spécial.

Garanti pour un an avec les lampes

Conditions faciles

GAULIN-TANGUAY Ltée

371, ST-JOSEPH QUEBEC Tél.: 9387

QUALITE D'ABORD — SERVICE TOUJOURS

Pour qualité et rendement
Les RADIOTRONS
Westinghouse
ULTRA-PRÉCIS R-103
Chez tous les Marchands
s'adaptent parfaitement à votre radio

--- Nous Testons les Lampes gratuitement ---
"VENDEUR AUTORISE"

J.-A. MASSE Enr.

La maison du Service parfait et de qualité irréprochable
150 rue du Pont - - Tél.: 4-2800

QUEBEC POWER COMPANY

Distributeurs des Radios "International" MARCONI

155 rue St-Paul
Québec

Vandry INC.

Téléphone:
2-6009

DANS NOS THEATRES

"TRADER HORN" AU RIALTO

"Trader Horn" à l'affiche du Rialto est une production unique sous tous rapports et la critique est unanime à proclamer que ce film est un des plus grands triomphes de l'écran. Voici, d'ailleurs, ce qu'en disent des autorités compétentes : "Trader Horn" est vraiment une merveilleuse production. La photographie est d'une merveilleuse luminosité" "Trader Horn" est un film qui montre l'Afrique sous son vrai jour. Pas de trucage, pas de films superposés." "Trader Horn" est un film qui nous fait passer par toutes les émotions imaginables. La mise-en-scène est étonnante. C'est presque miraculeux de suivre la marche de ses hardis aventuriers dans les endroits absolument inaccessibles. Le voyage en canot sur le Congo infesté de crocodilles est une chose extraordinaire. On ne saurait voir un plus bel exemple de courage et d'intrépidité au milieu du danger.

Contrairement à "Congo", "Africa Speaks" et "Rango", "Trader Horn" a une intrigue. Il s'agit d'une blanche vivant au milieu des nègres qui en ont fait leur reine. Un jour, des blancs s'aventurent dans cet empire et cette invasion donne lieu à des incidents dramatiques. Une solennelle poésie se dégage de certaines images de "Trader Horn". On prend contact avec la nature tropicale qui nous révèle toute sa beauté et nous observons les moeurs des habitants de cette contrée.

Bref, cette tragédie de la jungle se déroule dans un cadre grandiose. Les tableaux sont aussi nombreux que variés.

Harry Carey est très bien dans le principal personnage de "Trader Horn" ; Edwina Booth fait une dangereuse Nina.

(Communiqué)

AU CAPITOL

Garbo offre une superbe étude sentimentale dans le rôle de "Susan Lenox"

Dans "Susan Lenox, her Fall and Rise", que le théâtre Capitol donne en représentations durant quatre (4) jours, Greta Garbo s'élève à des nouvelles hauteurs de personnification dramatique.

Cette version cinématographique de la fameuse nouvelle de David Graham Phillips, dirigée pour l'écran par Robert-Z. Leonard, montre Garbo dans un rôle qui demande de fréquentes transitions. Elle lui communique une sentimentalité intense qui fait de la personnification de la jeune fermière suédoise, à qui la renommée et la fortune sourient, un véritable tour de force. Son caractère en est un qui vit réellement.

Clark Gable joue à côté de Garbo dans ce nouveau film et il donne une magnifique performance dans le rôle de l'homme qui cause d'abord la chute de la jeune fille, mais qui revient pour se repentir de sa hardiesse dans les années qui ont été les témoins de ses triomphes et de ses désespoirs à elle.

Communiqué

AU CARTIER

A parti de demain jusqu'à mardi, John Barrymore dans "The Mad Genius", Louise Fazenda dans "Forbidden Adventure" et trois actes de vaudeville sur le théâtre

"The Mad Genius" est acclamé comme la vue la plus émouvante de John Barrymore. Jouant avec les forces énergiques de la vie et de l'amour, Barrymore, dans le rôle de Tsarakov, essaye de faire un grand génie avec l'argile humaine d'un jeune homme misérable qu'il a séquestré — triomphant, à l'aide de son esprit démoniaque, les naturels instincts humains de sa victime ; il ne triomphe cependant que pour échouer. "The Mad Genius" est l'histoire étrangement dramatique de la vie d'un imprésario du Ballet Impérial Russe — jouée avec l'Europe comme fonds de tableau sombrement colorés. Marian Marsh joue le principal rôle à côté de Barrymore — avec Donald Cook, Charles Butterworth, Luis Alberni et Carmel Myers.

Dans "Forbiden Adventure", dont les étoiles sont Louise Fazenda, Edna May Oliver, Mitzi Green et Jackie Searle, le récit traite des parents de deux jeunes enfants étoiles de l'écran, ainsi que des choses étonnantes qui leur arrivent. La vue vue est toute remplie des situations les plus funambulesquement drôlatiques et de comédie de bon aloi.

En outre de ce double programme de vues, il sera présenté trois excellents numéros de vaudeville : Les Trois Vitesses, annoncées comme un cyclone sur patins, Les Trois Comètes, danseuses en tourbillon, et Laddie Lamon, un Bon à Tout-Faire, dans une combinaison de comédie et de musique. La semaine dernière les numéros de vaudeville ont été considérablement appréciés par les habitués du théâtre Cartier ; aussi seront-ils continués tous les dimanches jusqu'au mardi.

Communiqué

AU VICTORIA

"The Road to Singapore" — avec William Powell et Doris Kenyon comme étoiles — est la première vue d'un très intéressant programme au théâtre Victoria d'aujourd'hui à mardi.

William Powell est secondé par Doris Kenyon et Marian Marsh dans l'idylle tropicale, "The Road to Singapore", qui passe au théâtre Victoria à partir d'aujourd'hui jusqu'à mardi. Dans cette vue M. Powell joue le rôle de Hugh Dawltry, un suave mondain dépensier, qui préfère passer ses journées dans cette île loin de la soi-disant civilisation — à boire — à se reappeler des triomphés précédents et à organiser des nouveaux. Dans ce poste avancé mystérieux arrive Philippa, une jeune Anglaise, venue pour épouser le Dr March, qu'elle a connu durant qu'il était étudiant dans son pays. Philippa épouse March et elle est négligée par lui à cause de ses nombreux patients. Sa seule compagne est sa vive et naïve soeur — qui tente pour son propre compte de gagner l'attention de Dawltry — dont la détermination de gagner Philippa ne flanche jamais. Cette dernière décide enfin de prendre la voie maritime pour se rendre à Singapour avec Dawltry — qui l'avertit de sa propre légèreté — puis approche l'étrange et émouvant dénouement — une des nombreuses scènes qui rendent si unique, si superbement émouvant et prenant "The Road to Singapore".

En outre de la vue ci-dessus mentionnée, Andy Clyde et Harry Gribbon donnent leur toute récente création comique, "Take Your Medicine" Il y a ensuite un dessin animé et un rouleau de nouvelles sur le même programme.

Communiqué

CAPITOL 2 GRANDS FILMS MATINEE Toutes Les Séances 25c

Dernière Fois Aujourd'hui William Haines: "JUST A GIGOLO" aussi Adolphe Menjou: "The GREAT LOVER"

CE SOIR :

"SOIREE DRESSERWARE"

Un nouveau morceau d'un service de toilette gratuit à toutes les dames tous les samedis soirs. On peut se procurer les morceaux précédents au prix minimum d'admission.

LA SEMAINE DU 6 DECEMBRE SERA CONSIDEREE COMME

SEMAINE EXTRAORDINAIRE

AU THEATRE CAPITOL, ET POUR CAUSE !



GRETA GARBO dans SUSAN LENOX (HER FALL AND RISE)

Avec le Parfait Amoureux de l'Ecran! CLARK GABLE

JEAN HERSHOLT JOHN MILJEAN ALAN HALE

Représentation continue, demain et mardi, de 1.30 à 11 hres. Mat. lundi et mercredi : 25c.


CELLE-CI veut l'avoir parce qu'elle aime les aventures hardies avec les hommes audacieux !


CELLE-CI veut l'avoir pour remplacer l'idylle absente dans son mariage !



WILLIAM POWELL

Entrainant ! Irrésistible ! Dans un drame de l'écran qui donne pleine expression à ses brillants talents. Suave, débonnaire, avec la perfection et le fini typique de Powell.

THE ROAD TO SINGAPORE

avec deux fameuses beautés DORIS KENYON MARIAN MARSH

D'AUJOURD'HUI A MARDI

VICTORIA

CLASSIC

3 jours commençant demain

Grand programme double

Une délicieuse comédie musicale, parée d'esprit et de fantaisie

"MARIONS-NOUS"

Adaptée par St-Granier. Interprétée par Alice Cocéa, Fernand Gravey et Marg. Moreno, aussi le grand spécial

"DRACULA"

Actualité et comédies

-F-R-A-N-C-A-I-S-

DEMAIN ET LUNDI — VUE PARLANTE FRANCAISE

"QUAND NOUS ETIONS DEUX"

aussi BOB STEELE dans

"NEAR THE TRAIL'S END"

et comédie

"DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI" Vue française

"LE DEFENSEUR"

aussi

"COHENS AND KELLYS IN AFRICA"

Aujourd'hui: Matinée 10c Soirée 15c

CE SOIR A 11 HEURES "Quand nous étions deux" aussi vue de Bob Steele et comédie.

IMPERIAL CE SOIR A 11 H. PRECISES

MIDNIGHT SHOW

par

TIZOUNE, SWIFTY, CAROLINE

ET TOUTE LA TROUPE — VUE AUSSI

PROGRAMME EXTRAORDINAIRE DE 3 HRS AU MOINS

Ce soir-là les recettes iront aux pauvres. La direction les artistes, le personnel donneront leurs services gratuitement.

Admission - - 55c

THEATRE IMPERIAL THEATRE

AIDEZ AUX PAUVRES !

en assistant à la représentation de minuit ce soir à 11 heures

3 heures de plaisir pour 55c taxe comprise au

THEATRE IMPERIAL

La direction et le personnel tout entier offrent leur théâtre et leurs services gratis. Toutes les recettes aux pauvres.

DEMAIN

"TIZOUNE" dans

"LE BRISEUR DU COFFRE-FORT

GRANDE VUE PARLANTE FRANÇAISE

"MON - AMI - VICTOR"

avec RENE LEFEBVRE

News - Comédie - Cartoon, etc.

LUNDI 7, DECEMBRE

Pour la première fois à Québec

Grande revue en 10 Tableaux

Les 4-MOUSQUETAIRES

par RAOUL LERY

Avec TIZOUNE - SWIFTY - CAROLINE et cie

35 ARTISTES SUR LA SCENE 35

ATHOS, PORTHOS, ARAMIS, d'ARTAGNAN

Vue MON AMI VICTOR

THEATRE PRINCESS THEATRE

DEMAIN - LUNDI - MARDI

PROGRAMME DOUBLE

"HELLO SISTER"

LLOYD HUGHES - OLIVE BORDEN

aussi



ADMISSION 25 CENTS

aussi EP. 3 "EMPREINTES DIGITALES"

avec KENNETH HARLAN

Comédie - News - Cartoon, etc.

MER. - JEU. - VEN. - SAMEDI

Bob Steele "NEVADA BUKARIO"

Greta Garbo "INSPIRATION"

SOIREE DE CADEAUX : MARDI et JEUDI

AU PRINCESS

"Hello Sister" et "The Fighting Sheriff" sont au programme

La vue "Hello Sister" est offerte pour trois (3) jours au théâtre Princess à partir de demain. Il y a là toute une suite de scènes amusantes qui font souhaiter aux vieux de pouvoir retarder les aiguilles à l'horloge du temps, et aux jeunes d'être comme Olive Borden, Lloyd Hughes, Norman Peck et Raymond Keane, les principaux acteurs dans ce panorama de la jeunesse moderne.

La vue commence par une folle réunion de jeunes, passe rapidement à un club de campagne, le tout accompagné du plus franc plaisir, dépeint un bazar en faveur d'une bonne oeuvre, une course de chevaux, un colossal numéro de chant et de dance. En un mot il y a de l'action du commencement à la fin.

La seconde vue est "The Fighting Sheriff". Dans cette vue, Clarence Muse, l'acteur nègre qui a joué le rôle du cuisinier qui est allé au pôle sud dans "Dirigeable", personnifie un gibier chronique de prison. Les activités de Muse roulent entre le théâtre, l'écran et le radio. Il radiofuse régulièrement. Dans "The Fighting Sheriff" il fait grand étalage de ses talents vocaux.

Communiqué

La lettre "i" peut se prononcer de 145 manières dans la langue chinoise et chaque manière de prononcer a une signification différente.

Derrière la croix se tient souvent le diable.

Greta Garbo au Capitol Pendant 4 Jours



GRETA GARBO et CLARK GABLE dans Susan Lenox que le Capitol gardera à l'affiche pendant 4 jours, à compter de demain. Un programme double spécial comprenant un film français, sera donné jeudi, vendredi et samedi.

Les bouées à gaz que l'on trouve sur les côtes canadiennes pèsent de 7 à 19 tonnes, et celles des fleuves de 6 à 7 tonnes.

AL'IMPERIAL

Pour la semaine commençant demain 6 décembre

Ce grand et populaire acteur-étoile français de l'écran, René Lefebvre, dans "Mon Ami Victor", une vue parlant 100 p.c. français, 8 rouleaux d'intéressantes et émouvantes aventures d'un gai jeune Parisien, amour et idylle, une vue "Universal". Les rouleaux de nouvelles de "La Presse" et une comédie.

A partir de lundi 7 décembre, la plus grande de toutes les revues, "Les Quatre Mousquetaires", par Raoul Léry. Musique spéciale arrangée par Fred Tremblay. Les danses de Mme Effie Mack. Spécialités par Mlle Buster Brown, Selma Larochelle, Rose Ouellette, Simonne Devarennes, Charles Rogers, "Balloune", Olivier Guimond Fils, les Soeurs Merrill, Mabel Ellis, Eileen Mather, Germaine Masse, Alice Allard, Bruce Wendel et 20 autres artistes locaux. Les rôles d'Athos, de Porthos, d'Aramis et de D'Artagnan seront joués par Raoul Léry, Hervé Germain, Swifty et Tizoune. Caroline a un rôle tout à fait spécial et très comique. Voyez le duel sur le bateau. Voyez la bataille du balcon. Voyez la scène de la taverne. Deux heures de splendide amusement. Avec une distribution de 35 artistes. Nouveaux costumes et décors nouveaux.

Vendredi soir, concours spécial d'amateurs. Tout du nouveau.

Communiqué

EMPIRE - UNE SEMAINE COMMENCANT AUJOURD'HUI

Le Roi des Films Parlants en Français---

Distribution d'Artistes Français :---

Directeur Français

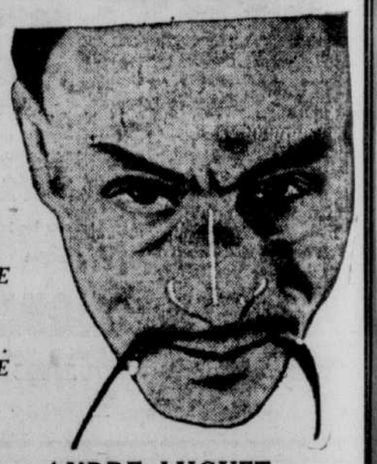
Tourné dans les studios Metro-Goldwyn à Hollywood avec la technique et la richesse des films américains

Ce merveilleux film parlant en français ne sera montré dans aucun autre théâtre de Québec cette année.

Venez en matinée pour éviter la foule du soir



LE SPECTRE VERT



Direction Jacques Feyder

LE FILM LE PLUS ETRANGE

LE PLUS MYSTERIEUX . . .

LE PLUS CAPTIVANT . . . . . QUE VOUS AYEZ ENCORE VU ! ! ! !

Interprété par les Grandes Vedettes :

ANDRE LUGUET
PAULINE GARON
JETTA GOUDAL
GEO. RENAVENT
EMILE CHAUTARD, Etc.



C'est la première fois que ce film est montré au Canada.

Metro-Goldwyn-Mayer

Représentations

Mat à 2.00
Soirs 7.30 et 9.15
Dim. et Jour de Fête, représentation continuelle de 1.30 à 11.00 p. m.

Malgré le coût élevé de cette vue la direction du théâtre Empire a décidé de l'offrir à ses prix populaires.

MAT. .25c
SOIRS .35c

Aussi

Comédie - Cartoon - News - etc.

Cette semaine est la semaine du THEATRE EMPIRE

DANS NOS THEATRES

SENSATIONNELS PATINEURS AU CARTIER



"The Three Speeds"— (Les Trois Vitesses)—qu'on appelle un "Cyclone sur Patins" seront l'un des numéros de vaudeville au théâtre Cartier demain, lundi et mardi.

MARIONS-NOUS AU CLASSIC

L'Orient-Express roule à toute vapeur vers la Moldo-Slovaquie, petite république de l'Europe Centrale, rendue célèbre par la station thermale de Karlowak. Dans des compartiments différents, sont installés des voyageurs qui s'ignorent et qu'une amusante aventure va rapprocher et réunir.

Voici d'abord une charmante vedette de cinéma, Gisèle Landry (ALICE COCEA) en compagnie de son amie Simone. Les deux jeunes filles vont passer la saison à Karlowak dans la villa de Mme Marshall, mère de Simone.

Dans un autre wagon, Claude Mallet, le jeune compositeur en vogue, qui connait tous les succès, devise avec Francis Atour. Ils ont eux aussi abandonné Paris pour la Moldo-Slovaquie. Claude cherche le repos et la tranquillité, loin des importuns et surtout des importunes, car sa musique tendre et charmeuse lui vaut des admiratrices un peu encombrantes. Francis, qui est fiancé à Simone, va la retrouver.

Pour assurer son incognito, Claude a obligé Francis à changer d'identité avec lui et celui-ci est tout fier d'être pris pour un musicien célèbre.

Enfin, dans un des derniers compartiments, deux amoureux se querellent. Ils attendent l'arrêt du train à la frontière pour se marier. Le maire de la localité, prévenu par télégramme, les unira sans plus de formalités, car la législation Moldo-slovaque s'embarrasse pas de formalités compliquées . . .

Le train s'arrête en effet quelques instants et repart, laissant sur le quai Gisèle et Francis, descendus de leurs compartiments. Ils n'ont plus qu'à chercher un hôtel pour attendre le train suivant qui passe le lendemain.

Mais comme ils ne comprennent pas la langue du pays, ils échouent, croyant entrer à l'hôtel, à la Mairie, où le maire les prend pour les fiancés annoncés et les marie en un tour de main.

Francis a donné sa carte au nom de Claude Mallet, Gisèle se trouve légitimement mariée au vrai compositeur que le rapide a dû maintenant conduire à Karlowak.

Comment va se dénouer cette invraisemblable situation ? Francis ne demanderait pas mieux que de rester, dans la réalité, le mari de Gisèle qu'il trouve charmante. Et que va dire Claude en voyant arriver "sa femme", qu'il n'a épousée que par procuration et contre son gré ?

Communiqué

CARTIER

DEMAIN, LUNDI ET MARDI
(Matinée et Soirée)

EN OUTRE DE NOTRE DOUBLE PROGRAMME REGULIER DE VUES

3 EXCELLENTS NUMEROS DE VAUDEVILLE

LES TROIS VITESSES
Un Cyclone en Patins

LADDIE LAMONT
Un bon à tout faire

TROIS COMETES
3 Sensationnels Danseurs

Sur l'écran — Deux Splendides Attractions



JOHN BARRYMORE
The Mad Genius
avec
MARIAN MARSH



FORBIDDEN ADVENTURE
A Paramount Picture
avec Edna May Oliver, Louise Fazenda, Mitzi Green et Jack Searle

MEMES PRIX POPULAIRES D'ENTREE

Matinées : 25c. Soirées : 30c et 40c.

CANADIEN

Lundi : Soirée d'argenterie

1ère Fois en Amérique

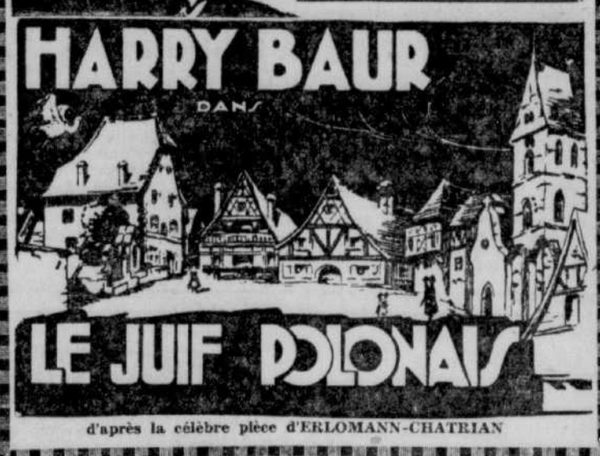


Foyer du Film parlant français

EN ALSACE FRANCAISE !!

Venez applaudir le plus grand comédien de la scène parisienne dans son meilleur rôle !

"Le Juif Polonais" a pour cadre l'Alsace Française de 1866.



d'après la célèbre pièce d'ERLOMANN-CHATRIAN

AU FRANCAIS

Drame au "Marché aux fleurs"

Récemment, place de la Madeleine, au "Marché aux Fleurs", une jeune femme rencontrait un monsieur. Rien que de très banal, si, à quelques pas de là, une autre femme n'avait suivi avec angoisse toutes les phases de ce rendez-vous. Or, plusieurs journaux annoncent aujourd'hui le suicide de cette dernière. Il s'agirait de Madame Daltour, trompée odieusement par Pierre dans: "Quand nous étions deux", qui passe ce soir à 11 heures au Cinéma Français.

Communiqué



dans Fighting Sheriff au théâtre Princess, 8 jours commençant demain.

AU CANADIEN

Harry-Baur, le grand acteur français, dans "Le Juif Polonais", d'après la pièce d'Erlomann-Chatrian.

Une magnifique production Jacques Haik, "Le Juif Polonais", réalisation de Jean Kemp, d'après la pièce d'Erlomann-Chatrian, est à l'affiche du Canadien à partir d'aujourd'hui. Ce grand film parlant français est présenté pour la première fois en Amérique par la Compagnie Cinématographique Canadienne et constitue une primeur de choix pour le public Québecois.

"Le Juif Polonais" renferme un beau sujet, simple et tragique. Le cabaretier Mathis devenu bourgmestre de son village, a tué autrefois un juif polonais. Le remords le trouble au bout de quinze années. l'enquête étant rouverte, et il marie sa fille au lieutenant de gendarmerie, espérant ainsi museler sa propre inquiétude. Mais le remords l'étouffe, et au cours de la nuit de mariage, il succombe, après un cauchemar où il se voyait condamné à mort par les juges.

Il faut voir Harry-Baur dans le rôle de Mathis, il est admirable d'autorité et de puissance dramatique.

Le programme du Canadien présentera, outre "Le Juif Polonais", les intéressantes actualités du Pathé-Journal qui renferment les dernières nouvelles de France ; les dessins animés en musique, et autres courts sujets d'actualité. Comme on le voit, la Compagnie Cinématographique Canadienne fait tout en son pouvoir pour donner au public Québecois les dernière grandes productions du film parlant français.

Communiqué

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

"LE SPECTRE VERT"

Film parlant français au Théâtre Empire cette semaine.

Une vue Metro-Goldwyn tournée à Hollywood sous la direction de Jacques Feyder, avec des artistes français. Une histoire mystérieuse, étonnante, et captivante au plus haut degré. Présenté pour la première fois au Canada, ce film ne sera montré dans aucun autre théâtre de la ville cette année.

Commençant aujourd'hui pour une semaine, la direction du Théâtre Empire offre au public québecois, une grande primeur. Le Spectre Vert a été tourné dans un des studios de la Metro Goldwyn Mayer à Hollywood il y a quelques mois, sous la direction du célèbre directeur français Jacques Feyder, avec des vedettes françaises: André Luguet, Jetta Goudal, Geo. Renavent, Emile Chautard, etc., et la grande vedette canadienne Pauline Garon que tous aimeront voir dans un rôle français.

Histoire mystérieuse

Le Spectre est une histoire mystérieuse se déroulant à Londres et dès le début le spectateur est tenu en suspens par les faits étrangers qui se succèdent avec une vitesse vertigineuse et qui captivent l'attention et l'intérêt jusqu'à la fin. L'action y est des plus intenses et ne ralentit à aucun moment.

Première au Canada

C'est la première fois que ce film sera montré non seulement à Québec mais au Canada, après un succès immense en Europe où il fait encore salle comble à chaque représentation. Il a d'ailleurs été reconnu par les critiques français comme le roi des films parlants français tournés en Amérique, et ce n'est pas peu dire.

Exclusivité à l'Empire

En se réservant les droits pour ce film, la direction a pris des dispositions spéciales pour que le film ne soit montré dans aucun autre théâtre de la ville cette année. Donc, si vous désirez le voir ne manquez pas de venir à l'Empire où il ne sera montré que pendant une semaine.

SEMAINE DE L'EMPIRE

Cette semaine sera sans contredit la semaine du Théâtre Empire et tous ceux qui suivent les beaux spectacles devront faire une visite à ce théâtre pour être à la page. Malgré les frais considérables encourus pour la réservation du "Spectre Vert" les prix ne seront pas augmentés et il y aura de plus au programme plusieurs rouleaux de sujets courts des plus amusants. Une visite à l'Empire cette semaine vous convaincra qu'on y donne des spectacles de premier choix, des primeurs, à des prix populaires et que l'on y fait l'impossible pour plaire à la clientèle québecoise.

Communiqué

"A L'IMPERIAL POUR LES PAUVRES"

Le public apprendra avec plaisir que le théâtre Impérial sous la direction de M. Harold W. Vance et ses confrères M. et Mme H. Lefebvre (Caroline) donnera samedi soir le 5 décembre à 11 heures, **Une grande revue de Vaudeville comique,** ainsi qu'une vue formant un programme d'au moins trois heures. Pour ce soir-là, la direction, les artistes ainsi que le personnel au grand complet donneront leurs services gratuitement.

Nous ne saurions trop louer la belle initiative qu'ont entreprise M. Vance, Mme Lefebvre (Caroline) M. et Mme Olivier Guimont (Tizoune) M. et Mme Pat Shaw (Swifty) MM. Raoul Lery, H. Germain, O. Guimont, jr, E. St-Charles (Balloune) C. Rogers, Bruce Wendell, Mme Rose Ouellette, Mlles S. Devarennes, Ellis, Mather, Allard, Masse, Merrill, Sisters, Fred Tremblay et son orchestre, les préposés à la scène, les placiers, l'opérateur, M. Taillon et Mlle Paré-la trésorière.

Communiqué

LE PLUS GRAND SUCCES DE L'ANNEE

3 JOURS Commençant DEMAIN
4 Représentations PAR JOUR
1, 3, 7, 9 HEURES
Prix régulier

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES

ENTIEREMENT PARLEE EN FRANCAIS
"TRADER HORN"
avec
Harry Carey — Duncan Renaldo — Edwina Booth

CE SOIR à 11 heures
Représentation SPECIALE
"TRADER HORN"
Admission générale: 15c

Le plus merveilleux de tous les films d'aventures ! Une splendide histoire d'amour au sein d'un drame se déroulant dans une contrée non civilisée.

AU CAPITOL

Un magnifique acteur et une superbe actrice dans "Susan Lenox".

La réponse à la prière de plus d'une jeune fille se trouve dans la réunion de Greta Garbo et de Clark Gable dans "Susan Lenox, Her Fall and Rise", dont les représentations sont commencées d'hier au théâtre Capitol.

C'est une heureuse et sage décision qui a fait donner à la compagnie Metro-Goldwyn-Mayer un rôle à ce nouveau venu à côté de l'étoile suédoise. Gable est tout au haut de l'échelle, aux dires des amateurs, et son travail dans la vue de Garbo semble lui assurer la montée aux étoiles.

Garbo est magnifique dans le rôle de l'héroïne du récit de David Graham Phillips que Robert-Z. Leonard a dirigé. Cette fameuse nouvelle a été adaptée à l'écran par Wanda Tuchock avec dialogue écrit par Zelda Sears et Leon Gordon. Modernisé comme il l'est, le thème de cette régénération dramatique fournit à Garbo un matériel idéal. Aux dires du revuiste, l'actrice donne là la plus éloquente personnification de toute sa carrière à l'écran parlant.

"Susan Lenox" sera encore à l'affiche aujourd'hui, demain et mercredi.

Communiqué

AU CANADIEN

Encouragez le théâtre Canadien dans son effort pour vous donner des films parlant français. Encouragez le premier théâtre à Québec à vous donner des films parlant français. Permettez-nous de poursuivre notre effort pour vous donner les meilleures productions françaises. Prenez la bonne habitude de venir chaque semaine applaudir les films français au Canadien. La C. C. C. représente au Canada les grandes firmes Pathé-Nathan, Gaumont-Franco-Film-Aubert, Jacques Haik, Films Osso, Braunberger-Richebé, Super-Film, Vandal et Delac, Films Tobis, De Merly, etc. La Compagnie Cinématographique Canadien nous offrira un programme de choix la saison prochaine 1931-1932 au théâtre Canadien. Le succès est au film parlant français.

Communiqué

LE COEUR SUR LA MAIN



WILLIAM POWELL, dans le rôle d'un suave amoureux, au théâtre Victoria, d'aujourd'hui à mardi, dans "The Road To Singapore". Marian Marsh, sensationnelle jeune trouvaille de l'écran et une étoile "Wampas Baby", joue un rôle important vis-à-vis de lui, ainsi que Doris Keyon.

CARTIER
DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI
Joan Bennett, Hardie Albright dans "HUSH MONEY".
Phillips Holmes, Sylvia Sidney dans "CONFESSIONS OF A CO-ED"
Comédie: "FALSE BOOMER'S"
Matinée occasion tous les jours 15cts

NOUVELLES DE LEVIS

Le Père Noel, à Lévis, jeudi, le 10 décembre

Jeudi prochain, le 10 décembre, tous les petits enfants de Lévis seront dans la jubilation et il y aura de quoi. En effet, ce jour-là, le Père Noel, de la Compagnie Paquet Limitée, les grands magasins de la rue St-Joseph, à Québec, se rendra à la salle des Conférences, au Manège Militaire de Lévis.

Le Père Noel sera au Manège de 2 à 5 heures de l'après-midi, et il invite tous les petits garçons et toutes les petites filles à se rendre le rencontrer. Il fera une généreuse distribution de cadeaux à tous. Les parents sont invités à porter ceux de leurs enfants encore trop jeunes pour marcher, car plus il y aura d'enfants plus le Père Noel sera content.

Donc en foule, jeudi, le 10 décembre, entre 2 et 5 heures, au Manège Militaire de Lévis.

Notes personnelles

— Mlle Alphonsine Plamondon, de St-Raymond, était dernièrement en promenade chez sa sœur, Mme Albert Roy, à Lévis.

— Mlle Annette Nadeau, de St-Raphael, est venue rendre visite, ces jours derniers, à son frère, M. l'abbé J.-A. Nadeau, de l'Ecole Apostolique, à Lévis.

— M. et Mme S. Hamel, du Lac Mégantic, sont venus dernièrement rendre visite à leur fille, Mlle, Jeanne Hamel, à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

— Mlle Alphonsine Huot, de Lévis, était en promenade, ces jours derniers, chez son père, M. Alphonse Huot, à St-Etienne de Lauzon.

— Mlle Georgette Bouffard, de Bureau Delagrave, était dernièrement en promenade chez des parents à Lévis et à Québec.

— Mlle Julienne Garneau, de Levis, était en promenade, ces jours derniers, chez des parents à St-Antoine de Tilly.

Les opérations des douanes et assises à Lévis

Les opérations du bureau des douanes et assices, à Lévis, au cours du mois de novembre dernier ont été de $4,343.60.

Il va mieux

M. l'abbé Gérard Emond, vicaire de Lévis, malade à l'Hôtel-Dieu de Lévis, va mieux et est en bonne voie de rétablissement.

Il est gravement blessé par un arbre

M. Alyre Arsenault, de St-Gervais, frère de M. l'abbé Ernest Arsenault, vicaire à Lévis, a été victime d'un sérieux accident. Il était à battre des arbres dans le bois lorsqu'en tombant un arbre l'atteignit à la tête et le blessa gravement. L'ambulance de M. Laval Fortier, de Lévis, fut appelée hier et transporta le blessé à l'hôpital de Lévis, où il reçut les soins nécessaires. L'état de M. Arsenault est sérieux.

Les navires en hivernement dans les cale sèches de Lauzon

Les navires qui ont pris leurs quartiers d'hiver dans les cale sèches de Lauzon, avant-hier, sont les suivants :

Dans la partie d'avant de la nouvelle cale sèche : la barge à vapeur "Lethbridge", de la Canada Steamship Lines ; le drageur No 110 et le remorqueur "Witherby", du Dépt. des Travaux Publics, d'Ottawa ; un ponton de la Canada Steamship Lines.

La partie d'arrière de la nouvelle cale sèche reste libre au cas où les brise-glaces du gouvernement auraient besoin d'y entrer cet hiver pour des réparations urgentes.

Dans l'ancienne cale sèche, le navire "Jalobert" du gouvernement y est entré et on croit qu'un autre navire y entrera d'ici quelques jours.

Mariage Dorval-Guay

Samedi dernier, en l'église St-Jean-Baptiste de Québec, a été célébré le mariage de M. Gérard Dorval, de Lauzon, avec Mlle Marie-Alice Guay, de Québec.

M. le maire J.-Aurèle Dorval, de Lauzon, servait de témoin à son fils et M. Liguori Guay accompagnait sa sœur. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Montréal, Ottawa et Toronto. A leur retour ils résideront au No 331 rue St-Joseph, à Lauzon.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Triduum préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception

Demain, en l'église de Beaumont, commenceront les exercices d'un triduum pour les jeunes filles de la paroisse, préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception. Ce triduum qui se terminera le jour de la fête, mardi prochain, sera prêché par le Rév. Père Tremblay, rédemptoriste, de Ste-Anne-de-Beaupré.

Vols sacrilèges dans l'église de Bienville

Des jeunes gens sont entrés récemment dans l'église de Bienville et ont profité d'un moment où il n'y avait personne dans le temple sacré pour enfoncer et piller les troncs placés en arrière de l'église. Heureusement qu'il n'avait pas beaucoup d'argent dans les troncs qui avaient été vidés la veille par le sacristain. On nous dit que ce n'est pas la première fois que la chose se produit et une surveillance étroite est faite depuis, et ceux qui seront pris seront punis avec toute la rigueur de la loi.

Mort de M. Louis-Philippe Bégin de Lévis

Nous avons appris avec regret la mort de M. Louis-Philippe Bégin, époux de dame Eloise Roy, arrivée, hier soir, à sa résidence, rue St-Etienne, à Lévis, après une longue maladie, endurée avec piété et résignation. La cité de Lévis perd en la personne de M. Bégin un citoyen éminent et l'un des se principaux hommes d'affaires.

M. Bégin était depuis plus 25 ans associé de la maison G. & Ed. Couture, de Lévis. Il était vice-président de l'Association des Anciens Elèves du collège de Lévis où il fit ses études. Il fut échevin de la cité de Lévis et fut président des finances pendant quatre ans et fut aussi pendant 4 ans marguillier à Lévis.

Le défunt, âgé de 72 ans et 9 mois, était le père de M. Noel Bégin, comptable de la maison G. & Ed. Couture, de Mme Thomas Bernier, de St-David et de Mme Emile Kronstrom, de Lévis. Nous présentons à la famille da regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Assemblée importante des Voyageurs de Commerce de Lévis demain

Demain après-midi, à la salle des C. de Colomb, à 2 h., sera tenue l'assemblée générale annuelle des officiers et membres du Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions importantes seront discutées et que l'on procédera à l'élection des officiers pour la prochaine année.

Mort d'un ancien Lévisien à Montréal

Un ancien Lévisien bien connu, M. Gaudiose Richard, est mort mercredi dernier, à Montréal, où il demeurait depuis plusieurs années, dès suites de blessures causées par un automobile. Le défunt, âgé de 72 ans, était constable spécial au Forum. M. Richard vécut nombre d'années à Lévis où il fut maître-boulanger, rue St-Georges. Il fut aussi échevin de Lévis plusieurs années. Nous présentons à la famille en deuil nos plus vives sympathies.

Assemblée du club "Le Voltigeur" mardi prochain

Une assemblée importante des officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" sera tenue mardi après-midi prochain, jour de la fête de l'Immaculée Conception, à 2 heures, à la salle Dion, à Lévis. On commencera la préparation du programme de la saison et plusieurs questions importantes seront discutées. On demande à tous d'être présents ainsi qu'à ceux qui désirent faire partie du club cette saison.

Un concert d'orgue à Lévis mardi prochain par Mlle Nizan

La saison des soirées paroissiales à Lévis est commencée et après la belle conférence-concert de lundi soir dernier, le public lévisien aura le plaisir d'assister mardi soir, jour de l'Immaculée Conception, à un beau concert d'orgue, en l'église Notre-Dame, qui sera donné par Mlle Renée Nizan, organiste de Paris, sous les auspices de la chorale Déziel. L'admission sera gratuite et ce concert est gracieusement offert aux paroissiens de Lévis et des paroisses environnantes par la chorale lévisienne. Cette jeune artiste française qui n'est âgée que de 18 ans saura sans doute, comme elle l'a fait au Canada, à Montréal et Québec, où elle a joué, enthousiasmer tous ceux qui l'entendront.

Une assemblée de l'Association de Tir de Lauzon.

Une assemblée des officiers et membres de l'Association de Tir de Lauzon a été tenue, dimanche après-midi dernier, au Manège Militaire de Lévis, sous la présidence de M. Louis Guenette.

Après avoir pris connaissance du projet de la National Rifle League of Canada, d'Ottawa, de former un grand concours cet hiver entre les différentes équipes des Associations canadiennes de tir du pays, il a été décidé en principe d'organiser une équipe composée de dix membres de cette Association lévisienne. Ce concours aura lieu en janvier, février et mars prochain. Une autre assemblée sera tenue prochainement pour voir à l'organisation et tous les membres qui désirent faire partie de cette équipe voudront bien donner leurs noms à M. Wilfrid Joncas, de Lévis.

M. André Lachance sur le tableau d'honneur.

Sur la liste des élèves de l'Ecole de la rue Wolfe que nous avons publiée hier et dont les noms étaient inscrits au tableau d'honneur, celui de M. André Lachance a été omis involontairement. En toute justice pour cet élève studieux nous devons dire qu'il est arrivé premier parmi les élèves du cours de première année. Nos félicitations à M. Lachance pour ce beau succès.

Naissance

M. Honorius Carrier et Mme Carrier, née Gertrude Lemieux de Villemay, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 24 novembre dernier et baptisée le lendemain sous les prénoms de Marie-Catherine-Germaine. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Michaud, de Limoilou, cousin et grand-tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Hallé, de Limoilou, grand-tante de l'enfant.

La communion des hommes et jeunes gens demain

Demain matin, sera le jour de communion des hommes et jeunes gens. A Lévis, on communiera à la messe de 7 heures 30 et le bas de l'église Notre-Dame sera pour les hommes et jeunes gens seulement. Demain soir à 7 heures, aura lieu leur heure d'adoration mensuelle. Six confesseurs seront à la disposition des hommes et jeunes gens de Lévis ce soir, à partir de 7 heures 30.

La vente des bancs le 20 décembre à Bienville

Dimanche, le 20 décembre, après l'office de la grand'messe sera faite en la sacristie, la vente des bancs de l'église de Bienville, qui n'ont pas été payés.

Assemblée des Ingénieurs de Marine lundi soir

Les officiers et membres de l'Association des Ingénieurs de Marine auront leur première assemblée de la saison lundi soir prochain à 8 heures dans leur salle, rue St-Pierre, à Bienville. On demande que tous soient présents vu que des questions intéressantes seront discutées.

Elèves inscrits au tableau d'honneurs.

Noms des élèves inscrits au tableau d'honneur à l'école de la rue St-Gabriel, à Lévis, pour le mois de novembre dernier :

5ème Année : cours supérieur Mlles M.-Claire Bourget, Georgett-Laflamme, Marielle Laflamme, Yolande Couture.

4ème Année : cours moyen : Mlles Lucienne Carrier, J.-D'Arc Bourget, Rollande Bissonnette.

3ème Année : Mlles Jacqueline Beaudoin, Yvette Caron, M.-Paule Carrier, Pauline Marotte, Pauline Aubert, Françoise Couture.

2ème Année : Mlles Germaine Couture, Monique Gosselin, Jeannette Demers, Madeleine Lisotte,

1ère Année : Mlles Thérèse Shaunks Raymonde Couture Yvette Lepage Marguerite Blouin.

Cours préparatoire : MM. Armand Roy, Wellie Beaudoin, Guy Couture, Albert Labrecque, Ernest Levesque, Jean-Claude Bourassa, Robert Guay, Robert Bissonnette, Blaise Bourget, Laurent Maranda.

Cours préparatoire : Mlles Claire Paquet, Rita Carrier, Fernande Lajeunesse, Jeannine Côté, Céline Boucher, Jacqueline Bouchard, Corinne Marmet, Gabrielle Mercier, Jacqueline Guay.

Les heures des messes sur semaine à Bienville

A partir de cette semaine les heures des messes, en l'église de Bienville, ont lieu à 6 heures 45 et 7 heures 20, le matin, au lieu de 6 heures 30 et 7 heures.

Deux messes basses demain matin à Bienville.

Demain matin, à l'église de Bienville, il y aura deux messes basses, l'une à 6 heures 15 pour les dames et demoiselles et l'autre à 7 heures 15 pour les dames et demoiselles et l'autre à 7 heures 15 pour les hommes et les jeunes gens.

Funérailles à Lévis ce matin.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Jean-Bapriste Beaulieu, époux de dame Marie-Miville Deschênes, décédée mardi dernier, à sa résidence avenue Bégin, à l'âge de 77 ans et 11 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, à 10 heures, au milieu d'un nombreux coucours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Léopold Gagnon, fils de M. Joseph Gagnon, décédé mercredi dernier, à la résidence de ses parents, rue St-Onésime, à l'âge de 21 ans et 8 mois. Après la cérémonie funèbre les restes mortels conduits au cimetière Mont-Marie et inhumée dans le terrain de la famille.

Rapport du conseil de ville de Lévis remis à lundi.

Faute d'espace nous devons remettre à lundi prochain le compte-rendu de la séance du conseil de ville de Lévis tenue hier soir. Nos lecteurs voudront bien nous pardonner ce contretemps.

Pour la qualité



Pour le service

Pour l'économie

Des milliers de propriétaires de maisons dans toutes les parties du Canada reconnaissent ce nom, et ils savent ce qu'il représente. C'est le symbole d'un combustible de qualité supérieure, épaulé par un service sans égal, et qui se vend à des vrais prix d'occasion.

Il est bien connu à London, Hamilton, Toronto, New-Toronto, Peterboro, Ottawa et Montréal. Nous espérons le rendre également familier à Québec. Notre nouvelle cour est ouverte pour vous servir.

EGG $14.75 STOVE $14.75
NUT $15.25 PEA $12.25

Permettez-nous de vous envoyer aujourd'hui une commande d'essai

The Connell Anthracite Mining Company, Ltd
50, ave. Conway, Québec — Tél : 4-4780

Saint-Sauveur

Le souper canadien

C'est demain soir, à 7 heures, à la salle St-Pierre, qu'aura lieu le souper canadien, organisé au profit des pauvres de notre paroisse. En outre des aliments, apprêtés à la manière des anciennes ménagères, qui feront les délices des convives, il y aura ensuite une soirée du bon vieux temps qui rappellera à ceux surtout qui ont vécu à la campagne d'agréables souvenirs et à notre jeunesse comment l'on savait si bien s'amuser autrefois.

Le prix d'admission à ces deux réunions sera de $1.00 et l'on pourra se procurer des cartes au presbytère, des Dames organisatrices et des membres des Conférences de St-Vincent de Paul. Nul doute qu'il y aura foule à cette grande réunion de famille.

Le Rosaire Perpétuel

A 7 h. 30, ce soir, il y aura récitation du rosaire, à l'église paroissiale, devant le Saint Sacrement exposé, à l'occasion de la journée consacrée au Rosaire Perpétuel.

Congrégation des hommes

Tous les congréganistes sont priés de faire leur communion mensuelle demain, à la messe de 6 h. 30 à la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Les autres hommes seront aussi les bienvenus. Les noms des nouveaux congréganistes, admis par le conseil, seront publiés à cette messe et la réception aura lieu le jour de l'Immaculée Conception, à l'office des congréganistes. Si, par erreur, il y avait des noms d'oubliés dans la liste qui sera données demain, l'on est prié de s'adresser au Révérend Père directeur.

Pour les tertiaires

Demain après-midi, à 2 heures, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, aura lieu l'assemblée mensuelle des deux fraternités du Tiers-Ordre. Comme ce sera la dernière avant Noël, la distribution des cartes d'admission à la messe de minuit sera faite à cette assemblée. Les tertiaires pourront aussi payer leur contribution, avant ou après la réunion de demain après-midi.

Les jeunes gens

A 8 heures, demain matin, il y aura aussi réunion de la Congrégation des Jeunes Gens et communion générale. Les Chasseurs de Salaberry assisteront à cette messe en uniforme.

La St-Vincent de Paul

Les membres des Conférences de St-Vincent de Paul de notre paroisse sont instamment priés d'assister à la réunion de leur conférence respective, demain matin, car des questions sérieuses et urgentes leur seront soumises.

Grand'messes du jour

A l'église paroissiale, lundi :

5 h. 30, recommandée par M. J.-B. Lapointe, pour les membres défunts de sa famille.

6 h. 15, recommandée par M. et Mme Alfred Mercier, pour leurs parents défunts.

7 h. 45, pour Charles Picard, recommandée par MM. Ernest et Jos. Madden.

Coupable

Ludovic Sioui, du village des Hurons, a plaidé coupable hier après-midi à une accusation d'avoir pénétré avec effraction dans une résidence d'été de Château-d'Eeau et d'y avoir volé des carabines, un radio et différents objets. Il connaîtra son sort mardi prochain.

ACQUITTE

Alfred Poulin, accusé d'avoir mis le feu à une grange de Notre-Dame des Laurentides, a été trouvé non coupable et remis immédiatement en liberté.

Quatre-vingt-quatre pour cent des discours prononcés à Genève à la Société des Nations sont en français et seize pour cent sont en anglais.

RETRAITES FERMEES

A Notre-Dame du Cénacle, 651 St-Cyrille, Québec.

Du 14 au 18 décembre, pour dames et demoiselles.

Prières de s'inscrire à l'avance chez les S. S. Miss. de l'Im. Conception, tel.: 9270. 3fs

GAGNEZ $20.00
et plus par semaine

en cultivant champignons pour nous, dans caves et hangars toute l'année. Commencez maintenant. Expérience pas nécessaire. Nous achetons tout ce que vous cultivez. Livre illustré gratis. Royal Mushroom Co. Dept. 188, Montréal, Canada.

ABSORBINE
Fait disparaître les bosses pendant que le cheval travaille

Absorbine a vite fait de faire disparaître une bosse sur la cheville, le jarret, le grasset, le genou ou la gorge du cheval sans causer d'ampoule ni faire tomber le poil; arrête la boiterie et le cheval travaille pendant tout le traitement. Antiseptique puissant, cicatrise les plaies ouvertes, les coupures, furoncles. Chez tous les pharmaciens en France $3.50 la bouteille. Brochurette traitant des chevaux gratuite. W. F. Young Inc. immeuble Lyman, Montréal.

LA COMMISSION DU TRANSPORT EST AU COMPLET

La bénédiction des ateliers Morissette

En présence de Son Honneur le maire Henri Lavigueur, de représentants du clergé, d'un bon nombre d'industriels, d'entrepreneurs, d'architectes, d'hommes d'affaires et d'ouvriers, Mgr J.-E. Laberge, curé de St-Jean-Baptiste, a procédé hier après-midi à la bénédiction des nouveaux ateliers de la maison C.-Emile Morissette (limitée), situés rue Latourelle.

L'établissement de M. Morissette, tout le monde s'en souvient, avait été complètement détruit lors d'un violent incendie survenu au mois de septembre dernier. Cette rude épreuve affecta les directeurs de cette maison mais ne les découragèrent pas. Sans hésiter ils projetèrent de reconstruire. C'est la réalisation de ce projet en l'espace de trois mois à peine qui a donné lieu à la belle cérémonie qui s'est déroulée hier vers trois heures.

Après que Mgr Laberge, accompagné du R. P. Martin, curé de St-Dominique et de M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général des Syndicats Catholiques, eut bénit les différentes parties de l'établissement, tous les invités et le personnel des ateliers furent conviés à un succulent goûter présidé par M. C.-E. Morissette qui dirige les activités de cette prospère maison depuis plus de trente-six ans. Le président souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les invités, se déclara honoré de la présence de Son Honneur le maire Lavigueur, des dignitaires ecclésiastiques et des personnages éminents qui avaient bien voulu accepter son invitation. Il remercia tout particulièrement Mgr Laberge d'avoir laissé ses nombreuses occupations pour venir bénir son établissement.

En racontant brièvement ses débuts en affaires M. Morissette rappella qu'il y avait déjà plus de trente-six ans que sa maison était fondée et que toujours il avait été en bons termes avec ses clients et ses ouvriers. Pendant qu'ailleurs des grèves avaient lieu son établissement fonctionnait à pleine capacité. Il nomma comme un de ses meilleurs ouvriers M. A. Boucher qui travaille pour lui depuis qu'il a pris à son compte. Il le qualifia d'ouvrier expert et d'employé modèle. Il fit l'éloge de tout son personnel, des ouvriers qui compte une quinzaine d'années de service, sauf quelques apprentis à qui il souhaita beaucoup de succès. M. Morissette dit aussi combien il avait été touché en recevant des lettres de sympathies de ses nombreux clients même de l'étranger lors de l'incendie de septembre dernier. Il eut aussi un mot de remerciements pour tous les représentants des journaux de Québec.

Invité à prendre la parole Mgr Laberge affirma qu'il avait accepté avec plaisir l'invitation de M. Morissette dont il fit l'éloge. Il le félicita d'avoir su s'attirer une nombreuse clientèle et de s'être toujours bien entendu avec ses ouvriers. Il le qualifia d'homme d'ordre, juste, charitable et animé de principes chrétiens. Parlant de l'influence néfaste qui tente de bouleverser l'ordre établi, il conseilla aux patrons de s'unir en associations catholiques capables de protéger leurs intérêts et ceux des ouvriers.

Son Honneur le maire Lavigueur fit aussi un éloquent discours. Il félicita M. Morissette pour son courage et son énergie ainsi que pour son esprit d'initiative disant qu'il avait droit à l'admiration de tous. Il dit que la maison Morissette faisait honneur à la ville et profita de l'occasion pour faire un appel à tous ceux qui ont un peu d'argent de bien vouloir faire exécuter des travaux pour remédier au chômage qui sévit à l'état aigu. Notre premier magistrat déclara que 7,000 ouvriers s'étaient enregistrés comme chômeurs et que la situation était pire que l'année dernière alors que 1,800 hommes travaillaient à la Commission du Havre et qu'aujourd'hui elle n'a personne à son emploi.

Le R. P. Martin, prié de prendre la parole, rendit témoignage à l'esprit chrétien qui anime M. Morissette qui se lève à bonne heure pour assister à la messe le matin. Il se montra plus optimiste que Son Honneur le Maire et vanta la grande charité des citoyens de Québec qui ne manqueront pas de soulager la misère qui existe.

Parlant après le R. P. Martin, M. l'abbé Maxime Fortin, aumonier des syndicats Catholiques, déclara que M. Morissette étaient parmi ceux qui paient le mieux leurs ouvriers. Il montra la nécessité de former des associations patronales catholiques. "C'est le désir du Souverain Pontife de voir s'établir des associations professionnelles déclara l'abbé Fortin. L'imprévoyance est la cause de la crise, expliqua-t-il. Si les patrons et les ouvriers avaient suivi les enseignements de l'église en se formant en association propres à surveiller leurs intérêts, si l'on avait fondé des caisses d'assurance vieillesse on ne serait pas obligé de recourir aux gouvernements. Au lieu de contributions volontaires les patrons et les ouvriers ont aujourd'hui à payer des taxes et des impôts de toutes sortes.

Au nombre des invités à la cérémonie mentionnons son honneur le maire Lavigueur, Mgr J.-E. Laberge, le R.P. Martin, M. l'abbé Maxime Fortin, M. l'échevin Poulin, M. Philippe Methé, directeur de l'Ecole Technique, M. D-J. Kane, de la Compagny Hethrington, MM. P.-E. Larocque, de P. Picard & Fils, E.-E. Goulet, de Goulet & Bélanger, Omer Barbeau, Ignace Bilodeau, entrepreneur, Edgar Julien, J.-Arthur Marier, Jos. Savard, de la maison Jos. Savard Enrégistrée, Arthur Mercier, contremaître de la même maison, Eugène Trudel jr, Eugène Leclerc, le chef Donnelly, représenté par M. Rosaire Beaulieu, chef adjoint de la brigade du feu, Arthur Marcotte, D.-J. Pouliot, MM. Belleau, Auger & Turgeon, MM. Robitailles et Desmeules, architectes, MM. les échevins, le présidentet le secrétaire de la Chambre de Commerce, l'Association des Constructeurs, MM. Beaulé & Morissette, architectes, MM. Raoul Chênevert, Wilfrid Lacroix, architectes, MM. Jos.-P. Ouellet, E.-Georges Rousseau, J.-S. Bergeron, Aurèle Bigonesse, Charles Dumais, G. Reenhardt, H. Laberge, le Rév. Frère Germain, directeur de l'Académie et M. l'abbé Gagnon avaient été invités mais se sont excusés de ne pouvoir assister à la cérémonie, M. C.-Emile Morissette, président, M. C.-T. Morissette, vice-président et L.-D.-A. Gagnon, secrétaire-trésorier et tout le personnel étaient présents à cette démonstration.

INCENDIE A QUEBEC-OUEST

Un incendie qui a menacé de prendre des proportions alarmantes a éclaté en pleine nuit, à deux heures a. m. à Québec-Ouest.

On ne sait pas encore la cause de ce feu qui prit dans la maison de quatre logements appartenant à M. Albert Croteau sur la 4ième Avenue. Les pompiers volontaires, sous la direction de M. Octave Roth, chef des pompiers, accoururent à la première alarme et se mirent immédiatement au travail. Ils travaillèrent ferme jusqu'à cinq heures ce matin. A ce moment comme les hommes travaillaient à défoncer la couverture, une sorte d'explosion se produisit et les flammes prirent des proportions dangereuses pour les maisons voisines. On appela alors les pompiers de Québec qui accoururent et réussirent, avec l'aide des pompiers volontaires de Québec-Ouest, à maîtriser l'incendie.

La maison n'est pas complètement détruite, mais les dommages sont très considérables par l'eau et la fumée.

Un pompier a été asphyxié par la fumée, mais il revint bientôt à lui et il ne souffre d'aucun malaise sérieux.

A Saint-Malo

GRANDE REUNION DES MEMBRES DE L'AMICALE MARISTE SAINT-MALO.

Lundi soir, le 23 novembre, avait lieu dans les salles de l'Académie St-Malo, la réunion semi-annuelle des Anciens Elèves de cette Académie, qui fut l'une des plus belles soirées données par l'Amicale.

Près de 150 anciens élèves avaient répondu à l'invitation du Bureau de Direction, et ce fut avec enthousiasme que les Anciens se rencontrèrent pour évoquer de nouveau les souvenirs d'autrefois. Jeunes et vieux fraternisèrent à cette soirée intime et familiale.

Vers les 9 hrs, aux accords de l'Orchestre Fortier, les Anciens prirent place dans la grande Salle de Réception, où les Membres du Bureau de Direction leur souhaitèrent la plus cordiale bienvenue.

Le Président, M. A. Cantin, leur soumit un compte-rendu des activités de l'Amicale et des succès remportés à date. Il invita les Anciens à continuer à marcher dans cette voie, afin que l'Amicale puisse porter haut et fier l'étendard de cette belle Association qui fait honneur à la paroisse de St-Malo. Il les remercia aussi de la marque de confiance qu'ils avaient témoignée envers le présent bureau de Direction, en élisant de nouveau, par acclamation, les mêmes officiers pour un nouveau terme.

Le Rév. Frère Henri-Etienne, Directeur de l'Académie et vice-président honoraire de l'Amicale, leur fit ensuite une intéressante allocution. Avec toute sa sympathie bien connue pour les Anciens il leur souhaite la plus franche bienvenue, en leur disant qu'à l'Académie ils étaient chez eux comme autrefois, dans leurs années d'enfance.

Il fit l'éloge des membres du bureau de Direction, et eût des paroles bienveillantes à l'égard des Anciens qu'il aime toujours à rencontrer aux fêtes semi-annuelles de l'Amicale. Avec charme il sut raconter certaines anecdotes au sujet des anciens, entre autres qu'il avait appris que le Rév. Frère Frumence, de regrettée mémoire, Directeur de l'Académie lors de sa fondation en 1899, constata, à cette époque, que les trois premiers élèves à être inscrits dans les régistres de l'Académie avaient noms : Cardinal, Marquis, et Saint-Amand, ce qui, se plaisait-il à dire, était de bon augure pour la renommée future de cette institution puisque ces trois noms à eux seuls évoquaient la dignité, la noblesse et la religion.

Le Fr Henri-Etienne demande aux Anciens de continuer leur encouragement à cette belle Association qui marche toujours de succès en succès.

Le Frère Directeur fut acclamé par les Anciens.

Puis ce fut au tour de M. l'abbé Gérard Marchand, vicaire à St-François-d'Assise, et ancien élève de l'Académie, qui eut des mots aimables pour ses anciens confrères, leur donna de bons conseils, et termina son allocution par des reparties amusantes qui lui valurent les applaudissements de l'assemblée.

Une agréable surprise attendait les Anciens. Par message téléphonique de Montréal, M. Rosario Lemay, président de l'Amicale Mariste Laval, de St-Vincent-de-Paul, transmettait ses bons souhaits aux confrères de St-Malo. Et ce fut ensuite le Rév. Frère Azarias, directeur du Collège de Rosemont, Montréal, et ex-fondateur de l'Amicale St-Malo, qui, n'ayant pu accepter l'invitation d'assister à cette fête, adressait à ses Anciens de Québec ses salutations et exprimait ses meilleurs vœux pour eux et leurs familles, en les assurant qu'ils gardaient d'eux le meilleur souvenir.

Ces messages furent grandement appréciés, et les anciens furent très touchés de cette marque de délicatesse de la part de M. Lemay, et principalement du Rév. Frère Azarias, qui fut pour eux un bienfaiteur et un ami sincère. Les Anciens manifestèrent leur joie par de vives acclamations.

Le programme de la soirée fut le suivant :

Un euchre de six parties fut organisé et de nombreux prix distribués aux vainqueurs.

Deux prix de présence furent tirés au sort et favorisèrent les confrères J. Gauthier et Andréa Duplain.

Un quart de pommes et 25 lbs de Morue de Gaspé, dons des confrères Narcisse Matte et Charles Matte, furent ensuite mis en rafle. Le quart de pommes fut attribué au confrère Jos. Julien, et la Morue de Gaspé à M. Jules Hamel.

Un magnifique cadran, don du confrère Adélard Pouliot, fut tiré au sort parmi les musiciens et M. Royer en fut l'heureux gagnant.

Puis ce fut l'attraction spéciale de la soirée: La Fête aux Huîtres.— Aux grandes tables alors dressées à cet effet, se dirigèrent les Anciens, serviette au cou, et armés de leur couteau. Des huîtres en abondance y furent dégustées, soit sur écailles, en frogs, ou autrement à la satisfaction de tous.

De temps à autre, les anciens eurent le plaisir, d'entendre, dans leur répertoire de chansons comiques, l'abbé Gérard Marchand, et les confrères A. Labbé, Albert Pouliot et Oscar Fecteau.

Au cours de la soirée, des remerciements furent votés à Monseigneur J.-H. Bouffard, à M. l'abbé Gérard Marchand, au Rév. Frère Henri-Etienne, aux Frères de la Communauté, aux Dames Religieuses de la Providence, aux officiers en charge de la Salle Paroissiale, aux Membres du bureau de direction de l'Amicale, aux confrères Narcisse Matte, Charles Matte, Adélard Pouliot, Liguori Lapointe, Delphis Bolduc, aux musiciens de l'Orchestre Fortier, aux journaux "Le Soleil" et "L'Evénement", à la Brasserie Champlain, à la Cie P.-A. Fluet Ltée, à la Dominion Fish & Fruit Co., à la maison Picard & Duquet, Enr., enfin à tous ceux qui contribuèrent d'une manière quelconque au succès de cette fête aux huîtres.

A une heure avancée, les Anciens se quittèrent emportant de cette soirée un agréable souvenir, et se promettant bien de se rencontrer de nouveau à la réunion du printemps prochain.

Le bureau de direction de l'Amicale Mariste St-Malo est actuellement composé comme suit : président honoraire: Mgr J.-H. Bouffard, P.D., curé; vice-président honoraire: Rév. Frère Henri-Etienne, directeur de l'Académie; président M. Albéric Cantin; vice-président: M. Narcisse Matte; secrétaire: M. J.-Alfred Pouliot, N.P.; trésorier: M. Arthur Grégoire; auditeur, M. Charles Matte; aviseur légal, M. Charles Parent, avocat. Directeurs: Messieurs Ernest Trudel, Jos. Lirette, Adélard Pouliot, F.-X. Délisle, Jos. Fortin, Liguori Lapointe, et Roméo Délisle.

L.-P. Bégin est décédé à Lévis

L'un des citoyens les plus éminents de Lévis vient de disparaître dans la personne de M. Louis-Philippe Bégin, associé de la maison G. & Ed. Couture. Bien que malade depuis deux ans, cet homme d'affaires bien connu dans les cercles commerciaux du district, semblait devoir vivre encore quelque temps, lorsqu'hier soir, vers 6 heures 30, muni des secours de la religion et entouré des membres de sa famille, il rendit le dernier soupir.

Le défunt, âgé de 74 ans et 9 mois était l'époux de dame Eloïse Roy et le père de M. Noël Bégin, de Lévis, de Mme Thomas Bernier, de St-David et de Mme Emile Kronstrom, de Lévis et le grand-père de plusieurs petits-enfants.

Comme homme d'affaires, M. Bégin sut par son travail et sa compétence se créer une position enviable. Après avoir étudié au collège de Lévis il entra en 1874 au service de la maison G. & Ed. Couture et gagna la confiance de ses patrons. En 1900 il devint l'associé de M. Edouard Perreault l'héritier des fondateurs de cette puissante maison.

Comme homme public, M. Bégin fit aussi sa marque. Il fut échevin de Lévis pendant quatre ans et occupa la charge de président du comité des finances. Il fut aussi marguillier de Lévis pendant quatre ans, fut président du comité de l'Emprunt de la Victoire en 1918, de la Chambre de Commerce de Lévis, membre fondateur des Artisans Canadiens-Français et était vice-président de l'Association des Anciens Elèves du Collège de Lévis. Dans sa vie privée, M. Bégin fut un père de famille modèle et un chrétien convaincu.

Il ressentit il y a deux ans les atteintes du mal qui devait l'emporter et dut en janvier 1931 abandonner la direction de ses affaires.

Il était le cousin de feu Mgr P.-E. Roy, de Mgr Camille Roy, P. A., du Révd Père Arsène Roy, O. P. et de MM. les abbés Philéas et Alexandre Roy.

Les funérailles auront lieu mercredi prochain, à 9 heures 30, en l'église Notre-Dame et l'inhumation sera faite au cimetière Mont-Marie.

Nous présentons à la famille du regretté défunt l'expression de nos vives sympathies.

Cours de commerce

"Les conditions essentielles à la bonne monnaie", tel était le sujet d'économie politique qu'a traité hier soir, à l'Académie Commerciale, M. J.-E. Grégoire, professeur à l'Université Laval.

Dans un cours précédent, M. Grégoire avait énuméré les principaux usages de la monnaie et, hier, les conditions nécessaires à la valeur de la monnaie. Développant les caractéristiques de l'homogénéité, l'inaltérabilité et la valeur sous un poids modique, le conférencier appuya tout particulièrement sur la divisibilité de l'or dont les parties ont la même valeur que le tout.

"Dans cetains pays, dit M. Grégoire, l'encaisse-or qui avait diminué considérablement au cours de la guerre a augmenté de beaucoup dans la période d'après-guerre. C'est ainsi qu'on reproche aux Etats-Unis et à la France d'avoir en quelque sorte monopolisé l'or." Etablissant une comparaison entre la France et les autres pays de l'Europe il fait remarquer qu'on pratique l'économie dans la première plus qu'ailleurs et que son site géographique lui aide considérablement au point de vue monétaire.

En terminant, M. Grégoire fait remarquer que l'Angleterre, chez qui on plaçait autrefois ses capitaux plus qu'ailleurs, a perdu, aujourd'hui, cette prédominance sur les autres pays, surtout depuis l'avènement du parti ouvrier au pouvoir.

Walter-P. Chrysler a débuté dans l'industrie de l'automobile avec un capital de sept cents dollars seulement.

Lord Ashfield est arrivé d'Angleterre et a été reçu aujourd'hui même à Ottawa — La Commission a sa première séance — Etude des problèmes du transport ferroviaire au Canada.

Ottawa, 4—(P.C.)—Sir George Perley, sir John Childs, aide-de-camp du gouverneur général, et six membres de la commission royale d'enquête sur le transport étaient à la gare à midi pour recevoir lord Ashfield, membre de la commission arrivé aujourd'hui d'Angleterre.

Etaient également à la gare sir Henry Thornton et M. Beatty, président du C. P. R., qui devaient paraître devant la Commission à sa séance inaugurale cet après-midi. Lord Ashfield arriva de New-York un peu passé midi avec l'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer, qui avait été au-devant de lui là-bas.

La Commission est maintenant au complet. L.-F. Loree, président du Delaware & Hudson, était avec les autres commissaires à la gare pour recevoir lord ashfield.

Cet après-midi, au Parlement, l'hon. R.-J. Manion a souhaité la bienvenue aux commissaires. Il a fait ressortir, dans cette allocution, toute l'importance de l'enquête qui commence.

Lord Ashfield, dont l'arrivée a permis à la Commission de siéger aujourd'hui, a déjà été surnommé le "traffic king". Avant de devenir pair d'Angleterre il était sir Albert Stanley et passait pour l'une des plus grandes compétences d'Angleterre dans le transport.

Né en 1875, Albert Stanley n'avait pas encore 30 ans qu'il gérait déjà des chemins de fer électriques aux Etats-Unis. Il retourna ensuite en Angleterre, où son travail efficace dans le domaine du transport lui valait le titre de "sir" en 1914.

Durant la guerre c'est lui qui organisa le transport automobile pour le ministère des munitions. Il devint président du Board of Trade et fut élevé à la pairie en janvier 1920, après que son mauvais état de santé l'eût forcé d'abandonner cette présidence.

LES CHEMINOTS

Montréal, 4—La Conférence des présidents généraux des fraternités de chemins de fer tenue au sujet des salaires, s'est ajournée aujourd'hui et se réunira de nouveau le 15 décembre pour décider que le ligne de conduite on adoptera au sujet de la réduction proposée de dix pour cent.

Vingt-et-un présidents généraux des différentes fraternités et plusieurs chefs d'unions sont partis aujourd'hui pour leurs demeures, et attendent le résultat d'un référendum qu'on tiendra parmi tous les membres pour savoir si oui ou non la recommandation du bureau de conciliation dour des gages réduits sera acceptée ou non.

J.-B.-B. Ward, président du comité des présidents a déclaré que le rejet par les hommes de la réduction de salaires ne signifiera pas nécessairement l'arrivée d'une grève. "Les chemins de fer et les ouvriers peuvent bien en arriver à un compromis basé sur d'autres plans", dit-il.

Tandis que les négociations des fraternités de chemins de fer, qui affectent 27,000 hommes sont momentanément suspendues, les officiels de la Fraternité Internationale des clercs de chemins de fer ont continué de protester contre l'établissement d'un bureau de conciliation pour régler leur cas.

Fred Hall, vice-président de la fraternité a déclaré aujourd'hui qu'une réponse à la liste de raisons du chemin de fer montrant pourquoi le bureau serait créé, a été envoyée au ministre du Travail. Les unions s'objectent à la formation d'un tel bureau sous prétexte que certains types d'employés sont inclus dans la réduction des salaires dont on n'avait jamais parlé lors des premières négociations.

Une causerie du Dr Gaudreau

Une intéressante causerie a été donnée hier soir en présence d'un grand nombre de dentistes de Québec par le Dr S. Gaudreau qui assistait en août dernier au grand congrès dentaire international de Paris et sur lequel il voulut bien donner ses impressions devant ses collègues québecois. La soirée était sous la présidence du Dr Jean Dallaire.

L'idée générale que le Dr Gaudreau voulu laisser à son auditoire hier c'était que ni la théorie ni la pratique seule ne forment un enseignement parfait. C'est l'opinion générale qui est ressortie des discussions du récent congrès dentaire. Au point de vue enseignement dentaire l'idéal est tout d'abord une bonne théorie suivie d'un enseignement pratique fidèle à la théorie.

Le conférencier a aussi parlé du traitement des canaux radiculaires à l'acide trichoracétique, méthode préconisée par le Dr Darcisac, de Paris, et qui a obtenu jusqu'à présent de merveilleux résultats.

Le conférencier termina en parlant de ses impressions rapportées des villes visitées durant son séjour en Europe et c'est le Dr Philippe Hamel qui le remercia au nom de l'assistance.

La soirée se clôtura sur la discussion du projet d'organiser une journée dentaire au profit des pauvres. Il a été décidé qu'un comité s'occuperait de l'organisation de cette œuvre et il y aura probablement du nouveau à annoncer à ce sujet avant longtemps.

La protection des animaux

La Société protectrice des animaux possède à Québec un refuge où l'on garde les animaux errants en attendant qu'ils soient réclamés par leurs maîtres ou placés dans les familles qui désirent se procurer soit un chien soit un chat.

Le refuge est situé rue des Bernières.

Madame A. de M. Bell nous communique un premier rapport des activités du refuge :

Du 1er janvier 1931 au 25 novembre, voici le nombre de chiens qui ont passé par le chenil de la Société :

Chiens reçus au refuge, 104 ;
Chiens remis à leurs propriétaires ou auxquels on a trouvé de nouveaux maîtres, 76 ;
Chiens traités par le Vétérinaire, 8.

Voici le rapport pour les chats :
Chats amenés au refuge, 51 ;
Chats placés, 46.

Nombreux vols

La police municipale est sur le qui-vive à la suite d'une série de vols audacieux et les détectives municipaux sont fort occupés, sous la direction du lieutenant détective Lacasse, à rechercher les coupables et à retrouver la marchandise volée.

Les voleurs recherchent surtout les cigarettes car c'est une marchandise qui se revend bien et l'on pouvait voir hier, dans le bureau des détectives à l'hôtel de ville, près de 2,000 paquets de cigarettes, des pardessus, des imperméables, des chapeaux, des chaussures, des centaines d'objets pris au magasin Woolworth, que les perquisitions des détectives avaient permis de découvrir.

Quatre individus sont actuellement sous verrous, les deux derniers ayant été arrêtés hier par les détectives Morand, Laliberté et Guilmette, au moment où ils tentaient de vendre à un restaurateur des cigarettes volées.

Le détective Bussière en arrêtait un autre hier après-midi qui avait dans ses poches de nombreux paquets de tabac.

Dans les magasins comme le 5-10-15, les vols se font de plus en plus nombreux et deux hommes et une femme ont été arrêtés hier après avoir été pris en flagrant délit. Depuis le mois de janvier, 257 faux clients ont été surpris par les surveillants au magasin Woolworth et la compagnie est bien décidée à sévir très fortement contre ceux qui seront pris à voler.

Le détective Lacasse a donné hier un avertissement aux marchands qui achètent de la marchandise volée. Tous ceux qui seront trouvés en possession de ces effets seront poursuivis pour recel.

A l'Université d'Ottawa

Ottawa, 5 — De grandes fêtes marqueront, les 7 et 8 décembre prochain, l'inauguration de la nouvelle chapelle de l'Université d'Ottawa ainsi que les noces d'or de prêtrise du R. P. Nillès. Le 7 décembre, à 8. 00 a.m. sera consacré dans la chapelle l'autel de l'Immaculée Conception et le soir, les élèves actuels présenteront leurs vœux au R. P. Nillès.

Le 8 décembre sera la journée des anciens et des amis de l'Université. On bénira ce jour-là la nouvelle chapelle et cette cérémonie sera suivie d'une messe pontificale et d'un banquet. Au cours de ce banquet les anciens présenteront leurs hommages au jubilaire. Les fêtes se termineront le soir par une séance.

L'on s'attend à ce que plusieurs anciens de l'Université d'Ottawa profitent de la fête de l'Immaculée Conception pour assister à ces fêtes. M. J.-Wilfrid Smith, 10515 Boulevard des Ormes, a déjà commencé à organiser un groupe des anciens qui habitent actuellement la métropole et l'on s'attend qu'un grand nombre de ceux qui ont reçu une invitation du R. P. Legault, recteur de l'Université d'Ottawa, communiqueront avec M. Smith et se joindront à ce groupe.

Le blé

Londres, 5. (P. C.) — Le Daily Mail annonce aujourd'hui que l'hon. J.-H. Thomas, secrétaire pour les dominions, va annoncer mercredi la décision du gouvernement d'entreprendre avec les dominions le contingentement du blé. La part de l'Empire sera probablement de 50 à 60 p. c.

Honneur au mérite

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle M.-Jeanne St-Onge, institutrice à St-Fabien-de-Panet, vient de recevoir par l'entremise de l'inspecteur L. Gagné, une gratification de $20.00 pour ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations

— Mlle Y. St-Onge, nous est revenue après un sejour de quelque temps à Québec.

Bennett revient

Liverpool, 5. (P.C.)—L'hon. R.-B. Bennett s'est embarqué hier pour le Canada sur le paquebot Duchess of Richmond. Il était en Angleterre depuis le 20 novembre et avait quitté Ottawa le 12.

Départ de Gandhi

Londres, 5 (A.P.)—Gandhi, désappointé des résultats de la Round Table Conférence, est reparti pour l'Inde ce matin. Il a pris le train pour Douvre à 9 heures ce matin, voyageant en 3e classe.

Un deuil

Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Georgette Careau, fillette de Mme veuve Odilon Careau, décédée jeudi dernier, à l'âge de six ans et sept mois. Les funérailles auront lieu en l'église de Stadacona, lundi matin, à huit heures.

"Le Soleil" prie Mme Careau et sa famille d'accepter l'expression de sa plus vive sympathie.

Le dernier recensement canadien accuse une population de 10,000,000 habitants.

C'est Juste le Temps

de vous préparer pour l'hiver!

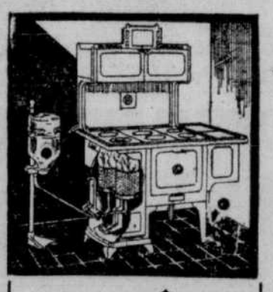
Comme pour tous les autres hivers il vous faut envisager votre problème de chauffage — ce qui pendant des années vous a été un travail désagréable et pénible, il ne tient qu'à vous d'en faire un véritable plaisir.

que choisissez-vous?

D'être l'esclave d'un tas de charbon avec ses inconvénients inévitables — poussière — cendre — saleté — chaleur inégale, etc . . . **ou la nouvelle méthode de chauffage par le Brûleur à l'Huile "SupeRapid" vous assurant 24 heures par jour d'un confort uniforme et sans trouble d'aucune sorte.**

Brûleurs à l'Huile

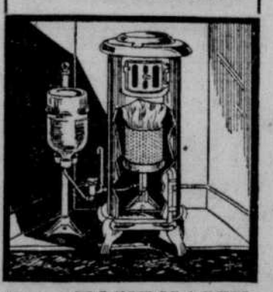
SUPERAPID



Pour POÊLE



Pour Circulateur



Pour FOURNAISE

POUR TOUS LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE
ET FABRIQUES SPECIALEMENT POUR LES POELES CANADIENS
VENDUS ET INSTALLES AVEC GARANTIE DE SATISFACTION

Toutes les ménagères qui ont l'avantage de posséder un Brûleur à l'Huile "SupeRapid" sont étonnées de constater pourquoi tant de gens s'en tiennent à l'ancienne méthode d'utiliser le bois et le charbon comme combustible. — Vous même, Madame, vous bannirez de votre cuisine toutes les incommodités et le tracas que vous cause ce mode de chauffage lorsque vous aurez vu fonctionner un brûleur à l'huile "SupeRapid" et reconnu la facilité de son opération — la propreté qu'il maintient — l'efficacité qu'il vous assure — et tout cela à si bon compte.

PRIX DEPUIS $50
Conditions Faciles

Points de Supériorité
EXCLUSIFS AU "SUPERAPID"

Chauffage Contrôlé
Dépense Moins d'Huile
Consume Plus d'Air
S'Allume Plus Vite
Donne Plus de Chaleur
Sûr et Silencieux
Fini Plus Beau
Propreté Absolue
Economie
Facile d'Opération
Sans Odeur ni Fumée
Qualité Supérieure

GARANTIE ECRITE DE CINQ ANS

EN VENTE AUX 66 MAGASINS ET 1000 AGENCES DE LA
COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE
142 RUE ST-JOSEPH . . . . . 273 RUE ST-PAUL

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS AU CANADA

Le "SOLEIL" est lu dans 100% des familles canadiennes-françaises de Québec

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LE TIRAGE DU "SOLEIL" en fait le premier journal à l'est de Montréal

50e ANNEE—No 287 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, SAMEDI 5 DECEMBRE 1931 CIRCULATION EN SEPTEMBRE 52,538 —PRIX : DEUX CENTINS

L'HISTORIQUE DES CHEMINS DE FER CANADIENS PAR MANION

Faits divers de partout

ATLANTA REFUSE L'HEURE DE L'EST

Atlanta, 5. — Les votants d'Atlanta, au nombre de 5,895 contre 4,309 refusèrent de changer de l'heure centrale à l'heure de l'est.

REFORME DE L'ARMEE

Tokio, 5. — Le conseil suprême de guerre, avec l'approbation de l'empereur, a annoncé qu'il a complété son programme pour la réforme de l'armée, l'an prochain. Ce programme, comprenant l'augmentation des forces aériennes, chars d'assaut et chars blindés, et l'établissement d'une école de la guerre chimique, implique des dépenses de plusieurs millions de dollars.

EXPEDITION DE SECOURS

McGrath, Alaska, 5. —Une expédition de secours en traineaux à chiens est arrivée sur l'emplacement du camp des RR. PP. Martial Labeyre et George Feltes, missionnaires - aviateurs dont l'avion a été contraint d'atterrir dans la région Crater Peak, il y a dix jours.

Bob Ellis, un pilote de McGrath, qui a survolé le camp hier, croit que l'expédition atteindra Tacotna, à 25 milles de là, aujourd'hui ou demain. Ellis déclina l'invitation des missionnaires à atterrir car il estimait ne pouvoir ensuite décoller. Il imagine que l'appareil des missionnaires est arrêté par une panne réparable.

VIN DE PISSENLIT

Ottawa, 5. — Il y a quelques jours, James Watt, de Corp, organisa une soirée à Fitzroy Harbor, et apporta une cruche de vin de pissenlit que son oncle, James Lytle, avait fait, il y a 23 ans, le jour où Watt vint au monde. Le constable provincial Johnston, passant par la salle de danse, saisit le vin et le fit analyser. Il contenait 11.26 pour cent d'alcool. Comme la loi ne définit pas le vin de pissenlit comme vin domestique, parce qu'il n'est pas fait de raisin ou de fruits, il devient alors un alcool ou liqueur, et le juge Boucher dut imposer une amende de cent dollars.

PAS GENES

Washington, D. C., 5. —Vincent Carter, membre de la Chambre des représentants pour le Wyoming, ne se rendra plus aux ventes de charité, sans être fort prudent. La curiosité l'avait conduit à une vente de ce genre, où la femmes. Par politesse, il se découffa et posa son chapeau sur une table avant de faire une tournée des étalages. Lorsqu'il revint, c'est inutilement qu'il chercha son chapeau. Il apprit qu'il avait à peine tourné le dos que son couvre-chef avait été mis en vente par des dames, au profit d'un hôpital à Ketchikan, Alaska.

UN ANNIVERSAIRE —

St-Hyacinthe, 5.— (D.N.C.) — Mtre T.-A. Fontaine, C. R., député de Saint-Hyacinthe-Rouville à la Chambre des Communes, célébrait lundi de cettes semaine le trente-neuvième anniversaire de sa naissance. Des souhaits de bonne fête lui ont été adressés, à cette occasion, par bon nombre de ses amis et de ses électeurs ainsi que par l'honorable W.-L. Mackenzie King, le chef du parti libéral à Ottawa. Nous nous joignons à tous ceux-ci pour lui formuler les nôtres et lui souhaiter tous les succès possibles dans sa profession.

Mtre T.-A. Fontaine fut élu député de St-Hyacinthe-Rouville à la Chambre des Communes, aux élections de juillet 1930.

SOMMAIRE

De la 2e à la 7e page
La rue St-Jean (1889-1931)
Huitième page
Page féminine quotidienne
Neuvième page
Le monde catholique
Dixième et 11e pages
Radio
Douzième et 13e pages
Dans nos théâtres
Nouvelles de Lévis
Quatorzième page
Nouvelles diverses
Quinzième page
Nouvelles étrangères
Seizième page
Feuilleton
Dix-septième page
Nouvelles de Québec
Dix-huitième page
Editorial
Dix-neuvième page
Nouvelles diverses
Vingtième page
Finance
La construction
Vingt-unième page
La vie sociale
Vingt-deuxième et 23e pages
Sports
Vingt-quatrième et 25e pages
Petites annonces classées
Vingt-sixième page
Section de l'automobile
Encans
Vingt-septième page
Naissances et décès
Vingt-huitième page
Nouvelles générales

Le maire de Détroit va permettre les rassemblements dans sa ville

Détroit, 5. — (P.C.) — Un conflit entre la police et les communistes après plus d'une année de tranquillité a fait déclarer au maire de Détroit hier qu'il croyait encore à la liberté de parole, et que quiconque a quelque chose à dire peut le dire dans cette ville. Il a, à cet effet, annoncé qu'une réglementation en vigueur à partir d'hier, vendredi, ferait la distinction entre de grandes réunions publiques et de petits rassemblements impromptu.

Ces derniers ne seront l'objet d'aucun règlement. Si quelqu'un éprouve le désir de parler en public il peut le faire, pourvu qu'il ne nuise pas à la circulation et n'empiète pas sur les droits des autres. S'il s'agit de grandes réunions organisées il suffira de notifier la chose à la police. Ces réunions, cependant, ne pourront avoir lieu dans Grad Circus Park, au centre du "shopping district".

DES APOTRES CHASSES PAR LES OUVRIERS

Des propagandistes protestants, voulant distribuer de la littérature parmi les ouvriers de la Brooklyn Edison Company, sont maltraités par ces travailleurs — La police intervient.

New-York, 5. (Spéciale).—Pendant qu'ils tentaient de distribuer de la littérature parmi les 15,000 ouvriers, employés par la Brooklyn Edison Company, un groupe de neuf personnes, comprenant plusieurs étudiants en théologie et deux femmes, conduits par le révérend Eliot White, autrefois du bureau de direction de la Grace Episcopal Church, a été attaqué par plusieurs centaines de jeunes gens et hommes et fort maltraités jusqu'à l'arrivée de la force constabulaire.

M. White eut une dent de cassée, Mlle Anna Lorenz a été frappée à la tête tandis qu'Hubert Klemme, un étudiant au Union Theological Seminary, est sorti de la mêlée avec un œil au beurre noir. M. White a prétendu plus tard que l'affaire avait été ourdie par la compagnie elle-même.

Les tentatives d'organisation parmi les employés de la compagnie avaient déjà suscité des difficultés et on apprit tout dernièrement que Matthew-S. Sloan, président, s'était retiré de l'église épiscopalienne de la Ste-Trinité, Brooklyn, à cause d'une différence d'opinion sur les activités unioniste d'un membre du bureau de direction de cette église.

Dans le groupe qui fut maltraité se trouvait le Dr Walter-C. Peck, ex-professeur de littérature anglaise au collège Hunter. On voyait aussi Benjamin Howe, de la "League for Independant Political Action; Doris Webster, une graduée en philosophie de l'université Columbia; James Dombrowski et John Martingale, du Union Seminary et Benjamin Mandel, organisateur de la Fraternité des employés de la Brooklyn Edison.

M. White représentait l'American Civil Liberties Union, qui, mardi dernier avait demandé à M. Sloan et au commissaire de police Mulrooney de prendre des mesures contre toute tentative de nuire aux organisateurs de la Fraternité, lorsqu'ils iraient distribuer leur organe, le "Live Wire. M. White, fut averti qu'il y aurait probablement du trouble.

Le groupe avait laissé le "subway" et se dirigeait vers le bureau de la compagnie Edison au coin de l'Avenue De Kalb lorsque plusieurs centaines d'hommes en habits de travail les poussèrent dans un espace de parquage en face d'un théâtre.

M. Mandel fut rudement poussé dans la rue et M. White fut frappé au coin de la mâchoire au moment où il cherchait à protéger Mlle Lorenz. Cette dernière fut frappée en arrière de la tête, mais pas très violemment, heureusement. Comme la foule entourait encore le groupe, une quinzaine de policiers en uniforme, qui avaient été placés à l'entrée du bureau de paye de la compagnie, se firent un passage à travers les combattants.

Ils délivrèrent les assaillis puis les escortèrent pendant que les propagandistes distribuaient leur littérature. M. White déclara plus tard que ce genre de propagande avait été déclaré légal par un juge lors d'un "test case" qui avait eu lieu quelque temps auparavant.

Six exécutions

Mohommeran, Irak, 5 — (A.P.)— Six bandits accusés d'avoir tué deux femmes et leur chauffeur sur la route d'Ahwaz ont été exécutés hier et leurs cadavres laissés pendus pour inspirer une crainte salutaire à ceux qui voudraient suivre leur exemple.

L'AUDACE DE DEUX JEUNES MALFAITEURS

Deux jeunes gens armés montent à bord d'un train en marche et braquent leur arme sur le conducteur — Celui-ci leur ferme la porte au nez et les forcent à fuir.

Paterson, N. J., 5.—(Spéciale)—Une tentative de vol dans un train en marche, la première depuis plusieurs années, a eu lieu ces jours derniers dans l'Est.

Deux jeunes gens armés, la figure à demi dissimulée sous un fichu, à la manière des frères Dalton, dans les drames classiques de l'Ouest, ratèrent cette tentative au moment où un chef de train qui n'avait pas froid aux yeux leur claqua une porte sur le nez.

Le train était parti, un peu après minuit, de la gare de la rue Market, se dirigeant du côté de Riverside. Il transportait une centaine de voyageurs qui sommeillaient, lisaient ou jouaient les cartes, sans se douter qu'à cette heure les collines accidentées de Jersey offraient moins de sécurité que les plaines de l'Ouest.

Le chef de train ne se doutait pas davantage de ce qui allait se passer. Il eut peur un moment lorsque, passant d'une voiture dans une autre, il se trouva tout à coup face à face avec les jeunes bandits, dont les yeux exprimaient la détermination de jouer le tout pour le tout, mais dont les mains tremblaient légèrement.

"Haut les mains !" commandèrent-ils, le revolver menaçant. Mais le chef MacCarthy avait eu le temps de se ressaisir. Il comprit que, malgré leur fanfaronnade, ils n'étaient que des pouilles mouillées. Un rire sarcastique aux lèvres, il fit un pas en arrière, poussa violemment la porte, et, se tournant vers les passagers, il leur demanda de l'aider à mettre le grappin sur ces jeunes bandits.

Une chasse s'organisa, mais le train était presqu'arrivé à Riverside, et les voleurs, comprenant que le temps des vieux drames de l'Ouest semble bien fini, avaient pris de la poudre d'escampette.

Arrivé à Ridgewood, MacCarthy télégraphia à Jersey City et prévint la police de Paterson. Le capitaine John Murphy apprit un peu plus tard que deux jeunes gens, connus de la police, comme de piètres voleurs, étaient descendus d'un train en marche et fit immédiatement commencer les recherches.

Un bel hommage

Midland, Ont., 5 (P.C.—L'église catholique de Ste-Marguerite était trop petite hier matin pour contenir tous ceux qui voulaient assister aux funérailles du capitaine W.-A. Lavigne, tué dimanche à Fort-William avec Brock Batten, gérant de district de la Canada Steamship Lines. Le C. P. R. le C. N. R. et la Great Lakes Transportation Co'y étaient représentés aux funérailles.

Nouveau croiseur

Livourne, Italie, 5. (A.P.)—En présence du roi Victor-Emmanuel le croiseur de 90,000 tonnes "Pola" a été lancé ce matin. C'est le septième et dernier de sa classe.

Une conférence

Moncton, N.-B., (D. N. C. R.)— M. Ernest Martin, professeur de français à l'Université de Dalhousie, Halifax, Nouvelle-Ecosse, a donné une intéressante et instructive conférence dans la salle des Chevaliers de Colomb sous les auspices du coté France-Acadie sur les Acadiens qui se refugièrent en France après l'Expulsion. L'assemblée était présidée par Son Honneur le Juge Arthur Leblanc, juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, qui présenta l'orateur à l'auditoire.

A la clôture de la conférence des remerciements furent votés au conférencier sur proposition du Dr Alphonse Sormany, de Shédiac, secrétaire du comité France-Acadie.

Sormany, de Shédiac,, secrétaire du comité France-Acadie.

M. Martin avait choisi pour sujet l'histoire des Acadiens de France et du Poitou dont lui-même est un des descendants.

Après la dispersion, environ 3000 Acadiens se réfugièrent en France. La colonie Acadienne de Poitou fut établie en 1773 par le gouvernement français; la plupart des Acadiens de Cherbourg et St-Malo vinrent s'y établir. Aujourd'hui, les Acadiens du Poitou ont été absorbés par la population française. Les noms acadiens sont restés. Le conférencier en terminant a invité les Acadiens du Nouveau-Brunswick à se rendre en France, y visiter les descendants de leurs compatriotes.

Devant la Commission royale d'enquête sur le transport ferroviaire au Canada, l'honorable Ministre des chemins de fer, expose la question et fait un résumé des développements des réseaux canadiens.

Ottawa, 5. (P.C.) — L'hon. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, parlant hier après-midi à la première séance de la commission royale d'enquête sur le transport, au Parlement, a déclaré que celle-ci aurait les pouvoirs les plus étendus pour enquêter du problème des transports sous tous ses aspects.

"Vous aurez, dit-il, en s'adressant aux commissaires, l'aide non seulement d'experts représentant les deux grands réseaux, mais aussi celle des experts indépendants qu'il vous plaira de consulter. L'arrêté ministériel vous autorise à pousser votre enquête aussi à fond que vous le jugerez nécessaire. Vos pouvoirs et le temps dont vous disposez ne seront limités que par vous.

"L'Inquiries Act vous confère tous pouvoirs et vous donne le droit de requérir de la commission des chemins de fer, de mon département ou de n'importe quel autre service de l'administration tous les renseignements nécessaires. Le gouvernement laisse à votre discrétion toute l'enquête et la conduite de celle-ci, sachant que vous vous occuperez des principes plutôt que des détails, et confiant que le résultat de vos investigations pourra être d'un grand secours pour les deux grands réseaux et tout le peuple canadien aussi bien que pour le gouvernement lui-même."

M. Manion continua, disant qu'après avoir rempli un an les fonctions de ministre des chemins de fer il se rendait pleinement compte des difficultés qui confrontaient les commissaires et de la lourde tâche qui leur était imposée. Il expliqua que cette enquête avait été suggérée par le comité des chemins de fer et canaux de la Chambre sur la recommandation de sir Henry Thornton, et qu'elle était rendue nécessaire par la grave situation financière des deux grands réseaux, laquelle à son tour compromet tout l'édifice financier du Dominion.

HISTORIQUE DE LA QUESTION

"Il faut, dit-il, remonter un peu dans l'histoire ferroviaire du Canada pour bien comprendre les questions qui se posent à présent. Cet historique, je veux le faire de la façon la plus objective possible, sans le moindre parti-pris de blâme ou d'éloge.

"Au commencement du siècle le Canada possédait un chemin de fer transcontinental — le C. P. R. — avec le Grand Tronc dans l'Est et le Canadian Northern dont la construction commençait dans l'Ouest.

"Le pays généralement alla de l'avant", déclara-t-il, "il y a eu un grand courant d'immigration dans nos provinces de l'ouest et il y prévalut un esprit d'optimisme outré qui malheureusement inspira les politiques des chemins de fer qui suivirent, lignes de conduite qui en premier étaient suggérées par les propriétaires du Canadian Northern et Grand Tronc.

"Comme résultat, deux systèmes transcontinentaux nouveaux furent mis en projet: le "Grand Tronc Pacifique" et le "National Transcontinental" en collaboration avec le Grand Tronc. On projeta aussi l'extension à l'est et à l'ouest du Canadian Northern par les intérêts MacKenzie et Mann. Ceci conduisit à la construction de voies plutôt inutiles et à une compétition peu sage qui nous a conduits graduellement à la situation présente. Il arrive maintenant que le Canada a une population moindre par mille qu'aucun autre pays du monde, une condition qui, naturellement diminue la densité du trafic passager et de fret à un niveau dangereux."

Au moyen d'un exemple, le Dr Manion dit que la population par mille en Grande-Bretagne, est d'environ 2,000 personnes, en France, de 1,200, en Allemagne, de 1,700, aux Etats-Unis 500 et au Canada quelque chose comme 250.

"Ajoutons à tout cela", dit le ministre, "la compétition de l'automobile privée, du camion et de l'autobus, qui se fait de plus en plus depuis 25 ans, et les causes variées de la maladie sont faciles à saisir.

"Nous sommes au sein d'un nouveau développement dans le transport qui ne peut pas être ignoré et avec lequel on doit compter. Il est compliqué par des législations venant en conflit. D'abord, la question des chemins de est provinciale de caractère. La part de la province est considérable. Le total de la dette provinciale contractée pour la confection des chemins au mois de décembre 1929 était de près de $228,000,000 et cela ne comprend pas les obligations municipales."

Le ministre continua : "D'un autre côté, le Dominion a juridiction sur les matières de voies ferrées extra-provinciales et il peut être nécessaire de prendre quelque emsure de réglementation et de contrôle du transport par routes qui sera juste pour les chemins de fer, mais qui ne le sera pas pour les provinces ou pour les intérêts provinciaux concernés.

"C'est une situation intéressante. Le développement des voies ferrées a déplacé les affaires de transport de l'historique "Chemin du Roi" aux chemins de fer. Maintenant, après une période de près d'un siècle, la compétition des routes inquiète fortement les chemins de fer.

Pour ce qui regarde les chemins de fer, on voit maintenant facilement que le parti sage à prendre autrefois aurait été de relier le Grand-Tronc dans l'est avec le Canadian Northern dans l'ouest, réalisant ainsi un second transcontinental pour venir en compétition avec la compagnie privée Pacifique Canadien. Il est beaucoup plus facile, naturellement, de voir les erreurs du passé que de les corriger.

"Cependant, continua le Dr Manion, on entreprit la construction du second et troisième système transcontinentaux : on réclama beaucoup d'argent de la part du gouvernement du Canada et du peuple canadien jusqu'à ce que finalement, pendant la guerre, alors que le second et le troisième système étaient presque complétés, les lourdes exigences financières du gouvernement par suite de la guerre et l'incapacité du Canadian Northern et du Grand-Tronc, à remplir leurs obligations, forcèrent le gouvernement de ce temps à nommer une commission Drayton-Ackworth, le 13 juillet 1916, pour étudier la question.

"Un rapport de la commission a été signé par Sir Henry Drayton et sir William Ackworth, et le troisième membre, le regretté Alfred-E. Smith, se montra dissident. Ce rapport qui fut transmis au gouvernement en avril 1917, avisa le gouvernement de prendre le contrôle du Grand-Tronc, du Grand-Tronc-Pacifique et du Canadian Northern, sans quoi ces systèmes tomberaient en faillite."

Le rapport concluait à l'incorporation par le Parlement d'un comité de syndics composé de cinq membres, auquel seraient transférés ces trois réseaux aussi bien que l'Intercolonial et le Transcontinental, et l'exploitation de tout le groupe comme un seul réseau, commercialement, sans immixtion politique, pour le bien du peuple du Canada.

En général, sauf certaines modifications peu importantes, les conclusions du rapport majoritaire ont été suivies de 1917 à 1925 par les divers gouvernements au pouvoir. En octobre 1922 le conseil d'administration du chemin de fer national du Canada fut réorganisé après le choix de sir Henry Thornton comme président du réseau et du conseil. Le Canadian Northern, les chemins de fer de l'Etat, le Grand Tronc-Pacifique et le Grand Tronc se trouvèrent alors groupés en un réseau appartenant au public et opéré de même pour concurrencer le Pacifique Canadien, compagnie privée, dans l'espoir que de cette concurrence sortirait un meilleur service ferroviaire pour le peuple canadien.

En 1923, donc, sir Henry Thornton et un conseil d'administration unifié étaient donc en mesure d'administrer et exploiter à l'abri de toute ingérence politique, l'entier réseau de l'Etat. Comme les affaires s'amélioraient rapidement dans le monde, et que le Canada avait sa part de cette prospérité, le C. N. R., et le C. P. R., parurent faire de bonnes affaires jusqu'en 1928, année où les recettes brutes de l'un et de l'autre s'élevèrent à $523 millions. En 1930 ce total tombait à $402 millions et en 1931 tout fait prévoir une nouvelle diminution de $80 millions."

Ottawa, 5. (P.C.) — Sir Henry Thornton et quelques-uns de ses assistants ont été appelés en témoignage, trois heures durant, par la commission royale du transport, hier après-midi. Celle-ci s'est ajournée à 7 heures du soir pour recommencer à siéger à 10 heures ce matin.

Une grande société de crédit sera bientôt fondée aux Etats-Unis

Washington, 5. — (A. P.) — Le président Hoover a mis au point sa formule d'une grande société de crédit sur le modèle de la War Finance Corp'n et va la soumettre à l'approbation du Congrès. L'objet de cette société sera de compléter l'oeuvre du pool bancaire organisé après la conférence du président avec les leaders du Congrès le 6 octobre dernier.

Le président espère que tout sera prêt pour son message au Congrès mardi. On n'a pas encore fait choix de celui qui sera à la tête de la nouvelle société.

On dit que M. Hoover a le sentiment que le pool bancaire a rendu un service énorme en rendant au public la confiance dans les banques et en permettant à celles-ci de garder leur avoir liquide. Ce pool, cependant, n'a pas eu toute la portée que la situation du crédit aux Etats-Unis eût exigée.

La vitamine C

Stockholm, 5 (A.P.)—Ottar Rygh, chimiste norvégien, annonce qu'il a découvert la vitamine C ainsi qu'une méthode pour la produire. Sa femme, très versée dans la chimie elle aussi, a pris part à la découverte, qui offrirait le moyen pratique d'en finir avec le scorbut.

UNE GUERRE D'OPERAS A RADIO CITY

L'immeuble de $31,000,000 que l'on est à construire à New-York, ferait la lutte au Metropolitan Opera et donnerait au public du grand opéra.

New-York, 5. (P.C.)—Si l'on en croit une déclaration faite aujourd'hui par Roxy "diredteur général" de Radio City, l'immeuble qu'on est à construire au coût de $31 millions sur la 5e Avenue, une "guerre d'opéras", pour ne pas dire une guerre d'opérette, serait chose possible aux Etats-Unis. Roxy, qui dans la vie privée n'est autre que Samuel Rothfel, a déclaré à une réunion d'hommes d'affaires usant de la publicité des cinémas que Radio City aurait du grand opéra, que la Metropolitan Opera Co'y décidât ou non de faire cause commune avec elle et d'y transporter ses pénates.

Radio City réserve une place, parmi ses 12 énormes pavillons, pour un opéra, et on négocie à ce sujet avec le Métropolitain; mais rien n'a encore été annoncé. La possibilité d'une concurrence entre la nouvelle maison et l'ancienne, celle-ci recevant l'appui des personnes richissimes qui s'asseoient sous ses lambris dorés, est sûrement de nature à intéresser les amateurs de musique.

Roxy, qui prétend que Radio City va être pour le public une révélation des amusements artistiques de l'avenir, a fourni aux cinéastes un sujet de méditation En leur disant que la qualité des films était descendue à un degré trop bas pour les meilleurs éléments du public.

Radio City contiendra un cinéma gigantesque (un parlant) où il y aura place pour 3,600 personnes et où seront représentés les meilleurs films. Roxy reconnait d'ailleurs que la production "parlante" tend à s'améliorer depuis six mois.

En Russie

Moscou, 5 —(A.P.)—On annonce que l'année 1932, la 4e du plan quinquennal, va être appelée "Shturmovoi", ce qui, traduit littéralement, signifie: "L'année où l'assaut franchit le sommet." Pareil nom cadre avec la terminologie guerrière adoptée par les Soviets pour l'exécution de leur programme d'industrialisation, et qui comporte les termes de "brigades de choc", "premières lignes" etc. 1931 avait été surnommé "la 3e année décisive."

Salaires réduits

Springfield, Mass., 5. (P.C.)— A.-B. Reynders, gérant des travaux, a annoncé hier que les salaires par heure seraient réduits de 8 à 12 pour cent à partir du 1er janvier dans tous les établissements de la Westinghouse Electric and Manufacturing Co'y.

Puissant réflecteur

New-York, 5. (P.C.)—Un réflecteur, qu'on dit être le plus puissant du monde, vient d'être mis à l'essai par le War Office d'Angleterre, annonce le N. Y. Times. Au moyen de ce réflecteur, dont la puissance est de 3 millions de bougies, on peut fixer en moins d'une minute la vitesse, l'altitude et la direction d'avions en marche dans le ciel. L'appareil est monté sur un camion électrique mû au moyen de la gazoline.

LE CAMERA NECESSAIRE AU SAVANT

Le professeur de Sitter, mathématicien réputé explique, au cours d'une conférence, que la photographie a rendu de grands services à l'astronomie.

Toronto, 5. (C.P.)—Dans une récente conférence à la "Convocation Hall", devant le Royal Canadian Institute, le professeur de Sitter, le réputé mathématicien et physicien de l'Université de Londres, a magistralement enseigné à son auditoire les immenses services que rendaient le camera dans le domaine des sciences astronomiques. Il attribue l'avance considérable que fit l'astronomie depuis 50 ans, au perfectionnement de la photographie, et il affirme que c'est grâce à ce progrès "que les astronomes ont pu amasser suffisamment de documents sur les millions de systèmes planétaires, pour permettre l'usage d'une méthode établie dans l'étude de ces mondes et des lois qui les régissent."

Les théories du Dr de Sitter au sujet de la contribution de la science moderne pour l'étude de l'astronomie, s'apparentent à celles d'Einstein et de le Maitre.

"Quand vous regardez avec admiration la nuit étoilée, continue le conférencier, vous appercevez la "Voie Lactée" vous voyez un immense disque au cercle flamboyant, de lumière, la terre n'est qu'une éteincelle dans ce flamboiement. Lorsque nous regardons le firmament au haut du jour, le soleil nous apparait comme le centre de ce disque, mais ce n'est qu'une illusion d'optique, l'astre qui nous éclaire pendant le jour n'est qu'une des plus petites dentelures de ce disque géant. Le véritable milieu de ce disque détoiles qui accomplissent à travers l'espace une giration constante à des vitesses effroyables, c'est l'étoile que nous appelons la terre."

A l'aide de relevés photographiques, de diagrammes et de tracé, employant des mots intelligibles pour les profanes, le professeur de Sitter explique à l'auditoire, l'Univers astronomique tel qu'il apparait à la lumière de la science moderne actuelle. Dans l'univers céleste, la terre est l'une des centaines de milliers d'étoiles qui font partie du système nébuleux de la Voie Lactée; celui-ci n'est qu'un des millions de systèmes planétaires qui gravitent dans les espaces cosmiques, et l'univers astronomique c'est, d'après la définition qu'en ont donné les astronomes, le système qui comprend tous les autres systèmes planétaires ou stellaires, spiroïdaux ou globulaires, connus ou inconnus de l'esprit humain.

L'univers tel que le conçoit le Dr de Sitter n'est pas infini dans ses dimensions ; c'est plutôt une expansion continuelle et un éternel changement de limites réelles.

Expliquant sa théorie, le conférencier continue : "il y a encore une multitude innombrable de système spiroïdaux qui nous sont inconnus et un nombre aussi grand peut-être de système sphériques. Tous tournent les uns autour des autres à des vitesses effroyables. L'univers astronomique comprenant tous les systèmes planetaires se meut à une vitesse que seul le spectroscope et les appareils les plus modernes de photographie sont capables de mesurer. Dans les autres mondes, les univers progressent, grandissent, ils seront de beaucoup plus considérables dans un million d'années qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Aujourd'hui, les données de la science moderne nous permettent de croire que l'univers astronomique a, en largeur une distance comparable à celle que couvrirait un rayon lumineux mettant 20,000,000,000 d'années à nous parvenir.

Tels sont des chiffres et des faits que nous ont permis d'établir l'avancement des sciences astronomiques, et les progrès énormes que nous avons réalisés dans ce sens sont uniquement dus au perfectionnement des appareils de photographie et d'astronomie.

"Le jour n'est pas éloigné où la science, se basant sur la grande loi de probabilités et des moyennes, pourra répondre à bien des questions avec autorité, les savants pourront dire si ce n'est qu'une collection d'étoiles accrochées dans l'espace et ne gravitant qu'au hasard de leur course, ou si c'est véritablement un système organisé, régi d'après des lois immuables."

Navire en péril

Stamboul, 5 (A.P.)— On a capté ici hier soir, un radio disant que le navire italien "Cafatino" était en péril dans la tempête sur la mer Noire au large de Sinope. Des vaisseaux turcs se sont portés à son secours.

IL N'Y AURA PAS DE MUNICIPALISATION DE L'ELECTRICITE DANS QUEBEC SANS UNE CONSULTATION DES CONTRIBUABLES

Déjà, la cité a le droit de municipaliser l'électricité au point de vue de l'éclairage mais sa charte prévoit qu'elle devra consulter les contribuables — En sera-t-il de même pour la force motrice fournie à l'industrie ?

Le bill que la cité de Québec présentera à la Législature, au cours de la session actuelle, est maintenant prêt. Le Conseil, sans discussion, sans même une voix discordante, a définitivement approuvé, hier soir, les demandes qu'il contient et qui devront, après que toutes les formalités requises par la loi auront été remplies, être étudiées à fond par les législateurs avant d'être insérées dans la charte de la ville.

Les projets de loi que le Conseil a approuvés, hier soir, sont couchés dans les termes officiels suivants :

"Attendu que la cité de Québec a, par sa pétition, représenté qu'il est dans l'intérêt de la cité et qu'il est nécessaire, pour la bonne administration de ses affaires, que sa charte, la loi 19 George V, Chapitre 95, soit modifie:

"Attendu qu'il est à propos d'accéder à sa demande ;

"A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil Legislatif et de l'Assemblée Législative de Québec, décrète ce qui suit:

"1.—Le paragraphe suivant est ajouté après le paragraphe 186 de l'article 336 de la Loi 19 Geo-V., chapitre 95:

"187.—Le Conseil de ville est autorisé à passer un règlement pour exiger des compagnies d'assurances contre le feu, faisant affaires dans la Cité, un état annuel des montants payés par elles, pour pertes occasionnées par le feu pendant l'année, et un état des montants perçus en primes.

"2.—Le paragraphe suivant est ajouté après le paragraphe 187 de l'article 336 de la loi 19 Geo.-V, chapitre 95:

"188.—La Cité est autorisée à pourvoir à l'établissement, sous son contrôle, d'un système quelconque de production, de transmission et de distribution de l'électricité, pour l'éclairage de ses rues, parcs, places publiques, bâtisses municipales et autres édifices publics, et de toutes les autres propriétés privées de ladite cité, et à faire la distribution de l'électricité comme force motrice, et pour toutes fins quelconques, aux contribuables de la cité et à toutes les compagnies, corporations commerciales ou autres y faisant affaires, et à adopter, pour cette fin, tel règlement qu'il jugera nécessaire ou utile sans préjudice aux droits acquis.

"Pour l'accomplissement de l'objet mentionné dans le paragraphe qui précède, ladite cité a le droit d'acquérir, ou louer et posséder, tant dans les limites de la cité qu'en dehors de la cité, toutes propriétés, tous pouvoirs d'eau, usines, conduits et travaux quelconques, et d'exercer pour ces fins, dans les limites de la cité, tous les pouvoirs d'expropriation pour les améliorations et travaux publics dans la cité.

"Les pouvoirs mentionnés aux deux paragraphes qui précèdent ne pourront être exercés qu'au moyen d'un règlement qui devra être approuvé par la majorité des électeurs propriétaires' en nombre et en valeur, qui voteront un tel règlement.

"3. — La cité est autorisée à payer, sur résolution du conseil, une somme de cinq mille dollars, comme souscription à l'érection de la cathédrale nationale de Gaspé.

"4. — La cité est autorisée à payer à l'Académie Commerciale de Québec une somme annuelle n'excédant pas cinq mille dollars, et ce pendant dix ans, pour l'établissement d'une Ecole Supérieure de commerce, à Québec, aux conditions qui seront établies par le conseil.

"5. — L'article suivant est ajouté après l'article 197 de la Loi 19 Geor. V., chapitre 95 ;

"197-a. — Les tuyaux du système d'aqueduc de la cité qui traversent des municipalités avoisinantes de ladite cité sont déclarés être des biens non imposables."

"6. — Le paragraphe "a" de l'article I de la Loi 19 Geo. V, chapitre 96, est amendé en remplaçant, dans ledit paragraphe, les mots :

"Elargissement de la rue St-Paul côté nord, entre le Carré Parent et la rue Dalhousie, par les mots: "Elargissement de la rue St-Paul entre le carré parent et la rue Dalhousie".

"7.—Le paragraphe 172 de l'article 336 de la loi 19 Geo V, chapitre 95, est abrogé et remplacé par le suivant :

"172.—Pour réglementer les maternités privées et les pouponnière

(Suite à la page 26, 2e col.)

Hoover veut construire des maisons à des conditions faciles pour les occupants

Washington, 5. — (A. P.) — Trente-et-un comités se sont mis à l'oeuvre, jeudi, pour examiner, comme le demanie le président Hoover, les moyens de mettre à la portée du public américain des maisons à conditions faciles. Le but poursuivi est la construction, dans le voisinage des villes, de maisons — une par famille — autour d'écoles, d'églises et de lieux de récréation.

Le président demande qu'on ne laisse pas de côté l'aspect sentimental de la question. "Un tas de reçus pour le loyer n'a jamais inspiré de chansons, dit-il. Ces ballades immortelles qui s'appellent "Home Sweet Home", "My old Kentucky Home", "La petite maison grise dans l'Ouest", n'eurent pas pour sujets le "tenement" au l'"appartment bonse".

C'est pourquoi, parlant aux milliers de délégués venus à la conférence pour les logis possédés par leurs occupants, il a insisté sur la nécessité d'offrir un crédti facile aux honnêtes gens capables de payer à la longue une maison, mais un crédit vraiment facile qui ne comporte pas de risques comparables à ceux qu'on court en mettant ses effets chez le prêteur sur gages.

La constitution espagnole établit l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi

Madrid, 5. — (Spéciale) — La nouvelle constitution espagnole permettant le divorce pour une juste cause, il restait à préciser dans les lois quels motifs pouvaient être allégués devant les tribunaux pour établir cette juste cause. C'est ce qu'a fait hier M. de los Rios, ministre de la Justice, en déposant devant l'Assemblée nationale son projet de loi relatif au divorce.

Ce projet établit l'égalité de l'homme et de la femme devant les tribunaux de divorce, qui se prononceront dans les cas de mariage religieux aussi bien que dans les cas de mariage civil. Avant la récente révolution l'un ou l'autre de ces mariages était légal en Espagne, mais l'immense majorité des Espagnols se contentait du seul mariage religieux.

L'adultère, la folie, une séparation de plus de cinq ans, une condamnation à six ans de prison et plus, une tentative de meurtre par l'un des conjoints contre l'autre, le refus de pourvoir sont autant de raisons qui pourront être alléguées en demandant le divorce ; mais cette demande ne pourra être faite qu'après deux ans de mariage.

La SOIE À COUDRE à l'Épreuve de l'Ébullition



. . . ne s'emmêle pas!

COULEURS 50 VERGES BOILFAST

La Soie à Coudre *à l'épreuve de l'ébullition*—dernier produit du génie de J. & P. Coats en fait de fabrication de fil—glisse à travers le chas de l'aiguille sans s'éliminer, se casser ni s'emmêler. Elle produit une couture ferme dans le tissu le plus délicat—elle fait une bordure solide aux velours ou autres tissus épais. Se vend en plus de cent nuances populaires à n'importe quel comptoir de menus articles. Bobines de *50 verges.*

5¢ la bobine

SOIE EN BOBINES
J. & P. Coats

FABRIQUÉE AU CANADA PAR
THE CANADIAN SPOOL COTTON CO., MONTRÉAL
FABRICANTS DU COTON EN BOBINES COATS ET CLARK

LA SITUATION RELIGIEUSE EN ESPAGNE

(Suite)

terait une situation des plus graves. Des milliers et des milliers d'enfants resteraient privés d'instruction. La mesure surtout atteindrait fâcheusement les classes populaires, car l'Etat ne peut pas suppléer pour le moment (et quand le pourra-t-il ?) à l'enseignement congréganiste. Le temps peut donc arranger certaines choses. Mais cette Constitution résistera-telle à l'épreuve du temps ? Beaucoup ne le croient pas, qui la regardent comme le produit artificiel de passions éphémères. L'avenir le dira.

Or, vous demanderez cependant : que vont faire les catholiques ? Vont-ils constituer le parti démocrate, social, républicain et catholique dont l'Espagne a si grand besoin ? Il est encore trop tôt pour répondre. Peut-être dans quelques jours y verra-t-on plus clair.

J'ai une conviction que toutefois je me borne à indiquer. Certainement il nous faut déployer une louable activité sociale et politique. Mais il y a essentiellement quelque chose dont nous souffrons, et que cette activité, surtout si elle est isolée, ne peut guérir ; il y a une crise d'idées, qui bat en brèche notre foi. Nous souffrons d'ignorance religieuse et cette ignorance alimente la négation qui se manifeste aujourd'hui effrontément. Il faut donc faire de la propagande, non seulement pour organiser, mais pour convaincre, pour raisonner, pour instruire. Il faut exposer spécialement à la jeunesse les raisons, la solidité, la beauté, la bienfaisance de notre foi. Il faut faire oeuvre de vulgarisation apologétique. Une collection de brochures sur des questions disputées (je songe entre autres à celle de M. Maritain) serait la bienvenue. Il faut démontrer notre vérité. Même l'existence de Dieu, même l'historicité de Jésus-Christ ne seraient pas des thèmes hors de saison... Je le répète, il y a parmi nous une crise d'idées, une crise d'ignorance. Ne négligeons pas d'éclairer les esprits et les âmes.

Salvador MINGUIJON
(Vie Catholique)



Éclaircit le teint terne

Confère instantanément une beauté ravissante aux teints ternes, ordinaires, en faisant disparaître les taches et en embellissant les traits disgracieux. Bannit le hâle, la flaccidité, les taches de rousseur, les rides.

Envoyez 10c. pour échantillon

CRÈME ORIENTALE de GOURAUD

Teintes: Blanc Chair et Rachel

Ferd. T. Hopkins & Son, Montreal, Que.

LA NEVRITE

Vous connaissez bien ces individus qui, lorsqu'ils ressentent certaines douleurs, aiment à dire qu'ils souffrent de la névrite. Ils n'ont pas toujours raison, cependant, parce que ces douleurs ne sont pas toujours la névrite.

La névrite est parfois locale, comme dans le cas du sciatique, ou un nerf seulement est atteint, le nerf sciatique. La douleur se montre quand un membre est exposé pendant longtemps au froid. la névrite faciale est un exemple. L'inflammation des nerfs peut se produire aussi dans les nerfs situés auprès d'une plaie, ou par la compression abnormale et exagérée qui s'exerce sur un bras ou autre membre. L'inflammation atteint parfois les tissus qui entourent les nerfs et s'étend jusqu'aux nerfs.

Quand un groupe de nerfs est atteint, la névrite est multiple. Elle succède à l'empoisonnement du corps par les toxines que sécrètent les microbes qui se trouvent à l'intérieur du corps. C'est ainsi que la névrite se montre souvent à la suite d'une maladie telle que la diphtérie et la fièvre typhoide. Les foyers d'infections, tels que les dents malades, sont aussi des causes qui prédisposent à la névrite.

Certaines personnes aussi souffrent d'une forme de névrite à laquelle leur emploi les prédispose ; l'empoisonnement par le plomb ou l'arsénie produit souvent la névrite. La maladie peut succéder aussi aux excès alcooliques.

L'anémie, le cancer, le diabète et la tuberculose diminuent la résistance du corps et prédisposent à la névrite. L'inflammation des nerfs se développe aussi sous l'influence de la fatigue et le surmenage.

Les systèmes de l'inflammation d'un nerf dépendent du nerf qui en est atteint. Il y en a plusieurs. En général, l'inflammation s'annonce par une douleur vive, la sensibilité qui s'exalte, par la pression, l'engourdissement, la faiblesse du membre et, plus tard, l'atrophie des muscles qui dépendent du nerf atteint de l'inflammation.

Nous avons cité les causes de la névrite pour démontrer que le traitement ne réussit que lorsque la cause de la névrite, dans un cas particulier, est connue.

On peut réussir à soulager la douleur, mais si la cause n'est pas connue, le soulagement n'est que temporaire, et la maladie ne se guérira pas. On guérit la névrite en cherchant la cause prédisposante et en y appliquant le traitement. La prévention de cette maladie dépend de l'éloignement de la cause.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue College, Toronto. Une réponse, personnelle sera envoyée par écrit.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

Saint-Casimir

De retour

M. Rodolphe Fournier de Donnacona est revenu à St-Casimir afin d'y reprendre le travail de carrosserie et peinturage à la boutique de son père, feu Alex. Fournier.

Vol

M. Paul Dolbec est à la recherche d'un voleur qui s'est emparé de deux magnifiques couvertures (peaux de carriole) lui appartenant. Ce vol fut commis un de ces derniers dimanches, alors que le taxi de M. Dolbec stationnait en face, du garage Jos. Sauvageau; on a toutes raisons de présumer que ce malfaiteur n'est pas de St-Casimir. Espérons que ce méfait sera le dernier, en notre paroisse.

Visiteurs distingués

Voici les noms des confrères de feu le Dr Labrecque (classe de Rhétorique 1906) qui étaient de passage à St-Casimir à l'occasion des funérailles de ce regretté médecin: MM. N. Savoie, Agr. Provincial, prés.de la classe; Georges Boisvert, Ing. Forestier, 1er vice-prés.; C. de Léry, notaire, 2e vice-prés.; Rév. Georges Darveau, curé, secrétaire; Rév. Amédée Fillion, curé, ass.-secrétaire; Antonio Grenier, sous-ministre, de l'Agriculture, Borromée Guérin, Ing. For.; Rév. Eugène Delisle, aumônier, Emile Despatis, négociant, Dr Etienne Perreault, Rév. Joseph Fortin, P.-S.-V. Frank, Gourdeau, courtier, Dr Gustave Beaudet, Dr Jean Dussault, M. Omer Gingras, cultivateur, le Dr J.-L. Gagnon.

Funérailles

Mercredi, le 25 novembre, à 9 hrs, avaient lieu en notre église les funérailles de M. Antonio Gendron, fils de feu Alex. Gendron.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Nap. Pelletier, qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient MM. Agénor et Gérard Gendron, Benoit Dolbec, Raymond Proulx, Robert Dubaime, M. J. Gendron, conduisait le char funèbre.

A cette occasion, l'église avait revêtu de riches ornements de deuil et la chorale de St-Casimir était sous la direction de M. Oscar Lacoursière. Mme notaire Lacoursière était à l'orgue.

Les soli suivants furent rendus au cours de la cérémonie : "Miserere Mei", par M. Régis Bélanger; "A la mort", par M. Henri Mongrain, père.

MM. Agéno Gendron et Robert Dubaime firent la collecte.

Parmi la nombreuse et sympathique assistance, on remarquait : "Les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne accompagnés de leurs élèves ; M. et Mme Anthyme Perreault, M. et Mme Orens Garneau, de Québec; M. et Mme Georges Tessier, M. et Mme Treff é Douville ; Mmes Jos. Giroux, Edmond Sauvageau, Anatol Trottier (de Portneuf) Michel Léveillé, Thomas Ferron, Ernest Lépine, S. Lamarche, Azarias Lépine, Mme Brochu, Mmes Roch, Arthur Gendron, Alphonse Perrault, Ovide Langlois, J. Jobin Casimir Pérusse, Cléophas Langlois, Honoré Douville, Albert Tessier, Eugène Leboeuf, Jos. Laganière, Alfred Lépine, Charles Tessier, Willie Germain, Arthur Trottier, Edouard Garneau, Ludger Leboeuf, Georges Element, Ovilda Brousseau, Mlles Corinne Bélanger, Rose-Aimé St-Germain, Alice Thibodeau, Rose-Alma Garneau, Claude-Marie Langlois, Marie-Ange Leduc Thérèse et Catherine Douville, Gilberte Perron, Marguerite Trottier, Françoise Piché, Edith Tardif, Magella Girard, Auxiliatrice Gendron, Marie-Blanche Tessier, Irène et Gertrude Gendron, Solange Douville, de Ste-Anne-de-la-Pérade; Rose-Alma Dolbec, Catherine Dussault, Yvonne Bordeleau, Yvette Leboeuf, Annette Lépine, Julienne Douville, Alma Dévost, Simonne St-Françoise Germain, Louisa, Rompré, Georgette Trottier, Gabrielle Hamelin Blandine Douville, Hélène Tessier, Laurianne Bélanger, Simonne Leduc, Gabrielle Dussault, Madeleine Ferron, MM. Dominique et Charles Garneau, de St-Thuribe, Alban Giroux, Télesphore Picard, Alfredis Bourassa, Alphonse Frenette, Georges Sauvageau, Léon Douville, Lucien Godin, Louis Lacroix, Lionel Leboeuf, Roland Sauvageau, Ovide Langlois, Lucien Dolbec, M. Touzain, Georges Lépine, Robert Martel, Ludger Picher, Pierre Sauvageau, Azarias-P. Lépine, Gustave Morin, Tobie Dussault, etc., etc.

A la famille si cruellement éprouvée nos sympathies sincères.

Va-et-vient

—MM. S. Santerre, Gignac et Genest, de Québec, étaient les hôtes de Mme Johnny Trottier et de Mlles Trottier, au commencement de la semaine.

—M. Willie Lépine et sa famille étaient en visite à St-Thuribe chez M. et Mme Théode Garneau, ces jours derniers.

—M. et Mme Noel Trottier de Sillery, ont passé le dimanche chez M. et Mme Jos.-L. Trottier.

—M. Orence Hamelin, de Grondines, rendait visite à Mlle Marguerite Trottier, récemment.

—M. Arthur Sauvageau de Montréal, est actuellement l'hôte de son frère, M. Charles Sauvageau.

—M. Henri Thibault, de St-Thuribe, était de passage chez des parents au commencement de la semaine.

—Mme Anatole Trottier, de Portneuf, est chez son père, M. Edmond Sauvageau, pour quelques jours.

—M. Wellie Leclerc, de St-Charles de Bellechasse, était l'hôte de M. et Mme R. St-Cyr, dernièrement.

—M. et Mme A.-H. Sauvageau sont de retour d'une promenade à St-Tite, chez des parents.

—Mlle Clotilde Laquerre, de Ste-Anne de la Pérade, était l'invitée de sa soeur, Mme Albert Germain, ces jours derniers.

—M. et Mme J.-B. St-Germain et leur fils, M. Alcide St-Germain, de St-Ubald étaient en visite chez M. Arthur-B. Trottier, dimanche.

—Mlles Simonne et Françoise Germain sont alliées à Ste-Anne de la Pérade passer quelques jours chez des parents et amis.

—M. et Mme Oreus Garneau, de Québec, étaient de passage ici, dernièrement.

—M. et Mme Emile Douville, sont revenus d'une promenade à Montréal.

—MM. Chas et Dominique Garneau, de St-Thuribe étaient en visite chez des parents au commencement de la semaine.

—Mlles Suzanne et Catherine Julien de Lachevrotière sont actuellement chez leur soeur, Mme Arthur Douville.

Baptêmes au cours de novembre

Le 12 novembre, fut baptisé Joseph-Honoré, Jacques, enfant de M. Casimir Toutant et de Dame Emérantienne Gendron. Parrain et marraine, M. et Mme Honoré Douville.

—Le 20 novembre, Joseph-Léo-Raymond, enfant de M. et Mme Alfred Perreault (née Albertine Gendron. Parrain et marraine Joseph-O. Perreault et Alice Perreault, petits cousins de l'infant.

—Le 25 novembre, Joseph-Clayde Yves, enfant de M. Jean Lacoursière barbier, et de Mme Lacoursière, (née Juliette Perron). Parrain et marraine M. Lorenzo Gagnon des Trois-Rivières et Mme Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

Mère préparez ceci chez vous pour les mauvais rhumes

Vous aurez une agréable surprise en préparant chez vous ce mélange simple et en l'essayant pour la mauvaise toux due au rhume. Sa préparation demande quelques minutes seulement, coûte peu cher et épargne de l'argent, mais on peut s'y fier pour obtenir un soulagement rapide et durable.

Achetez 2½ onces de Pinex à la pharmacie. Versez-les dans une bouteille de 16 onces et remplissez de sirop de sucre granulé ordinaire ou de miel soufé. Ces 16 onces ne vous coûteront pas plus cher qu'une petite bouteille de remède tout préparé, mais l'efficacité en sera bien supérieure. C'est une préparation pure qui se conserve bien et dont les enfants aiment le goût agréable.

Ce remède peu compliqué agit de trois façons remarquables. Il pénètre jusqu'au siège du mal, détache le phlegme chargé de germes et soulage l'inflammation. Une partie du remède passe dans le sang, agit ainsi sur les tubes bronchiaux et contribue par là, de façon étonnamment facile, à chasser de l'intérieur le mal dans son entier.

Le Pinex est un composé fortement concentré de Pin de Norvège. Il renferme le principe actif de la créosote sous forme raffinée, et possède un goût agréable et délicat. On le reconnaît comme un des meilleurs remèdes pour les mauvaises toux, les rhumes de poitrine et les irritations de bronches.

N'acceptez aucun succédané à la place du Pinex. Il est garanti soulager promptement, sinon votre argent vous est remboursé.

ARGENT OU PRIME



Gagnez $5.00 par jour en vendant nos graines de jardin à 5c le paquet. Nous donnons $1.00 par $3.00 de vente. Demandez notre beau catalogue de primes et demandez en même temps vos graines. Ecrivez-nous immédiatement.

Allen Nouveautés, St-Zacharie, P. Q.

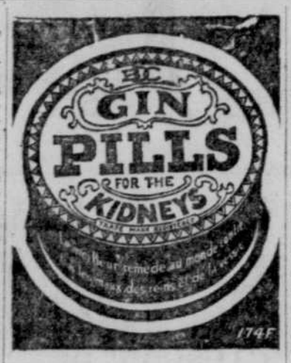


BEAUTE DE LA FEMME

Seul produit de ce genre qui engraisse et développe la poitrine dans 30 jours. Garanti inoffensif. Aucune pilule ou drogue à prendre. Envoyez 5 sous pour brochurette.

Culture de Beauté Orientale
Casier Postal 58, Station "N" Montréal, P. Q.

Marque de Commerce



Pointe-aux-Outardes

Va-et-vient

—Le 17 était de passage ici, M. J.-A. Desgagnés, de Québec, et M. Charles Rochette, de la Malbaie pour affaires.

—Le Dr Charles Lavallé de Bersimis était aussi parmi nous dernièrement.

—M. Télesphore Marin est parti en voyage d'affaires à Rimouski.

—Le Rév. Père Alfred Poulin, de Bersimis, de passage parmi nous en fin de semaine.

—Mlles Marie-Anna et Bernadette Ouellet de Pointe Lebel qui était en promenade ici depuis quelque temps sont retournées dans leur famille.

—Le 19 M. Léonce Piuze voyageur pour l'Imperial Oil était ici par affaires.

—Le 21 était ici, M. René Tremblay et Jos. Bouchard, de Ragueneau par affaires.

—M. Léonidas Morin, contracteur était ici le 23.

—M. John Tremblay, de Ragueneau était ici dernièrement.

Petites Sépultures

Fut inhumé dans le cimetière de notre paroisse jeudi le 26 du mois courant. Joseph-Marcel, âgé de 8 mois, enfant de M. et Mme Jean Marin. Nos sympathies.

—Fut aussi inhumé dans le cimetière de notre paroisse, le 23 courant le corps d'un jeune enfant de M. et Mme Joseph Bouchard, de Ragueneau. La cérémonie eut lieu privément. Nos sympathies.

Mariages

Le 24 du mois courant à 7 heures a.m. eût lieu en l'église de notre paroisse le mariage de M. Auguste Ross, fils de Steeve Ross défunt et de Mlle Lumina Desjardins, fille de M. Réal Desjardins, autrefois de Bic et maintenant domiciliée dans notre paroisse, il y eut magnifique veillée à laquelle tous les parents et amis des mariées étaient présents. Durant la soirée il y eut chant et musique et de nombreux amusements. A la fin un magnifique repas fut servi. Les invités se retirèrent à une heure très avancée de la nuit apportant tous un agréable souvenir Aux nouveaux époux nos meilleurs voeux de bonheur.

—Eut lieu le même jour le mariage de M. Antoine Truchon, fils de M. Antoine Truchon, autrefois de Rimouski et de Mlle Irène Bois aussi autrefois de Rimouski.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE DU DROIT, novembre.—L'observance du dimanche, par Léo Pelland; L'Etat canadien et le christianisme, par Paul Fontaine Observations sur la plaidoirie écrite, par F. Bourbonnière etc.



C'est un bon tonique qu' il vous faut

Un tonique que vous pourrez facilement digérer et assimiler—qui vous fera vite recouvrer force, santé et énergie. Ce tonique c'est l'

Elixir Tonique du Dr Montier

Lambron

Soirée

Dernièrement Mlles Dora et Doréa Gagnon recevaient un groupe d'amis à la résidence de leurs parents, pour une partie de cartes.

Au nombre des invitées étaient Mlles Juliette Vallerand, Elisabeth Bureau, Eulalie Bégin, Juliette Roy, Thérèse et Françoise Gagnon, Fernande et Yvette Gagnon, M.-Laure et Madeleine Guertin, Hélène et Jeanne Vallée, Charlotte et Rita Morin, Gilberte et Monique Godbout.

Notes sociales

M. Paradis et sa famille, de Martinville, M. et Mme Bilodeau et leur fillette Mariette, d'East-Broughton, visitaient la famille Philias Gagnon la semaine dernière.

—M. Rouer et M. Rémus Morin, d'Auburn Maine, étaient les hôtes de M. Edouard Bureau et M. A. Gagnon dimanche le 29 novembre.



SOYEZ sur vos GARDES...

Si vous êtes anémiques, ne vous traitez pas avec n'importe quel remède

Les femmes, lorsqu'il s'agit de leur santé, sont souvent tentées d'essayer toutes sortes de produits . . . des produits inconnus qui n'ont jamais donné de preuves de leur valeur. C'est là une grave erreur. Quand vous vous sentez fatiguée, affaiblie, épuisée, que vous redoutez l'ANEMIE, il n'y a qu'un remède à prendre : les Pilules ROUGES (spécialement préparées pour les Femmes). Insistez pour les avoir, parce qu'aucun autre remède ne peut vous donner des résultats aussi satisfaisants en pareil cas. Avec les Pilules ROUGES toute trace d'ANEMIE disparaît et vous redevenez forte et en bonne santé.

Pâleur
Faiblesse
Sensation permanente de fatigue
Manque d'appétit
Troubles d'estomac
Essoufflement au monidre effort
Douleurs de dos, de reins
Irrégularités
Périodes douloureuses
Troubles internes

causés par l'ANEMIE

"Il y a plusieurs années, j'ai eu une mauvaise grippe et j'en suis restée bien faible: je n'avais plus d'appétit, j'avais le teint jaune, le coeur malade, tout le monde disait que je faisais de l'ANEMIE. Je toussais beaucoup et si j'essayais de faire un peu d'ouvrage dans la maison, j'étais tout de suite fatiguée et j'éprouvais beaucoup de douleurs aux reins. Ma mère me fit suivre un traitement aux Pilules Rouges ; immédiatement, mon appétit est devenu meilleur, mes forces ont augmenté et ma santé s'est rétablie parfaitement." Marie-Jeanne Arseneau, Grand'Mère, P.Q.

N.B.—Lorsqu'on vous a dit que tel produit est "aussi bon" et meilleur marché que les Pilules Rouges, avez-vous jamais trouvé que c'était vrai ? NON. Dans l'intérêt de votre santé, soyez énergiques et répondez : NON à toute offre de substitution. Pilules ROUGES, partout ou par la poste 50c la boite ou 3, $1.25.

Le médecin des Pilules ROUGES recommande
OVONOL
pour les enfants

Pilules ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique Franco-Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal

CAFÉ RENO
le bon café, toujours frais

FEUILLETON DU "SOLEIL"

TROIS PETITES AMERICAINES

par Jean Webster

traduction de Henry Borjane

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 2

Elle n'a jamais eu de compagne, ne connaît rien de la vie de pension, de ses échanges mutuels. Elle peut vous apprendre, Priscilla, à être plus appliquée ; de votre côté vous pouvez l'entraîner à être, comment dirai-je ?... plus souple.

—Oui, Mistress Trent, murmura Priscilla.

—Voilà, conclut la Douairière : je vous envoie comme mes représentantes, en qualité de réformatrices des caractères. Je veux que les anciennes donnent l'exemple aux nouvelles ; en fait, je désire que l'école soit gouvernée par une opinion publique saine et vigoureuse. Toutes trois vous jouissez d'une grande influence. Voyez ce que vous pouvez faire dans les cas que je vous ai indiqués, — et dans ceux qui pourront se présenter à votre esprit lorsque vous serez mêlées à vos compagnes. Pendant trois ans je vous ai soigneusement observées ; j'ai la plus grande confiance en votre bon sens fondamental.

Elle les congédia d'un signe de tête; dans le couloir, les trois jeunes filles se regardèrent un instant en silence.

—Réformatrices des caractères ! s'écria Conny.

—Je devine le jeu de la Douairière, avança Patty. Elle croit avoir mis la main sur une méthode nouvelle pour nous diriger.

—Avec tout cela, je ne vois pas que nous reprenions le chemin du couloir du Paradis ! gémit Priscilla.

Un éclair passa dans l'oeil de Patty. Prenant ses deux amies par le coude, elle les poussa dans la salle d'études, vide à cette heure.

—Nous y arriverons.

—Nous y arriverons à quoi ? demanda Conny.

—Allons-y carrément et réformons l'école. Si nous nous y mettons, mais là, sérieusement, vous verrez. Au bout de quinze jours, nous aurons regagné l'allée du Paradis.

—Hum ! dit Priscilla songeuse. Ce n'est pas impossible.

—Nous allons débuter avec Irène, dit Conny, dont l'esprit passait immédiatement aux détails d'exécution; nous allons lui faire perdre vingt-livres. Voilà bien ce qu'entendait la Douairière, lorsqu'elle exprimait le désir de la voir moins matérialiste.

—Nous allons la faire maigrir en un rien de temps, approuva énergiquement Patty. Et nous allons infuser à Maë Mertelle une des plus bouillonnantes jeunesses.

—En ce qui concerne Keren, intervint Priscilla, nous allons lui inculquer un peu de frivolité, lui apprendre à négliger ses leçons.

—Là ne se bornera d'ailleurs pas notre ambition, dit Conny. La Douairière nous a invitées à faire sentir notre influence sur toute la pension.

—Certes, acquiesça Patty, avec un enthousiasme croisssant à mesure qu'elle dévidait la liste des élèves. Kid Mac Coy parle vraiment trop argot : nous lui apprendrons les bonnes manières. Rosalie n'aime pas l'étude, nous la bourrerons d'algèbre et de latin. Henriette Gladden est molle comme une chiffe, Mary Daskam est une horrible petite menteuse, Evalina Smith est sotte comme une oie, Nancy Lee ne cesse de caqueter...

—Quand on y songe, il n'en est pas une à qui l'on ne trouve quelque chose.

—Nous exceptées, rectifia Priscilla.

—Euh... oui, admit Patty après une minute de réflexion. Je ne vois décidément rien en ce qui nous concerne : je ne suis pas étonnée qu'on ait songé à nous pour diriger la réforme.

Conny se leva, merveille d'énergie.

—En route, allons trouver les petites camarades et commençons sur l'heure le bon travail. Vive le grand parti de la Réforme !

Par la fenêtre ouverte, elles sautèrent d'une façon qui n'avait rien à voir avec les enseignements de la classe du jeudi soir consacrée au savoir-vivre.

Des groupes de jeunes filles en blouses bleu "aspirant de marine" couvraient la cour de récréation. Le trio s'arrêta pour reconnaître le terrain.

— Voici Irène : elle rumine encore. Et Conny indiquait un banc confortable, à l'ombre, près des courts de tennis.

— Organisons un cirque, proposa Patty. Nous allons obliger Irène et Maë Mertelle à jouer au cerceau tout autour de l'ovale. C'est d'une pierre deux coups. Irène s'amincira et Maë Mertelle deviendra plus enfant.

Le cerceau était une spécialité de Ste-Ursule : la maîtresse de gymnastique croyait aux bienfaits de la course. Onze tours d'ovale équivalaient à un kilomètre et demi et une course d'un kilomètre et demi vous exemptait pour la journée d'haltères et de mils.

Les trois jeunes filles disparurent dans le sous-sol et revinrent armées de cerceaux aussi hauts qu'elles. Patty assuma le commandement, donna ses ordres.

— Conny, prends Keren avec toi ; scandalise-la tant que tu peux ; il faut lui enseigner à être moins scrupuleuse. Puis, tu te chargeras de Maë Mertelle : ne tolère pas ses airs de grande personne. Si elle te raconte qu'on l'a demandée deux fois en mariage, dis-lui qu'on t'a demandée tant de fois que tu n'en sais plus le nombre. Tiens-lui tout le temps la dragée haute ! Quant à moi, je vais jouer les dresseurs d'éléphant et faire courir Irène ; quand nous aurons fini, je l'aurai transformée en gracieuse gazelle.

Elles partirent vers l'accomplissement de leurs missions diverses. C'en était fait de la paix de Sainte-Ursule, entrée dans l'ère tumultueuse des réformes !

Quinze jours plus tard, un vendredi soir, une réunion officieuse des professeurs se tenait dans le cabinet de la Douairière. L'extinction des feux avait sonné depuis cinq minutes : trois maîtresse exténuées, que le sommeil des enfants confiées à leurs soins libérait pour neuf heures bienheureuses, causaient de leurs ennuis avec la directrice.

— Mais enfin, au juste, qu'ont-elle fait ? demandait d'un ton calme et posé Mme Trent, qui s'efforçait en vain d'endiguer le flot des récriminations.

— Il n'est pas facile de préciser, répondait mis Wadsworth pleine d'indignation ; autant que j'ale pu m'en rendre compte, elles n'ont contrevenu à aucun règlement, mais elles ont . . . euh . . . créé une atmosphère . . .

— Il n'y a pas une seule élève de mon couloir, dit Miss Lord, qui ne soit venue individuellement me trouver pour me prier de faire passer Patty, ainsi que Constance et Priscilla, dans l'aile ouest.

— Patty ! mon Dieu ! s'écria Mademoiselle, en levant au ciel un regard expressif. Qu'est-ce qu'une enfant peut inventer ? C'est un petit lutin.

— Rappelez-vous, dit la Douairière s'adressant à mis Lord ; lorsque vous avez suggéré de les séparer, j'étais d'avis que l'expérience était bien aventureuse. Ensemble, elles épuisent sur elles-mêmes leur turbulence ; séparées . . .

— Elles épuisent la pension tout entière ! s'écria mis Wadsworth, prête à fondre en larmes. Bien sûr, elles ne le font pas exprès, mais leurs malheureuses dispositions . . .

—Pas exprès ? et les yeux de miss Lord lançaient des éclairs. En dehors des heures de classe, il n'est pas de minute où leurs cervelles ne combinent de nouvelles aventures . . .

—Mais qu'est-ce qu'elles ont donc fait ? insista mistress Trent.

Devant l'amoncellement d'exemdont la richesse s'offrait à son choix, mis Wadsworth hésita une seconde.

—J'ai trouvé Priscilla devant la commode de Keren, en train de bouleverser le contenu des tiroirs avec le bout d'un bâton : je lui ai demandé ce qu'elle faisait ; le plus naturellement du monde, elle m'a répondu qu'elle s'efforçait d'apprendre à Keren à avoir un peu moins d'ordre ! cela à la requête de Mme Trent.

—Hum ! répliqua la Douairière, visiblement amusée ; ce n'est pas tout à fait ce dont je l'avais priée, mais, allez toujours . . .

—Ce qui m'a le plus chiffonnée, continua miss Wadsworth avec une légère hésitation, c'est un acte . . . comment vous dirai-je ? . . . qui frise le blasphème. Keren, dont le tour d'esprit est très religieux, à la fâcheuse habitude de dire ses prières à haute voix. Un soir, après une journée particulièrement difficile, elle était en train de demander au Seigneur que Priscilla pût obtenir le pardon de ses taquineries excessives. Sur ce, Priscilla s'agenouillant au pied de son lit, pria pour que Keren devint moins obstinément vertueuse, moins rigide et plus encline à se mêler aux jeux de ses compagnes dans un esprit large et généreux. Elles poursuivirent ainsi ce . . . oui, on peut bien dire, cette lutte de prières . . .

—C'est scandaleux ! proclama miss Lord.

—Et la petite Aurélie Deraisme. Elles inculquent à cette enfant la connaissance euh . . . des idiotismes anglais. La phrase que je l'ai entendue répéter plusieurs fois ne me semble guère convenable dans la bouche d'une jeune fille bien élevée.

—Quelle phrase ? demanda la Douairière d'un ton assez légèrement anxieux.

—**Voilà qui me coupe la chique !**

Une vive rougeur couvrit les joues de miss Wadsworth. Il était bien peu dans son tempérament, ne disons pas d'user, mais même de répéter une locution d'une correction aussi douteuse.

La Douairière se mordit les lèvres Il est certain, et ses collaboratrices le déploraient, que son sens du drôlatique était fréquemment en conflit avec ses sentiments de justice. Une petite friponne amusante avait quelque chance d'esquiver le châtiment alors que pour un crime identique, l'élève dépourvue de fantaisie, se voyait punie sans rémission. C'était une chance que la pension, d'une façon générale, n'eût pas découvert ce point faible dans l'armure de la Douairière.

Miss Lord prit la parole.

—L'influence du trio est en train de démoraliser l'établissement. Maë Van Arsdale déclare qu'elle retournera chez ses parents si on l'oblige à partager plus longtemps sa chambre avec Patty Wyatt. Je ne sais trop ce qui s'est passé, mais . . .

—Je le sais, dit Mademoiselle. Cela fait la joie de tout le pensionnat. C'est l'histoire de la mèche de faux cheveux, une mèche pour se coiffer à la Pompadour. La semaine dernière, à l'occasion des tableaux vivants, Patty l'avait empruntée et teinte en bleu afin de la mettre au menton de Barbe-Bleue. C'étaient des cheveux Blonds ; ils sont devenus verts ; or, la teinture résiste au lavage. La mèche est perdue, complètement perdue ; Patty, désolée, s'excuse : elle avait cru que la teinture s'en irait : comme elle ne s'en va pas, elle suggère à Maë de teindre sa propre chevelure, afin de l'assortir à la mèche; sur quoi Maë se met en colère et lui dit des sottises. Patty fait semblant de pleurer, dispose les cheveux verts sur le lit de Maë, au centre d'une couronne de fleurs, accroche un bas à la porte, en guise de crêpe, et invite les élèves à assister aux funérailles. Toutes rient aux dépens de Maë...

—C'est bien fait, dit la Douairière, sans s'émouvoir ; je ne me sens nullement disposée à encourager l'usage de faux cheveux.

—Oui, évidemment, dit miss Lord, mais pour le principe...

—Et cette pauvre Irène Mac Cullough, poursuivit mademoiselle ; elle va fondre à force de pleurer. Le trio insiste pour qu'elle maigrisse ; or elle ne tient pas le moins du monde à maigrir.

—Elles lui enlèvent son beurre avant qu'elle arrive à table, lui suppriment tout dessert, ne souffrent pas que la pauvre enfant mettre du sucre dans sa purée d'avoine. Elles l'obligent à prendre de l'exercice sans répit, la punissant si elle se plaint à moi.

—J'aurais cru Irène assez forte pour se défendre toute seule, dit la Douairière avec une pointe d'ironie.

—Elles sont trois contre elle, rappela miss Lord.

—J'ai fait appeler Patty chez moi, dit miss Wadsworth ; je l'ai priée de s'expliquer. Elle m'a dit que Mme Trent, trouvant à Irène trop d'embonpoint, leur avait demandé de la faire maigrir de vingt livres. C'est un rude travail, m'a-t-elle déclaré ; elle-mêmes en maigrissent, mais elles se rendent compte que leur qualité d'ancienne leur impose le devoir d'exercer leur influence sur le pensionnat. Je crois vraiment qu'elle était sincère. Elle parlait avec beaucoup de douceur de leur responsabilité morale, de la nécessité que l'exemple vint des anciennes.

—C'est son toupet, dit miss Lord qui est exaspérant !

—Je reconnais bien là Patty, dit la Douairière en riant., Je le confesse ; je les trouve amusantes toutes les trois. Voilà de la bonne et saine malice, comme j'en voudrais voir davantage. Elles ne donnent pas sous aux servantes pour mettre des lettres à la poste, ne font pas entre de friandises en fraude, ne coquettent pas avec le commis préposé aux rafraîchissements. Au moins, on peut avoir confiance en elles.

—Confiance ! s'exclama miss Lord.

—On peut s'attendre à les voir enfreindre joyeusement, sans même prendre garde, tous les règlements sans importance, mais elles ne feront jamais la plus petite chose déshonnête. Elles ont bon coeur ; toutes les élèves les aiment...

On frappa à la porte d'une façon fort brusque avant que personne n'eût pu répondre, le battant s'ouvrit violemment. Keren Happuch parut le seuil. Elle étreignait d'une main les plis d'un éclatant kimono japonais et de l'autre gesticulait. Le kimono était parsemé de dragons, crachant comme des chats et vomissant des flammes ; aux spectatrices surprises le visage flamboyant, la chevelure éparse de Keren apparurent comme la continuation du thème décoratif. Le cabinet privé de la Douairière était un lieu sacré réservé aux entrevues solennelles : jamais elle ne s'y était présentée en tenue si peu cérémonieuse.

— Keren ! s'écria mis Wadsworth. Qu'y a-t-il ?

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

50e ANNEE—No 287 QUEBEC, SAMEDI 5 DECEMBRE 1931 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

Chez Nous

Nous aimons causer avec les gens. A partir du directeur-gérant de notre journal jusqu'au plus modeste reporter, on aime à rencontrer les lecteurs et amis qui viennent à nos bureaux demander des entretiens.

Il est toutefois des heures qui conviennent plus que d'autres aux visiteurs. Certes, il y a aucun temps fixé pour des communications urgentes et pour les nouvelles qu'on nous apporte. C'est là une collaboration qui n'a pas d'heure fixe.

Mais, en ce qui concerne la rédaction et le service des nouvelles, on doit remarquer que les premières heures de l'avant-midi sont tellement remplies, tellement affairées, qu'il ne reste plus de temps au personnel pour se livrer aux joies d'une conversation tranquille avec des personnes intéressantes.

Le meilleur temps des visites au journal est évidemment, pour ces services, la dernière partie de l'après-midi, alors que la fièvre de l'activité quotidienne est à la baisse et qu'on commence à respirer.

Il est clair, par exemple, que le rédacteur en chef, entre neuf heures et onze heures et demie du matin reste à peu près invisible pour les personnes de l'extérieur. Il fait alors sa page de rédaction, et tout retard ennuie les typographes, les metteurs en page et même le service de distribution.

Ce sont là des détails du métier que nous tenons à faire connaître à nos amis, afin de leur éviter parfois des démarches inutiles.

— o —

NOTE : — Mercredi dernier, nous demandions aux intéressés de bien vouloir enlever de la rue Saint-Vallier, à côté du "Soleil", un poteau qui restait planté au milieu de la chaussée agrandie et qui nuisait à la circulation.

Dès le lendemain, jeudi matin, on venait enlever ce poteau. Nous remercions qui de droit de s'être rendu si vite à notre demande.

PRO-MAIRE



L'échevin ARTHUR DROLET, l'un des représentants de St-Sauveur, au Conseil, qui a été élu pro-maire, hier soir, succédant à l'échevin Tremblay, dont le terme d'office est expiré.

Enfants de Marie de Saint-Roch

La fête de l'Immaculée-Conception sera célébrée avec solennité par les Enfants de Marie de St-Roch. Une assemblée spéciale aura lieu à 2 h. 30 au cours de laquelle 103 nouvelles Enfants de Marie seront reçues. Un programme choisi de musique religieuse sera exécuté sous la direction de mademoiselle Françoise Jobin, et un prédicateur en vue donnera le sermon.

Nul doute que toutes les Enfants de Marie de la paroisse se feront un devoir d'être présentes. Les présences seront notées comme d'habitude

RACCOURCIS DU CALCUL RAPIDE

286 x 459 EGALE 131174 ?

Ce problème est mal. La réponse correcte est **131274.**

Comment pouvez-vous savoir à première vue que cette réponse est inexacte ?

Si l'on additionne les trois chiffres du nombre 459, le multiplicateur, le total obtenu est 18, un multiple de 9. A cause de ceci, tous les chiffres de la réponse, additionnés ensemble, doivent former 9 ou un multiple de 9. Dans l'exemple ci-dessus, l'addition des chiffres de la réponse donne 17, ce qui prouve immédiatement que la réponse est fausse.

Ceux qui savent utiliser le chiffre 9 pour dépister les erreurs ont en mains un outil merveilleux pour épargner du temps.

(Droits réservés—Copyright)

TEMPERATURE



Toronto, 5. —(P. C.) — Une pression élevée couvre le Manitoba et le nord de l'Ontario.

PRONOSTICS

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent :— Gros vent du nord, beau et plus froid.

Bas St-Laurent :—Vents et bourrasques, nuageux, plus froid, avec neige.

Golfe et Côte Nord :—Vents du nord-ouest, nuageux et plus froid, avec neige.

Maritimes :— Gros vents avec pluie tournant à la neige, et plus froid.

LA BANQUE L'EMPORTE A LA COUR

L'honorable juge A.-M. Tessier, de la Cour Supérieure rend jugement en faveur de la Banque Canadienne Nationale, dans une cause au sujet d'un billet à ordre.

La Banque Canadienne Nationale réclamait de Fief Hubert Fish & Laine Club et al, cinq cent-trente-trois piastres et trente-quatre centins, montant d'un billet à ordre souscrit par le club susnommée et endossé par le défendeur Jean Plamondon, en date, du 5 janvier 1930, et payable à un mois, à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, à Saint-Raymond. La banque réclamait, en outre, $20.35 pour intérêts et concluait à une condamnation solidaire contre les défendeurs.

Le Fief Hubert Fish & Lane Club n'a pas comparu. Plamondon s'est d'abord inscrit en droit et il a demandé le rejet de la poursuite.

"Je suis", disait Plamondon, "poursuivi, comme endosseur, et il n'est pas allégué que le billet a été protesté contre moi et qu'avis du protêt m'a été donné.

La banque a répondu à cela que Plamondon, le 13 juin 1925, renonça, par écrit, au protêt et que, le 14 janvier 1930, il signa un document par lequel il dispensait la banque de l'obligation du protêt et de tout avis de refus de paiement des effets de commerce portant sa signature, comme endosseur.

Plamondon admit avoir endossé le billet dont le montant lui est réclamé. "J'ai signé ce billet" disait Plamondon, "pour accommoder le gérant de la Banque Canadienne Nationale, à Saint-Raymond, avec l'entente que je ne serais jamais appelé à le payer; ma signature a été obtenue par la fraude et les artifices du gérant de la banque, à Saint-Raymond. C'est là banque qui est responsable de cette fraude. La banque n'est pas détentrice régulière du billet et je ne lui dois rien."

Malgré ce plaidoyer, Plamondon consigna, au greffe de la Cour Supérieure, le 30 octobre 1931, $559.04 représentant le montant réclamé, en capital et intérêts, en règlement complet de la cause. Il déclarait qu'il ne devait aucun frais.

Lors de l'appel de la cause, les avocats déclarèrent n'avoir pas de preuve à offrir. Ils soumirent la cause sur le dossier, tel que constitué.

L'attitude de Plamondon, selon le jugement de l'honorable juge A.-M. Tessier, de la Cour Supérieure, en cette affaire, fait douter de la bonne foi de Plamondon, lorsqu'il

(Suite à la page 6, 5e col.)

AJOURNEMENT PROBABLE LE 23 DECEMBRE

L'Assemblée Législative s'ajournerait le 23 courant pour quelques jours. — "Nous ne voulons pas finir au mois de mars", dit le premier ministre.

(Par Georges Léveillé)

Dans les coulisses du Parlement, on disait depuis quelques jours que l'assemblée Législative s'ajournerait probablement le 18 décembre pour jusqu'au 12 janvier, le premier mardi suivant la fête des Rois.

Nous en avons causé hier après-midi avec l'honorable M. L.-A. Taschereau.

"Je ne vois pas pourquoi nous ajournerions pour les vacances des Fêtes le 18 décembre," dit le premier ministre, "ce serait faire perdre beaucoup de temps à la Chambre et je ne crois pas que personne ait l'intention de siéger jusqu'au mois de mars, comme par les années passées, alors que la session a commencé deux mois plus tôt que d'habitude. La date n'est pas encore définitivement fixée, mais nous ajournerons tout probablement le 23 décembre, l'avant-veille de Noel.

"Pour jusqu'au 12 janvier ? demandons-nous.

"Pourquoi perdrions-nous tant de temps? Nous pourrions très bien siéger entre la Noel et le jour de l'An et entre le jour de l'An et les Rois! En tous cas, il n'y a encore rien de défini à ce sujet, mais nous avons l'intention de pousser le travail sessionnel activement afin de ne pas faire perdre leurs temps aux députés qui ont des affaires personnelles et des professions qu'ils ne peuvent négliger."

Le gouvernement, et même l'opposition, avaient eu, pendant quelques jours, au commencement de la session, l'espérance de terminer le travail législatif avant Noel, mais la législation très importante présentée à la Chambre par le gouvernement et la discussion qu'elle a suscitée, a empêché la réalisation de ces espoirs.

D'ici l'ajournement, il est possible que le gouvernement tentera de faire voter le budget. Le débat, commencé la semaine dernière lorsque le premier ministre, M. Taschereau, a soumis le bilan de la province et donné les prévisions budgétaires pour le prochain exercice, n'en est pas encore rendu très loin. Jusqu'à présent, deux discours seulement ont été prononcés à droite, celui du premier ministre et celui de l'honorable M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des pêcheries. A Gauche, M. Gault le chef-curateur de l'Opposition, a lu un discours de quelques minutes e M. Aimé Guertin, qui a des ambitions à la "cheffrerie",

(Suite à la page 5, 1ère col.)

LA PAIX A REGNE AU CONSEIL

Nos édiles ont tenu une séance paisible, hier soir — Quelques incidents ont été enregistrés, mais il n'y eut pas de scènes semblables à celles qui ont marqué les réunions précédentes — On a fait de la bonne besogne.

Tout s'est passé dans l'ordre, hier soir, au Conseil de ville. La séance s'est terminée vers 10 h. 15, contrastant avec celle de vendredi dernier qui ne prit fin qu'aux alentours de minuit. Le ton de la discussion autour du rapport du Comité administratif, recommandant un crédit de $10.000 pour travaux d'arpentage, en prévision de la construction du grand canal d'égouts collecteurs de la rivière St-Charles, a été plutôt modéré et le débat ne s'est pas prolongé plus qu'il ne le fallait. Le rapport qui avait été laissé sur la table à la dernière séance, à la demande de l'échevin Tremblay qui voulait se renseigner, a été définitivement adopté, mais après avoir été modifié de façon à ne laisser aucun doute sur sa légalité, question que souleva l'échevin Tremblay qui ne s'opposa pas à ce que l'on votât $4,000 sur ce montant de $10,000 à même les crédits du chômage, mais qui, cependant contesta au Conseil, le droit de prendre la balance, soit $6,000 à même les crédits autorisés pour travaux d'aqueduc.

L'échevin Tremblay s'inspira des articles 511 et 512 de la Charte qui disent : "Il est du devoir de la cité "d'introduire l'eau de l'aqueduc dans "toutes les rues de la cité, où le re"venu de l'eau égalera au moins six "pour cent du coût de son introduc"tion."

"Pour les fins de l'article 511, la "cité est autorisée à emprunter an "nuellement, sur résolution de son "conseil, une somme n'excédant pas "cent mille dollars."

Le représentant de Belvédère a soutenu, hier soir, que s'il avait demandé, vendredi dernier, de laisser le rapport sur la table pour huit jours c'est parce qu'il avait raison de croire qu'en prenant ces $6,000 sur les crédits pour l'aqueduc, l'on commettait une illégalité. "J'ai été confirmé dans mes prévisions, a-t-il fait remarquer hier soir."

Comme il proposait cependant un amendement au rapport pour que l'on votât $5,000 au lieu de $10,000

(Suite à la page 7, 5e col.)

CAUSERIE DE Mlle VILLARD AU CHATEAU

Sous les auspices du Cercle des Femmes Canadiennes, la distinguée professeur de l'Université de Lyon, donne une intéressante causerie sur la famille française — Analyse de Proust et Mauriac.

Mademoiselle Léonie Villard, professeur à l'Université de Lyon et au "Hunter College" de New-York, a donné hier après-midi au Château-Frontenac, sous les auspices du Cercle des Femmes Canadiennes, une remarquable causerie sur "La famille française d'après les romans de Marcel Proust et de François Mauriac."

Madame P.-B. Dumoulin, présidente du Cercle, présenta à celui-ci l'hôte d'honneur dans les termes suivants :

"Le vingtième siècle est considéré comme celui de la femme. La femme de nos jours peut se sentir en droit d'aspirer aux récompenses, à la renommée, et aux honneurs autrefois uniquement réservés aux hommes. La carrière lui est ouverte partout elle s'affirme dans les sciences, dans les lettres et les arts, comme dans le domaine professionnel et celui des affaires.

"Notre conférencière de ce jour, mademoiselle Léonie Villard, est un exemple de ce que peuvent l'intelligence, le travail et le talent, orientés vers les choses de l'esprit.

"Professeur à l'Université de Lyon, mademoiselle Léonie Villard est, après Mme Currie, la seule femme en France, à qui une chaire dans une Université ait jusqu'ici été attribuée. Plusieurs ouvrages très remarqués sur la littérature et la civilisation de l'Angleterre et de l'Amérique sont à son crédit. Sa thèse sur "Jane Austen" dont une traduction a été publiée par Routledge, a été honorée par l'Académie Britannique d'un prix international. "Le Théâtre Américain", a été couronné par l'Académie Française. Mlle Villard a également publié un volume sur "L'Evolution de la femme anglaise au 19e siècle" et elle collabore à de nombreuses revues littéraires".

"Mlle Villard occupe encore cette année le poste de "visiting professor" au Hunter College de New-York. En France, ses conférences et ses cours sont suivis par une nombreuse élite, elle s'occupe aussi des relations internationales de divers groupes féminins et est une des vice-présidentes, pour la section française, de la Fédération Internationale des Femmes Diplômées des Universités".

"Mlle Villard va nous entretenir de "La Famille française d'après Proust et Mauriac". L'œuvre si considérable de ces deux écrivains, qui compte parmi les plus importantes de notre époque nous sera analysée au point de vue de la famille française, de l'atmosphère qu'ils ont su créer et de leur influ-

(Suite à la page 26, 3e col.)

LES MANUFACTURIERS DE QUEBEC SE PLAIGNENT DES TAUX DE L'ELECTRICITE

Dans une lettre adressée au Maire et aux échevins de notre cité, ils affirment que l'industrie québecoise se paie la force motrice au-delà de 100 pour cent plus cher que l'industrie ontarienne — Ils accusent le Maire et le Conseil de Ville de n'avoir tenté aucun effort sérieux pour arriver à un règlement satisfaisant — Les constructeurs aussi.

Avant de s'attaquer à l'ordre du jour, hier soir, le Conseil de ville a pris connaissance d'une lettre venant de la part de l'Association des Manufacturiers Canadiens, succursale de Québec, et d'une résolution de l'association des Constructeurs de cette ville.

Dans un cas comme dans l'autre, l'on s'intéresse au problème des taux de l'électricité. L'Association des Manufacturiers, par l'entremise de son secrétaire, M. C.-A. Lamontagne, aussi bien que l'Association des Constructeurs, par l'entremise également de son secrétaire, M. J.-E. Picard, envisagent la question de l'électricité au point de vue de l'intérêt général des citoyens, du commerce et de l'industrie.

Voici le texte même de la lettre de l'Association des Manufacturiers Canadiens:

Québec, 3 décembre 1931
A Son Honneur le Maire
et MM. les échevins de la
cité de Québec,
Hôtel de Ville,
Québec.
Monsieur le Maire,
Messieurs les Echevins,

La question de l'électricité agite les esprits depuis bientôt deux ans. Malgré les résolutions qui vous a été envoyées par les différentes associations de Québec dans le courant du mois d'avril dernier, aucun effort sérieux n'a été tenté par vous-même, M. le Maire, et par le Conseil de Ville pour arriver à un règlement satisfaisant. Il est, aujourd'hui, prouvé, sans conteste, que l'industrie québecoise paie la force motrice au delà de 100% plus cher que l'industrie ontarienne.

Durant les années de prospérité, ce handicap se trouvait un peu compensé par le volume important des affaires. En ces jours de dépression où l'industrie marche péniblement au ralenti, l'étude de tous les facteurs désavantageux pour notre industrie a dû forcément se poursuivre, et le résultat de cette étude nous oblige à élever la voix pour protester contre les taux de l'électricité que nous impose la compagnie desservant notre ville. L'heure est venue, monsieur le maire, où il ne s'agit plus de réduction de 10% ou 15% sur des cédules, réduc-

(Suite à la page 5, 2e col.)

ELECTION DE M. LAFERTE MAINTENUE

L'honorable juge Camille Pouliot renvoie la contestation prise au sujet de l'élection de Drummondville et maintient les objections préliminaires dans cette cause.

Considérant que les conclusions prises par les personnes qui contestaient l'élection de l'honorable M. Hector LaFerté, dans Drummond, ne sont que la reproduction textuelle des passages de la loi électorale de Québec relatifs aux manœuvres électorales frauduleuses et aux illégalités commises, durant une élection, sans préciser et particulariser les infractions imputées au défendeur, l'honorable juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, a maintenu les objections préliminaires de la défense, en cette contestation de Drummond.

L'honorable juge Pouliot dit que la "plainte", en cette contestation, n'émane pas des pétitionnaires eux-mêmes. Ces pétitionnaires, fait remarquer le juge, admettent ne pas avoir lu la pétition, avant de la signer, ni même avoir pris connaissance des accusations qu'elle comportait contre le défendeur. Elle a été transmise de Montréal à Drummondville sur des formules imprimées, ou il n'y avait qu'à ajouter les noms de pétitionnaires complaisants, pour la transformer en une pétition de contestation.

"Les feuillets articulant les infractions reprochés au défendeur", dit l'honorable juge, "n'ont pas été lus aux pétitionnaires qui ne les ont pas contrôlées et en ont ignoré la teneur. L'affidavit donné par les pétitionnaires, sous ces circonstances, n'était qu'un simulacre de la bonne foi exigée par le statut et essentielle à l'existence de la pétition. La bonne foi indispensable à l'exercice du droit d'électeur manquant, les procédures en contestation ne peuvent continuer."

Les avocats de l'honorable M. LaFerté étaient Mtres Wilfrid Girouard, C.R., député d'Arthabaska à la Chambre des Communes, assisté de Me Adolphe Allard, C.R., comme Conseil.

DES JUGEMENTS

L'honorable juge Pierre D'Auteuil, de la Cour Supérieure a maintenu la poursuite, avec dépens, dans la cause de Hervé Rémy contre Dame Georgianna Lessard et la Prudential Insurance, mise-en-cause. Dame Madeleine Gagnon avait pris une police d'assurance et elle décéda, laissant Laissant pour son légataire universel l'homme qu'elle épousa, après avoir pris cette police. La mère de la décédée réclamait la police. Le juge a décidé que le bénéficiaire de la dite police est l'époux de la défunte.

La Cour Supérieure a maintenu l'action, dans une cause où une femme réclamait de son fils et de ses deux filles une pension alimentaire. La de-

(Suite à la page 26, 1e col.)

UNE VISITE AU PONT DE ST-GREGOIRE

Les membres de la Galerie de la Presse à l'Assemblée Législative ont visité, hier, les travaux de construction du pont qui reliera la Côte de Beaupré à l'Ile d'Orléans.

Les entreprises considérables exigent toujours de longues et soigneuses préparations et il faut dépenser de fortes sommes pour les sondages, la construction des voies ferrées qui serviront à approcher les matériaux, il faut construire des routes quand il n'y a pas de chemin pour amener sur les lieux la machinerie nécessaire.

Tout cela nécessite de fortes dépenses et M. Adélard Deslauriers, président de la St-Lawrence Construction and Engineering Co, recevant hier après-midi, les journalistes, leur confiait qu'il avait fallu dépenser près de $100.000. pour permettre la construction des premiers piliers du Pont de l'Ile d'Orléans, à St-Grégoire.

M. Deslauriers était accompagné de M. Emile Côté, maire de St-Grégoire de Montmorency, qui a le contrat pour les approches du pont.

En leur compagnie, les représentants des journaux de Québec et de Montréal à l'Assemblée législative visitèrent tous les travaux et des explications techniques leur furent données par MM. Vézina, ingénieur résident, Claveau et Morency, ingénieurs civils, qui surveillent la construction du pont et dirigent les travaux.

C'est la première fois que des Canadiens-français entreprennent la construction d'un pont aussi considérable, autrefois ce genre de travail était réservé aux compagnies anglaises et il faut féliciter M. Deslauriers et M. Côté d'avoir brisé cette tradition.

Sous la conduite de M. Deslauriers les journalistes s'intéressèrent considérablement aux travaux du pont proprement dit, et M. Côté leur donna toutes les facilités voulues pour visiter les travaux d'approche.

Le contrat qu'a obtenu M. Côté est important et M. le maire de St-Grégoire emploie actuellement une centaine d'hommes, 50 camions et autant de voitures pour le transport de la terre qui forme la chaussée qui réunira la route de Ste-Anne à la culée du pont.

Graduellement, ce chemin monte et à l'endroit où il rejoindra le premier pilier il aura une hauteur de 47 pieds. C'est dire toute l'importance du contrat et cela fournit à la population de St-Grégoire de beaux revenus puisque M. Côté achète la plus grande partie de la terre nécessaire dans les limites de sa paroisse.

Les travaux qui sont du ressort

(Suite à la page 3, 3e col.)

PROTEAU EN APPELLE DE SA SENTENCE

J.-P.-B. Proteau, détenu à la prison de Québec, en attendant d'être envoyé au pénitencier, porte sa cause devant la Cour d'Appel — Les raisons qu'il invoque.

"J.-P.-B. Proteau, maintenant détenu dans la prison commune du district de Québec, appelant, contre Sa Majesté le Roi, intimé", — tel est le préambule d'un pourvoi pris contre une des plus terribles sentences qui puissent accabler un homme.

Proteau fut condamné, dans les jours qui suivirent un hold-up dans l'époque où tout le pays était encore sous l'émotion causée par un des plus hardis coups de main que le banditisme peut oser, à vingt-cinq ans de pénitencier. Il a fait neuf années de bagne. Puis il a bénéficié d'un "ticket of leave".

Il a obtenu sa liberté, sous condition, — sous condition de travailler à redevenir un honnête et utile citoyen.

Il vient d'être condamné à cinq ans de pénitencier. Cette sentence signifie pour Proteau qu'il va mourir au bagne car il devra terminer d'abord l'expiation de sa première sentence.

J.-P.-B. Proteau, par le ministère de Me Alleyn Taschereau, C. R., et de Me Simlovitz, le jeune avocat qui continue la série de ses succès de la première heure, au Barreau de Québec, en appelle de cette sentence.

Voici, cueillis, dans un rapide coup d'œil, les moyens de Proteau en appel :

"Les 2 témoins, Giguère et Paquet étaient des complices ; par conséquent, ils ne pouvaient pas corroborer le témoignage de l'accusateur, qui était un nommé Adolphe Tremblay, détective. Or Tremblay n'avait aucune autorisation pour faire l'acte d'accusation et il était lui-même, un complice puisqu'il avait reçu des témoignages par les autres personnes qui ne pouvaient pas, en Droit, rendre témoignage contre moi, J.-P.-B. Proteau",

"Je demande un appel, en Droit et en faits. Je fais le présent appel, parce que le juge n'a pas voulu considéré que les autres étaient des complices, si je suis accusé du même crime. Il n'y a pas de corroboration. J'ai des nouveaux témoins a faire entendre et ces nouveaux témoins sont ceux qui ont témoigné contre moi. Rousseau aurait dit la vérité et Rousseau a été abandonné, comme témoins de la Couronne, parce qu'il ne voulait pas corroborer les autres témoins, et Rousseau aurait dit la vérité".

L'Aide aux Pauvres

SOUS LES AUSPICES DE LA ST-VINCENT DE PAUL.

Le comité de publicité de la campagne de charité bénévole nous prie de publier le communiqué suivant :

Le mouvement déclenché par l'appel de l'honorable premier ministre de la province prend graduellement de l'ampleur. Chacun veut faire sa part et aider, selon ses ressources, si humbles soient-elles, à secourir les malheureux.

Les fonctionnaires du gouvernement de la province ont été particulièrement généreux.

Voici quelques lettres, reçues tout récemment par l'honorable M. Taschereau, et qui en témoignent :

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous apprendre qu'il fait plaisir aux officiers, sous-officiers et constables du corps de police provincial de faire suite à l'excellente idée que vous avez exprimée à Montréal, et nous nous joignons tous aux autres départements pour offrir 1% de notre salaire aux pauvres.

Chaque mois, d'ici avril, un chèque couvrant cette souscription sera envoyé à la St-Vincent-de-Paul.

Ceci n'inclut pas le département des détectives qui a sa liste, complètement séparée de la nôtre.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Premier Ministre,
Votre humble serviteur,
(Signé) **L. Lambert,** major,
Chef de la Sûreté provinciale,
Division de Québec.

Amos, 20 novembre 1931.

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi de vous offrir mes félicitations pour l'heureuse initiative que vous avez eue, en suggérant au peuple charitable de la province de Québec de prêter son concours aux oeuvres de charité et de venir ainsi en aide aux familles pauvres.

Les employés civils des différents services de votre gouvernement, résidant dans le comté d'Abitibi, sont heureux de répondre à votre noble appel à la charité.

Avec l'autorisation de notre révérend curé, je me suis chargé de recevoir les souscriptions de mes confrères les employés civils. Tous ceux que j'ai pu approcher se sont empressés de souscrire un dollar par mois, lequel dollar sera versé mensuellement entre mes mains, pour être remis à la Société St-Vincent-de-Paul de chaque paroisse. Une somme de $30 à $35 par mois devra être versée pour le soutien des pauvres, du 1er décembre 1931 au 1er mai 1932.

Agréez, Monsieur le Premier Ministre, l'expression sincère de nos sentiments respectueux.

(Signé) **Docteur J.-O.-A. Major,**
P. R. P.

L'hon. M. L.-A. Taschereau,
Premier Ministre de la Province,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Répondant à votre pressant appel à la charité publique en faveur des miséreux, le personnel de l'Ecole Technique de Québec est heureux de verser au trésor des pauvres 1% de son salaire, pendant les mois de septembre à mai.

Cette contribution sera adressée au trésorier général de la Société St-Vincent-de-Paul.

Veuillez me croire,
Monsieur le Premier Ministre,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) **Philippe Méthé,**
Directeur.

A l'honorable L.-A. Taschereau,
Premier Ministre de la Province,
Québec.

Monsieur,

Répondant au voeu que vous avez exprimé que la charité privée aide plus que jamais à soulager les miséreux, au cours de la saison prochaine, les fonctionnaires publics du Palais de Justice et de la Prison de Rimouski et leurs employés ont souscrit à la conférence St-Germain (Rimouski) de la Société Saint-Vincent-de-Paul et remis à M. Gleason Belzile, le protonotaire, en sa qualité d'officier de cette conférence, une somme de $12.00 par semaine, montant estimé suffisant pour l'entretien de trois familles.

Et je crois de mon devoir d'attirer votre attention sur leur acte de générosité.

Agréez l'assurance de mes respectueux sentiments et veuillez me croire, Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,
(Signé) **Ch. D'Anjou,**
Shérif de Chicoutimi.

Rimouski, le 25 novembre 1931.

Québec, le 26 novembre 1931.

A l'hon,. L.-A. Taschereau, c.r.,
Premier Ministre et Procureur général de la Province,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier,

Re: Secours aux nécessiteux de Québec.

Il me fait plaisir de porter à votre connaissance qu'à la suite de la souscription volontaire du soussigné et du personnel du ministère des Travaux Publics, une somme de $351.46 par mois a été souscrite par les diverses branches, pour une période de cinq mois, pour venir en aide aux nécessiteux de la ville de Québec, ce qui forme un total de $1,757.30.

Ce montant représente un pour cent du total des employés et le comptable fera parvenir mensuellement au trésorier général de la Société Saint-Vincent-de-Paul ladite souscription.

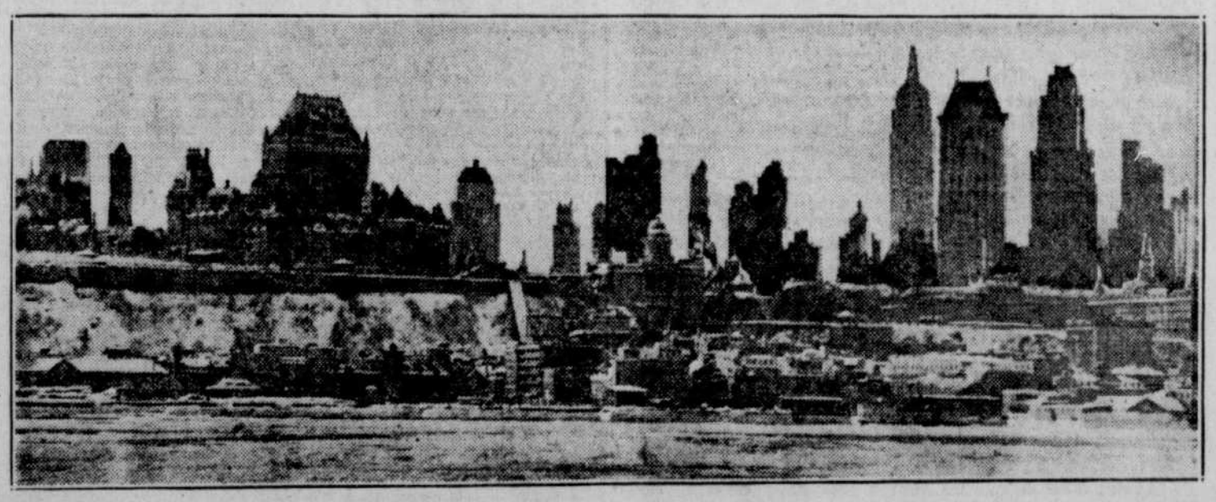
Veuillez me croire,
Monsieur le Premier,
Votre sincèrement dévoué,
(Signé) **Ivan-E. Vallée,**
Sous-ministre et ingénieur-en-chef.

Ces lettres ne manquent pas d'éloquence. Elles prouvent que les employés civils de la province de Québec ont le coeur bien fait, puisqu'ils savent si bien compatir à la misère de ceux qui, moins heureux qu'eux, se trouvent sans emploi et sans pain

(Suite à la page 3, 1e col.)

DEUX GRATTE-CIEL AUJOURD'HUI, DEMAIN... QUINZE ?





Les deux vignettes ci-dessus nous montrent ce qu'est présentement la ville de Québec (vignette du haut) et ce qu'elle pourrait être dans cent cinquante ans, 125 ans ou peut-être moins (vignette du bas). Comme on le constate, deux ou trois gratte-ciel peuvent déparer momentanément la silhouette que nous connaissons à notre bonne vieille cité depuis longtemps. Mais, surplombant le Cap Diamant, une "sky-line" genre Manhattan n'offre-t-elle pas un coup d'oeil digne des "Mille et une Nuits" ? — Nous sommes redevables à notre rédacteur financier de cette conception futuriste dont la réalisation, quoique paraissant encore éloignée, pourrait fort bien être un fait accompli vers la fin du présent siècle.

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 5 DECEMBRE 1931

Doit-on réglementer le travail des femmes ?

S'il faut en croire M. Charles Richet, journaliste français, il faudra réglementer le travail des femmes, sous peine de voir les familles s'anémier, la natalité décroître et le chômage grandir. Le sexe féminin prend trop de place dans les professions, dans les bureaux, dans les ateliers. Par là, on enlève du travail aux hommes, soutiens naturels de la vie matérielle de la femme, et on affaiblit tellement celle-ci qu'on lui enlève les forces voulues pour donner des enfants aptes à servir la patrie et la société.

Certains passages de cet article de M. Richet valent la peine d'être cités, entre autres celui-ci :

"Depuis une vingtaine d'années, un grand changement s'est fait dans l'état social et dans les moeurs de tous les pays. Les femmes, jadis occupées à leur ménage et à leurs nourrissons, aujourd'hui abandonnent leur ménage et leurs nourrissons pour aller ailleurs qu'à leur foyer, pour travailler autant que les hommes avec des salaires presque aussi élevés. Il y a des femmes employées dans les administrations, dans les bureaux, dans les banques, dans les P. T. T., dans les écoles. Il y a des étudiantes, futures praticiennes, dans toutes nos facultés. Dans les usines, dans les ateliers, même pour de durs travaux, il y a une proportion effarante de femmes. Il n'y en avait pas autrefois, ou à peine. Mais à l'heure actuelle, sans que je puisse fournir une statistique exacte, il y en a près de 30%.

"Par conséquent, le travail féminin a augmenté la production de 30%, et cela sans que la consommation ait augmenté. C'est d'une évidence arithmétique élémentaire.

"Si donc une législation diminuait progressivement et prudemment le nombre de ces ouvrières, le chômage et la mévente seraient moins à craindre."

Si le travail féminin a accru la production de 30 pour cent en France, cette proportion est peut-être plus forte aux Etats-Unis. Dans les centres d'affaires américains, non seulement la jeune fille est quotidiennement à l'usine ou au bureau, mais la femme mariée elle-même, restreignant la natalité dans le but exprès de gagner du salaire, travaille de pair avec son mari. Un jeune homme et une jeune fille se marient bien souvent à la condition que l'un et l'autre continueront leur tâche quotidienne, pour doubler les revenus de la famille. Si, par accident, un enfant survient, au grand désespoir des deux, la femme n'interrompra son travail que juste le temps voulu, puis, une fois remise sur pied, trouvera un refuge ou une pouponnière pour le nourrissson d'un mois, et retournera à son emploi comme auparavant. Il n'est pas sûr que ces moeurs américaines ne s'introdulsent pas chez nous.

Là-dessus, M. Richet écrit : 'Comment veut-on que des femmes **de peine** gardent la santé ? Comment pourraient-elles **porter et allaiter** si elles étaient astreintes à un travail quotidien fatigant (même pour de jeunes hommes valides). Mon cher et éminent ami, le professeur Pinard, l'a bien compris quand il a fait voter une loi qui interdit le travail aux femmes enceintes et aux femmes qui ont un enfant à nourrir. Ne pourrait-on étendre cette loi à toutes les femmes ?

"On parle toujours, et avec raison, de la restriction de la natalité, restriction dont les progrès sont terrifiants et qui menace de nous faire disparaître. On s'indigne, et à juste titre, de la mortalité des jeunes enfants. Le travail féminin n'est pas une des moindres causes de cette natalité qui diminue et de cette mortalité qui ne diminue pas.

"Il ne faut pas qu'il y ait de **femmes de peine.**"

Il semble donc que les lois naturelles comme les lois économiques exigent des restrictions au travail féminin. La réglementation s'imposerait. Il y a nécessairement une distinction à faire entre les femmes soutiens de familles et celles qui ne le sont pas, entre les personnes sans autre ressource, sans autre secours possible, qu'elles-mêmes, et celles qui peuvent trouver chez elles l'abri, la nourriture et le vêtement. Toutes les femmes qui ne travailleraient que pour accroître leurs revenus, sans nécessité particulière, devraient céder leur place à des hommes, surtout en temps de crise.

Il ne s'agirait pas, notons-le bien, de supprimer le travail des femmes. Ce serait impossible. Il est des emplois qui ne conviennent qu'au sexe féminin. Certains ateliers de couture, entre autres, s'en passeraient difficilement. Il ne s'agirait pas non plus de supprimer totalement de certains métiers, de certaines administrations et même de certaines professions, les femmes vraiment douées qui sont appelées à rendre des services considérables.

La solution est dans une juste mesure d'équité pour l'homme, pour la société et pour le foyer. Il est clair, par exemple, que toute femme mariée dont le mari est capable de gagner la vie des deux, devrait rester chez elle, et, si elle a des loisirs, faute d'enfants, libre à elle de s'intéresser à diverses oeuvres de dévouement social ou philanthropique, où elle a parfaitement sa place et où elle joue, quand elle veut, un bien noble rôle.

Souvenons-nous, dans tout ceci, d'un principe vieux comme le monde, principe appliqué surtout dans les meilleures civilisations : **l'être de peine, dans le ménage, c'est l'homme.** Et celui qui n'aura pas les aptitudes voulues pour faire vivre sa femme, n'aura sûrement pas mérité de fonder un foyer. Et si tant d'hommes capables de travailler sont aujourd'hui sans emploi, malgré leur bonne volonté, si tant de femmes en souffrent, c'est en grande partie la faute des femmes qui travaillent et ne devraient pas travailler. De la sorte, le sexe féminin a peut-être forgé lui-même sa peine. Nous dirions plus : si tant de jeunes filles languissent, dans les bureaux et les ateliers, dans l'attente du prince charmant qui leur offrirait de fonder une famille, c'est que bien souvent, elles ont pris la place de ce prince.

A la veille de la session américaine

Les Chambres américaines entreront en session lundi prochain. Leur composition est étrange au possible. A la Chambre des représentants les démocrates sont en majorité ; ils sont 218, contre 215 républicains et un fermier-travailliste. Au Sénat, les démocrates sont au nombre de 47, les républicains 48, plus un fermier-travailliste.

Dans aucune province du Canada, pas plus qu'en Angleterre, en France ou en Allemagne, on ne concevrait qu'un gouvernement pût se maintenir avec des Chambres constituées de cette façon. Il est certain cependant que le gouvernement américain continuera, sous la direction de M. Hoover, à administrer le pays, dans cette condition bizarre, jusqu'à l'entrée en fonction du prochain président, c'est-à-dire pendant plus d'un an encore.

Le fait illustre clairement la nature toute particulière du gouvernement américain, et la puissance dont dispose le président des Etats-Unis.

Il faut en outre retenir que le président Hoover, élu il y a trois ans dans des conditions tout autres que celles qui influencent les électeurs de tous pays actuellement, devra gouverner avec des Chambres renouvelées en grande partie depuis moins d'un an. Si l'on admet le principe démocratique du gouvernement par le peuple et pour le peuple, il faut conclure que l'administration américaine est une absurdité, puisqu'elle réunit le verdict de l'électorat de 1929 et celui de l'électorat de 1931. Aux Etats-Unis, de nombreux critiques reconnaissent le caractère absurde de la constitution.

La présente session sera complètement absorbée par les préoccupations électorales. C'est l'élection du prochain président de la république qui dominera toutes les questions. Les républicains chercheront à consolider le crédit de M. Hoover, fortement entamé par les années de difficultés que les Etats-Unis viennent de traverser. Tous les démocrates s'efforceront de préparer l'élection de novembre 1932 en accumulant sur les épaules du parti républicain les responsabilités des mauvaises années. Il se produira aux Etats-Unis ce qui a eu lieu au Canada en 1930. La campagne électorale américaine se fera en grande partie sur le chômage et le marasme des affaires. Avec la prohibition et le tarif douanier, comme thèmes d'accompagnement.

La session américaine pourra avoir des répercussions sur notre pays, si les démocrates ont le courage de demander un rajustement du tarif Hawley-Smoot. La protection n'a pas apporté aux Américains tout ce qu'ils en attendaient. Les dénonciations de folie protectionniste n'ont pas cessé depuis 1930. Dans certains milieux démocrates on se propose même d'en faire un des principaux points de la campagne électorale pour l'élection du président. Le Canada ne peut cependant escompter des faveurs de ce côté, outre que notre gouvernement fédéral est lié aux thèses protectionnistes, les démocrates ne sont favorables qu'en théorie à l'abaissement des droits. Mais on sait que les tarifs douaniers cèdent bien plus facilement aux pressions de hausse qu'à celles de baisse. Et il a été plutôt difficile de distinguer jusqu'ici entre républicains et démocrates sur le chapitre du tarif douanier. Les deux partis ont, en pratique, les mêmes principes.

Une autre question importante pour nous, la canalisation du Saint-Laurent, pourrait être présentée aux Chambres américaines. Tout dépend de la rapidité des négociations entamées entre les Etats-Unis et le Canada. Les négociateurs semblent faire peu de progrès actuellement. Mais Ottawa nous a habitués, depuis un an, à escompter les surprises. Le retour de M. Bennett pourrait bien nous en réserver une. Heureusement, les oppositions qui se sont dessinées depuis quelques semaines, empêcheront probablement que l'on nous jette, sans raison vraiment péremptoire, dans une aventure dangereuse pour l'avenir du Canada.

Les oppositions à la canalisation du St-Laurent

Le président de l'Association des Canaux de l'état de New-York continue ses attaques contre le projet de canalisation du Saint-Laurent. Il exposait mardi dernier que les travaux projetés coûteront au Canada et aux Etats-Unis $162,000 par jour pendant cinquante années. A cette somme, il faudrait encore ajouter les frais d'entretien, de renouvellement et de réparations.

On admet généralement que le Canada seul devra jeter dans l'entreprise quelques centaines de millions de dollars. Quand notre dette s'élève déjà à deux milliards, et que nous sommes dans une situation délicate, l'emprunt de 150 millions lancé la semaine dernière en est une preuve, il est permis de se demander si les raisons qui militent en faveur de la construction du canal sont assez puissantes pour justifier la mise à exécution immédiate de l'entreprise.

La province de Québec n'est pas radicalement opposée à la canalisation du Saint-Laurent. Elle soutient cependant que dans la situation présente, ce serait une grosse erreur d'acquiescer aux demandes du président Hoover. Ce serait compromettre le crédit du Canada en aggravant le fardeau des dettes, et en même temps offrir aux Américains l'occasion de mettre la main sur notre grande voie fluviale.

Au fond, les raisons des défenseurs de la canalisation sont surtout politiques et électorales. Au Canada l'empressement de M. Bennett est né du désir de donner satisfaction à la province d'Ontario ; celle-ci voudrait faire peser sur tout le Dominion non seulement une bonne partie des frais de sa portion de la route transcontinentale, mais encore l'équipement hydro-électrique du Saint-Laurent. Aux Etats-Unis, M. Hoover s'acquerrait un crédit considérable auprès d'une bonne partie de la population américaine en réglant cette question avant les élections de 1932. Il est même si anxieux de voir aboutir cette affaire, qu'il aurait consenti, nous disent certaines informations de presse, à s'entremettre, en échange de bons services, pour consolider la monnaie canadienne.

Les concessions américaines n'assurent pas cependant l'avenir pour le contrôle que le Canada doit de toute nécessité conserver sur le futur canal.

Les raisons vraiment utilitaires du canal concernent la navigation et l'équipement hydro-électrique. Et c'est surtout ce dernier point qui attire l'attention de la province d'Ontario.

L'Ontario a toutes nos bienveillances. Mais vraiment, demander que le Trésor fédéral prodigue les millions à ce moment-ci pour assurer l'électricité à bon marché aux cultivateurs ontariens, c'est plus que de la générosité, c'est de la dilapidation.

Les négociations se poursuivent dans le secret depuis quelques semaines. On ne sait trop ce qui se passe à Washington et à Ottawa. Si les protestations de la province de Québec et de l'état de New-York ont été entendues, nous nous en félicitons. Mais on a tout lieu de craindre qu'avec les méthodes de gouvernement instaurées à Ottawa depuis juillet 1930, ce silence ne nous réserve des surprises désagréables.

Or il faut absolument que ce projet soit réglé ouvertement. Les oppositions sont trop fortes et trop justifiées pour qu'on les ignore.

Le bonheur est cet état provisoire durant lequel nous nous appliquons à changer d'ennuis.

Un seul chagrin détruit une existence. Plusieurs chagrins composent une vie intéressante.

Si nous n'avions que les plaisirs pour nous divertir, nous ferions du chagrin notre plaisir.

S'il est une chose irritante pour une femme, c'est d'être abandonnnée de l'homme qu'elle n'aimait pas : ne donnant rien, elle estimait qu'on lui devait tout.

CAUSERIE MUSICALE

RAISINS VERTS

I

"Certain renard gascon, d'autres disent normand,
Mourant presque de faim, vit au bout d'une treille
Des raisins mûrs apparemment,
Et couvert d'une peau vermeille.
Le galant en eut fait volontiers un repas ;
Mais comme il n'y pouvait atteindre:
Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats."
(La Fontaine.)

A peu près tout le monde connait "Le renard et les raisins", la fable spirituelle de cet intelligent observateur et diseur de cruelles vérités, "le bon" La Fontaine. Et la proverbiale boutade des "raisins verts" demeure une logique et solide réponse aux diverses arguties des opportunistes de tout genre, y compris tous ceux qui "barbottent" dans l'art musical. De petits arrivistes qui, à défaut du Don inné et d'une profonde culture en plus, ont un "toupet féroce", ayant vainement essayé de soutirer— plus ou moins habilement — des approbations de maîtres réputés, se vengèrent cyniquement en dépréciant ces maîtres auprès d'aveugles partisans fanatisés par ces mesquins éteignoirs qui parlèrent alors ... raisins verts. Voilà pourquoi Scriabine, Paderewski, Rachmaninoff, Vincent d'Indy, Marcel Dupré et Nicolas Medtner, entr'autres, ont eu l'honneur de déplaire à certains inconséquents sophistes qui les "massacrèrent brillamment" dans leurs superficielles chroniques ...

Mais comme les vrais artistes connaissent bien le pourquoi des ... raisins verts, ces maîtres ne s'en portent pas plus mal, et les pseudo-rivaux et prétendus adversaires artistiques ne grandissent guère leur prestige usurpé, leur bruitiste réputation et leur contestable autorité quand ils ne savent et ne disent que ... raisins verts.

II

"PANEM ET CIRCENSES"

Il y a plusieurs siècles, les babares païens romains ne voulaient que "du pain et des cirques". Et ils disparurent fatalement...

"Plus ça change, plus ça devient la même chose", pourrait encore dire quelque clairvoyant psychologue contemporain.

Mais passons,—car nous ne devons traiter ici que de musique. Cependant, a-t-on remarqué que, même dans ce domaine artistique, il y a certaine relation ? C'est que tout est relatif,—même la loi de... relativité.

En effet, quantité de "musiciens" ne songent exclusivement qu'à leur bien-être matériel, à celui qu'ils peuvent tirer de leur METIER, et nombre d'auditeurs ne tiennent qu'à être amusés plus ou moins intelligemment et artistement. Sous d'autres formes, on crie encore: "Du pain et des cirques !" Celui-ci cherche—par n'importe quel moyen— une "JOB" payante; c'est tout ce qui lui importe. Et celui-là cherche uniquement le "FUN" débraillé. Signe des temps, paraît-il...

S'il est vrai que l'Histoire se répète, on peut facilement entrevoir où tout cela mènera. C'est regrettable, bien entendu; mais "les mêmes causes produisent les mêmes effets",— qu'on le veuille ou non.

Mais, comme toujours, cela passera, et il surgira encore autre chose—même en musique — que "du pain et des cirques."

Léo ROY.

PANASIATISME

Dès le début de l'ère Meiji, qui mit fin au sommeil léthargique de l'Empire du Soleil-Levant, deux tendances politiques se sont constamment heurtées à Tokio. Le Japon devait-il se faire le guide des peuples asiatiques et prêcher une sorte de croisade contre les peuples occidentaux ? — Guillaume II redoutait ou faisait semblant de redouter une semblable éventualité.— Allait-il au contraire, comme le souhaitaient les diplomates et les hommes d'Etat élevés en Europe ou à l'européenne, s'efforcer d'être, non point puissance asiatique, mais bien puissance mondiale ? Cette seconde solution flattait l'orgueil national et prévalut longtemps, mais tout échec de la diplomatie nippone devait fatalement entraîner un renforcement du panasiatisme.

Silencieux, lors de la participation du Japon aux négociations qui suivirent la guerre mondiale, les hommes d'Etat japonais furent cruellement déçus lors de la conférence de Washington. Il est certain qu'à ce moment le Japon ambitionnait de jouer un rôle prépondérant en Chine. Après sa mainmise sur la Corée en 1907, son emprise puissante et progressive en Mandchourie et son avance dans le Chantoung en partant du territoire de Kiao-Tchéou et du magnifique port de Tsing-Tao construit par les Allemands et rétrocédé aux Japonais depuis la guerre, il est probable que l'ambition de ces derniers n'était pas sans exciter la jalousie des autres nations. Il est certain aussi que c'était beaucoup moins le bonheur de Chinois que la crainte de se voir évincés sur les marchés économiques de l'Extrême-Orient qui avait réuni plusieurs nations à cette conférence de Washington. Celle-ci était, en fait, beaucoup moins prochinoise qu'anti-japonaise et l'Angleterre, pour avoir les coudées franches à cet étrange tribunal, dénonçait, avant de paraître comme juge, son traité avec le Japon qui, lui, allait comparaître beaucoup plus en accusé qu'en membre de cet aéropage.

Washington ordonna aux Japonais de rendre Tsing-Tao aux Chinois. Cette leçon ne devait pas être oubliée. A Washington même, les grandes puissances n'ont pas voulu aborder le problème de l'émigration japonaise. Or, ce problème sera forcément résolu dans un avenir proche, soit à l'amiable, soit par un retour à la force armée. La question de la Mandchourie n'est qu'un des aspects de ce problème et le Japon surpeuplé ne peut plus attendre la bonne volonté des puissances. Du reste, depuis Washington, l'attitude des Anglo-Saxons semble, à maintes reprises, les avoir confirmées dans leur façon de voir.

En face de l'opposition plus ou moins déclarée, dont ils étaient l'objet, les hommes d'Etat de l'Empire du Soleil-Levant comprirent qu'ils n'avaient rien à espérer de l'Occident et ils se rejetèrent résolument vers le panasiatisme.

Les événements de Chine semblent leur avoir montré qu'ils n'avaient pas tort. Ce n'est plus dévoiler un secret, ni être trop audacieux que d'affirmer actuellement que si les révolutionnaires chinois ont triomphé de la dynastie mandchoue, c'est grâce à l'appui diplomatique et financier de l'Amérique et, jusqu'à un certain point, de l'Angleterre qui se sont perdus en vaines négociations avec les ministres qui se sont succédés à Pékin, et dont l'influence réelle était celle de purs fantômes.

Les Japonais suivent de très près toutes ces manifestations. Ils ne peuvent oublier le bill d'exception voté par les Etats-Unis, et qui les classait plus ou moins parmi les peuples inférieurs. De ce fait, le panasiatisme a gagné du terrain dans des proportions qui n'échappent point aux observateurs attentifs.

La question mandchoue a pris, à l'heure actuelle, pour les Etats-Unis, une importance qu'il serait vain de méconnaître. Bien qu'indirectement menacés, ils sont pleinement attentifs à toutes les manifestations du Japon, et il est intéressant de voir le sénateur Borah, qui d'accord du reste, avec M. Hearst, réclame pour la Chine l'égalité des droits avec les puissances civilisées, se faire le défenseur du Kouomintang.

Le Japon n'en demeure pas moins attaché à sa politique, et les événements des jours derniers, en particulier à Tien-Tsin, le prouvent une fois de plus.

L. R.

(Courrier des E.-U.)

—Quand je suis arrivé ici, je n'avais qu'un franc pour me lancer dans les affaires

—Ah! Et qu'avez-vous fait avec ce franc ?

—J'ai télégraphié à mon père de m'envoyer davantage

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité du notre journal.

Québec, 4 décembre 1931.

Monsieur le rédacteur,
"Le Soleil",
Québec.

Monsieur le Rédacteur,

Vous auriez publié mes lettres si elles n'avaient pas été injurieuses, dites-vous, dans un éditorial du 3 décembre 1931. Celles que vous n'avez pas trouvées de votre goût étaient des réponses à des insultes. Ces mêmes lettres vous les auriez publiées avec force titres, eussent-elles visé un Monsieur Guertin ou un autre de vos adversaires. Mais comme elles pouvaient coiffer un des chers vôtres, oh ! quelle inconvenance ! Il fallait respecter vos colonnes toujours si charitables à l'endroit de ceux qui ne s'inspirent pas à la même source d'idéalisme que vous.

Dites-nous pour quelle raison vous n'avez pas publié une lettre ouverte que j'adressais à Son Honneur le maire Auger, le 13 décembre 1929 ? C'était un simple document prouvant que nous étions surchargés pour l'électricité dans la ville de Québec.

Cinq mois plus tard, par un scrupule tardif, ou craignant que l'opinion publique, renseignée par l'"Action Catholique" et le "Journal", n'exigeât des explications sur votre silence du début, vous me demandiez une nouvelle copie de ma lettre, sous prétexte que la première avait été égarée dans vos dossiers. Et le 27 mai 1930, cinq mois après "l'Action Catholique", vous donniez "comme primeur" les chiffres trouvés trop "injurieux" pour publication le 13 décembre 1929.

A mon second étonnement, vous continuiez le lendemain, le 28 mai, la publication des principaux points de ma lettre à monsieur le maire Auger, et vous ajoutiez : "Rien de plus vrai".

Si ce que j'avais écrit en décembre 1929 était tant conforme à la vérité, de votre propre aveu, pour quelle raison ne l'avez-vous publié qu'en mai 1930 ? Expliquez-nous ça, je vous prie !

Pour quelle raison aussi disiez-vous dans un éditorial, le 19 mai 1930 : "L'appel que lançait chez-nous monsieur le Dr Philippe Hamel à l'ancienne administration municipale, va vraisemblablement être entendu d'une façon pratique par la nouvelle administration." Le mot "chez-nous" ne laissait-il pas croire que c'était dans votre journal que cet appel avait été lancé, alors qu'il est à votre parfaite connaissance que votre journal a manoeuvré au début pour empêcher le déclanchement d'une campagne contre les taux de l'électricité ?

La manière de faire une lutte loyale, c'est de permettre, au moins, à ceux que l'on feint de défendre, la riposte contre les coups reçus et non pas d'essayer de les tenir ligotés devant leurs assaillants. Vous auriez aimé m'obliger à encaisser des injures sans mise au point. Fort heureusement, les colonnes de l'"Action Catholique" où l'on exige dans les écrits les égards que chacun mérite, me furent ouvertes et les lettres que, pour l'argumentation de votre excuse, vous jugiez trop "injurieuses" furent publiées "in extenso". Je dois aussi des remerciements au "Journal" pour la généreuse publicité qu'il donna à mes répliques.

C'est vous qui me disiez le 19 août 1931 : "Toute exagération est insignifiante et ne saurait porter des fruits. Seule la simple vérité compte." Rien de plus vrai, pourrais-je répéter. Je vous l'offre une fois de plus la vérité simple et sans exagération. La question de l'électricité se discute mieux avec des faits véridiques qu'avec des injures ou des exagérations.

Je termine et je résume en disant: "Avec des journaux comme le "Soleil", l'"Evénement" et le Chronicle-Telegraph", il nous eût été impossible de déclencher notre campagne pour la réduction des taux. Le zèle affiché sur le tard pour paraître faire écho à une opinion publique éveillée par la presse courageuse, ne fait pas oublier les moyens utilisés au début afin de garder le peuple dans l'ignorance des abus du trust de l'électricité.

Bien sincèrement à vous.

(Signé) **Philippe HAMEL.**

N. de la R. — M. Hamel admet par cette lettre que nous avons publié des renseignements fournis par lui et que nous lui en avons donné le crédit. Quant au retard qu'il nous reproche, nous lui dirons qu'il ne lui appartient pas de juger de nos intentions. La question était assez grave pour mériter réflexion.

AU FIL DU JOUR

Le ténor improvisé

Grand émoi, l'autre soir, au théâtre de Gênes.

On avait affiché "le Barbier de Séville", quand le ténor entre dans le bureau du directeur — la salle était déjà toute remplie — et, par signes, fit savoir qu'il venait d'être pris d'un enrouement qui le mettait dans l'impossibilité de tenir son rôle.

Que faire ? Une annonce, et rembourser. On fit d'abord l'annonce et le public déjà se dirigeait vers les sorties, quand, à l'orchestre, un jeune homme, M. Mazzoni, se leva et dit : "Je puis prendre le rôle. Je suis coiffeur de profession, mais si vous êtes indulgents ça ira tout de même."

On l'acclame, on l'équipe, il entre en scène et s'y comporte de si brillante façon que la salle le rappelle à chaque couplet avec frénésie.

Ainsi, le coiffeur gênois eut l'honneur de chanter aux côtés de l'illustre Mariano Stabile et de la diva Tina Paggi. A la sortie, il fut porté en triomphe et le directeur d'un grand théâtre romain lui offrit un engagement.

— Ah ! non, répondit l'autre, je ne tiens pas à lâcher mon rasoir !

Le directeur n'en est pas encore revenu.

L'éternel exilé

Vicente Blasco Ibanez, le grand écrivain espagnol, s'était expatrié pour fuir la monarchie et était venu s'installer en France, sur la Côte d'Azur.

Dans son testament, il exprima formellement sa volonté d'être enterré à Menton, "désirant, écrivait-il, dormir son éternel sommeil dans une terre et sous un ciel qu'il préférait à tout au monde..."

Mais les habitants de Valence, qui se rappellent aujourd'hui que Blasco Ibanez était un de leurs concitoyens, ont obtenu de la famille du célèbre romancier que son corps revienne au pays natal.

Et le pauvre Blasco Ibanez, qui croyait en avoir fini avec les vicissitudes d'une existence particulièrement agitée, va connaître une nouvelle manière d'exil, puisqu'on va l'arracher à la terre qu'il s'était choisie pour toujours...

Ingénieurs russes

Les Républiques des Soviets se sont aperçu qu'elles avaient fait fausse route route en traitant les ingénieurs en parias. Dorénavant, les ingénieurs auront les mêmes droits que les ouvriers d'usine ; ils pourront être hébergés, eux aussi, dans les sanatoria et les maisons de retraite ; leurs enfants pourront être reçus dans les Universités. Ils auront également le droit de pouvoir se tromper, sans pour cela être soupçonnés de sabotage : ceci a même fait l'objet d'une déclaration extrêmement précise de la part du gouvernement. Beaucoup d'ingénieurs qui avaient été arrêtés l'an dernier, alors que le gouvernement voyait partout des saboteurs, ont été relâchés; et l'on a même récompensé publiquement certains d'entre eux pour le bon travail que, comme prisonniers, ils avaient fait, dans la spécialité à laquelle ils appartenaient. La dernière affaire de prétendu sabotage où des ingénieurs avaient été impliqués, s'est terminée par un acquittement et l'Etat semble maintenant très désireux de gagner la sympathie et l'appui loyal des intellectuels.

Un héros Anglais

Savez-vous quel est l'homme qui a terminé la guerre ?

Foch, répondrez-vous. Ou Clémenceau ?

Vous n'y êtes point. Si l'on en croit les journaux anglais c'est le nommé E.-J. Rollings actuellement policeman à Neath (Pays de Galles)

Etant lieutenant au 17e bataillon d'autos-blindées, Rollings, le 9 août 1918, au cours d'un raid effectué dans les lignes allemandes, mit la main, à Framerville, village situé à quinze kilomètres à l'est d'Amiens, sur les papiers d'un état-major ennemi qui venait d'être contraint de se retirer en toute hâte sous le feu des canons anglais.

Rollings empila tous les documents, qui, pour la plupart étaient déchirés, dans des sacs à terre et les apporta au quartier général britannique.

Et, parmi ces papiers, on eut la chance de trouver un plan absolument complet de la ligne Hindenburg, ce qui permit d'enlever cette ligne aisément, quand quelques jours plus tard, se déclencha l'offensive générale.

Un grand bravo au lieutenant Rollings.

CHEZ LES AUTRES

A propos des élections contestées

Il se peut qu'à Québec l'opposition vise uniquement à em....der M. Taschereau, comme l'écrit le directeur du **Devoir** dans cette langue verte où il comparait l'autre jour la puissance de reproduction de l'étalon-or avec celles de M. Bennett et de M. King. Mais depuis qu'il a pour lui 79 députés sur 90 M. Taschereau peut fort bien manoeuvrer sa barque sans l'aide de M. Gault ou même de M. Houde. M. Duplessis lui-même ne saurait , malgré son habileté — disons plutôt ses habiletés — empêcher le ministère de faire voter une législation manifestement d'intérêt public. En tout cas, le temps de dénoncer les mauvaises dispositions du houdisme, c'était, il nous semble, avant les élections du 24 août. Or, jusqu'au surlendemain des élections le houdisme n'a pas trouvé dans la presse de plus cauteleux partisans que les rédacteurs du **Devoir**, qui d'ailleurs, tantôt par la complicité du silence, comme dans l'affaire de la rue Wellington, et tantôt par des plaidoyers positifs, comme dans l'affaire de la police, ont continué.

M. Bourassa a parfaitement raison de dire qu'en engageant, par les temps de gêne que nous traversons, 64 milliers de dollars (pour commencer) dans autant de procès électoraux, M. Houde a montré encore moins de coeur que de jugement. Et l'on croirait, après cela, que le directeur du **Devoir**, écartant toute subtilité pour s'en tenir au gros bon sens, va s'écrier à la lecture de la proposition Dillon: "Bravo " Mais ce serait ne pas connaître cet éminent esprit : pour lui, la proposition Dillon est tout simplement "monstrueuse".

M. Bourassa nous assure bien qu'il aurait approuvé une intervention de la commission parlementaire plaisamment appelée "Comité des Privilèges et Élections". Mais il oublie de nous dire quel aurait été, en l'espèce, l'effet pratique de cette intervention.

Le sens le plus clair de l'article de M. Bourassa, c'est qu'à vouloir constamment étonner, où à se laisser la plupart du temps conduire par sa hargne, le journaliste le plus intelligent risquera de divaguer comme une bête.

Olivar ASSELIN

(Le Canada)

Ce projet de canalisation

Le projet de la canalisation du Saint-Laurent est "presque inconcevable à l'esprit humain", a déclaré à la radio D.-M. Cosgrave, vice-président de la Commission des pouvoirs électriques dans l'Etat de New-York.

Pour avoir une idée de l'étendue de cette entreprise, continua-t-il, disons que les barrages et usines génératrices de Massena harnacheront un pouvoir d'eau capable de produire toute l'électricité consommée dans 48 Etats en 1930, c'est-à-dire pour 20,400,000 consommateurs. Cela signifie que l'Etat de New-York est prêt à construire pour sa population la plus grande usine génératrice du monde et que le pouvoir qu'elle en tirera sera plus grand que celui que peuvent donner ensemble les barrages de la rivière Colorado et de la station de Schoellkopf à Niagara Falls.

Nous comprenons maintenant pourquoi les Américains tiennent tant à ce que nous creusions avec eux le Saint-Laurent. Nous leur permettrons de livrer ensuite une plus forte concurrence à nos produits.

(Le Droit)

Campagne d'hygiène

On peut avoir une idée de la campagne qui se poursuit au Canada et aux Etats-Unis pour améliorer la situation relative à la santé publique, par le fait qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 1931, près de vingt-sept millions de brochures sur la santé et sur la prévention des maladies contagieuses, ont été distribuées par la Metropolitan Life dans ces deux pays. Durant la même période de neuf mois, les infirmières de la compagnie ont fait plus de trois millions de visites gratuites professionnelles. En plus, la compagnie a donné des conférences illustrées au cinéma au profit de milliers d'élèves d'institutions enseignantes, d'instituteurs et d'institutrices.

De plus, les organisations d'hygiène et de service social des deux pays, ont multiplié leurs efforts pour procurer au public des connaissances utiles sur les moyens à prendre pour conserver la santé et pour prévenir certaines maladies.

(Le Nouvelliste)

Celui qui a la charité dans son coeur a toujours quelque chose à donner.

Vous enrhumez-vous facilement?

Avez-vous une toux opiniâtre? Oui? Alors, il faut vous tonifier. Toute negligence peut résulter en une longue maladie. Fortifiez votre organisme pour vous débarrasser des rhumes et de la toux. Mieux encore, n'y soyez pas sujet!

Une cuillerée de Sirop Fellows, trois fois par jour, dans un peu d'eau, donne de la vigueur, enrichit le sang, aide à résister à la maladie.

SIROP FELLOWS

Recommandé par les médecins de 53 pays depuis plus de 50 ans

Bronchites Malnutrition Convalescence Lente
Anémie Perte d'Appétit Epuisement Nervosité

74 F

NOUS GARANTISSONS TOUJOURS la MEME PROMPTITUDE A L'INSTALLATION ET REPARATION DE MACHINERIE
Spécialité pour DENTISTES IMPRIMEURS et améliorations pour LAVEUSE DE BUANDERIE
STANISLAS HUOT
Expert - Mécanicien
147 RUE STE-HELENE
Tél.: 9852 et 2-0390.

Si Votre Enfant a des grincements de dents la nuit, démangeaison du nez, amaigrissement faites-lui prendre les CHOCOLATS DU DR CHARLES (VERMIFUGES)



contre les vers. D'un effet certain, inoffensif.
LA CIE CANADA DRUG
857, Saint-Maurice — Montréal
En vente partout à 50c

De notre édition de 5 heures d'hier après-midi

EXPLOSIONS QUI CAUSENT DES DEGATS

A New-York, deux hommes sont blessés et un édifice est détruit par l'explosion d'un brûleur à l'huile—A Woodstown, N.-J., une bouilloire mobile éclate et tue deux hommes.

New-York, 4. (Spéciale)—Une explosion que l'on croit avoir été causée par un brûleur à l'huile a détruit un édifice de trois étages sur la Utrecht Avenue, à Brooklyn, causant des blessures graves à un homme et blessant légèrement un autre.

Le premier plancher était occupé par Michael Bronti qui dirige un magasin d'accessoires pour automobiles et une station de gazoline. Selon Joseph Bronti, employé au magasin de son frère, un camion de gazoline conduit par un nommé Thomas Brennan arriva à la station pour remplir les réservoirs.

Après avoir attaché le tuyau conducteur du camion à l'un des réservoirs pour y mettre de la gazoline, Brennan entra au magasin pour causer avec Bronti. Ils étaient à parler ainsi quand l'explosion survint détruisant la façade de l'édifice et lançant Michael Bronti et Brennan à travers une épaisse vitrine.

Les flammes se communiquèrent avec une extraordinaire rapidité aux appartements supérieurs où M. Berbard Moran, sa fille, Mme Murphy et son enfant de quatre ans purent se sauver en passant par une fenêtre de derrière sur un toit voisin.

La police croit que le tuyau du camion de gasoline fut connecté par mégarde avec un réservoir d'huile servant à alimenter le brûleur à l'huile qui se trouvait dans la cave. Bronti fut légèrement blessé mais l'état de Brennan est plus grave.

Woodstown, N.J.—L'explosion d'une bouilloire mobile employée dans une grande distillerie d'alcool a tué deux hommes et causé des dommages considérables à une maison et à une grange sur la ferme de Frederick Dauner.

Arrachée de ses attâches avec la force d'un boulet de canon, la bouilloire s'élança de la grange, perça un trou de vingt pieds carrés dans le second étage de la maison de la ferme et alla choir à cent verges plus loin en mille miettes. Danner, sa femme et ses six enfants qui dormaient à ce moment furent projetés hors de leurs lits par l'explosion mais s'en tirèrent sans blessures. Un nègre qui dormait dans une chambre de la maison fut blessé par les debris du projectile.

Les deux hommes qui ont été tuées et qu'on n'avait pas encore identifiés hier soir étaient croit-on, les opérateurs de la distillerie. L'un des hommes fut lancé à 150 pieds de distance et le corps de l'autre fut trouvé 4 heures plus tard, à 150 pieds de la grange.

La police détient Danner pendant qu'elle cherche un homme qui loua la grange par l'intermédiaire d'un avocat de Camdem il y a une couple de mois. La police a déclaré que Danner serait détenu sous une accusation de meurtre s'il ne donnait pas le nom du locataire de sa grange. Les agents de la prohibition y ont trouvé une quantité considérable de boisson et un matériel de grande valeur employé dans les distilleries ordinairement bien équipées.

Les fenêtres de la halle Montcalm

M. J.-C. Pouliot, 449½ rue St-François, nous prie de contredire une affirmation faite par un échevin et publiée dans notre journal au sujet des travaux de la halle Montcalm. Un membre du conseil de ville avait laissé entendre que les fenêtres de bois étaient faites par un entrepreneur étranger à notre ville.

M. Pouliot nous affirme que ces travaux sont exécutés à son atelier, rue St-François.

Morts accidentelles

Harrisburg, Penn., 4.—(P. C.)—Le nombre de morts accidentelles survenues les trois premiers jours de la saison de chasse au cerf en Pennsylvanie a été de 14, auxquelles il faut ajouter 4 autres décès causés par une syncope de coeur résultat de l'excitation de la chasse. Onze victimes furent tuées par des balles perdues et trois autres par leur propre fusil ou celui d'un compagnon. Les garde-chasse attribuent le grand nombre des accidents à la multitude des chasseurs, et au tir déréglé occasionné par la levée du ban sur les cerfs femelles.

DES CENDRIERS

Cardington, Angleterre, 4. — marteaux de forge résonnaient depuis hier sur la charpente métallique du gros dirigeable R-100 comme vingt ouvriers exécutaient l'ordre du gouvernement de démanteler le dirigeable pour effectuer des économies.

Lorsque leur travail sera plus avancé, un rouleur à valeur aplatira les pièces de métal. Les marchands de vieux fer qui ont acheté le R.-100 auraient l'intention de faire servir une partie du métal à fabriquer des cendriers.

LES LOTERIES

Ottawa, 4. — Une cause de loterie a été entendue par le juge Strike. Un nommé Harry Souchuk affirmait avoir acheté de Paul Dunn deux billets d'un Sweepstake d'Irlande et n'avoir jamais obtenu de reçu. Dunn fut alors accusé d'avoir vendu des billets de loterie, et Southouck fut, à son tour, accusé d'en avoir acheté. Dunn, plaidant coupable, a été condamnéà $17 d'amende. Le magistrat décidera du cas de l'acheteur.

Foggia, Italie, 4.—Une violente secousse sismique a ébranlé Canosa di Pugila dans la province de Bari aujourd'hui. Les habitants se sont enfuis dans les rues, mais il y eut peu de dommages sauf un élargissement des fentes dans les murailles de maisons à la suite du désastreux tremblement de terre de 1929. Cette ville a une population d'environ 25,000 âmes.

Une secousse sismique a été ressentie dans la même région il y a quelques jours.

Un défi

Lim, Pérou, 4 (A.P.)—Le général Pedro-P. Martiner, arrivé de Santiago en avion, a défié en duel le président-élu Sanchez Cerro parce que ce dernier l'aurait insulté lorsqu'il fut arrêté en février dernier pour complicité dans une révolte. On rapporte que le président-élu est prêt à donner au général satisfaction; l'un et l'autre gardent le plus strict secret cependant. Au dire de certaines autorités la position du colonel Sanchez Cerro lui interdisait de risquer sa vie sur le terrain.

UNE GUERRE A MORT A LA CONTREBANDE

Les officiers du service préventif chargés de l'application de la loi de prohibition aux Etats-Unis, ont mitraillé un petit navire et fait des arrestations.

Westport, Mass., 4.—(Spéciale)—Une embarcation à moteur à reçu une avalanche de balles de mitrailleuse qui l'a fait couler à fond. De plus, 13 hommes ont été arrêtés et 1200 caisses de liqueurs, évaluées par la police à $100,000. ont été saisies alors que trois escouades de policiers ont effectué un raid sur un petit yacht supposé faire du transport illégal de liqueurs alcooliques, et dans un cottage.

Le petit vaisseau "star", au large de New-Bedford, a brûlé et a sombré après qu'un yacht rapide du gouvernement lui eût fait la chasse. Son équipage, composé de sept hommes, a été mis sous arrêt.

Six autres hommes ont été pris et des liqueurs saisies dans un cottage sur le rivage par une autre escouade, composée de garde-côtes, d'officiers de la douane et de policiers de Westport. Une quinzaine ont réussi à s'échapper.

Le raid fait au cottage fut le premier incident d'une nuit remplie d'événements. Les officiers s'élancèrent soudain dans le cottage, saisirent la liqueur, firent les arrestations et tournèrent alors leur attention sur deux barques qu'on était en train de mettre à la mer. On tira des coups de revolver dans la direction des embarcations, mais les fugitifs réussirent à s'esquiver.

Peu de temps après le garde-côtes rapide No 813 naviguait au large de Horse Neck Beach lorsqu'un membre de l'équipage signala le "star". Il découvrit quil naviguait sans lumières et qu'il avait des caisses de liqueurs d'empilées sur le pont. Il somma l'équipage du vaisseau d'arrêter mais le yacht s'en fut dans l'obscurité.

Un autre ordre d'arrêt étant resté sans réponse, une volée de mitraille fut lancée dans la direction du "Star". Pendant le feu, on entendit une explosion à bord du "Star" et le vaisseau fut bientôt dévoré par les flammes. Le 813 aborda alors le bateau fuyard et prit l'équipage à bord. Qualques minutes après, le "Star" sombrait.

Ce yacht était autrefois un vaisseau canadien mais dernièrement il fut enregistré aux Etats-Unis. Il valait environ $40,000.

En Espagne

Madrid, 4—(A.P.)—Le gouvernement espagnol a décidé aujourd'hui de faire imprimer 5 millions de copies gratuites de la nouvelle constitution, dès que celle-ci aura été définitivement adoptée. On en jettera 100,000 copies du haut des airs le jour de l'inauguration présidentielle, 11 décembre courant, et le reste sera distribué dans les écoles cercles et clubs, etc.

Deux exécutions

Grodno, Pologne, 4 — (A.P.)—Deux Russes, trouvés coupables d'espionnage en Pologne, ont été pendus aujourd'hui, ce qui porte à dix le nombre des espions exécutés cette semaine. Deux autres cas sont encore pendants.

Aux Assises

Rivière-du-Loup, 4 (D.N.C.)—Le magistrat Fiset, après avoir entendu plusieurs témoins, aujourd'hui, a condamné Louis Laplante et Oscar Bergeron, accusés de vol d'auto à Cabano, à subir leur procès au prochain terme des assises criminelles.

MM. Gérard et Gilbert Laplante, qui n'ont aucun lieu de parenté avec l'accusé Laplante ont comparu comme témoin ainsi que M. Dubé, de N.-D. du Lac, à l'enquête de Laplante; dans le cas de Bergeron, Les témoins furent Mme O. Bergeron M. et Mme Alf. Lévesque.

Les deux prévenus ont été admis à caution.

NOUVEAU RECORD AERIEN

La Havane, Cuba, 4.—Lou Reichers a battu par 16 minutes le record établi par le capitaine Hawks pour une envolée de New-York à la Havane.

Reichers est arrivé ici à 3 heures 11 minutes, mercredi après-midi, après 6 heures 47 minutes de vol et 18 minutes d'arrêt à Miami pour reprendre de la gazoline. Hawks avait mis 7 heures et 3 minutes au mois de juillet dernier pour accomplir le même trajet.

PUISSANT REFLECTEUR

Londres, 4.—Les autorités du War Office viennent de mettre à l'essai un réflecteur qui peut projeter dans le firmament des rayons lumineux se croisant de telle façon que les avions ennemis peuvent être repérés dans le ciel tout comme des cibles d'artillerie peuvent l'être sur une carte quadrillée. Ce réflecteur, dit-on, est le plus puissant en existence et permet l'établissement d'un système par lequel on peut calculer la vitesse, l'altitude et la direction d'un avion en moins d'une minute.

HEURES D'AFFAIRES: 9 HEURES A. M. A 5 HEURES 30 P. M. OUVERTS JUSQU'A 10 H. LE SAMEDI

NOTRE DEVISE -- "SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS"

PAQUET

L'ENDROIT IDEAL POUR VOS ACHATS



SACS A MAIN

Appareillez sa toilette de jour ou de soir

Les sacs à main étant faits pour y déposer l'argent nous avons pris grand soin d'inclure dans notre choix pour les fêtes les meilleures valeurs de la saison. Choisissez un sac à main approprié, et choisissez le chez Paquet, si vous voulez épargner de l'argent. Alligator, Veau, Marocain et Cuirs à grains pour toilette de jours ! Suèdes toilette avec monture en métal et ornements délicats, pour l'après-midi ! Tissus métalliques, draps anciens et sacs perlés pour le soir ! Vous éprouverez un plaisir réel à choisir à même un assortiment aussi considérable qu'est le nôtre.

Les prix sont aussi modérés. Venez en juger par vous-même.

POURQUOI PAS UN MARBRE ?

COMME CADEAU A NOEL OU AU JOUR DE L'AN

VISITEZ NOTRE ETALAGE D'OBJETS D'ART EN MARBRE

– Au Sous-Sol –

Il s'agit du plus grand choix d'Objets d'Art, en marbre, qui puisse se voir en Canada.

N'allez pas croire qu'un marbre est un cadeau trop dispendieux.

Venez voir nos prix d'abord. Vous serez surpris de leur modicité.

QUE VOUS SOYEZ INTERESSE OU NON DANS L'ACHAT D'UN MARBRE, VENEZ VISITER QUAND MEME NOTRE INSTALLATION. — ELLE LE MERITE



CADEAUX DE BEAUTE...

Nos fins parfums et nos multiples cosmétiques ont toujours été depuis des années les cadeaux de Noel du meilleur choix. Nous avons tout ce qui fera les délices du beau sexe, et vous constaterez que vous agirez sagement, tout en économisant, en faisant à notre RAYON DES PARFUMS vos achats pour cadeaux de Noel et du Jour de l'An.



LINGERIE

LE CADEAU POUR VOS INTIMES

Vous ne pouvez pas faire erreur en choisissant un sous-vêtement de haute qualité. C'est un des cadeaux personnels qui fera sourire de bonheur. Nos assortiments des fêtes, cette année, vous offrent plus pour votre argent que jamais auparavant. Meilleure qualité—plus exquises garnitures de dentelle— plus de variété—meilleure VALEUR :

PYJAMAS en tricot de soie indémaillable, les tout derniers styles, avec ou sans déshabillé; choix magnifique de couleurs; petites, moyennes et grandes tailles. Prix... $1.75 et plus

CHEMISES de nuit en tricot de soie indémaillable, avec joli empiècement en dentelle blanche, écrue ou café, teintes pastelles, petites, moyennes et grandes tailles. Prix.... $1.49 plus

CHEMISES de nuit en crêpe de Chine de très bonne qualité avec bel empiècement en dentelle blanche, écrue ou café en blanc, chair, ciel, Nil, pêche, maïs, etc., toutes les tailles. Prix..... $3.25 jusqu'à $8.95

PEIGNOIRS en crêpe de Chine ou tricot de soie, unis ou de fantaisie, garnis de dentelle. Prix..... $1.95 à $3.95

TOILETTES, deux pièces—bouffants et brassière—en tricot de soie ou crêpe de Chine, garnis de dentelle et applique de fantaisie. Prix.... $1.59 à $3.25

BOUFFANTS et camisoles en tricot de soie ordinaire ou indémaillable, toutes les teintes et tailles. Prix 98c et les deux pièces... plus

LISEUSES en laine ou laine et soie, tricot uni ou de fantaisie, faites à la main ou à la machine; en blanc, rose, ciel et mauve. Prix..... $1.25, $1.95 à $7.95

TOUTES CES MARCHANDISES LIVREES DANS UNE JOLIE BOITE DE FANTAISIE



ENJOLIVEZ VOTRE DEMEURE POUR LE TEMPS DES FETES

PROFITEZ DES SPECIAUX CI-APRES

— EN —

PAPIERS-TENTURES

20 DESSINS différents, à choisir appropriés pour n'importe quel appartement, avec bordure pour appareiller. Régulièrement 25c à 35c. TRES SPECIAL, le rouleau simple..... 13c

15 DESSINS différents, avec bordure pour appareiller. Régulièrement 60c à 90c. TRES SPECIAL, le rouleau simple..... 39c

16 DESSINS différents, avec bordure pour appareiller. Régulièrement $1.00 à $2.50. TRES SPECIAL, le rouleau simple..... 59c

PEINTURES KYANIZE

Choisissez votre couleur préférée, et nous vous donnerons un pinceau de 25c GRATUITEMENT avec chaque achat.

DECALQUANTS, choix magnifique de dessins. Régulièrement 50c TRES SPECIAL... 25c

COLLE spéciale de Paquet, la livre..... 15c



SUGGESTIONS POUR CADEAUX

50 MIROIRS à trois sections, 36 et 40 pouces en longueur, avec ornement de tête. TRES SPECIAL.. $2.75

25 MIROIRS à trois sections, 45 et 46 pouces en longueur, avec ornement de tête. TRES SPECIAL.. $5.75

20 MIROIRS à trois sections, avec appliques et ampoules électriques, en rouge, blanc ou pêche. Régulièrement $18.00 TRES SPECIAL..... $10.50

Petites GRAVURES, reproductions fidèles d'oeuvres de maîtres, des plus appropriés pour prix de bridge. SPECIAL..... 75c

MIROIRS à trois sections, style vénitien. Prix..... $8.50 à $28.00

CADRES à bascule pour gravures ou photographies, toutes les dimensions, moulures diverses. Prix..... $1.10 à $5.00

Nous encâdrerons gratuitement votre sujet dans n'importe quel de ces câdres que vous achèterez.

Si vous avez des encâdrements à faire faire pour Noel ou le Jour de l'An, placez votre commande sans retard afin de n'être pas désappointé. Nous avons le plus grand choix de moulures, nos prix sont bas, et nous garantissons notre ouvrage.

Agrandissement de Portrait

49c

Apportez nous ou mailez nous n'importe quel bon portrait ou instantané.

CADRES DE COULEURS ASSORTIES

Grand choix de câdres, avec vitre et carton, 3½ x 5½ pouces jusqu'à 12 x 16 pouces. Prix.....

25c à 75c



CRECHES DE NOEL

POUR EGLISES, COMMUNAUTES ET MAISONS PRIVEES

LES PRIX DES CRECHES DE NOEL (sans l'étable)

SUJETS RICHEMENT DECORES, SONT COMME SUIT :

20 SUJETS, 6 pouces en hauteur $6.00
20 SUJETS, 9 pces en hauteur.. $9.00
20 SUJETS, 12 pces en hauteur. $15.00
20 SUJET, 16 pces en hauteur. $30.00
12 SUJETS, 18 pces en hauteur. $45.00
20 SUJETS, 20 pces en hauteur.. $60.00
20 SUJETS, 24 pces en hauteur.. $90.00
12 SUJETS, 24 pces en hauteur.. $60.00
20 SUJETS, 32 pces en hauteur $250.00

ACCESSOIRES

ETOILES pour mettre au-dessus des étables avec brillants lumineux. 2c, 5c, 10c, 15c, 20c, 30c, 60c

COTON A ROCHER, une verge en largeur la verge..... 50c

PAPIER A ROCHER, la verge..... 25c

Grand choix de PALMIERS et COCOTIERS depuis 4 pouces à 27 pouces en hauteur. Prix, suivant la hauteur.....

10c, 15c, 20c, 25c, 40c, 50c, 75c et $1.25

Petits SAPINS, recouverts de neige Prix..... 15c et 20c

TETES D'ANGES pour décorations..... 5c, 8c, 10c, 15c et 35c

NEIGE artificielle le paquet..... 15c
MOUSSE pressée, le paquet..... 10c
MOUSSE de mer stérilisée, le paquet..... 15c
MOUTONS en laine..... 5c et 10c

ENFANTS JESUS en cire sur crèche de paille. Prix..... 35c, 45c, 55c, 65c, 75c, 90c, $1.50, $2, $3.50, $4.50, $5.75, $9, $13

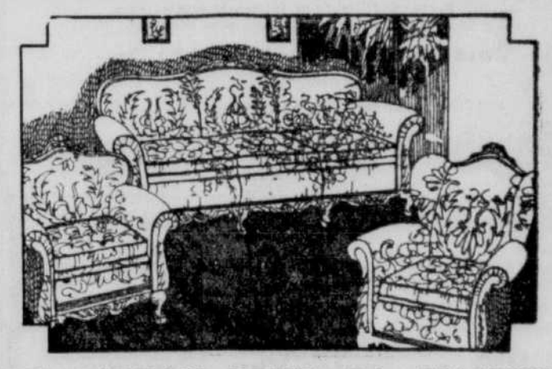
ETABLES, en bois naturel avec fond peint à la main. Prix..... $2.00, $2.75 et $3.50

Grand PANORAMA pour fond de crèche de Noel d'Eglise. Prix suivant la grandeur.....

$12.00, $15.00 et $20.00

CRECHES DE NOEL POUR MAISONS PRIVEES

SUJETS en plastique, finis ivoire, comprenant: Enfant Jésus, Marie, Joseph, Boeuf, Ane, 4 bergers, 3 rois mages, chameau. Prix, le sujet..... 10c



UN CADEAU POUR LA MAISON

POUR UN PRIX MODIQUE

$98.00

Un cadeau pour la maison est un cadeau pour toute la famille

De tous les cadeaux pour la maison, nous ne croyons pas qu'aucun ne fera plus grand plaisir qu'un MOBILIER CHESTERFIELD.

Et justement, nous vous offrons une OCCASION SUPERBE en Mobiliers Chesterfield—FABRICATION KROEHLER— en mohair de très bonne qualité, construction sur ressorts en acier et base en acier, avec coussins à ressorts, à double face ou amovibles.

Si vous nourrissez l'idée d'un tel cadeau pour votre maison, agissez promptement, venez faire votre choix sans retard, car la quantité est limitée.

ACHETEZ DE BONNE HEURE

TEL: 8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE.

TEL: 8131

MAGASINEZ DANS L'AVANT-MIDI

NORANDA DECLARE UN DIVIDENDE INTERIMAIRE DE 50c PAR ACTION.--BAISSES DE 2 A 6 POINTS SUBIES A N.-Y.

SEANCE TERNE AU POSSIBLE SUR LE MARCHE CANADIEN

Montréal, 4. (P.C.) — Fermeture. — La séance d'aujourd'hui a été extraordinairement terne et peu intéressante à la Bourse de Montréal. Les titres dont le prix minimum est fixé n'ont pas été actifs et les valeurs inscrites également à New-York et ailleurs ont fluctué nonchalamment. En fermeture, les prix se trouvaient à peu près aux mêmes niveaux qu'hier.

Canadian Pacific a baissé d'un point pour revenir à 166 aujourd'hui. Brazilian et Canadian Car ordinaire sont restés stationnaires. International Nickel a enregistré une perte fractionnaire à 9 7-8, auquel niveau il a clôturé avec 1-2 point de recul.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

— LE 4 DECEMBRE —

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Abitibi	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Asbestos Corp.	30	30	30	30
Bell Telephone	122¾	123	122⅛	122½
Brazilian Traction	10¾	11	10¾	10¾
B. C. Power "A"	26	26	26	26
Canada Cement	7	7	7	7
Do priv.	75	75	71	71
Canadian Car	7¼	7⅛	7¼	7⅛
Do priv.	17	17¼	17	17
Can. Ind. Alcohol	2	2	2	2
Canadian Pacific	17	17	16¾	16
Cons. Smelting	73	73	70	70
Dom. Bridge	27	27	27	27
D. Steel & Coal "B"	2½	2⅛	2⅛	2⅛
Dryden Paper	3	3	3	3
Fraser	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Gen. Steel Wares	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Gypsum	8½	8½	8¼	8½
Hamilton Bridge	7	7	7	7
Int. Nickel	10	10¼	9⅝	9⅝
Massey-Harris	4	4	3¾	3¾
McColl-Frontenac	9⅞	9⅞	9⅞	9⅞
Nat. Breweries	24	24	24	24
Quebec Power	29	29	29	29
Steel of Canada	23¼	23¼	23	23

EMISSIONS NOUVELLES EN PLUS GRAND NOMBRE

New-York, 4 (P.C.)—Les émissions d'actions et d'obligations ont atteint $223,200,000 au cours du mois de novembre, d'après une compilation de Standard Statistics. Même en tenant compte des $150,000,000 en obligations lancés par le gouvernement canadien, les $83,200,000 qui restent accusent une augmentation marquée sur le total de $21,900,000 rapporté pour octobre.

Crosley Radio va démontrer un profit durant la période de neuf mois finissant le 31 décembre. La position liquide de la compagnie s'est améliorée et l'inventaire est peu élevé.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & CIE
105 côte de la Montagne

— LE 4 DECEMBRE —

	Ouv.	Ferm.
Alum. of Am.	68	68
Am. Gas and Elec.	43¾	41¾
Am. Investors "B"	5	5
Ass. Gas and El. "A"	5⅞	5¾
Brazilian	9⅛	9
Cities Service	6¾	6⅝
Cord	8	7⅞
Elec. Bonds and S.	16⅛	14⅝
Ford of Can. "A"	11	10¼
Fox Theatre "A"	⅝	⅝
Gulf Oil	43⅝	42⅝
Int. Util. "B"	2⅝	2½
Memphis Gas	5	5
Mountain Producers	3⅛	3
National F. and Gas	14⅛	14⅛
Niagara and Hudson	7⅝	7¼
Penn. W. and P.	52⅛	51
S. O. of Indiana	18⅝	18⅛
St. Regis Paper	5½	5¼
United L. and P.	8⅛	8⅝

LE BLE A REUSSI A GAGNER ENCORE PLUS DE TERRAIN

Winnipeg, 4.—(P. C.)—Le blé a continué à se hisser vers des niveaux supérieurs au cours d'une séance peu intéressante aujourd'hui. En fermeture, les prix se trouvaient 3-8c au-dessus de ceux de jeudi.

La livraison sur décembre a fini à 59 1-2 ; mai à 63 1-2 ou 63 5-8c et juillet entre 64 5-8 et 64 1-2c le boisseau.

Aujourd'hui, la séance a beaucoup ressemblé à celle d'hier et ce sont les spéculateurs locaux qui ont accordé au marché le peu de support qu'il a reçu. Quelques achats épars ont été faits par des maisons européennes et l'on a rapporté quelques exportations, mais aucun chiffre n'a pu être obtenu.

Chicago, 4. (P.C.)—Une amélioration dans la demande des exportateurs pour le blé nord-américain a aidé les prix à se relever aujourd'hui mais, comme on dit que le blé dur d'hiver aux Etats-Unis est au-dessus de tous les autres à cause du change, il y eut des prises de profits qui ont amené quelques pertes.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 1-2 à 1c par rapport à hier ; le maïs était en recul de 1-4 à 1c ; l'avoine avait perdu de 7-8 à 1c et les provisions 5c.

VIREMENTS BANCAIRES

Pendant la semaine qui a fini, jeudi le total des virements bancaires a été de $6,400,565 à la Chambre de Compensation de la ville de Québec comparativement à $7,881,938 pour la semaine correspondante de 1930.

CHUTE PRECIPITEE DES COURS A N.-Y. EN FIN DE SEANCE

New-York, 4 (Par Claude-A. Jagger, rédacteur financier de la Presse Associée.)— Fermeture— Le marché mobilier a glissé rapidement vers la baisse aujourd'hui après s'être amélior au début de 1 à 3 points. Vers la fin de la séance, les vente, devinrent actuves et, en fermeture le marché faiblissait encore.

U.S. Steel a touché un nouveau minimum sur une perte d'au moins 2 points, tandis qu'American Can dégringolait de 6 points. American Telephone, Santa Fé, Allied Chemical et Western Union ont baissé e'n viron 3 points chacun.

On évalue à 2,000,000 d'actions approximativement le total des virements de la séance.

L'aspect meilleur de la situation ferroviaire s'est reflété dans les transactions aussi bien sur le marché des actions que sur celui des obligations pendant un certain temps, mais les gains généraux de 1 à 3 points enregistrés par les principales valeurs au début de la matinée furent plus que perdus subséquemment, et, au commencement de l'après-midi, plusieurs titres accusaient des reculs d'un point ou plus.

Chez les financiers, on semble espérer quelque chose en fait de mesures favorables du nouveau Congrès qui siègera la semaine prochaine. Certains spéculateurs se montrent ennuyés de la perspective d'une investigation des ventes à découvert. On rapporte non officiellement, dans les milieux bien au courant du Stock Exchange, que, grâce aux statistiques qui sont préparées concernant l'ampleur de l'intérêt à découvert et l'effet des ventes, les officiels ont confiance de pouvoir défendre avec succès leur attitude.

Le marché monétaire local est resté stable.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 4 mai	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Abitibi	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
Adams Express	4⅜	5⅛	4⅜	4⅜
Alleghany Corp.	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Allied Chemical	77⅝	78⅝	71⅝	72⅝
A.-M. Byers	15⅝	16	14⅝	14⅝
Am. Can	67⅛	67⅞	61	62⅛
Am. Car & F	9	8⅞	8⅛	8⅛
Am. & For P.	10⅛	10⅞	8⅝	8⅝
Am. Loco	8	8	7⅜	7⅜
Am. Smelting	22	22	21⅛	21⅛
Am. Tel. & Tel.	129⅛	130	125	125
Am. Tob "B"	81⅛	84½	78½	83⅛
Am. Waterworks	32	32	31¼	31⅛
Anaconda Cop.	13	13⅛	12⅜	12⅜
Atchison R'y	95⅛	95⅜	90⅜	90⅜
Atl. Refining	11⅛	11⅜	11⅛	11⅛
Auburn Auto	116	116⅜	108	208
Balt & Ohio	25⅛	26⅛	22⅝	22⅝
Barnsdall Corp.	5⅛	5⅜	5⅛	5⅛
Bethlehem Steel	26⅛	27	25⅛	25⅛
Briggs Mfg.	10⅜	10⅝	10⅜	10⅜
Can. Pacific	14⅝	14⅝	12⅜	13⅜
Case Threshing	38⅝	40	36⅜	36
Cerro de Pasco	13⅝	13⅝	12⅝	12⅝
Ches. & Ohio	29⅝	30	30	30⅛
Chic. Rock Is	11⅜	11⅜	10⅛	10⅛
Chrysler	14⅝	14⅝	13⅜	13⅜
Coca-Cola	113⅜	114	110⅝	110⅝
Color. F. & I	9	9	9	9
Columbian Carb	38⅛	39⅜	36	36
Columbia Gas	19⅞	20⅛	18⅜	18⅜
Com. Solvents	9⅞	10	9⅜	9⅜
Comm. Power	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Cons. Gas	68⅝	69	65⅛	65⅛
Cont. Can	36⅛	36⅝	34⅝	34⅝
Corn Products	46	47	45	45
Curtiss Wright	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Davison Chem.	5⅜	5⅝	5	5
Dom. Stores	17⅜	17⅝	17⅜	17⅜
Dupont de Nem	56⅝	57⅜	53	53⅜
Eastman Lodak	94⅛	96	91	91
Elec. Auto-Lite	33⅛	33⅝	31	31⅛
Elec. P. & Light	15⅛	15⅝	14⅛	14⅛
Erié Railroa	9⅛	9⅜	7⅜	7⅜
Fox Film	3⅞	4	3⅜	3⅜
Freeport Texas	17⅛	17⅛	16⅞	16⅞
Gen. Electric	27⅝	27⅞	26⅛	26⅛
Gen. G. & El. "A"	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Gen. Motors	23⅜	24	22⅜	22⅜
Gillette Safety	13⅜	14	13⅛	13⅛
Goodyear	19½	19⅝	18⅛	18⅛
Houston Oil	4⅜	4⅜	4⅜	4⅜
Hudson Motors	11	11⅜	11	11⅛
Hupp Motors	4⅝	4⅝	4⅜	4⅜
Int. Harvester	28	28⅝	26⅜	26⅜
Int. Hydro	13	13⅝	13	13⅜
Int. Nickel	8⅝	8⅝	8⅛	8⅛
Int. Paper "C"	1	1	1	1
Int. Tel. & Tel.	11⅝	12	10⅝	10⅝
Johns-Manville	20⅛	21	19½	19⅝
Kennecott Cop.	11⅜	12⅛	12	12
Loews Theatre	35⅛	36⅜	32½	32⅜
Lorillard	15⅞	16⅜	15	15
Mi mi Copper	8	8	8	8
Miss Kan. & T.	7	7	6⅛	6⅛
Missouri Pacific	11	11⅛	9	9⅛
Montg. Ward	9⅝	9⅞	8⅞	8⅞
Nash Motors	17	17⅛	16⅛	16⅛
Nat. Bellas H.	1⅞	7⅛	1⅞	1⅞
Nat. Biscuit	41½	43⅛	41½	41½
Nat. Cash Reg.	14⅛	14⅜	13⅝	13⅜
Nat. Dairy Prod	25⅛	26⅛	24⅛	24½
Nat. Pow. & L.	14⅞	14⅞	13⅞	13⅝
Nevada	5⅜	5⅜	5⅛	5⅛
New-Haven	28	28	25	25
N.-Y. Central	33⅛	33⅜	30	30⅛
North Am. Ca.	36⅞	37⅛	35	35
Noranda	14⅝	15⅛	13⅝	13⅝
Pac. Gas & El.	33⅞	35⅛	35	35
Packard Motor	4⅛	4⅛	4	4⅛
Paramount	9⅞	9⅞	9	9
Pennsylv. Ry	22⅛	23	22	22
Phillips Pete	6	6	6	6
Poor & Co.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Pullman	19⅜	20	19½	19½
Radio Corp'n	5⅛	6⅛	5⅛	5⅛
Radio-Keith	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Reading	43	43	43	43
Rem.-Rand	3⅞	4	3⅝	3⅞
Rep. I. & St	7	7	6⅝	7
Royal Dutch	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛
Sears Roeb.	36	38⅛	36⅛	36⅛
Shell Union	4⅛	4⅛	4	4⅛
Sommons Bed	9⅜	9⅜	9	9
Sinclair Oil	6⅜	6⅝	6	6
South. Pacific	86	86⅜	33	33
Stand. Brands	14⅛	14⅝	14	14
Stan. G. & E.	34	34⅛	33⅛	33⅛
Stand. Ill N.J.	32⅛	32⅜	31⅛	31⅛
Stand. Oil N.Y.	11⅛	11⅜	10	10⅛
Stewart Warner	6	6⅜	5⅞	5⅞
Studebaker	13⅛	13⅝	12⅜	12⅜
Stone & Webst.	13⅝	13⅝	13⅛	13⅛
Tex Gulf Sulp.	25⅝	25⅞	24⅞	24⅞
Timken R. B.	21	21⅛	21	21⅛
Union Carbide	33	33⅛	32	33
Union Pacific	78⅛	83	78	78
United Craft	13⅛	14	12⅛	12⅛
United Cigar	2	2	2	2
United Corp.	11⅛	11⅝	10⅛	10⅛
U.S.C.I.Pipe	12⅝	13	12⅝	13
U.S. Ind Alco	30⅛	31⅛	299	29
U.S. Rubber	4⅝	5	4⅝	4⅝
U.S. Steel	54⅛	54⅝	51	51⅛
Vanadium	16⅛	16⅜	15⅛	15⅛
Warner Bros	3⅛	3	2⅞	2⅞
Western Union	43	43	42⅛	42⅛
Westing Elec.	33	34	30⅝	30⅛
Willys Overland	2⅛	2⅛	2⅛	2
Woolworth	47⅝	37⅝	45	45
Worthington P	26	26	25⅝	25⅛
Yellow Duck	4⅛	4⅛	4	4

PRIME POUR
MONNAIE AMERICAINE
Nous achetons l'argent dur américain à prime
E.-L. Hardy & Cie
74 St-Pierre - Québec
Tél.: 2-.630 - 6274

NORANDA DECLARE UN DIVIDENDE DE 50 CTS PAR PART

Montréal, 4. (P. C.) — A une assemblée qu'ils ont tenue ici aujourd'hui, les directeurs de Noranda Mines Limited ont déclaré un dividende intérimaire de 50 centins sur les actions ordinaires de la compagnie. Ce dividende est payable le 29 décembre aux actionnaires inscrits le 15 décembre. Il sera payé à même les recettes réalisées par la compagnie en 1931.

Ce dividende sera payable en fonds américains.

James-Y. Murdock, le président, n'a pas voulu faire de commentaires concernant la position de Noranda en rapport avec le programme international de réduction dans la production du cuivre.

Le dividende trimestriel de 50c avait été supprimé le 5 décembre de l'an dernier.

EN URUGUAY

Montévidéo, Uruguay, 4. — (P. A.) — Toutes les opérations de changes étrangers et les traites à vue par câbles sont prohibées par un ordre de la Banca Republica émis aujourd'hui et qui est censé entrer en vigueur le 7 décembre.

Les résidents de l'Uruguay allant outremer auront la permission de n'apporter que 200 pesos (moins de $100).

L'ARGENT EN BARRE

New-York, 4. (P.C.)—L'argent en barre est stable et inchangé à 28 3-4c l'once.

F.-A. Powdrell, vice-président et trésorier de Montgomery Ward, a démissionné.



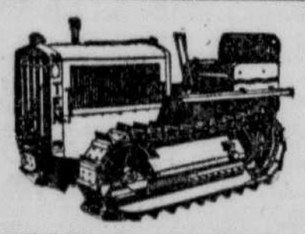
LA CULBUTE . . . . MAIS!

On descend la côte . . . épreuve de vitesse d'un mille en traine sauvage . . . le vent passe en sifflant . . . on file à l'allure d'un train rapide et on fait des paris . . . mais . . . au bas . . . l'on a pris un cahot trop de flanc . . . et tout le monde fait la culbute.

"BIEN, BIEN ! . . Passez-moi une Winchester."

12 pour 15c
20 pour 25c
—et en boites plates
—métalliques de
—50 pour 60c

CIGARETTES
Winchester
D'un Mélange Parfait!



TRACTEURS CATERPILLAR RECONSTRUITS

Nous avons en stock, à Montréal, un nombre limité de tracteurs Caterpillar reconstruits, de diverses grandeurs, que nous pouvons offrir à des prix extrêmement avantageux. Nous en avons que nous pouvons céder au prix modique de $450.00 chacun.

Si la proposition vous intéresse, écrivez-nous pour obtenir des renseignements plus complets.

Just Equipment & Supply Co., Limited
173 rue Colborne, Montréal

CATERPILLAR

Si on reflechissait mieux

L'on pourrait être souvent
Plus en Santé, Plus Heureux
Plus Robuste



C'est pourquoi très souvent on ruine sa vie par sa faute. Voir à sa santé est un bonheur et un devoir qu'on apprécie jamais assez, c'est le meilleur moyen d'économiser son argent et sa vie.

M. F.-X. LACROIX

NE laissez pas en vous les maladies suivantes: tels que l'anémie faiblesse teint pâle, nervosité, douleurs de rhumatismes, mauvaises digestions, constipation, rhumes opiniâtres, cathare divers et malaises dus au mauvais sang. Tout ceci est le commencement de la perte définitive de votre santé et de votre bonheur.

J'ai de très bons remèdes pour soigner tous ces malaises déjà plus de 25,000 personnes les ont employées,—pourquoi pas vous, les connaissez-vous—alors, sinon pourquoi les ignorer. Tous ces remèdes sont frais manufacturés ce qui leur conserve toute leur valeur réelle et sont vendus directement de mon laboratoire à vous par poste, ils sont envoyé partout au Canada et Etats-Unis—où directement chez moi à mon laboratoire les mardi et jeudi de 9 h. a. m., à 4½p. m., et le samedi de 9 hres a. m. à 9 hres p. m.

Ces remèdes ne donnent aucun trouble, ils sont prêts à employer, donc bientôt si vous demeurez près venez les acheter chez moi. Si vous demeurez plus ou moins loin écrivez moi dites vos maladies et gratis j'enverrai un livret très instructif qui vous dira tout ce que cet annonce ne dit pas—témoignages divers etc., etc.

Chez vous sans vous déranger vous pouvez soigner les diverses malaises décrits ci-haut, à un prix très modéré alors pourquoi pas—

F. X. LACROIX
—HERBORISTE—
438 rue ST-JOSEPH, Québec, Canada

Contre Rhumes Maux de Gorge



frottez avec du
Mentholatum
La crême qui soulage
FAIT AU CANADA

CARTES PROFESSIONNELLES

Heures de bureau de 9 h. a. m. à midi et de 2 à 6 h. p. m.

DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES

67 rue St-Joseph, Tél.: 2-5926

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 rue Université - - Montréal
725½ rue St-Pierre - - - Québec
Washington, D.C.

AVIS IMPORTANT

Nous abandonnons les affaires et nous allons offrir à l'Enchère Publique l'assortiment tout entier de nos magnifiques meubles. Nous ferons la première de cette série de ventes à la Salle Papillon, au No 406½ rue St-Jean, samedi dans l'après-midi à 2 h. 30 et le soir à 7 heures, alors que seront mis en vente nombre d'ameublements de chambre à coucher, de salle à dîner, de Chesterfields et à déjeuner ainsi que lits, matelas, bureaux, chaises, carpettes, etc., etc.

Tout sera vendu sans réserve à votre propre prix. Venez examiner ce lot de meubles pour vous rendre compte des occasions réelles que vous aurez à votre propre prix, aux

ENCHERES
SAMEDI APRES-MIDI et SAMEDI SOIR
Conditions : COMPTANT
CITY HOUSE FURNISHING Co. Ltd
353½ rue ST-JEAN, Québec. Tél : 2-7286

LA TELEVISION BAIRD

A l'exposition de Berlin, Allemagne (suite)

Cependant le rayon cathode dont on se sert pour la réception, n'est utilisé qu'à cette extrémité car pour la réception comme nous l'avons déjà écrit, on utilise le disque Nikow pour transmettre.

Le Département des Postes Allemand a exhibé un système de télévision mécano-optique similaire au procédé Fernseh A. G. et de plus, à l'aide d'une série de télé-cinema "films", on a tenté de démontrer l'influence de la quanté des éléments de la photographie en rapport avec la clarté de l'image perçue. L'impression créée par l'image Télévisée est naturellement plus favorable que nous pourrions l'expliquer dans un article technique à ce sujet.

La Compagnie Fernseh A. G. a pendant la dernière année surtout dirigé ses efforts en vue d'augmenter l'éclat de la lumière des lampes contrôlées par les signau de télévision. En même temps, cette firme au moyen d'instruments et de dispositifs spéciaux, a réussi à produire d'excellents disques Nipkow ayant jusqu'à 90 perforations et même davantage.

(Communiqué)

Phillip Morris Cons. déclare un dividende de 43 3-4c sur ses actions classe "A".

NONTREAL CURB

GEOFFRION & CIE
105 côte de la Montagne

Le 4 déc.	Ouv.	Ferm. e
Dist. Seagram	7	7
Dominion Stores	20	20
Hiram-Walker	3⅛	3
Imperial Oil	11⅜	11⅜
Int. Petroleum	11⅜	11⅜
Lake Shore	27½	27½
MINES		
Abana	.04	.04
Amulet	.19	.19
Moss Mines	.36¾	.35¾
Noranda	17.00	16.25
Siscoe	.55	.55

NORANDA COMPTE $1.00 DE HAUSSE DANS LA MATINEE

Toronto, 4 (P.C.)—Midi—Un brusque mouvement de hausse dans Noranda a caractérisé la séance de cet avant-midi sur le Mining Exchange mais, par ailleurs, ce marché a été terne. La tendance générale des cours a été peu régulière et une bonne partie de la liste n'a pas même été touchée.

Continuant son avance tardive d'hier, Noranda a ouvert avec un gain pour avancer ensuite rapidement jusqu'à $17.75 auquel niveau quelques ventes furent enregistrées. A midi, cette valeur était encore à $17.50 avec $1 net de gain sur sa cote finale d'hier. Nickel se rendit .35 plus haut à $10.30 en sympathie avec Noranda, mais les autres métaux basiques ne fluctuèrent que par fractions. On a expliqué la hausse de Noranda par l'activité d'un "pool" newyorkais.

Parmi les aurifères, Wright Hargreaves s'est appréciée de .04 à $3.02 mais Lake Shore a cédé .25 pour tomber à $27.50 et Granada Rouyn .02 à $1.41. Parmi les titres meilleur marché, Ventures a cédé, .01 et Moffat Hall une fraction. Les argentifères ont été tranquilles et les huiles restèrent stationnaires à l'exception de Gas qui monta de .01 et de Nordon qui recula de .01.

FERMETURE – MINES

BARRY & McMANAMY
72 rue St-Pierre

Le 4 déc.	Ouv.	Ferm. e
Abana	.03	.03
Acme Oil	.16	.15
Ajax Oil	1.06	1.06
Amulet	.19	.19
B. A. Oil	.10¾	.10¾
Big Missouri	.15	.15
Cons. Smelters	73.00	71.00
Dome Mines	9.95	9.95
Granada	1.41	1.41
Hollinger	5.90	5.90
Howey Gold	.33½	.33½
Imperial Oil	11.00	11.00
Int. Nickel	10.00	10.00
Kirkland Lake	.51	.51
Lake Shore	27.45	27.45
Mining Corp.	1.45	1.45
Moss	.36½	.36½
Nipissing	1.15	1.15
Pond Oreille	.95	.95
Premier	.62	.62
Sherritt Gordon	.64	.64
Siscoe	.56	.56
Teck Hughes	5.10	5.10
Wright Har.	3.02	3.02

Un billet de banque est assez fort pour porter un poids de 50 livres.

L'AUSTRALIE VEND 500,000 BOIS. DE BLE A LA RUSSIE

New-York, 4.—(P. C.)—La confirmation des rapports disant que la Russie avait acheté du blé de l'Australie afin de pourvoir à une partie de ses besoins internes a jeté une nouvelle lumière aujourd'hui sur la baisse récente des exportations russes de grains.

"On a rapporté que la Russie avait acheté deux cargaisons, contenant environ 500,000 boisseaux, de blé australien sur le marché anglais aujourd'hui, " dit le "New-York Evening Post".

Bien qu'on ait cru, chez les commerçants de grains, que cet achat n'était fait que pour économiser dans les transports, on est de plus en plus porté à constater que la pression exercée par les vendeurs de blé russe diminue beaucoup depuis quelques mois.

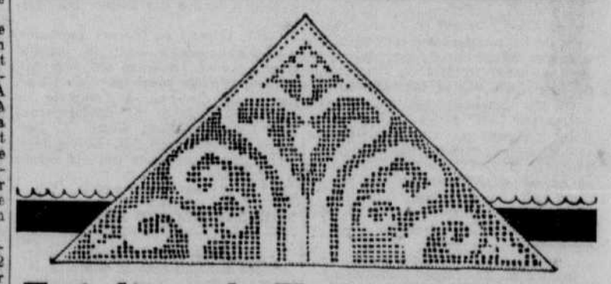
National Supply a omis son dividende privilégié trimestriel de $1.75.

E.-A. ROUSSEAU
Tourneur, Découpeur, Meublier
158, du Roi. — Tél. : 4-4306
SPECIALITE
Tournage pour vérandas, escalier, porte, arche.
Meubles faits sur ordre. Modèles pour machineries

PROVISIONS A CHICAGO

Chicago, 4.—(P. C.)—Arrivages de beurre 7,572 boîtes. Le marché est stable. Prix : spécial de crémerie (93 points) .29 1-2 à .30; extra (92 points) .29; premier extra (90-91 points) .27 1-2 à .28; premier (88-89 points) .25 1-2 à .26 1-2 ; second (86-87 points) .24 à .24 1-2 ; standard (90 points au wagon) .26 3-4.

Les oeufs sont à la baisse. Arrivages 3,069 caisses. Prix: premiers extras .25 à .26; premiers classés frais .25; arrivages courants .20 à .22; premiers d'entrepôts .16; extras d'entrepôts .17.



Enjolivez la Toile de Maison avec du Crochet

Les choses qui servent tous les jours deviennent des possessions admirées avec le crochet travaillé au Mercer-Crochet de Coats. Ce fameux fil est idéal pour travailler les nouveaux jolis patrons si fashionables aujourd'hui. Doux, lustré, facile à travailler, et d'épaisseur uniforme, sa pureté de teinte dure à jamais. Ni l'usage ni le lavage constant ne sauraient en abîmer la fraîcheur. Vous pouvez compter sur lui de façon absolue. Il est fait au Canada par les fabricants des fils en bobine Coats et Clark que vous employez déjà.

Coats' MERCER-CROCHET

En couleurs : Ecru, lin, lin foncé, jaune, lavande, bleu royal, bleu, bleu pâle, rose, rose pâle, rose-beauté, rosé, noir et blanc

Fait au Canada par THE CANADIAN SPOOL COTTON COMPANY

MONTREAL, fabricants des Fils en Bobine Coats et Clark

La Vie Sociale

L'honorable M. et madame Athanase David seront les invités de Leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough, à Rideau Hall pour la fin de semaine.

— o —

M. Thomas Maher recevait à déjeuner, jeudi, au Château Frontenac.

— o —

L'honorable juge Camille Pouliot est parti pour Arthabaska, vendredi.

— o —

Mademoiselle Marie Tanguay reçoit l'"Habitant Inn", chemin Sainte-Foy.

— o —

Mademoiselle Léonie Willard a donné une conférence, vendredi, devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes, au Château. Parmi les invités qui ont pris le thé, à l'issue de la conférence : l'honorable et madame Cyrille Delâge, l'honorable juge et madame A.-M. Tessier, M. et madame Charles Frémont, le magistrat en chef et madame Ferdinand Roy, l'honorable juge et madame P.-A. Choquette, le docteur et madame E.-C. Couillard, M. et madame Edmond Taschereau, l'honorable sénateur et madame Jules Tessier, M. H.-R. de Saint-Victor, M. Jean-Charles Harvey, M. Edmond Chassé, M. et madame R.-A. Benoit, M. P.-G. Roy.

— o —

Madame Pierre Garneau recevra à un thé dansant aujourd'hui à un thé dansant, le douze décembre, à l'"Habitant Inn", chemin Sainte-Foy, en l'honneur de sa jeune fille, mademoiselle Marcelle Mercier, débutante de la présente saison mondaine.

— o —

Madame Rodolphe Roy passe quelque temps dans la métropole.

— o —

Mesdemoiselles Françoise et Alberte Magnan, de Montréal, ont fait un court séjour à Québec, les invitées de mademoiselle Claire Magnan et mademoiselle Cécile Boucher.

— o —

Monsieur Delphis Fontaine, représentant de la maison R.-L. Baker et Cie, et madame Fontaine annoncent les fiançailles de leur fille, Germaine, à M. Robert Cimon, fils de M. Hubert Cimon, C.R., et de madame Cimon.

— o —

M. Gustave Rinfret est parti pour Ottawa, où il passera la semaine, l'hôte de son fils et de sa belle-fille, M. et madame Gustave Rinfret.

— o —

Mademoiselle Mary Scott est de retour de Montréal où elle était l'invitée de mademoiselle Dorothy Napier.

— o —

Mesdemoiselles Nolin, de la rue des Franciscains, ont reçu quelques intimes à un party. Leurs invités étaient : mademoiselle Marguerite Darveau, mademoiselle Annette Robitaille, mademoiselle Béatrice Nolin, mademoiselle Antoinette Blais, mademoiselle Lucine Gagnon, mademoiselle Marguerite St-Pierre, mademoiselle Marie Robitaille, mademoiselle Géraldine Nolin, mademoiselle Marie-Ange Cloutier, mademoiselle Hermine Nolin, mademoiselle Berthe Gagnon, mademoiselle Jeanne Magnan, mademoiselle Jeanne d5Arc Nolin, mademoiselle Bertha Lanouette, mademoiselle Emma Gagnon.

— o —

M. et madame Marc-Aurèle Beaulieu, de Mont-Louis, sont de retour d'un voyagede trois semaines à Rochester.

— o —

M. et madame Eugène Laplante annoncent la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Gérard-Claude-André. Parrain et marraine, M. Gérard Lambert et mademoiselle Florence Lambert, oncle et tante de l'enfant.

— o —

Mercredi dernier, mademoiselle Mary Burke recevait à la résidence de ses parents, rue St-Flavien, à l'occasion du dix-septième anniversaire de naissance de mademoiselle Nora Farago. On remarquait parmi les invités : mesdemoiselles Ethel Gilpin, Madeleine Côté, Margaret Kennedy, Betty Butler, Carol Neal, Helen Bantey, MM. Edmund Kennedy René et Henry Delisle, Dick Butler, Louis Trakas, Belley Reid, Erwin Paull.

— o —

Madame J.-O. Morin, de Montréal, recevait à diner ces jours derniers, en l'honneur de mademoiselle Anne-Marie Levesque, avant la soirée dansante de madame (Dr) J.-B. Caron.

— o —

Mme Alphonse Martel ainsi que sa fille sont arrivées la semaine dernière et résideront aux appartements 69 côte d'Abraham.

— o —

M. John Champoux, de cette ville, est entré à l'Hôpital du St-Sacrement où il est sous les soins des médecins.

— o —

M. P.-E. LaBrecque, inspecteur d'écoles et Mme LaBrecque, de Trois-Pistoles, sont de retour à Québec, pour y passer les mois d'hiver.

— o —

Mlles Léda Thibault et Louise Moisan sont revenues de la Rivière-du-Loup, après avoir été durant plus d'un mois les invitées de Mlles Marie-Louise et Obéline Paquet.

MONTREAL

Mme Gabriel Hurtubise recevra, à l'heure du thé le jeudi 17 décembre, pour sa nièce, Mlle Paule Dubuc, débutante.

— o —

Mlle Françoise Magnan recevra à diner, samedi, avant la soirée dansante donnée chez Mme René Faribault.

— o —

Mlle Margot Trottier réunira quelques invités, samedi, avant la soirée dansante donnée par Mme René Faribault.

— o —

Mlle Marcelle Girard recevra, le 5 décembre, avant le bal donné sous les auspices des "Disciples de Massenet".

— o —

M. Lionel Daunais passe quelques jours à Toronto.

M. et madame Marcel Gabard et leur fille, Odette, sont actuellement à Paris, après avoir fait un séjour de deux mois sur la Côte d'Azur, en Italie et en Suisse.

— o —

Mlle Valérie-Noël Hoare, après avoir été pendant quelque temps l'invitée de Mme Kenneth Mappin, de Montréal, est partie pour New-York, d'où elle s'embarquera pour retourner en Angleterre.

— o —

Mlle Pauline Paquette, de Lachute, était à Montréal pour la fin de semaine l'invitée de Mlle Jeannine Desjardins.

— o —

Mme J.-B. Archambault donnera une soirée dansante, au commencement de janvier, pour ses filles, Marthe et Rachel.

SOCIALES 9 **9**

DENIS DENIS 3 3 3 3 3 3

OTTAWA

Son Excellence le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough ont reçu, hier, le major général J.-H. MacBrien.

— o —

Lady Bessborough a visité, mardi, l'Institut Jeanne d'Arc et en a gracieusement accepté la présidence honoraire. Son Excellence était accompagnée de l'honorable Mme Gordon Ives et portait une robe de crêpe noir avec touche d'hermine et un chapeau noir. Son Excellence fut reçue par la R. S. Supérieure, Mme Arsène-Henry, vice-présidente honoraire, Mme W.-T. O'Regan, présidente, Mme A.-E. Aucouturier et Mme E. Larochelle.

— o —

Au diner offert chez l'honorable I.-M. Tokugawa et auquel assistaient Leurs Excellences le gouverneur-général et la comtesse de Bessborough, on remarquait parmi les autres convives : sir George et lady Perley, le ministre des Etats-Unis et Mme MacNider, le ministre de France et Mme Arsène-Henry, sir Robert et lady Borden, l'honorable et Mme E.-B. Rickman, l'honorable et Mme L.-Arthur Cannon, lady Pope, M. et Mme Charles Magrath, l'honorable Mme Gordon Ives, sir John Child et M. et Mme H. Kawamura.

— o —

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Lucile Pelletier recevait à une partie de bridge, ces jours derniers.

— o —

Madame Edouard Langlois et madame Edouard Bureau ont fait un court séjour à Montréal.

— o —

Madame René Coutu recevait les membres de son Club de bridge, jeudi. Madame H. Beaudoin et madame F. Paquin gagnèrent les prix.

— o —

Monsieur le docteur et madame Jos. Normand ont passé la fin de semaine à Québec.

— o —

Madame Léon Balcer recevait à une partie de bridge, récemment.

L'emprunt national

L'une des plus grosses souscriptions faites en Canada à l'emprunt national lancé par le gouvernement fédéral la semaine dernière l'a été par la compagnie d'assurances "Mutual-Life of Canada". Cette compagnie fit d'abord un placement de deux millions dans la grande souscription nationale qui a dépassé, comme on l'a vu, de plus de soixante millions de dollars le chiffre fixé. Quelques jours après la Mutual Life of Canada a augmenté sa souscription de deux cent mille dollars pour porter le total de son prêt au gouvernement fédéral à $2,200,000.

Quand tous les hommes ont manqué à leur tâche, pouquoi ne pas essayer un fou honnête ?—Van Loou.

Les traditions sont les meilleurs guides sur ce que nous ne devons pas faire.

Un Manteau de Fourrure en

SEAL HUDSON HOLLANDER

(rat musqué teint)



est ce qu'il vous faut

parce qu'il a l'air plus joli . . . qu'il est plus joli . . . et qu'il restera plus joli. Les pelleteries repassées et teintes par A. Hollander & Son, Ltd. sont garanties garder le riche noir-jais lustré qui les rend meilleures dès le début.

Sceau d'identification.

La couleur est garantie.

Les manteaux de Seal Hudson repassé et teint par A. Hollander & Son, Ltd, varient de prix suivant la qualité de la pelleterie, de la confection, de la doublure et de la garniture. Demandez à votre magasin le Seal Hudson repassé et teint par A. Hollander & Son, Ltd., Montréal et Toronto.

Nous avons un choix superbe de **FOURRURES** confectionnées de peaux traitées par HOLLANDER

Holt, Renfrew & Co Limited

Dr Paul Hamel

CHIRURGIEN-DENTISTE

NOUVEAU LOCAL

23 rue St-Jean Tél : 2-0430



LE CONTRE PENAL

Le Contre Pénal, connu aussi sous le nom Double d'Affaires (Business Double) ou Double Positif diffère du Contre d'Appel en ceci : le premier est fait dans le but d'infliger une amende à vos adversaires et le second commande à votre partenaire de parler.

Quand vous faites un Contre Pénal vous dites à votre partenaire à peu près ceci : "Je suis assuré de faire subir au moins deux levées de chute au camp ennemi, et plutôt que d'être satisfait d'encaisser seulement 50 points par levée de chute qu'ils subiront, je vise à 100 points. Ne me sortez pas de Contre, à moins que vous m'ayiez induit en erreur par vos déclarations ou si votre jeu est d'une facture telle que le Contre ne sera pas profitable, laissez tenir ce Contre à moins que vous croyiez la manche assurée à notre déclaration de choix".

Le Contre Pénal (Double Positif) est toujours très facile à distinguer du Contre d'Appel (Double Négatif). Le Contre Pénal se reconnait par les circonstances dans lesquelles il est fait. Ainsi, le Contre est fait dans le but d'infliger des pénalités aux adversaires :

1o — QUAND LA DECLARATION CONTRE EST D'AU MOINS 2 TRICS A SANS-ATOUT

Exemple : —

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Sans-Atout	Passe	2 Sans - Atout	Contre !

EST fait un Contre Pénal car la déclaration adverse est de 2 trics à Sans-Atout.

Ou encore : —

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Pique	Passe	2 Trèfles	Passe
2 Sans-Atout	Contre !		

OUEST fait un Contre Pénal. Il n'a pas contré après la déclaration adverse à Pique ; cependant dès que l'enchère est poussée à 2 Sans-Atout, il fait un Contre Pénal car son jeu ne le justifiait pas de ce faire, la déclaration adverse étant d'un tric à Pique.

2o — QUAND LA DECLARATION CONTREE EST D'AU MOINS 3 TRICS A UNE COULEUR QUELCONQUE

Exemple : —

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Trèfle	Passe	3 Trèfles	Contre !

Le Contre d'Est est un Contre Pénal car la déclaration adverse est de 3 trics à une couleur.

3o — QUAND LE PARTENAIRE DU CONTREUR A PREALABLEMENT FAIT UNE ENCHERE QUELCONQUE

Exemple : —

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Coeur	2 Carreaux	Contre !	

Le Contre de Nord est fait dans le but d'infliger une pénalité au camp Ouest-Est car le partenaire de Nord a fait une déclaration, ou encore :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Pique	Contre (1)	2 Piques	3 Carreaux
3 Piques	Contre ! (2)		

Ce contre (1), le premier fait par Ouest, est un Contre d'Appel demandant à son partenaire, Est, de déclarer sans conditions ; le fait que Nord déclare 2 Piques relève Est de son obligation ; néanmoins, ce dernier déclare 3 Carreaux de plein gré accusant par le fait même, la détention d'une certaine force-honneur. Après la déclaration de 3 trics à Pique faite par Sud, le second Contre (2) d'Ouest est un Contre Pénal pour deux raisons : la déclaration contrée est de 3 trics et le partenaire a fait une déclaration de plein gré.

4o — SI LE CONTRE N'EST PAS FAIT A LA PREMIERE OPPORTUNITE c'est-à-dire si le joueur ne contre pas dès qu'il aurait pu le faire, mais attend une seconde occasion.

Exemple : —

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Trèfle	Passe	2 Trèfles	Passe
Passe	Contre !		

ou bien

Sud	Ouest	Nord	Est
1 Carreau	1 Coeur	3 Carreaux	Passe
Passe	Contre !		

Dans l'un ou l'autre cas, Ouest fait un Contre Pénal.

QUELQUES CONSEILS

Les Levées d'Honneurs, qui sont la base de toute déclaration, ont souvent une valeur problématique lors d'un Contre Pénal. Ainsi, supposant que vous faites une Déclaration d'Ouverture par 1 tric d'entrée à Pique et que vous avez entre autres cartes AS-ROI-DAME de Coeur, vous êtes assurés de remporter 3 levées à votre déclaration grâce à cette séquence, POURVU QUE VOUS FASSIEZ TOMBER LES ATOUTS ADVERSES. Ceci est une évaluation très correcte : le jeu de Bridge est essentiellement un jeu d'attaque, dès lors, les Levées d'Honneurs doivent être évaluées selon le nombre de levées qu'elles vous feront remporter A VOTRE DECLARATION DE CHOIX ET CONVENANT LE MIEUX AUX 26 CARTES DU CAMP et pourvu que vous jouiez votre jeu convenablement.

Quand vous contrez afin de doubler la valeur des pénalités que vous allez infliger à vos adversaires vous leur concédez "ipso facto" le privilège de jouer le jeu (si privilège il y a dans les circonstances). Donc, l'évaluation de votre jeu doit nécessairement subir un ré-ajustement. VOUS DEVEZ EVALUER VOTRE JEU AU POINT DE VUE DEFENSIF. Les Honneurs de troisième tour, comme la Dame dans AS-ROI-DAME, le Valet dans ROI-DAME-VALET ou AS-ROI-VALET ne doivent pas être comptés comme levées assurées quand il s'agit de Contrer pour les pénalités.

Un autre conseil : Le Contre Pénal permet au Déclarant, le joueur qui joue le Dummy, de localiser plus facilement les cartes d'importance. Le joueur habile sait profiter de toutes les indications données par l'enchère.

Vous ne devez faire de Contre Pénal que si vous êtes presque assuré de faire subir 2 levées de chute à vos adversaires. Si la déclaration contrée ne fait pas gagner la manche aux adversaires, il est préférable d'avoir dans votre jeu une levée assurée dans la couleur d'atout déclarée par vos adversaires.

UNE TRAGEDIE

Voici une donnée où la rôturière répartition a fait mordre la poussière aux orgueilleux ROIS, DAMES et VALETS de l'ennemi. Voici les quatre jeux :

Le JEU : Bridge à l'Enchère.
La MARQUE : Est-Ouest, une manche, 0 partout pour la seconde.
DONNEUR : Sud.

	Pique R-D-7 Coeur A-9-7-5-2 Carreau A-R-9 Trèfle R-D	
Pique V-8-6-5-3-2 Coeur 10-6 Carreau Aucun Trèfle A-10-9-7-2	Nord Ouest Est Sud	Pique A-10-9 Coeur R-8 Carreau D-V-10-8-7 Trèfle V-4-3
	Pique 4 Coeur D-V-4-3 Carreau 6-5-4-3-2 Trèfle 8-6-5	

L'enchère :

Sud (Donneur)	Ouest	Nord	Est
Passe	Passe	1 Sans-Atout	2 Carreaux
Passe	2 piques	2 Sans-Atout	3 Piques
Passe	Passe	Contre ! ! !	Tous passent

Quand Nord fit son contre Pénal, il croyait faire au moins six levées même sans compter aucune levée chez son partenaire. "Belle aubaine !" se disait-il.

Nord entâme le coup du Roi de Carreau, afin de "voir le Dummy". Il fut des plus surpris quand il vit l'As-10-9 de Pique sur la table et crut défaillir lorsque son ROI de Carreau fut coupé. Après une étude de son jeu, faite un peu tardivement, il constate qu'il ne remportera que 3 levées. Il espère alors que son partenaire aura au moins l'As de Trèfle.

Dès qu'Ouest prend la main en coupant le Roi de Carreau de Nord, il demande atout avec le Deux de Pique avec l'intention de faire l'impasse du 9 car la déclaration de 2 sans-atout de Nord, après le pique déclaré par Ouest, indique au moins 2 arrêts à Pique dans le jeu de Nord. Nord joue la Dame et le Dummy l'As. Avant de demander atout de nouveau, le Déclarant essaie d'affranchir la couleur à Trèfle et dans ce but, il joue le Valet du Dummy ; Sud joue une basse carte, le Déclarant le 9 et Nord remporte avec la Dame.

La 4ième levée est remportée par Nord qui joue le Roi de Pique ; il joue ensuite le 7 et le Dummy prend la main avec le 10. A la 6ième levée le Dummy joue le 3 de Trèfle, et Nord ayant son contrat de 3 trics à Pique assuré, essaie d'en faire une en sus et il joue l'As et il est agréablement surpris de voir tomber le Roi de la main de Nord. Les 7ième, 8ième et 9ième levées sont remportées grâce aux 3 cartes majeures à trèfle. A la 10ième levée, les cartes sont comme ci-bas :

	Coeur A-9 Carreau A-9	
Pique V-8 Coeur 10-6	Nord Ouest Est Sud	Coeur R-8 Carreau D-V
	Coeur D-V-4 Carreau 6	

Ouest joue alors le 6 de Coeur et si Nord ne joue pas l'As, le Dummy joue le Roi ; et si Nord joue l'As, le Roi est affranchi. Ouest n'aura donc perdu que 3 levées : une à Trèfle, une à Pique et une à Coeur. — Quatre trics à Pique Contrés et le robre : 330 points à la marque dans la colonne de manche. Et Nord croyait faire un Contre Pénal !

Arsène DesROCHERS

M. Arsène DesRochers répondra gracieusement à toutes les questions que vous voudrez bien lui poser sur le Bridge-Contrat ou sur le Bridge à l'Enchère. Adressez vos demandes à La Chronique du Bridge, "Le Soleil".

SAVEZ-VOUS

que vous seriez vite débarrassé de votre rhume ou mal de gorge en prenant du sirop OXYMEL A L'EUCALYPTUS. Essayez ! Brunet & Cie et Livernois Ltée le vendent.

CHIC MARIAGE



Photographie prise lors du récent mariage de M. le Dr J.-A. Lapierre et de Mlle Yvette Laflamme, en l'église Saint-Jean-Baptiste, mercredi dernier.

LA PROTECTION SAUVE LA CORRECTION DES YEUX

Consultez-nous dès aujourd'hui

et évitez même le soupçon des affections de la vue. Vous vous apercevrez peut-être que vos yeux ont tout simplement besoin de vacances. Vos yeux peuvent prendre dès maintenant des vacances sans quitter le travail. Les VERRES "SOFT-LITE" les reposent de l'éclat du jour toute la journée.... et le soir ils vous réconfortent quand vous lisez. Tous les yeux sont améliorés par les "SOFT-LITE" car même la vision forte ne vous protège pas contre l'éclat du jour.

" Nous améliorons la perspective de la vie "

DANIEL PICHE ENR.

OPTICIEN

325½, St-Joseph Tél.: 3-0043

QUEBEC

Une souscription de l'Agence de la Marine

L'on nous fait savoir à la direction du ministère de la Marine à Québec que l'Agent de ce ministère, ses commis de bureaux, contremaîtres des ateliers et messagers ont décidé de verser dans la caisse de secours aux chômeurs un pour cent de leurs salaires mensuels pour la durée de l'hiver.

Cette décision si louable de la part de ces employés du service civil a un écho chez les ouvriers des ateliers et journaliers, qui soucieux de leur bonne réputation reconnue, se sont engagés à fournir mensuellement à ce fonds une contribution variant suivant chaque individu et qui, avec celle des employés de bureaux, devra atteindre la somme collective d'au delà de cent piastres.

Cet acte de générosité honore grandement ces citoyens conscients de leurs devoirs envers les victimes de la présente crise économique et nous les en félicitons chaleureusement.

FLORIDA



HAVANA SPECIAL

A LA FLORIDE, CUBA

Dép. Penna. Stn., N.-Y., 10.15 p.m. tous les jours. (Conn. de Boston dép. 4.30 p.m.)

Rapide nouveau

train une nuit en route

LE TAMIAMI

Dép. Penna. Stn., N.-Y., 8.10 a.m. tous les jours. (Conn. de Boston, dép. 12.10 a.m.)

ENVOYEZ VOTRE AUTO—Coût total cinq billets : pour auto et 2 passagers.

Atlantic Coast Line

La voie par excellence pour le sud

Billets, etc., J.-H. JOHNSON, N. E. A., 294 Washington St., Boston. Tél. Liberty 8118. *Demandez brochurette "Voyages Tropicaux"*

PETIT CASSE-TETE



DES MORCEAUX DE SUCRE

Berthe apporte toujours des croquettes de sucre pour son ami qu'il y a à l'écurie. La voici avec une poignées pour lui. Si vous voulez voir cet ami de Berthe ,prenez un crayon et joignez ensemble par un trait continu tous les points numérotés de un à quarante-neuf. Berthe ajoute qu'il aime le sel, aussi.

VERITABLES-PEINTURES

GRAVURES SUR ACIER - CHROMOS - IMAGES - VIEILLES ESTAMPES **5c** ET PLUS

ENCADREMENT 25% DE RABAIS

MARIER & TREMBLAY LTEE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE TAPISSERIE ET DE DECORATION MURALE

42 RUE DU PONT, à 50 pieds du BOULEVARD DES FOSSES

Votre Portrait Agrandi

10 x 16 seulement **.95**



Un seul prix pour agrandissement du buste, d'un groupe de plusieurs personnes, etc. Envoyez n'importe quel portrait que vous désirez faire agrandir.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT

Adressez-nous simplement votre photo et nous en ferons l'agrandissement 10 x 16 naturel garanti. Découpez cette annonce et envoyez votre portrait pour le faire agrandir aujourd'hui avant que cette offre ne soit cancellée.

PAYEZ SUR RECEPTION

Votre portrait agrandi vous sera expédié C.O.D. 95 cents plus quelques sous de frais additionnels pour la malle.

NOVEL ART REG'D

53 Edifice BEDARD Québec

-VOYAGES-

Nouveau Service à Sherbrooke

		No. 2 Tous les jours Dimanches exceptés	No. 6 Tous les jours
Dép.	Québec (Gare du Palais)		4.10 p.m.
—	Québec (Traverse)	7.30 am.	
—	Lévis	7.55 am.	
Ar.	Sherbrooke	1.00 pm.	9.20 p.m.

No. 6 —Service direct de Wagons Salons-Restaurants et de voitures premières entre Québec et Sherbrooke.

No. 2 —Service de Wagon Buffet-Club-Salon (commencant le 7 déc.) et voitures premières entre Lévis et Sherbrooke.

PRIX REDUITS

pour

Voyages Aller et Retour en Fin de Semaine maintenant en vigueur entre toutes les Gares du Canada.

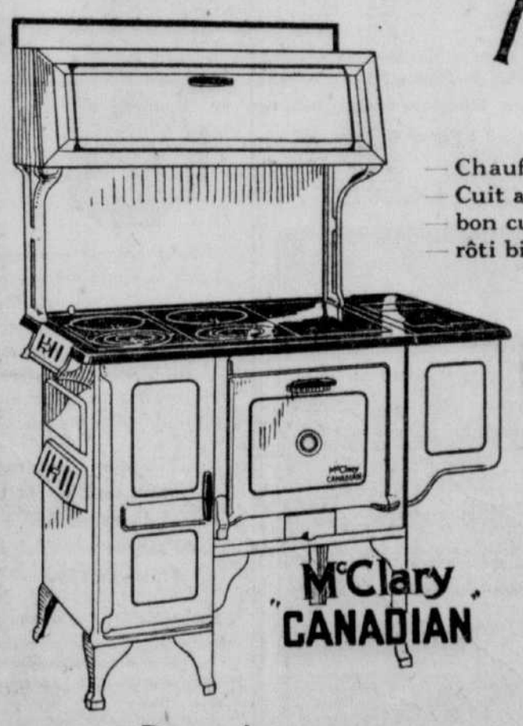
Pour plus de renseignements veuillez téléphoner: Bureau des billets de la ville du Pacifique Canadien Québec Central, 30 rue St-Jean, Tél: 2-0093; Chateau Frontenac, Tél: 2-1840; Gare du Palais, Tel: 2-0663; ou écrire à F. O'Connell, agent des Voyageurs de District, 30 rue St-Jean, Québec.

QUEBEC CENTRAL

Mort de Mme P.-E. Falardeau

Nous avons le regret d'annoncer la mort de madame P.-E. Falardeau, épouse de feu P.-E. Falardeau, ancien échevin, décédée ce matin à sa résidence, 117 Colomb, à l'âge de 76 ans. Elle était la mère de M. l'abbé Jos. Falardeau, curé à Ste-Appoline, de M. l'abbé Henri Falardeau, vicaire au Sacré-Coeur, de la Rév. Mère Marie de la Guadeloupe, de la congrégation de Jésus-Marie, de mesdames commandeur H.-P. Couillard (Arzélie), Louis Migneault (Jeanne) de Montréal, Ernest Huard (Marie-Anne), de M. Albert Falardeau et de Mlles Alphonsine et Thérèse Falardeau.

Introduisant le **Nouveau Poêle "McCLARY" (CANADIEN)**



— Chauffe bien
— Cuit au four
— bon cuisinier
— rôti bien

POELE à Bois et à Charbon

Ce nouveau poêle porte la fameuse marque "McCLARY" et nous l'avons nommé Canadien, parce que c'est un poêle construit entièrement au Canada par des Canadiens.

Il cuira vos repas à la perfection et vous donnera le meilleur feu pour réchauffer la maison durant les saisons rigoureuses. Il a plusieurs caractéristiques et avantages qui vous feront plaisir, tel que la Boîte à Feu à suspension basse, les grilles "Epargne - Charbon", la boîte à feu doublée tout en métal, et de fini tout émaillé ; **et dire qu'il vous coûtera moins cher qu'un poêle ordinaire !**

Nous donnons **GRATIS** avec l'achat

d'un POELE "McCLARY"

1 PLAT A PATE en aluminium

1 CANARD (Bombe) de granit fini ivoire

1 CHAUDRONNE en granite fini ivoire

1 CANISTRE de poudre pour nettoyer l'émail

Demandez-en une **DEMONSTRATION dès aujourd'hui**

PROFITEZ DE CES PRIMES, annoncées ci-contre pour acheter dès maintenant votre poêle de cuisine.

Conditions de Paiement très faciles

P.-L. FRENETTE

MARCHAND DE POELES ET LAVEUSES

399 rue St-Joseph -- Québec -- Tél.: 3-4536

LE MONDE DU SPORT

UNE GRANDE PARTIE

Montréal, 5. — Les équipiers du M. A. A. A. et les Regina Roughriders en viendront aux prises cet après-midi à 2 heures 15 au stade du McGill, dans une partie de football dont l'enjeu sera le championnat senior du Dominion, officiellement sanctionné par la Canadian Rugby Football Union.

BENEDICT ARBITRE

Montréal, 5. — (P. C.)—"Clint" Benedict, l'un des meilleurs gardiens de buts de la génération présente, fera ses débuts comme arbitre de la N. H. L. ce soir alors qu'il assistera Copper Smeaton dans la partie Détroit-Canadien au Forum.

BASKETBALL AU Y.M.C.A.

Ce soir au Y.M.C.A. seront aux prises dans une rencontre de balle-au-panier, les Mount Royals du Y de Montréal et les joueurs du Y de Québec. Il y aura également rencontre des clubs de la Ligue Industrielle les C. P. R. et les Bell qui ont fait partie nulle lors de leur dernière rencontre.

LE CLUB A. S. E. C.

Le club de hockey de l'A. S. E. C., qui fera partie du circuit des Bons Sports, donnera une soirée au profit du club ce soir, à la salle située au No 221 rue St-Jean, à 9 heures 30. Tous les amis et amateurs du club sont invités à passer une agréable veillée, tout en encourageant les directeurs et les joueurs de l'équipe. Hector Gagné a actuellement quelques joueurs sous contrat et espère terminer son alignement d'ici à quelques jours. Une invitation spéciale est faite à tous les membres et clubs de la ligue des "Bons Sports" d'assister à cette veillée.

LA MAISON BOUCHER

Le club de hockey La Maison Boucher, ira ouvrir la saison à Beauport demain après-midi.

On s'attend pour la circonstance à ce qu'une foule considérable voit les deux clubs aux prises.

Mardi soir le Boucher, de la ligue Nationale, se rendra à Donnacona.

GARDIEN SUPPLEMENTAIRE

Montréal, 5. — Wilfrid Cude, autrefois du Philadelphie et qui a été engagé par le président Calder pour agir comme gardien de buts de la N. H. L., en cas de blessure à un régulier, est d'avis que Morenz du Canadien, possède le lancer le plus dangereux de la ligue. Stewart, Joliat et Bill Cook, de même que Charlie Conacher, du Toronto, sont aussi de bons lanceurs, selon Cude.

LE COME-BACK DOUTEUX DE B. LEONARD

New-York. — Benny Leonard, qui se retira de l'arène comme champion invincible chez les poids-léger, est en train d'apprendre rapidement la vérité au sujet du vieil axiome de la boxe qui dit que les boxeurs ne peuvent jamais revenir.

La campagne de retour de Benny, en réalité, est devenue une tragédie. Leonard se battit deux fois avec le résultat qu'il perdit beaucoup de sa réputation comme boxeur habile et de jugement et qu'il a déjà été barré dans quatre états importants: New-York, Pennsylvanie, Massachusetts et Illinois.

Il est plutôt malheureux de voir que Leonard était obligé de revenir dans l'arène et qu'il ait à risquer sa réputation de l'un des plus grands champions du monde à 135 livres dans les combats fort discutables. Quand Benny se retira avec une jolie fortune, il était sur les rangs avec Joe Gans comme le plus grand poids-léger du monde, depuis le premier champion, et beaucoup de connaisseurs disaient qu'il était l'un des hommes les plus intelligents quand il avait un adversaire en face de lui.

Il perdit son argent à la bourse et il est en train de perdre sa réputation dans la boxe. S'il conserve les mêmes tactiques que lors de ses deux premiers combats, il ne trouvera non seulement aucun endroit pour se battre mais encore il laissera la mémoire d'un poids-moyen qui gagnait ses batailles avec des coups "invisibles" au lieu d'avoir conservé sa réputation de plus grand champion poids-léger du monde.

Deux des combats de Leonard se sont terminés par des mises hors de combat mais les spectateurs n'ont pas été capables de voir quels étaient les coups qui avaient couché Silvers et Livon. Ces deux k. o. ressemblaient à une pièce bien organisée et les commissions de boxe de New-York et du Massachusetts, après enquête, décidèrent que Leonard ne pourrait plus se battre dans ces deux Etats.

Malheureusement encore pour Leonard, ces deux combats ne purent faire grand bien à son portefeuille. Benny était d'abord crédulé pour rencontrer Paulie Walker, un bon adversaire, au Madison Square Garden, avec des sièges à $10 et la bataille aurait probablement rapporté $20,000 à l'ancien champion. Mais la Commission de boxe de New-York intervint et déclara que Leonard devrait d'abord prouver sa valeur dans des petits clubs, à prix populaires, avant de faire son retour au Madison Square Garden. Conséquemment, Leonard livra son premier match au Queensboro, à New-York. Il reçut environ $3,000 pour ses services. Sa bataille à Boston lui rapporta un petit peu plus mais maintenant si Leonard désire continuer à faire de la boxe, il devra aller dans les Etats où la boxe est moins populaire qu'à New-York, où en Pennsylvanie, en Illinois ou dans le Massachusetts, avec le résultat qu'il devra accepter des bourses beaucoup plus minces.

LES DERNIERES NOUVELLES DU RUGBY ET DU HOCKEY---CHEZ NOS AMATEURS

PRATIQUES DES JOUEURS DU "SOLEIL"

Les joueurs du club le "Soleil" sont priés de prendre note qu'ils auront des pratiques aux jours et aux heures suivantes :

Dimanche, de midi à une heure ;

Mardi, (jour de fête), de midi à une heure ;

Mercredi, de 7 h. à 8 h. p. m. ;

Vendredi, même heure.

COMMUNIQUE DE LA TUQUE

M. le Rédacteur Sportif,
L'Evénement
Québec.

Cher monsieur,

Je veux protester contre la manière dont vous avez commenté la communication que je vous adressais au sujet du club de La Tuque, dans votre édition de mardi, 1er décembre 1931.

Je dis, vous commentez, parce que vous ne rendez pas du tout l'idée de ma communication à certains endroits et vous pourrez le constater en relisant ma communication et vos commentaires.

Au premier paragraphe vous dites assez clairement qu'il ne vaut pas la peine de donner des nouvelles du club de La Tuque, qui sera composé des mêmes joueurs que l'an dernier. Ce n'est guère aimable non seulement pour nos joueurs, mais aussi pour notre population.

Votre second paragraphe est exact.

Au troisième paragraphe vous dites textuellement ceci : "On dit qu'il suffit d'avoir du plomb dans la tête et pour cinq cents de stratégie pour gagner une partie. Le vétéran Geo. Braithwait, qui aura la direction du club, saura le conduire à un autre championnat en dépit des équipes formidables qui se dresseront sur la route déjà difficile du "pennant".

Vous semblez croire M. le Rédacteur que, lorsque j'ai parlé du plomb dans la tête des joueurs de La Tuque, j'ai voulu diminuer la valeur des autres équipes de la ligue provinciale ; il aurait fallu pour cela que j'oublie les paroles si justes "Qu'à vaincre sans péril on triomphe sons gloire" — Dans votre propre esprit la stratégie des joueurs de La Tuque ne vaut pas cher, je me demande alors ce que vaut la stratégie de leurs adversaires les années dernières, car il y a un fait : Le club de La Tuque a remporté le championnat à deux reprises, et je n'aurais jamais voulu moi-même penser comme vous, j'aurais craint de mépriser et nos joueurs et ceux des équipes adverses.

Je préfère ce que j'ai dit à ce que vous me faites dire tant pour l'honneur de notre club que celui des autres clubs. Quant au gérant M. Geo. Braithwait nous avons confiance en lui et nous l'estimons parce que nous savons ceci : c'est qu'il fera tout en son possible pour conduire son équipe à la victoire.

Vos paragraphes 4, 5 et 6 rendent justice à nos joueurs.

Au paragraphe 7 vous me faites encore dire que tout ce que l'on demande des jeunes pour être effectifs, c'est d'acquérir la discipline dont font preuve leurs aînés, tandis que dans ma communication j'ajoutais après le mot discipline "et les autres qualités", ce qu'il aurait fallu mettre vous aussi pour faire un commentaire un peu exact.

Vous avez donc donné à ma communication une toute autre portée, vous l'avez dénaturée pour me faire dire ce que je ne voulais pas, car quand vous dites "on" ce n'est pas vous qui êtes sensé parler.

J'aurais beaucoup préféré que vous jetiez ma communication au panier puisque dès le début de votre commentaire vous dites : A quoi bon donner des nouvelles etc.

L'Evénement nous avait habitué à plus de franchise, et j'ose croire que vous rectifierez en conséquence.

J'ai cru bon dans la circonstance de faire tenir cette lettre au Soleil et à l'Action Catholique, qui eux ont bien fait les choses, et j'espère que dans vos rapports à l'avenir vous saurez au moins jeter les communications ou lettres au panier si vous ne voulez pas rendre la même idée que leur auteur.

Je demeure,
J.-Almas Tremblay.

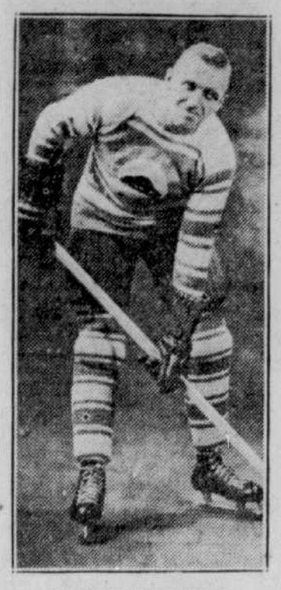
Victoire de Boswell

Mercredi soir, à la salle paroissiale de Limoilou se sont rencontrées les équipes de la Laiterie Champlain et de la Brasserie Boswell. Les joueurs de la Brasserie ont rencontré forte partie de la part de leurs adversaires puisque le score fut de 1614 à 1600 en faveur des Boswell, soit 2 à 1 dans les parties. La Laiterie Champlain réclame un match-revanche qui aura lieu sous peu.

L'équipe du bureau de la Brasserie Boswell se dit prête à rencontrer n'importe quelle autre équipe d'une firme commerciale de Québec. Nous donnons ci-dessous le détail des points enregistrés durant les parties où McCord et Laplerre furent particulièrement en vedette.

Brasserie Boswell :				
Bélanger	96	141	92—	329
Copeman	94	94	90—	278
Lapierre	152	110	122—	384
Falardeau	66	106	64—	236
McCord	142	132	113—	387
	550	583	481—	1614
Laiterie Champlain :				
Paradis	89	73	90—	252
Berger	116	104	93—	313
Alain	110	114	101—	325
Beaudet	118	133	128—	379
Rousseau	104	130	97—	331
	537	554	509—	1600

CHEZ LES CASTORS



ADOLPHE CHEVALIER

OUVERTURE DE LA LIGUE DES TIREURS

Les premières rencontres de la ligue Militaire de tir ont eu lieu hier soir au Manège Militaire. 76 tireurs prirent part aux concours des deux classes. Les sergents-majors L. Paradis et R. Gonthier se distinguèrent particulièrement en comptant 97 points sur 100. L'équipe des Voltigeurs obtint le plus haut score d'équipe. Voici le détail :

Classe "A"—ROYAL RIFLES :

Cpl Irwins, 92 ; RSM Watters, 92 ; Sgt Nestor, 91 ; Maj. C. Young, 90 ; sgt A. Rudd, 85 — Total 450.

ROYAL 22e REGT.

Sgr R. Gonthier, 97 ; SS. Couture, 94; RSM Bilodeau, 92 ; Sgr Paradis, 90; Sld Therrien, 87. — Total 460.

VOLTIGEURS DE QUEBEC

RSM Paradis, 97 ; Sgt F. Trépanier, 96 ; Sgt H. Matte, 94; Sld Bourassa, 93 ; Sld M. Fossely, 93. Total 473.

REGIMENT DE QUEBEC

RSM O. Paradis, 95; Sgt Roberts, 95; Cpl Art. Emond, 93; Sld A. Vandal,'91 ; Sld R. Vandal, 91. Total 465.

Classe "B"—ROYAL RIFLES "B".

CSM Jones, 77 ; Cpl Hopson, 71 ; Lt O'Halloran, 70 ; Sgr Russell, 69 ; RQMS Fritze, 68.

REGT DE MONTMAGNY

Capt. J.-L. Mackey, 89; Lt Paquet, 89 ; Sgt E. Mackey, 88 ; capt. A.-O. Mackay, 86; Sgt L. Kirouac, 86. Total, 438.

VOLTIGEURS DE QUEBEC

Cpl O. Vézina, 72 ; Sld Talbot, 71; Cpl Bourret, 64; Sgt Plourde, 57 ; Sld Blackburn, 53. Total 318.

ROYAL 22e "B"

Sld Crête, 81 ; Sgt Tremblay, 75 ; Sld Bussières, 73 ; Lt Millette, 72 ; Sld Viel, 70. Total, 371.

Les prochaines rencontres auront lieu mercredi prochain. La série complète comprend 12 concours qui se continueront en janvier, février et mars.

Le service civil

Lors des élections du 3 courant, les directeurs suivants ont été élus dans les divers départements du Service Civil :

Travaux Publics : MM. Maxime Morin, C. R., Alphonse Drolet, Léo Blais, L.-P. Laverdière et Jos. Gauvin ;

Agriculture : L.-M. de Belleval, Armand St-Pierre, Henri Caron et Edgar Morin.

Colonisation : Vinvent Guertin, Adj. Bouré, Simon Parent.

Terres et Forêts : M. L. Grégoire, C.-H. Jolicoeur, Lauréat Garneau, Léonide Dupont et Georges LeRouzes.

Revenu : Hector Gagné et Philippe Léveillé.

SUR LA LIGNE BLEUE



NORMIE PRUD'HOMME, le bon joueur de défense du Québec.

UN CHAMPIONNAT DU RUGBY EN JEU

Montréal, 5— Le club de rugby Montréal est encore fortement opposé à accepter Howie Milne de Régina comme l'un des juges de la partie d'aujourd'hui avec les Rough Riders, pour le titre de champion du Canada. Il est pratiquement certain tout de même que la rencontre entre les champions de l'Est et ceux de l'Ouest, pour le titre et la coupe Grey aura lieu. La direction du club proteste énergiquement contre le choix de Milne comme juge, mais on ne sait ce qu'elle fera pour amener l'Union Canadienne de Rugby à changer sa décision.

Entre temps, les joueurs du Montréal se préparent ferme à la rencontre de demain. Ils auront leur dernière pratique ce soir au terrain de Westmount.

La joute promet d'attirer l'une des plus fortes assistances de l'année en dépit de la saison avancée.

W.-P. Wilgar, de Kingston, président de l'Union Canadienne de Rugby n'a voulu rien dire lorsqu'on lui a parlé des protestations du club Montréal au sujet de Milne.

Pendant que les clubs Montréal et Régina se feront la lutte au Stade Molson pour le titre de champion senior du Canada, les Rangers d'Ottawa et le Saint Thomas se rencontreront à Saint Thomas dans une partie pour le titre de champion intermédiaire.

ARMAND VINCENT A REUSSI A ORGANISER SON PROGRAMME

A moins que ce combat cause un malentendu définitif entre le champion du monde et son gérant, Lou Brouillard remplira son contrat et rencontrera le fameux boxeur mi-moyen de couleur Baby Joe Gans à Montréal de 15 décembre prochain, dans la rencontre principale d'un programme extraordinaire organisé au Forum au profit des sans-travail, et qui sera en même temps la première séance de boxe organisée au Forum durant la saison d'hiver.

La chose est devenue certaine hier soir, immédiatement après qu'il eut rencontré et mis hors de combat Bucky Lawless, dans un combat de courte durée à Boston, remportant ainsi sa première victoire depuis qu'il a conquis le championnat. Jusqu'à ce moment, Cecil-P. Dodge, gérant du fameux boxeur Canadien-français, avait refusé de remplir son engagement avec Baby Joe Gans, prenant pour raison que le nouveau champion avait décidé de ne plus rencontrer de boxeur de couleur, après avoir donné au promoteur Armand Vincent la permission de choisir l'adversaire qu'il voudrait. La situation en était rendue à un tel point que le promoteur Vincent s'était présenté devant la Commission Athlétique et lui avait demandé de forcer Brouillard à remplir son engagement et hier soir, il se décida de parler à Brouillard personnellement.

La réponse qu'il reçut du champion fut plus rassurante. "Je rencontrerai n'importe qui", déclara Brouillard. Lorsque je remportai le championnat de Thompson, je déclarai que je ne refuserais aucune bataille, et je ne badinais pas. Si je ne suis pas capable de battre tous les boxeurs à 147 livres je ne veux pas être champion. Gans, Thompson ou tout autre boxeur de couleur, ça m'est égal. Il est vrai que nous avons eu beaucoup de difficulté à obtenir la rencontre Thompson, et ceci a aigri mon gérant au point qu'il ne veut plus rien avoir à faire avec les boxeurs de couleur. Mais je ne veux pas me sauver de personne, et Gans est bienvenu si toutefois Dodge consent.

Comme résultat, le promoteur est pratiquement certain que le combat aura lieu. Cette attitude est bien celle que le champion a prise depuis qu'il a remporté le titre. Le premier adversaire qu'il consentit à rencontrer fut le redoutable Jackie Fields, ancien champion, consentant à mettre son titre en jeu immédiatement. Fields se blessa et fut forcé de se reposer, et les promoteurs de Boston tentèrent d'obtenir une rencontre entre Brouillard et Andy Callahan, qui fait actuellement sensation dans la Nouvelle-Angleterre. Sammy Fuller avait déjà signé un contrat pour rencontrer Callahan pour Eddie Mack, un autre promoteur de Boston, et il refusa de laisser partir Callahan. Plusieurs crurent que Brouillard était en arrière de l'affaire, tentant ainsi de protéger son titre, mais le Canadien-français eut tôt fait de taire ce bruit en signant un contrat pour défendre son titre contre Callahan dans le mois courant, mais celui-ci se brisa la main dans sa rencontre avec Fuller. L'insouciance de Brouillard fut encore plus en évidence lorsqu'il accepta le match avec Lawless, un solide boxeur qui cogne des deux mains, et qui a toujours été la terreur des champions. Brouillard l'emporta cependant sur l'étoile de Syracuse, et démontra une fois de plus ses droits au championnat. Brouillard est reconnu à Boston, dont les annales pugilistiques remontent jusqu'à John-L. Sullivan et ainsi de suite y compris des boxeurs de marque tels que Langford, Walcott, les jumeaux Sullivan, Matty Baldwin, Sandy Ferguson, Jimmy Walsh, Johnny Wilson, "Honey Boy" Finnegan, Al Delmont et autres, qui tous, vinrent de Boston, comme le plus grand champion de tout temps. Il est un batailleur de la vieille école qui aime mieux mélanger que boxer. Il est gaucher, ce qui veut dire qu'il se sert de sa main droite pour tenir son homme à distance et frappe avec une force terrible, car le style est bizarre. Lew Tendler, qui livra à Benny Leonard ses plus durs combats, était aussi gaucher. De même Jimmy Wilson, ancien champion poids moyen de l'univers et un terrible boxeur, il y a dix ans.

Tout semblait indiquer hier soir, que Lew Faber serait l'adversaire de Bobby Leitham, champion poids coq canadien, lors de la semi-finale de dix rondes. Leithham a signé, acceptant aucun des trois boxeurs mentionnés, et par le fait que Faber a livré plusieurs combats intéressants dans l'arène locale, il est probable qu'il sera choisi comme l'adversaire du fameux petit boxeur de Verdun. Leitham aimerait aussi cette rencontre, car il a perdu une décision contre Faber et aimerait à se racheter.

Pas de changement chez les Cardinaux

St-Louis, 5.—Les rumeurs circulant à l'effet qu'il y aurait de nombreux changements sur l'équipe des Cardinaux, champions du monde à la balle, ont été qualifiées d'inepties par le président Sam Breadon.

"Nous n'avons prêté aucune attention à ces rumeurs", dit Breadon.

"Nous avons eu assez d'ouvrage depuis la série mondiale sans nous occuper d'autre chose et nous prendrons un bon repos avant de nous occuper de l'avenir. Cependant, nous comptons sûrement sur une autre saison heureuse, car non seulement nous avons la meilleure équipe de balle, mais encore nous avons trois jeunes lanceurs graduant des mineures et qui devraient ajouter de la vigueur à notre club l'an prochain".

Ces trois lanceurs sont Dizzy Dean et Tex Carleton, de Houston, de la ligue du Texas, et Ray Starr, du Rochester, de la ligue Internationale.

Breadon et Branch Rickey, commandant en chef du système de chaînes des Cardinaux, sont passablement fiers du succès de leur organisation.

Rochester a gagné le championnat de son circuit et a triomphé du Saint-Paul, de l'Association Américaine, dans la petite série mondiale.

Houston a gagné le championnat de sa ligue, lui aussi, mais a perdu au Birmingham, de l'Association du Sud, après une lutte très serrée.

SUR LE "GRIDIRON"



EDDIE JAMES, le fameux "plongeur" des Rough Riders de Régina, considéré comme l'un des plus habiles et durs joueurs de rugby du Canada à l'heure présente.

CET HOMME DE FER DU FOOTBALL

New-York, 4. — Con Murphy, le brillant tackle de l'Université Fordham et reconnu en bien des cercles comme "l'homme de fer du football" est mort hier à l'hôpital de Fordham des suites d'une blessure reçue à la tête, deux minutes avant la fin de la partie Bucknell-Fordham. Une autopsie a révélé la fracture d'un vaisseau sanguin à la base du crâne.

Les domaines sportifs et collégiaux ont été douloureusement émus de la mort de Murphy, l'un des plus grands athlètes dans l'histoire du football et l'un des étudiants les plus brillants de l'Université Fordham.

Agé de vingt et un ans, Murphy jouait au football depuis quatre ans et était considéré comme l'étoile de son club. Il laisse son père, un frère et deux sœurs.

John Szymanski, qui remplaça Murphy après son accident, souffrit un accident à peu près similaire à celui de son co-équipier et sa condition était considérée encore comme sérieuse, hier, à l'hôpital de Fordham. On croit que s'il en échappe, il restera partiellement paralysé.

Bonne Santé pour les Hommes



Tout homme peut être bien portant, se conserver robuste et alerte à travers les misères de la vie, s'il garde ses forces et ses organes en bon état de fonctionnement, et il y réussira s'il prend les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal. Elles transforment les organismes affaiblis et donnent toujours de bons résultats dans les cas de :—

Troubles d'estomac	Maux de reins
Manque d'appétit	Points dans les côtés, le dos
Malaise général	Nervosité
Fatigue	Rhumatisme
Maux de tête	

Pilules MORO, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25

"Il y a plusieurs années, j'ai eu une forte indigestion dont mon estomac s'est longtemps ressenti. Je ne pouvais plus manger sans éprouver des lourdeurs, des étourdissements, des palpitations de cœur et très souvent j'avais mal à la tête et dans tous les membres. J'étais aussi très affaibli. Ma femme me procura des Pilules Moro et après quelques semaines de leur emploi, mes malaises avaient disparu et mes forces avaient beaucoup augmenté. Depuis ce temps, nous avons toujours des Pilules Moro à la maison...." M. A. Tibouta, 7263 rue Drolet, Montréal.

Pilules MORO Pour les Hommes

Tous les CANADIENS-FRANCAIS



Se donnent la main

Pour faire grande et prospère, la seule brasserie essentiellement canadienne-française et en dehors du Trust

La Brasserie Champlain Limitée

MANUFACTURANT

La Biere Champlain Special

LA CONQUERANTE DU JOUR et le PORTER CHAMPLAIN



UN VRAI PAIN LIQUIDE - EN DEHORS DU TRUST

"Jules" en tient un nouveau LE COLLINS DORÉ

Dans un grand verre, mettez 3 cubes, ou l'équivalent, de glace concassée, ½ cuillerée à thé de sucre pulvérisé, le jus d'une orange, 2 onces de Dry Gin de Hills & Underwood, une bouteille d'eau de Seltz ordinaire. Brassez vivement et servez.



HILLS and UNDERWOOD LONDON DRY GIN

"Le Gin que vous redemanderez!"

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, J.-A. McCLURE, O.D., Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél: 2-2516

LES DERNIERES JOUTES DE RUGBY--CHEZ NOS RAQUETTEURS--NOS LIGUES LOCALES DE HOCKEY

LA SEANCE DE PUGILAT DU Y. M. C. A.

La séance de boxe qui aura lieu ce soir au Y.M.C.A. mettra aux prises plusieurs amateurs locaux bien connus par ceux qui fréquentent cette institution.

Un programme de six rencontres est à l'affiche et sera présenté comme suit :

Torpedoman Watt vs Gunner Phillips.

Jackie Roberts vs Buddy Lewis.

Léo Kid Roland vs Georges Larue.

Ces trois premières rencontres seront de trois rondes chacune.

Aussitôt après l'intermission l'on verra :

Frankie Hogan vs Patsy Higgams 4 rondes.

Young Carpenter vs Tomy Landry 4 rondes.

La dernière bataille se fera pour le championnat poids-mouche du Y.M.C.A. et les adversaires seront Gene Demers vs Midget George, 6 rondes.

L'admission à cette soirée est de prix modique et nul doute que le succès anticipé sera pleinement réalisé. Les instructeurs Ivan Davidson et William Bisset présideront cette séance.

Quilles aux T.-Rivières

Trois-Rivières, (De notre correspondant)—Pagnan du Lallemand a établi un nouveau record de ligue dans la Classe A de la Ligue de la Cité en roulant une partie simple de 248. Son club a établi un record d'équipe avec 2785. Les clubs de la Classe A continuent à se faire une lutte très vive. Le Bellevue est parvenu à gagner deux parties contre le Lallemand, mais il lui fallut pour cela multiplier les marques sur le dernier carreau. Il gagna une partie par 3 points et l'autre par 18. Il fut cependant battu de 65 points sur le total. Trudel se mit en évidence en roulant 646 dont deux parties simples de 225 et 239. Pagnan fit 629 et Lambert 602. Le Laviolette s'est maintenu en tête pour le nombre des parties en triomphant deux fois des Chevaliers de Colomb, mais le Lallemand est en tête par le nombre de points. Comtois a fait un excellent début avec le Laviolette, roulant 544. Voici les scores détaillés:

Lallemand (1):

Trudel	182	225	239—	646
Guay	184	169	161—	514
Pagnan	248	181	200—	629
Hamel	156	168	201—	525
Gagnon	134	179	158—	471
	904	922	959—2785	

Bellevue (2):

Lambert	182	226	195—	602
Legendre	182	164	160—	506
Caron	159	170	174—	503
Jourdain	201	160	166—	527
Lacroix	183	221	178—	582
	907	940	873—2720	

Laviolette (2):

Gauthier	205	182	169—	556
Doucet	178	183	179—	540
Héroux	170	158	190—	518
Comtois	172	166	206—	544
Lafrenière	179	195	167—	541
	904	884	911—2699	

Chevaliers de Colomb (1):

M. ro	171	186	180—	537
Bl..s	171	189	109—	469
Guignard	224	119	181—	524
Chartray	210	169	188—	567
Larivière	161	163	199—	523
	937	826	857—2620	

Position des clubs

	G.	P.	Pts
Laviolette	14	10	21,001
Lallemand	13	11	21,051
xBellevue	11	10	17,881
xChevaliers	10	11	17,911

x—Les clubs Bellevue et Chevaliers de Colomb ont trois parties à reprendre.

Le club de l'hôtel Grand Central a triomphé de l'Aiglon, de Shawinigan, deux parties sur trois. Dumont des vainqueurs fit le meilleur total avec 501 dont une partie de 182. Voici les scores détaillés:

Hôtel Grand Central (2)

Duchesneau	170	131	146—	447
Dumont	149	170	182—	501
Vanasse	133		—	133
Bouchard	138	162	133—	433
W. Guy	135	152	145—	432
H. Guy		133	151—	284
	725	748	757—2230	

L'Aiglon (1)

Beaudoin	147	125	141—	413
Dallaire	148	148	143—	439
Philibert	136	148	—	284
A. Salois	147	146	134—	427
Ringuette	165	147	144—	456
Carpentier			110—	110
	743	714	672—2119	

Trois-Rivières, (D.N.C.)—Le Grand Central et la Banque Provinciale ont gagné chacun trois parties dans la Ligue Commerciale tandis que la Police en prenait deux contre la Banque de Montréal. Duchesneau établit un record pour la gue en roulant 214 en partie simple. Chartray fit le meilleur total avec 579 dont une partie simple de 210. Le Grand Central a roulé le meilleur total d'équipe, 2009, dont une partie de 691.

Voici les scores:

Banque de Montréal (1):

Gendron	103	182	131—	416
Fortin	124	123	88—	335
Daigle	119	152	145—	396
Lamarche	125	137	139—	421
	471	594	503—1568	

La Police (2):

Bellemare	208	166	136—	510
Roy	123	89	155—	367
Héroux	80	123	118—	321
Vachon	183	155	113—	451
	594	533	522—1641	

St-Lawrence (0):

Lamy	148	144	134—	426
Whitehead	133	138	126—	397
Norton	133	141	154—	427
W. Guy	143	192	158—	493
	639	691	679—2009	

Grand Central (3):

Duchesneau	154	214	192—	560
Dumont	173	141	167—	481
Gauthier	169	142	162—	475
W. Guy	143	192	158—	493
	639	691	679—2009	

Banque Provinciale (3):

Caron	144	180	169—	494
Guillemette	122	148	—	270
Lacroix	203	142	198—	543
Chartray	210	179	190—	579
Quessy			97—	97
	679	658	654—1983	

Maison Louis (0):

Després	166	174	154—	494
Dufresne	126		—	126
Filion	157	202	182—	541
Descoteaux	146	145	132—	428
Martin		89	168—	252
	595	610	631—1836	

Trois-Rivières, (D.N.C.)—Le Bellevue de notre ville a triomphé des Chevaliers de Colomb de Shawinigan, dans la Ligue de la Vallée du St-Maurice. Il a pris deux parties sur trois. Legendre du Bellevue fit le meilleur total avec 536. La meil leure partie simple fut roulée par Carrier avec 196. Scores:

Bellevue (2):

Lambert	194	165	159—	518
Caron	161	140	105—	406
Legendre	172	176	188—	536
Jourdain	154	181	134—	469
Gagnon	164	188	134—	486
	845	850	720—2415	

Chevaliers de Colomb (1):

Carrier	162	169	196—	527
Trudel	152	151	134—	437
Guay	114		—	114
Leblanc		144	185—	329
Racine	157	192	172—	521
Bourque	137	174	118—	429
	722	830	805—2357	

Les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières ont gagné deux parties contre le Laval de Québec et une partie contre ce. Lévis. Chartray fit la meilleure partie simple avec 236. Voici les scores détaillés.

Chevaliers de Colomb (2):

Marco	179	176	208—	563
Lafrenière	133	218	180—	531
Chartray	158	158	167—	483
Lambert	159	161	171—	491
Jourdain	157	197	179—	533
	786	900	905—2591	

Laval (1):

Rochon	177	163	166—	506
Lalberté	184	205	137—	526
Bouchard	188	156	140—	484
Talbot	169	170	191—	530
Brousseau	169	180	197—	546
	887	874	831—2592	

Chevaliers de Colomb (1):

Marco	159	201	179—	539
Lafrenière	177	162	165—	503
Chatray	128	174	236—	538
Lambert	188	139	168—	495
Jourdain	155	192	181—	528
	807	869	929—2605	

Lévis (2):

Lecours	192	169	143—	504
Dumont	181	163	170—	514
Roberge	118	210	168—	496
Gingras	174	169	151—	494
Verreau	184	193	162—	539
	849	904	794—2547	

Position des clubs

Clubs	G.	P.
Trois-Rivières (C. de C.)	9	3
Québec (Laval)	4	2
Lévis	4	5
Shawinigan	1	5

LIGUE DOMINION CORSET

Les joutes du 2 décembre ont terminé la première série et le club D & A remporte le championnat de cette série.

POSITION DES EQUIPES

	P.G.	P.P.	Pts	Moyenne
D & A	17	4	17132	810.58
La Diva	12	9	16826	801.23
Bureau	9	12	16572	789.14
Expédition	4	17	15465	736.42

MOYENNE DES JOUEURS

Joueurs	Equipes	Pts	Pties	Moyen.
M.M. 1. Lachance Albert	Bureau	3187	18	177.05
2. Lachance Alexandre	La Diva	3680	21	175.23
3. Desrochers F.	Expédition	3402	20	170.10
4. Bergeron V.	Bureau	3562	21	170.
5. Blouin E.	La Diva	3543	21	168.71
6. Brennan W.	D & A	3336	20	166.80
7. Giguère P.	Expédition	3463	21	164.90
7. Bélard Chas.	Bureau	3463	21	164.90
8. Guy L.	D & A	3431	21	163.38
9. Langlais P.	D & A	2898	18	161.
10. Bédard J.-P.	D & A	3361	21	160.04
11. Beaumont M.	Bureau	2476	16	154.75
12. Gingras J.-L.	La Diva	3170	21	150.95
13. Paradis A.-S.	D & A	1056	7	150.85
14. Paquet A.	Expédition	2705	18	150.27
15. Tremblay M.	La Diva	2969	20	148.45
16. Kerouack D.	Expédition	2029	14	143.50
17. Wagner F.-E.	La Diva	2985	21	142.14
18. Côté J.-R.	Bureau	415	3	138.33
19. L'Heureux M.	Bureau	2559	19	134.68
20. St-Hilaire M.	Bureau	890	7	127.14
21. Lelièvre J.	La Diva	734	6	122.33
22. Thibaudeau H.	Expédition	1826	15	121.73

Plus haut score individuel, 1 partie, J.-P. Bédard 245
Plus haut score individuel, 3 parties, J.-P. Bédard 634
Plus haut score équipe, 1 partie, La Diva 919
Plus haut score équipe, 3 parties, D & A 2617

Vous y perdez en n'essayant pas
LA BIÈRE BOSWELL
Etiquette Verte

LE CLUB QUEBEC



HARRY PHILIPPS

"Le Dragon"

Assemblée générale des membres du club de Raquetteurs "Le Dragon", dimanche le 6, à 10 heures a. m. A 8 heures p.m., soirée au Chalet du club, 69 St-Jean.

LE SECRETAIRE

L'ADVERSAIRE DE BILLY TOWNSEND NE SE MONTRA PAS

New-York, 5. — (Presse Canadienne) James Joy Johnston, promoteur du Madison Square Garden, cherchait hier un adversaire à Billy Townsend, le welterwieight de Vancouver.

Townsend devait rencontrer Billy Petrolle, dans la bataille principale du programme du 18 décembre prochain au Madison Square Garden, mais Petrolle a informé Johnston que des blessures reçues au cours d'un récent combat l'empêchait d'accepter la bataille.

Townsend est arrivé de Toronto hier, après avoir gagné par k. o. contre Herman Perlick, de Kalamazoo, Michigan.

SUR LES AVANTS



GEORGE GIROUX

Le Vess Dry Whistle

La Brasserie Champlain a été visiter le Vess Dry Whistle et, dans une partie très intéressante, La Brasserie a remporté une victoire de 11 points.

Voici l'alignement des deux équipes:

La Brasserie Champlain :

M. Robitaille	854
L. Tapin	772
A. Gendreau	720
A. Drolet	771
J. Caron	882
G. Ampleman	903
	4902

Vess Dry Whistle :

J. Bureau	887
R. Plamondon	842
P. Favron	761
L. Berrouard	780
L. Poulin	841
A. Fortin	780
	4891

Un grand honneur

Jos. Asselin, promoteur de lutte de Québec, était de passage à Québec hier, venant du lac Saint-Jean, en route pour Boston, où il assistera à la conférence des magnats de la lutte.

Asselin nous a appris qu'à une récente assemblée du bureau de direction de l'American Wresling Association Incorporated, il a été nommé vice-président de ladite association qui commencera à fonctionner dans un avenir rapproché, dans un effort pour contrôler entièrement la lutte sur le continent.

L'American Wrestling Association comprend les meilleurs promoteurs des Etats-Unis et du Canada, et le groupe reconnait comme champion Henri Deglane, de France, jusqu'au moment où il aura été battu dans une rencontre où il aura mis son titre en jeu.

Thomas-F. Gleason, de New-York, est le président de cette nouvelle association ; John-H. Hopwood, de Quincy, Mass., trésorier, et Frank-M. Smith, de Boston, secrétaire. C'est ce dernier qui a prévenu Asselin de sa nomination, lui demandant de faire connaitre sa réponse dans le plus bref délai possible.

La ligue d'anneaux

Le Coulombe A a reçu la visite du St-Germain A et l'a défait par 283 points. Voici le détail de la partie.

St-Germain A:

A. Raymond	184	189	191	179	237—	980
Deschampe	192	192	224	254	205—	1067
Petitclerc	214	241	230	210	244—	1139
Fontaine	201	258	255	220	215—	1149
O. Petit	183	204	173	252	264—	1078
L. Picard	169	197	215	208	253—	1042
Total						6455

Coulombe A:

A. Godbout	213	237	200	215	232—	1097
A. Michaud	162	264	231	265	213—	1238
A. Gingras	201	212	223	197	207—	1041
J. Huot	232	216	180	258	282—	1168
L. Langlois	241	211	186	241	255—	1134
O. Dorval	202	164	243	199	252—	1060
Total						6738

Majorité Coulombe A: 283 points.

Le St-Bernard B a reçu la visite du Dollard B et l'a défait par 487 points. Voici le détail de la partie.

Dollard B:

H. Julien	169	169	178	227	163—	906
L.-P. Lachance	174	200	274	227	250—	1125
F. Simard	129	178	163	189	154—	813
L. Gagné	149	131	90	164	139—	673
H. Gauthier	159	157	164	177	187—	844
J. Simard	146	192	190	205	194—	927
Total						5288

St-Bernard B:

J. Fortier	158	205	158	158	172—	851
E. Bergeron	237	240	222	173	234—	1106
P. Carswell	160	178	207	177	203—	906
F. Bédard	210	188	168	183	223—	972
R. Carswell	238	200	184	200	174—	996
L. Parent	170	160	203	180	171—	884
Total						5775

Majorité St-Bernard B: 487 points.

Le Coulombe B a reçu la visite du Aimé Din l B et a été défait par 545 points. Voici le détail de la partie.

Aimé Dinel B:

D. Plante	172	209	194	223	226—	1025
J.-P. Dufresne	162	146	183	174	197—	862
P. Fortier	188	231	204	199	202—	1024
A. Lachance	150	209	147	189	175—	870
R. Dinel	179	151	227	249	217—	1023
Goulet	178	204	206	290	211—	1039
Total						5843

Alex. Coulombe B:

La Ferland	148	170	203	178	187—	886
E. Muller	144	146	248	201	173—	911
M. St-Antoine	189	158	157	203	223—	930
D. Tardif	158	210	169	205	190—	932
Banbin	119	160	149	123	153—	712
J. Bédard	174	138	189	234	192—	927
Total						5298

Majorité Aimé Dinel: 545 points.

Le St-Germain B a reçu la visite du Golden Whistle B et l'a défait par 441 points. Voici le détail de la partie.

Golden Whistle B:

P. Gagnon	173	212	195	244	176—	1000
R. Drolet	87	129	201	180	142—	739
G. Webster	145	178	197	208	145—	873
L. Gosselin	222	142	229	173	136—	901
M. Fournel	94	147	159	110	181—	691
L. Grondin	162	207	175	184	130—	858
Total						5062

St-Germain B:

L. Poitras	237	129	151	197	207—	921
E. Marcoux	141	235	177	185	188—	926
E. Drolet	171	204	209	224	210—	1018
O. Fournel	108	145	217	147	174—	791
P. Laroche	160	216	188	195	143—	902
L. Paquet	230	216	114	207	178—	945
Total						5503

Majorité St-Germain B: 441 points.

Le club Aimé Dinel

Le club d'anneaux Whistle amateur a rendu visite au club d'anneaux Aimé Dinel amateur. Le club Aimé Dinel est sorti victorieux de cette rencontre par une majorité de 141 points.

Whistle:		Dinel:	
A. Jobin	873	L. Chicoine	1021
M. Larose	830	L. Dionne	792
K. Kirouac	954	M. Frigault	768
A. Hébert	610	U. Goulet	652
O. Ouellet	900	W. Chicoine	943
P. Larose	830	E. Genest	962
	4997		5138

Majorité pour le club Dinel 141

Clubs de Hockey



de la ville et de la CAMPAGNE!

Nous Venons de recevoir

Il nous fait plaisir de vous faire part que nous venons justement de recevoir tout un assortiment nouveau d'articles de hockey. Des prix fort avantageux vous seront offerts, défiant toute compétition.

Les amateurs, gérants et propriétaires de Clubs de Hockey sont cordialement invités à venir nous visiter à nos magasins, 28 rue St-Joseph.

Nous leur ferons voir l'immense assortiment que nous avons en Accoutrements et en Equipement complets pour Clubs de Hockey de même que pour tout ce qui concerne les Sports d'Hiver.

COSTUMES COMPLETS - GOURETS - PATINS
JAMBIERES - EQUIPEMENT COMPLET
QUEBEC SKATE & SPORTING GOODS
LE FOYER DES SPORTSMEN
NAP. COTE
28 rue St-Joseph - - Tél : 2-4999

LA VICTOIRE DU MONTREAL SUR LES TIGERS





Photos prises lors de la partie où les Winged Wheelers battirent les Tigers de Hamilton. En haut, on voit le gros Abe Zvonkins (17), exécutant une course qu'une demi-douzaine d'adversaires essayent d'arrêter. En bas Gordon Perry en train de faire une passe en avant.

Loretteville possédera encore son club de hockey

La Direction du club de Hockey Loretteville-Amateur est enfin heureuse d'annoncer au public sportif qu'elle possédera encore cet hiver une puissante équipe.

Après avoir remporté 18 victoires sur 21 parties jouées la dernière saison, Le Loretteville-Amateur n'entend pas se faire damer le pion cet hiver mais au contraire continuer sa série de succès.

Nous avons aussi le plaisir d'apprendre aux intéressés que Le Loretteville-Amateur est propriétaire de la patinoire locale, celle-ci étant une des plus belles et plus vastes de la région, ayant 190 pieds de longueur par 85 de largeur et très bien éclairée.

Le Loretteville-Amateur est encore en position de jouer avec tout club du district qui désirera le rencontrer sur son terrain et comme pendant la dernière saison ces clubs seront très bien reçus et partiront avec l'intention de revenir voir les amis.

Le bureau de Direction se compose comme suit : Président: Georges Vandal ; 1er vice-président : Gaud. Letellier ; 2ème vice-président : Désiré Rochette ; sec-trésorier : Antonio Renaud ; gérant : Albert Vézina ; entraineur : Alex. Rochette ; directeurs : Nap. Verret, Shelley Falardeau, Guy Dallaire, Gérard Falardeau, C.-E. Renaud.

Le Loretteville-Amateur alignera les joueurs suivants : Philippe Gagnon, Sébastien Verret, Marcel Bastien, Lorenzo Vézina, Maurice Robitaille, Roméo Linteau, Burnside, Cyrille Plamondon, Roméo Martel, Armand Blanchet, Wilfrid Auclair et quelques autres.

Pour toute information s'adresser au gérant, Albert Vézina, barbier, téléphone 825 Loretteville.

Par : A Renaud, sec.-trés.

La Ligue des Huiles

Federal Gas:

St-Laurent	142	133	102	147	101—	625
Rourk. W.	147	171	126	152	176—	772
Guimont	125	130	116	168	128—	667
Total	414	484	344	467	401—	2004
Thomassin, P.	127	119	144	220	179—	789
Bérubé R.	149	130	212	111	142—	744
Bérubé, W.	124	133	118	159	157—	691
Total	400	382	474	490	478—	2224
Bérubé Oil: 3-2.						

Shell:

Thomassin	120	173	110	147	114—	664
Griggs	164	135	114	162	158—	733
Dumont	181	154	157	147	136—	775
Total	465	462	381	456	408—	2172

Maple Leaf:

Fortier	128	138	136	141	125—	668
Roll. Bérubé	120	157	158	101	148—	681
P. Lackwell	233	154	151	140	234—	928
Total	481	449	442	388	507—	2277

Maple Leaf: 3-2

Les quilles sur la rive sud

Voici la cédule pour les clubs de quilles de la Ligue Commerciale de Lévis.

PREMIERE SERIE

Décembre:
7 Fédéré vs Ampollina.
9 Ampollina vs Faucher.
9 Faucher vs Arel.
14 Ampollina vs Faucher.
16 Arel vs Fédéré.
21 Ampollina vs Arel.
23 Fédéré vs Faucher.

DEUXIEME SERIE

Décembre:
28 Faucher vs Ampollina.
30 Arel vs Fédéré.

Janvier:
4 Ampollina vs Faucher.
6 Arel vs Fédéré.
11 Faucher vs Ampollina.
13 Fédéré vs Arel.

(Finale deux dans trois).

Voici maintenant l'alignement pour les clubs de quilles de la ligue :

Club "A. Arel" : Boisvert C., Laforge J., Latulippe A., Marotte H. Fortier C., Hains R., Guay L.

Club "Faucher" : Verreault M., Gauthier P., Corriveau A., Guay P., Lacroix L.

Club "Ampollina" : Poulin A., Poulin G., Châtigny P., Giguère R., Bourget P., Martin F., Plante J.-Y.-P.

Club "Fédéré" : Bégin D., Carrier U., Lizotte A., Thibault T., Gélinas M., Couture P., Carrier M.

Ces clubs devront jouer selon la cédule déjà parue pour la coupe "Gosselin" pendant trois ans.

Le club "Fédéré" fut le gagnant de l'année passée de la coupe "Gosselin". Cette année ses adversaires lui promettent de dure épreuves.

IL A BESOIN DE REPOS

New-Haven, 4. — Avec sa carrière pratiquement terminée, Abbie Booth, joueur de Yale, a été transporté dans un sanatorium de tuberculeux à Wallingford hier pour être traité pendant l'hiver. Quoique les médecins aient déclaré que le malade ne souffre pas de tuberculose, ils ont ajouté que Booth avait besoin d'un repos. Booth souffrait de pleurésie depuis deux semaines.

La saison du hockey à Courville

Courville aura deux bonnes équipes de hockey cet hiver, et le comité chargé de l'organisation de ces équipes promet à tous ceux qui les ont encouragées et à tous ces admirateurs de Courville et des paroisses environnantes, du jeu très intéressant.

L'équipe Courville amateur, qui fera partie de la Ligue Québec-Montmorency sera dans quelques jours complète et ses joueurs pourront évoluer dimanche prochain sur la glace de leur patinoire qui est maintenant prête.

Une grande assemblée sera tenue ce soir à la résidence du Gérant, pour mettre une dernière main à l'organisation et tracer le programme pour la saison. Les joueurs du Courville-Amateur sont seuls convoqués à cette réunion.

L'Angleterre compte 1,677,000 femmes de plus que d'hommes.

L'Association sportive des Employés Civils

L'Association sportive des Employés Civils vient d'avoir ses élections annuelles et il nous fait plaisir d'en donner le compte-rendu suivant:

Président, Maxime Morin, C.R., en remplacement de M. Henri Méthot sortant de charge.

Premier vice-président, Léonide Dupont.

Deuxième vice-président, Henri Caron.

Trésorier : Louis Langlois.

Ass trésorier, L.-B. de la Bruyère.

Secrétaire, Philippe Léveillé.

Environ 75 membres prirent part à cette assemblée générale qui eut lieu hier soir. L'ancien président, avec des mots aimables, souhaita un grand succès aux nouveaux officiers. Parmi les principaux membres qui assistèrent aux élections nous remarquons le nom de M. Avila Bédard, qui fut le second président de l'Association.

TOUS LES ARTICLES DE SPORT D'HIVER



Sont A nos Magasins

Venez Choisir !

COSTUMES POUR CLUBS DE HOCKEY
COSTUMES DE SKIS
EQUIPEMENT DE HOCKEY COMPLET
GOURETS
PATINS, RONDELLES
SKIS, BOTTES DE SKIS,
TRAINES
TRAINEAUX, ETC., ETC.

ESCOMPTE SPECIAL Accordé aux Clubs et Associations

QUEBEC SPORTING GOODS Reg'd
68 RUE ST-JEAN -:- -:- Tél : 2-4472



★ 3 Bières à votre choix

INDIA PALE
Une bière Molson originale. Hygiénique et de forte consistance. (Etiquette blanche).

EXPORT
Riche en houblon et de bonne consistance . . . pour les personnes qui savent apprécier une bonne bière. (Etiquette dorée).

STOCK
Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Etiquette bleue).

LA BIERE QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE BUVAIT
Etablie à Montréal en 1786
donnes'y d'la Molson ★

UN RADIO POUR LES FETES



UN RADIO A VOTRE FOYER CONTRIBUERA A LA JOIE DES FETES. SI VOUS VOULEZ VOUS EN PROCURER UN BON A PEU DE FRAIS, CONSULTEZ LA SECTION DES ANNONCES CLASSEES **"RADIOS A VENDRE"**, OU VOYEZ NOTRE CARTE **"SUGGESTIONS POUR CADEAUX DES FETES."**

Lisez toujours les annonces classées elles abondent en occasions.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL (1932) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

Un CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraitre LE JOUR MEME seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

50 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 3e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 231 Tél. 4-3272
BINVIN J.-R., restaurateur, 221 de la Couronne. Tél. 4-0383
BROUSSEAU J.-EDGAR, 766 rue St-Vallier. Tél. 4-0422
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Pra-d'Assise. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (1tée)
Succursale No 1, 179 rue St-Joseph. Tél. 4-0294
Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 426 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 385 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0853
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606s31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC P.-X-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E. 74 4ème Ave. Québec-Ouest. Tél. 2-4790s11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 884 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E. tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0738
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINORAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIROUX ADELARD, 91 6e rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Cathédrale. Tél. 4-1320
LALIBERTE EMILE, restaurateur, 19 Montmagny. Tél. 4-0302
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 3-0021
LEVESQUE J.-A., 1461½ 3ème rue. Tél. 4-0320
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, R. P. 129. Tél. 112
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél. 3-2035
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159
ROGER RENE, 297 1-2 10 Avenue. Tél. 4-0134
ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083
SOUCY PAUL-R., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

ON DEMANDE des agents fiables dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos arbres fruitiers et arbustes fleurissants bien connus. Pale l'esbonaire. Territoire réservé. Equipement fourni. Ecrivez à Pelham Nursery Co. Toronto, Ont. 21nov-26fs-1b

UNE LIGNE A VOUS—Fabrication de plaques de nom et numéro, damiers, enseignes en verre brillant. Gros livre et échantillon gratis, E. Palmer, 423 Wooster, Ohio. -1b

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet faire 100% commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons gratis et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dépt. 503, Toronto, 8, Ontario. 5-12déc-1b

NOUS avons besoin d'agents dans chaque comté pour prendre contrôle des ventes de notre nouveau savon. Opportunité considérable pour vous ouvrir un commerce à vous. S'adresser immédiatement Presto Cleaner Company, 4250 rue Fabre, Montréal. 5-12-19-26déc-1b

AGENTS DEMANDES—Vendez meilleure qualité pierres à feu et mèches "Rapid Lite". 24 capsules sur carte. Echantillon 65 sous pour carte complète. Adresse: The Lighter Company, 359, rue St-Jacques Ouest, Montréal. 26-28-nov. 1-3-5-7-10-12déc-1b

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT de restaurant à vendre S'adresser à 19, rue St-Joseph. 5d.e-3fs-2

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS ROLLER GARANTIS $4.00 en montant, femelle, poisson doré, bocaux, nourriture, pour serins, chien, poule, poulets, poisson, tortue et toutes sortes de remèdes. La Maison des Oiseaux Chanteurs, 362, St-Joseph, Québec, tél.: 2-8250. -3f

SERINS ROLLERS, chanteurs, femelle prête à accoupler, couple de Perruches amoureuses à vendre. Visible avant 10 h. a m., ou de 3 h. 30 à 5 h. 30 p. m. 129 boulevard Langelier. 5déc-2fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge. Possession immédiate. S'adresser No 55½, Grande-Allée, tél.: 2-1740W. 5déc-26fs-5c

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate, $50.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 14nov-26fs-5f

APPARTEMENT de deux grandes pièces avec cuisinette et chambre de bain, meublé, chauffé, service du concierge S'adresser aux Appartements Collinette, 8, rue Collins. 3déc-8fs-5b

APPARTEMENTS McMahon, appartements mouernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 17nov-26fs-5r

APPARTEMENT BATTLEFIELD—Grands appartements 10 chambres comprenant 2 chambres, bain en tuile, frigidaire, garage chauffé. Pour information s'adresser Frs Jobin, 88 chemin St-Louis Tél 3-1651. 28nov-26fs-5f

APPARTEMENT de 4 chambres plus chambre bain, aussi chambre seule aux appartements Ste-Geneviève, 21 avenue Ste-Geneviève. S'adresser au concierge ou G.-H. Lachance, 263, rue St-Paul, tél. 2-8403. 3déc-6fs-5r

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU suite 2-3 appartements meublés, avec gaz, électricité, près 2e rue et 3e avenue et pont Dorchester. Aussi pardessus poil de chameau, grandeur 40. S'adresser 50, 3e Avenue, tél.: 4-4350. 1-2-4-5déc-5f

APPARTEMENT à louer de 3 chambres avec poêle à gaz, chauffé, meublé, chambre de bain, seule, situé près du Parlement. S'adresser 134, St-Augustin, Tél.: 2-8468. 4déc-2fs-5b

RUE ST-JEAN No 5743½, magnifiques petits logements, 4 pièces meublés ou non, très modernes eau chaude à l'année. Conviendraient pour bureau. M. Robitaille, No 574, rue St-Jean, tél.: 5311 -5f

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 2A, avenue Turnbull, Québec, téléphone 3-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c, 6½ p. c, 7 p. c, en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean. Bureau jour et soir, de 9 h. 30 à 5 h. 30 p.m. tél.: bureau 2-7550M rés. 3-2459 13nov-26fs-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P. 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 4déc-26fs-7r

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00 $2,500, $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N. P. 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 20-22-24-27-29-31oct, 3-5-7-10-12-17-19-21-24-26-28nov. 1-3-5-8-10-12-15-17déc. -7f

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter $6,000.00 1ère hypothèque sur propriété de $18,000.00 paierai 6 p. c. pas de commission Ecrire Casier 458, "Le Soleil" 4déc-4fs-8b

ARTICLES DE MENAGE

LES POELES "Beach" chez J.-P. Bédard Co., Enr., 72, St-Joseph. Nous avons un choix de poêles-fournaises, poêles de cuisine et petites fournaises usagés en très bon état. Deux laveuses électriques à prix de débarras. Réparations de toutes marques de poêles et de laveuses. Ouvrage garanti. Tél.: 4-4251 23nov-26fs-9r

J'ACHETE à domicile écran, patins, poêle-cuisine, sofa-lit, set de chambre, vitrine, argenterie, table boudoir, gramophone, Orthophonic, set salle bureau, table extension, sideboard, combiné, lit, commode, fournaises, poêle à l'huile, pharmacie G. Brousseau, 24, St-Nicolas, tél.: 2-4083. 5déc-4fs-9r

MANTEAUX de fourrures, meubles piarts, couchettes brunes, tables, boudoir, roll-top, poêle à gaz, divanette, sommier, matelas, vitrine, commodes, garde-robes, outils. Achetons à domicile. S'adresser 75, Lacroix. -6r

PIERRE DESJ.RDINS Radio électrique, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, set salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 5déc-3fs-6r

POELES—La plus grande vente jamais vue à Québec dans les poêles combinés, poêles-fournaises, poêles à gaz. Aussi fournaise à air chaud et poêles usagés de toutes sortes. Réparations de toutes les marques de poêles. J'achète à domicile, meubles, etc. J.-W. Bolduc, 1065, du Pont, tél. 5614, St-François, tél.: 3-1985. 1déc-26fs-9r

FAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 4-0350

ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 159

ROGER RENE, 297 1-2 10 Avenue. Tél. 4-0134

ROY MLLE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 6941

ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 3-2083

SOUCY PAUL-R., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 6768

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél. 7131

AGENTS

ON DEMANDE des agents fiables dans les villes, villages et campagnes pour vendre nos arbres fruitiers et arbustes fleurissants bien connus. Pale l'esbonaire. Territoire réservé. Equipement fourni. Ecrivez à Pelham Nursery Co. Toronto, Ont. 21nov-26fs-1b

UNE LIGNE A VOUS—Fabrication de plaques de nom et numéro, damiers, enseignes en verre brillant. Gros livre et échantillon gratis, E. Palmer, 423 Wooster, Ohio. -1b

AGENTS DEMANDES pour vendre cravates soie pour nous. Nous vous vendons à un prix qui vous permet faire 100% commission. Ecrivez aujourd'hui pour échantillons gratis et renseignements. Ontario Neckwear Co., Dépt. 503, Toronto, 8, Ontario. 5-12déc-1b

NOUS avons besoin d'agents dans chaque comté pour prendre contrôle des ventes de notre nouveau savon. Opportunité considérable pour vous ouvrir un commerce à vous. S'adresser immédiatement Presto Cleaner Company, 4250 rue Fabre, Montréal. 5-12-19-26déc-1b

AGENTS DEMANDES—Vendez meilleure qualité pierres à feu et mèches "Rapid Lite". 24 capsules sur carte. Echantillon 65 sous pour carte complète. Adresse: The Lighter Company, 359, rue St-Jacques Ouest, Montréal. 26-28-nov. 1-3-5-7-10-12déc-1b

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT de restaurant à vendre S'adresser à 19, rue St-Joseph. 5d.e-3fs-2

ANIMAUX DOMESTIQUES

SERINS ROLLER GARANTIS $4.00 en montant, femelle, poisson doré, bocaux, nourriture, pour serins, chien, poule, poulets, poisson, tortue et toutes sortes de remèdes. La Maison des Oiseaux Chanteurs, 362, St-Joseph, Québec, tél.: 2-8250. -3f

SERINS ROLLERS, chanteurs, femelle prête à accoupler, couple de Perruches amoureuses à vendre. Visible avant 10 h. a m., ou de 3 h. 30 à 5 h. 30 p. m. 129 boulevard Langelier. 5déc-2fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service du concierge. Possession immédiate. S'adresser No 55½, Grande-Allée, tél.: 2-1740W. 5déc-26fs-5c

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham Paige, Plymouth, Auburn, Chandler, Pontiac, Jordan, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Couture Motor Sales, 12, Couronne, Québec, 7163. 3déc-26fs-11r

FORD TUDOR 1931, comme neuf, acheté en septembre, il faut vendre d'ici deux jours au prix de $450.00. Appeler 7544. 3déc-4fs-11f

CHEVROLET COACH 1930 comme neuf. Faut vendre à $285.00. Besoin d'argent. Appelez 7344. 3déc-4fs-11f

AVIS AUX automobilistes, avant de louer un garage chauffé demandez une démonstration de notre merveilleuse paire qui fait chauffer la votre char dans votre garage. Agents demandés. La Cie d'Agence Québec, 29¼, la Couronne. 1déc-6fs-11b

FORD 1930 Ford Roadster avec rumber seat en très bon ordre, à vendre immédiatement, prix modéré. S'adresser Battery Service Station. 2-4473. 4déc-3fs-11b

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, .6. 4-1006. 22-24-27-29-31oct. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28nov. 1-3-5-7-10-12-15-17-19déc-11f

AUTOS D'OCCASIONS—Auburn 1928, convertible sport modèle, $350. Essex coupé 1927, pour $175. Venez les voir. J.-L.-R. Lorquet, 91 d'Abraham, tél.: 2-1076. 5déc-6fs-11r

AUTOMOBILES A VENDRE

RADIATEURS d'automobiles de tous es sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alarie & Tessier, 560½, St-Vgllier, tél.: 9456. 31oct. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28nov. 1-3-5-7-10-12-15-17-19-22-24-26-29déc. -11f

ABATTOIR DES AUTOS, de St-Roch, 14, St-Roch, tél.: 2-2725, 4-1921. Achetons et vendons toutes sortes d'autos usagées, pièces toutes sortes, pneus, vieux métaux, batteries. Aussi nous vendons et réparons les ressorts. Ouvert jusqu'à 10 heures le soir. 14-17-19-21-24-26-28nov. 1-3-5-8-10déc. -11r

AUTOMOBILE Ford Tudor 1931, en parfait ordre, $425.00 comptant. S'adresser à 1107, St-Vallier. -11b

BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUE bureau à louer, nettoyé, chauffé, éclairé avec partie de voûte, situé à l'édifice Cimon, 2 côte d'Abraham, tél.: 5169. 3déc-6fs-17r

BUREAU PLAIN-PIED à louer, porte voisine Immeuble Compagnie d'Assurance "Metropolitan". S'adresser à The Little Green Shop Reg'd, 47 rue St-Jean. 3déc-26fs-17r

CHAMBRES ET PENSIONS

VOUS TROUVEREZ chambre et pension, usage bain, téléphone, dans famille sans enfant. S'adresser Mme Tessier 199, Latourelle. 28nov-6fs-23b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de la rue du Pont. S'adresser 161, Ste-Marguerite. 29a-o-J.n.o.-23b

CHAMBRE et pension dans famille privée pour messieurs seulement. S'adresser 366, de la Reine. 4déc-2fs-23b

JOLIE GRANDE chambre à louer dans maison privé, accomodations d'eau chaude, usage du téléphone, pension si désirée. Tél. 2-7585W 1déc-6f -23b

BELLE GRANDE chambre avec ou sans pension dans famille privée, sans enfant, prix modéré. S'adresser 25½, St-Réal. 3déc-6fs-23b

VOUS TROUVEREZ une bonne pension avec grandes chambres pour 2 ou 3 personnes, chauffées, eau chaude, garde-robes, bien propre, usage bain, téléphone. Prix modéré. S'adresser 111, St-Joseph, 3ème étage. 3déc-6fs-25g

CHAMBRE à louer avec pension si désirée, pour un ou 2 jeunes hommes, usage du téléphone. S'adresser 2, rue Richelieu, tél. 8855. 4déc-2fs-23b

VOUS TROUVEREZ au No 117½ avenue Cartier, pension de table dans une famille privée, à un prix bien accommodant. Vous y trouverez même chambre avec pension, téléphone et bain. 4déc-6fs-23b

CHAMBRE et pension avec garde-robes, eau chaude, usage du bain et téléphone, conviendrait pour hommes. S'adresser 1J, Ste-Thérèse, tél.: 3-2671. 1-3-5déc-23f

20 RUE GARNEAU, vous trouverez jolies chambres avec pension à prix modéré, bain, téléphone sur même plancher. Aussi logement 3 chambres meublé ou non. 5déc-2fs-23r

CHAMBRE MEUBLEE à louer, améliorations modernes, avec pension. S'adresser 112, d'Aiguillon. 5déc-4fs-23

BELLE GRANDE chambre à louer bien meublée avec garde-robes, 2 châssis sur la rue, pension de 1ère classe, et toutes les améliorations modernes. S'adresser à 70½, rue Fleurie. 5déc-2fs-23g

CHAMBRES A LOUER

GOVERNOR'S GARDEN APPARTEMENTS—A louer magnifiques chambres et appartements, aussi chambres avec bain privé, avec connection de gaz, face au Jardin du Fort, S'adresser à 16, rue Mont-Carmel. 17nov-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 19nov-26fs-24

HOTEL VICTORIA, 56, rue St-Jean, chambre à louer $20.00 par mois en montant, ainsi que chambre et repas taux modéré. S'adresser au bureau. 13nov-26fs-24r

45 REMPARTS, chambres à louer, en avant 1er étage, richement meublées, avec eau courante, foyer, usage du téléphone, gaz si désiré, conviendrait pour une ou deux personnes. 28nov-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour une ou deux personnes dans famille privée, chambre de bain avec usage du téléphone, bon chez-soi, pension si désiré. 333 du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o.-24b

CHAMBRE A LOUER 44 rue Jeanne-d'Arc, dans une famille privée. S'adresser sur les lieux. 2déc-6fs-24b

FLAT MEUBLE 2 chambres, grande chambre double, avec eau chaude et froide, pas de à gaz, aussi chambre $2.50 en montant, bain, téléphone. S'adresser 20, rue Ferland, tél.: 2-5142M. 1-3-5déc-24r

$2.00 A $4.00 par semaine 2 à 3 appartements, meublés, véritables petits logements avec entrée seule, aussi logements non meublés, 3 à 8 appartements depuis $10.00 à $20.00 par mois. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032. 28nov 1-3-5-8-10déc-24f

375½ ST-JEAN, chambres-boudoirs doubles et simples, une ou deux personnes, eau courante dans chacune. $12.00, $15.00 et $20.00 pour deux personnes Bain, téléphone privé même étage. Tél.: 2-6930. 28nov-1-3-5-8-10déc-24fg

70½ AVENUE CARTIER, suite de deux grandes chambres, très confortablement meublée, donnant sur la rue. Usage du bain, téléphone, eau chaude, chauffée éclairée. Tél.: 3-1045. 1-3-5déc-24f

CHAMBRE avec 2 fenetres sur la rue, garde-robes, usage du bain, téléphone, pension si désiré. S'adresser 36, St-Gabriel, Tél.: 3-1734W -24r

CHAMBRE moderne meublée, chauffée, prix $10.00 par mois convviendrait pour demoiselle honnête. S'adresser 437, St-Jean. -24r

A LOUER rue Couillard, petit flat, meublé, de 3 chambres, comprenant boudoir, chambre à coucher et cuisine. Possession immédiate. S'adresser P. Daigle, 18, Hébert. 5-7-9-11déc-24r

CHAMBRE A LA SEMAINE ou au mois aussi suite avec cuisinette. A la semaine 3 et plus ou mois 15 et plus. Tél.: 2-7797, 38, Ste-Anne. -24r

40½ COUILLARD près rue St-Jean, belle chambre meublée, étage du bain et la toilette, $6.00 par semaine, avec installation du gaz, système de chauffage à eau chaude. Autre petite chambre confortable à $2.50. -24r

BELLE GRANDE chambre à louer pour monsieur seulement, située dans le centre de la ville, châssis donnant sur la rue, garde-robe, usage du bain et du téléphone. S'adresser 23 rue St-Gabriel 28ao-j.n.o.-24b

#4 ST-EUSTACHE—Belle grande chambre pour monsieur qui désire confort et privilège d'un bon chez soi. Maison occupée par monsieur seul. Pour information tél.: 2-0167. 27nov-s5-24b

CHAMBRE A LOUER, propre, confortable, conviendrait pour une ou deux personnes, usage bain, eau chaude, téléphone, prix raisonnable. S'adresser 75, Notre-Dame-des-Anges, près Dorchester, téléphone 4-1485. 28nov-6fs-24b

BELLES CHAMBRES double et simples, chauffées, garde-robes, dans chaque chambre, usage bain et téléphone, dans famille sans enfant, prix modéré. S'adresser 192, Ste-Marguerite, près rue de l'Eglise. 28nov-26fs-24r

BELLE chambre à louer centre de la ville, très propre, prix modéré, chauffée air chaud, bain même plancher. Bon chez-soi. S'adresser Mlle Marier, 31, d'Aiguillon, tél.: 2-4625F 1déc-6fs-24b

CHAMBRES DOUBLE et simple à louer, très propres et bien éclairées, chambre de bain sur le même plancher. S'adresser 72, rue St-Louis. 3déc-6fs-24b

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR de première qualité, Stove, Egg, Chestnut 75c la poche. Charbon mou Ecossais 50c la poche. Coke 25c la poche Charbon de bois 25c la poche. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 6618. 12nov-2nfs-30f

BOIS DE CONSTRUCTION, épinette et pin de toutes dimensions B. C. Fir emboufeté et moulures de toutes sortes à des prix bon marché. Demandez nos prix. Tél.: 2-5035, 280 St-Paul, voisin la Station Quebec Railway, Bilodeau, Doré, Enr. 14nov-26fs-30r

CHAMBRES A LOUER

TRES BELLE grande chambre avec toutes les améliorations modernes, dans famille privée, pour messieurs seulement. S'adresser à 268, St-Jean, tél.: 2-7682W. 3déc-6fs-24r

CHAMBRE à louer munie de toutes les améliorations modernes, eau chaude à l'année, gaz, dans la chambre, pour une ou deux personnes. S'adresser à 165, rue d'Aiguillon. 3-4-7déc-24b

TRES BELLE CHAMBRE à louer avec divanette, poêle à gaz, chauffé à l'eau chaude. Usage du bain. S'adresser Félix Plante, 158, Ste-Hélène, tél.: 3-2165. 3déc-3fs-24f

GRANDES CHAMBRES à louer, chambre de bain, téléphone, $3.00 et $4.00 par semaine. S'adresser à 182, boulevard des Fossés. 1déc-4fs-24b

BELLES GRANDES chambres avec fenêtres sur la rue, bien ensoleillées, confort du chez-soi, foyer dans chaque chambre. Prix spéciaux pour l'hiver. S'adresser 10, Haldimand, tél.: 2-8390 2déc-6fs-24r

BELLE CHAMBRE meublée avec fenêtre sur la rue, chauffée, quartier résidentielle, dans famille anglaise, parlant français. Améliorations modernes. S'adresser téléphone 4-2358. 2déc-6fs-24b

GRANDE CHAMBRE dans bonne famille, usage bain, téléphone. Confort du chez soi. S'adresser 13 St-Martial, St-François-d'Assis. 4déc-3fs-24b

CHAMBRE à louer avec ou sans pension dans famille privée, usage bain, téléphone, bien chauffée. Prix raisonnable. S'adresser 206, d'Aiguillon. 4déc-2fs-24b

BELLE GRANDE chambre à louer en face de l'église Jacques-Cartier, 2 fenêtres sur la rue, gaz dans la chambre usage du téléphone. S'adresser 325, rue St-Joseph, tél.: 3-4060 4déc-2fs-24f

CHAMBRE à louer dans une bonne famille, usage du bain et téléphone, prix $2.00 par semaine. S'adresser à 180 rue St-Vallier, tél.: 2-1633M -24b

CHAMBRES simples et doubles à louer, usage bain, téléphone. S'adresser 642S, St-Vallier, tél.: 9184. 5déc-2fs-24b

CHAMBRE à louer dans petite famille pour personne seule, $2.50 par semaine S'adresser 50 boulevard Langelier. -24b

CHAMBRES A LOUER, très bien meublée, comme vivoir avec chambre de bain de luxe, de $25.00 par mois et plus. S'adresser aux Appartements Turnbull, tél.: 4-0361. 5déc-6fs-24f

PLACES pour coucher à la semaine $1.25 et par nuit 25c. Aussi chambres meublées, gaz, bain etc. S'adresser avant 8 h. le soir à 58 Richardson, tél.: 4-3975 -24r

BELLE GRANDE chambre à louer sur le 1er étage, pour une ou deux personnes, eau dans la chambre et munie de tout le confort à prix modéré, et dans famille privée. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. 5déc-1j-o-24b

BELLE CHAMBRE BIEN éclairée, améliorations modernes, usage bain, téléphone et cuisine si désirée, $5.00 par semaine dans Haute-Ville. Tél.: 2-5487M. -24b

BELLE CHAMBRE à louer, bien ensoleillée, prix très modéré, usage bain, téléphone. S'adresser 80 Casot, tél.: 3-2188. -24

20 MONT-CARMEL, belles chambres avec foyer, aussi chambres avec bain privé et eau courante, chaude et froide, prix modéré. S'adresser sur les lieux ou téléphone 2-2251 5déc-3fs-24r

TRES BELLE GRANDE chambre, confortable, double et simple, meublée, fraîchement peinturée, tapissée, centre de prélart, deux rues 24, garde-robes, commodes, bain, eau chaude, gaz, téléphone 9639. S'adresser 862, St-Vallier. -24f

FLAT de deux appartements, chambre et cuisine, meublé, chauffé, éclairé avec gaz dans la cuisine, aussi chambre avec gaz, grande garde-robe $2.00 par semaine, bien propre. S'adresser à 81, Lavigueur -24b

VOUS TROUVEREZ dans famille 2 chambres chauffées eau chaude, usage bain, gard-robes, prix modéré. S'adresser 45, Jeanne-d'Arc, tél.: 5590. -24b

FLAT A LOUER 8 Haldimand, près de la rue St-Louis, flat 2 chambres à louer aussi grande chambre double et simple, modérés, eau chaude à l'année. Tél.: 2-4355J 3déc-3fs-24b

CHAMBRES propres, prêtes pour occupation. Beaucoup de commodités, à proximité des magasins, des églises et théâtres. S'adresser à 110, rue Richelieu. 3déc-6fs-24b

CHAMBRE DOUBLE à louer, $3.00 à $3.50 par semaine, pension si désirée pour hommes sobres et honnêtes. Usage du bain, téléphone. S'adresser Mme A. Marcheterre, 51, St-Anselme. 1-2-4-5déc-24f

CHAMBRE A LOUER dans famille sans enfant, 2 chambres, ou suite de chambres, usage bain avec pension si désirée, personne honnête S'adresser H. Doré, 288, de la Reine. 4déc-4fs-24b

BELLE GRANDE chambre à louer avec douche. S'adresser appartement Gamelin, 6 Dauphine. 4déc-3fs-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1931. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean. tél.: 2-8164. 4déc-26fs-24r

A LOUER grande chambre double, cuisinette, poêle à gaz, confortablement meublée, chauffée eau chaude, plancher privé, chambre bain, usage téléphone, place tranquille. S'adresser 29, Charlevoix 4déc-6fs-24r

BELLE CHAMBRE meublée, très propre, chauffée eau chaude, grande garde-robes, usage du bain, maison tranquille, prix modérés. S'adresser 253, Richelieu, tél.: 6672 4déc-3fs-24f

FLAT MEUBLE à louer, 1er plancher, chauffé à l'eau chaude. S'adresser l'après-midi 16, rue Garneau, tél.: 2-3955W. 4déc-6fs-24r

BELLE GRANDE chambre à louer bien ensoleillée avec garde-robes, gaz, usage bain, téléphone. S'adresser 16, rue Latourelle, Mme J.-A. Roy. 3-0824. 4déc-2fs-24r

CHAMBRE à louer a gaz dans la chambre. S'adresser 1065 St-Vallier 4déc-2fs-24b

BEAU FLAT DE 2 appartements, 1er plancher, meublé, eau et gaz, propre, bon marché pour l'hiver, aussi petite chambre à $2.00 usage bain et téléphone, maison tranquille. S'adresser 18 Ferland. 4déc-2fs-24r

Chevaux, voitures, harnais

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Lemieux, 1955, St-Vallier 27nov-12fs-27f

CHEVAUX A VENDRE. S'adresser à Aug. Bisson, commerçant de chevaux, S'adresser à 255, rue Boisseau. 3déc-6fs-27f

DEUX BONS CHEVAUX d'ouvrage et un beau cheval de voiture, 1250 lbs, jeunes et sans défaut. Aussi lorrie double d'hiver et harnais simple d'ouvrage. S'adresser Elzéar Bédard, 86, Ste-Agnès, tél.: 8474. 3déc-4fs-27f

CHEVAUX à vendre, 2 chevaux de voiture 1,000 et 1,100 lbs, standard breed 18 chevaux d'ouvrage, belle jument 1200 à 1400 lbs 2 chevaux communs bon marché, 4 berlines à neige, 3 cutter, 3 berlines pour livraison, 2 petites carrioles et une carriole pour charretier. S'adresser Alphonse Blondeau, forgeron, 3, 3ème Rue, Limoilouk tél.: 4-2923. 4déc-3fs-27b

DEUX BONS chevaux à vendre bon marché, 3 berlines à neige, un couteau à glace, en très bon état. S'adresser Louis Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231 4déc-4fs-27f

VOITURES d'hiver, berline à neige, berleau-carriole, berleau pour livraison et traîneau à vendre. S'adresser 294 Colomb, entre midi à 1 h. 5déc-3fs-27b

BONNE JUMENT pesant 1200 lbs. parfaitement saine, garantie pour tout ouvrage, bon marché. S'adresser à 28, rue Bonaventure -27b

ATTENTION—20 bons chevaux acclimatés pour chantiers à vendre. S'adresser à 21, rue St-Bernard, tél.: 5442 -27b

JUMENT brune pesant 1100 lbs, ayant un gros train de route, à vendre ou à échanger pour une vache. S'adresser à 102, rue Durocher. 4déc-3fs-27b

BOIS, CHARBON

CHARBON Coke à poche 35c. Coke 3 poches pour $1.00 Stove Chestnut 80c la poche. Aussi à la tonne. Faites-en l'essai A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795 rés. 3-3095. 6nov-26fs-30f

COUR A BOIS, Limoilou Enr., 2, 3ème Rue, tél.: 4-3831. Erable, merisier, 2, 2½, 3 pieds, Croûtes bois franc, bois mou. Spécial merisier et, bouleau $5.50 la corde. 21nov-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove 80c. Chestnut 80c et Cook 60c la poche, 3 poches pour $1.00. Charbon à la tonne $15.50. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25 en montant. J. Racine, 299, Canardière, téléphone 4-4026. 18nov-25fs-30f

BOIS CHAUFFAGE, slab bouleau, croûtes merisier, scié $3.00, merisier érable 2½, $9.50, 2 pieds $8.50. Charbon bois franc 30c. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 13nov-26fs-30f

CHARBON DE BOIS le plus economique sur le marché 25c la poche. Charbon Coke, bien sassé 25c la poche, livré par quantité 4 poches et plus, Stove et Chestnut la poche 75c. Mme V.-F. Hébert, 191, St-Germain, tél.: 3-4844. 27nov-12fs-30f

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3ème Avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garantie. Liv

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

162, CREMAZIE, construction neuve, revenu $480.00 par mois, système de chauffage Buck Wheat.

166, CREMAZIE, poste de commerce et logement privé.

MANUFACTURE et machinerie à vendre 28 rue Montcalm, 3,000 pieds de plancher, possession immédiate, en plus loyer privé, 7 appartements, autre servant de bureau d'affaires, 3 appartements loué dans le moment, conditions faciles.

CHANCE EXCEPTIONNELLE rue Bougainville, prix spécial $8,800.00 demande $5,000.00, 1ère hypothèque 6% balance $3,800.00 comptant, 3 revenus $1,200.00 par année 10½% net d'argent.

HOTEL GRAND CENTRAL, Lorette-ville, 16 chambres plus grand magasin et restaurant, échangeable ou très peu comptant et balance 1ère hylothèque.

PROPRIETE 105 Lavigueur, Revenu $648.00 dollars. Prix demandé $5,000.00. Première hypothèque $3,000.00 comptant.

TERRAINS A VENDRE

Coin des rues Bourlamaque et St-Laurent voisin de la nouvelle église Notre-Dame-du-Chemin.

R. DROLET

194, avenue des Erables, tél.: 3-4217.
24nov-26fs-100f

MAISONS A VENDRE

"HOME" IDEAL POUR FAMILLE grandissante. En face de l'église des Saints-Martyrs, sise sur grand terrain (129-165) 10 pièces, 2 chambres de bain modernes, 2 foyers ouverts, dont un dans pièce (20x20) finis tuile. Construction brique solide. Chauffage à l'huile. Garage à deux places. Finition pin émaillé. Solarium.

POSSEDEZ VOTRE RESIDENCE, en plus un revenu: Propriété située sur la rue St-Cyrille, coin de rues, à 2 logements de 5 pièces chacun, toujours bien loués. Bien construite et d'une finition agréable. Terrain (70x90). 2 garages. Prix et conditions fournis avec plaisir.

LISEZ, et permettez-nous de vous faire voir cette propriété à deux logements de 9 appartements chacun, superbement finis, située sur l'avenue Murray. Plomberie en cuivre, chambre de bain finie tuile. Garages chauffés. Conditions qui rencontreront vos désirs.

D'AUTRES A VENDRE mais examinez ceci comme valeur spéculative ou de placement. Groupe de 3 propriétés, de 3 logements chacune, renfermant toutes commodités modernes, située sur la Grande-Allée, partie où les logements de ce genre sont toujours en demande. Peu de comptant relativement à la valeur de cette proposition.

VOIR EST CROIRE: Vous avez certainement la valeur de votre argent dans cette propriété à trois logements de 7 pièces chacun, plus chambre de bain, située sur la rue St-Cyrille, entre les avenues Bourlamaque et Cartier. Construction en très bon ordre et finition plaisante. Foyer ouvert dans un logement. Planchers bois dur partout. Garage à 2 places. Vous nous ferons un plaisir d'étudier toute proposition.

UNE AUTRE VALEUR COMMERCIALE, sujette à augmenter votre revenu, rue St-Jean, en dedans des Portes, comprend 1 magasin, toujours loué, et 4 logements, actuellement occupés pour location de chambres et chambre appartements, chauffés. Construction de pierre et brique solide. Rapporte $5,000 environ par année. Très belle valeur comme placement.

VOYEZ CELLE-CI et soyez votre propre juge. Construction récent à 3 logements, de 7 et 8 pièces plus chambre de bain dans chacun. Rapportant $200.00 par mois. Cave cimentée, fondation bien assise. Planchers en chêne, garage à 3 places. Très belle finition intérieure. Faites nous connaitre votre offre et nous ferons le reste.

OCCASION pour qui désire se procurer ameublement complet de "Chambres à louer" 10 chambres bien louées, rapportent $140.00 net par mois.

AUTRES propriétés seules, de rapport, commerciales, terrains, fermes à vendre et échanger, dans les limites de la ville et la banlieue.

SURVEILLEZ nos annonces, toutes les semaines elles vous suggéreront du nouveau. Vous y trouverez sûrement l'occasion que vous cherchez.

GEORGES PAQUET

Immeuble et assurances, 59, rue St-Joseph. Tél.: bureau 4-4221. Rés. 6678.
3d6c-6fs-100r

A VENDRE OU A LOUER

MANUFACTURE, maison et terrain à vendre en bloc ou séparément, situés coin Ste-Thérèse et Bayard (autrefois Canadian Mattress). S'adresser à Alex. Blondeau, No 157, rue Ste-Thérèse, tél.: 9402.
30nov-26fs-100f

HAUTE-VILLE, MONTCALM, BELVEDERE, ST-SACREMENT, BERGERVILLE, etc., maisons seules de 6 à 15 chambres. Maisons neuves, etc., 2 et 3 logements, de 7 à 11 chambres (plein pieds) etc., 3 logements 7 chambres, $11,000 et $10,000 (terrain clair) 3 logements 7-8 chambres $10,000 (terrain clair).

RUE BERGEEN, près Cartier, 3 logements, 8 chambres.

ST-ROCH, JACQUES-CARTIER, etc., maisons 1-2 ou 3 logements.

LIMOILOU, ST-FRANCOIS-D'ASSISE, ST-PASCAL, etc., maisons de plusieurs logements, $8,500.00 et plus.

PROPRIETES commerciales et grands terrains.

COTTAGES et autres maisons aux environs de Québec.

MAISONS de logements à vendre ou échanger pour terres. Aussi maison avec magasin, chemin St-Louis, pont de Québec à vendre ou à échanger.

TERRES A VENDRE ou échanger pour maisons en ville.

LOTS A BATIR.

CHOIX CONSIDERABLE propriétés de revenus. Profit net 13 à 20% sur capital déboursé.

IL EST DE VOTRE INTERET de me consulter avant d'acheter.

ST-GEORGES MORENCY

Immeubles et assurance, 235, St-Joseph. Tél.: 8311 - 5680.
-10f

O.-F. BOUCHER

46, St-Eustache, tél.: 2-7780

PROPRIETES de un ou plusieurs logements situés dans toutes les parties de la ville, à vendre à des prix d'occasions. Venez me consulter avant d'acheter. Tél.: 2-7780.
-100r

PAUL-EMILE BEDARD

ASSURANCES ET IMMEUBLES
187, RUE DU ROI
TEL. 2-1634. RES. 4-4000

13e AVENUE, près de l'église, maison neuve, six logements, revenu $2,160.00. Prix $16,500.00, bonnes conditions pour prompt acheteur.

32-34-36-38, 4e AVENUE, maison de six logements, revenu $1,440.00, prix intéressant pour acheteur sérieux.

10e AVENUE, deux maguifiques maisons de trois étages, 5 et 6 chambres, améliorations modernes, bon marché pour prompt acheteur.

AVENUE BROWN, maison de trois logements 7 et 8 chambres plus chambre de bain, planchers en bois dur, foyer, bon et bonnes conditions pour prompt acheteur.

RUE SIMON, propriété de trois logements solide en brique, parfaites conditions bon marché gour prompt acheteur.

RUE DU ROI maison deux logements, 6 chambres, solide en brique, revenu $600.00, vraie occasion d'ici huit jours.

PROPRIETE à Giffard, avenue du Monument.

AUSSI plusieurs maisons à vendre ou à échanger dans toutes les parties de la ville.

MAISONS A VENDRE

$2,000.00 pour construction de bois et brique de 4 pièces plus bain avec poulailler, située sur la rue Arago.

$4,700.00 pour bonne construction de 3 logements, située sur la rue Lavigueur. Revenu annuel $792.00.

$4,700.00 pour bâtisse de 2 logements avec boutique de cordonnerie située sur la rue Bagot. Ce prix comprend ameublement et machineries. Revenu annuel $600.00.

$8,000.00 pour maison en pierre de 10 pièces plus bain, aussi garage, située sur la rue McMahon.

$8,500.00 pour maison de 2 logements de 6-8 pièces plus bain avec grande cour, située sur la rue Garnier.

$8,700.00 pour maison de 3 logements de 6 pièces plus bain avec garage, située sur la 4ème Avenue. Revenu annuel $1152.00.

$9,000.00 pour maison seule de 10 pièces plus bain, située sur l'avenue Salaberry. Améliorations modernes.

$18,000.00 pour bonne construction de 2 logements de 8 pièces plus bain, située sur la rue St-Cyrille. Améliorations modernes, chauffage automatique. Revenu annuel $1,800.00.

AMEUBLEMENTS de maisons de chambres situés sur les rues St-Joseph, Ste-Ursule, McMahon et des Remparts.

HOTEL rue St-Paul, en face de la gare Union.

RESTAURANT situé à la Basse-Ville.

MANUFACTURE avec ameublement, machineries, située à Loretteville. Manufacture de matelas.

EPICERIES licenciées situées sur l'avenue Cartier, côte d'Abraham, Sault-au-Matelot et dans les alentours du Parlement.

TERRAINS situés dans les plus beaux quartiers de la ville, spécialement dans St-Sacrement et St-François-d'Assise. Toute offre sera considérée.

AUSSI AUTRES PROPRIETES ET TERRAINS situés dans fos différentes parties de la ville.

H.-P. CIMON

Immeuble en général. Edifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169.
4d6c-6fs-100

R. LORTIE

17, RUE FRASER TEL.: 3-4646

MAISON 3 logements, rue Crémazie, 3 un prix exceptionnel.

RUE FRASER, maison 2 logements de 8-9 chambres, très bonnes conditions.

RUE BOUGAINVILLE, maison 3 petits logements, prix exceptionnel.

AVENUE CARTIER, maison 4 logements, en parfait ordre, revenu $2,376.

RUE SAUNDERS, maison neuve, 3 logements.

AVENUE LEVIS, maison 3 logements.

AVENUE MONCTON, maison 3 logements.

PLUSIEURS beaux terrains à vendre à des conditions extraordinaires pour prompt acheteur.

BELLE MAISON seule à vendre dans la rue Claire-Fontaine, à un prix exceptionnel pour un prompt acheteur.

GRANDE MANUFACTURE de chaises à vendre à des conditions très faciles pour cause de maladie.

BELLE MAISON à vendre à St-François-d'Assise, 7 chambres plus chambre bain, planchers bois dur. Système eau chaude, prix $5,000.00. Conditions faciles.

RUE JEAN-BEDARD, maison de 6 logements, plancher en bois dur, système de chauffage "Buck Wheat" avec toutes les améliorations modernes, à un prix exceptionnel.
2d6c-6fs-100f

C.-E. MIGNER

AGENT D'IMMEUBLE, assurances générales, tél.: 8358. Maisons à vendre ou échanger, conditions très faciles, terres, terrains et commerces, assurances-feu, vie, automobile, accident, maladies, etc. 28, rue Montcalm.
2d6c-6fs-100f

PATRIK GINGRAS

$4,500.00. Magnifique maison située Québec-Ouest, deux logements, finission première classe. Argent à prêter première hypothèque. Echange de propriété. Immeuble général et marchand de charbon. 81, St-Luc, tél.: 5843.
16nov-26fs-100f

C. BUSSIERES

DEVENEZ PROPRIETAIRE. Maison coin Montmagny et Bonaventure. Poste de commerce, 4 logements et garage.

RUE ST-VALLIER, maison 1 logement.

RUE TRUDEL, maison 2 logements.

A 4881 TERRAINS rue Montmagny et Lafayette, à vendre ou échanger.

VENDRA peu comptant, balance à terme facile. Cy. Bussières, épicier, 49, St-Bernard, tél.: 6827.
26nov-26fs-100f

IMMEUBLES

POURQUOI ne pas profiter des grands avantages que j'ai à vous offrir tels que: MAISONS des plus modernes et des mieux situées.

ET TERRAINS endroits idéals, valeur réelle de $1.00 du pied à vendre pour 50c du pieds.

P.-F. LALIBERTE

27, rue Jeanne-d'Arc, tél.: 8281, Québec
19-21-24-26-28nov. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16jan.-100f

AVENUE CARTIER, maison 3 logements 7 chambres des plus modernes, en plus 17 pieds terrain sur la rue. A vendre, $1,000 d'acompte, balance conditions faciles.

AVENUE BROWN, maison 3 logements, $1,500 d'acompte.

AVENUE CASEAULT, maison 3 logements, $1,500 d'acompte.

RUE ST-CYRILLE, maison 3 logements, $1,500 d'accompte, aucune rente de terrain.

AVENUE TASCHEREAU, paroisse Sacré-Coeur, maison 2 logements, 3 garages. Prix, $5,500.

SAINT COEUR DE MARIE, maison 2 logements, 5 et 8 chambres. Prix, $5,000.

FAUBOURG ST-J.-B., maison de 4 logements, 6 chambres, très modernes, $1,500 d'acompte.

ST-ROCH, petite maison, 2 logements, très propre.

PLUSIEURS AUTRES PROPRIETES de 1, 2, 3 logements, dans toutes les parties de la ville, avec très bonnes conditions ARGENT A PRETER sur hypothèque.

EMILE BROUSSEAU

IMMEUBLES et ASSURANCES
255, rue St-Jean. Tél: 2-5768
5d6c-6fs-100r

Propriétés dans Montréal

MAGNIFIQUES PROPRIETES neuves à Montréal, 47 logements, 24 garages. Revenus $38,000.00, prix exceptionnel $240,000.00. Revenus nets $30,000.00. Comptant $25,000.00 1ère hypothèque $140,000.00 6½ due 1941. Balance facile. 18 LOGEMENTS, 12 garages. Revenus $15,350.00, prix $105,000.00. Revenus nets $13,000.00, comptant $15,000.00, 1ère hypothèque $60,000.00. 6½ due 1935.

12 LOGEMENTS 4 pièces, revenus $4,000.00, prix $33,000.00. Revenus nets $5,600.00, comptant $10,000.00. Charles Cloutier, construction, 89 Beaubien Est, Montréal.

OCCASIONS D'ACHETER

EN BAS de l'évaluation municipale, maisons seules ou à plusieurs logements, rapportant de bons revenus, dans quartier Belvédère, Limoilou, St-Sauveur, etc. S'adresser De La Bruère Fortier, notaire, 47, Notre-Dame-des-Anges, tél.: 9479.

5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28-nov. 1-3-5-7-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2jan. -100

AUSSI plusieurs maisons à vendre ou à échanger dans toutes les parties de la ville.

HOMMES ET FEMMES

TRAVAIL par correspondance intéressant et facile, chez soi sans quitter son emploi. S'adresser à R. Thierry, Soulaines (Aube) France.
4déc-2fs-55b

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ordinaire, automatique. Instruments de toutes sortes, violons, flûtes, clarinettes, saxophones, à vendre ou à louer, conditions faciles. J.-C. Marceux, marchand de musiques, 33, du Pont, tél.: 4-3714.
3d6c-4fs-60x

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENTS de 4-5 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3715 s. 3.
14nov-26fs-61f

LOGEMENT de 6 chambres et chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, 90 Fraser. S'adresser Jos Bilodeau, 46, Salaberry, 6345.
14nov-26fs-61b

RUE LAFAYETTE, très bon logement de 6 chambres plus chambre bain meublé à neuf ou non, garage si désiré, prix avantageux. Aussi un garage à louer. S'adresser 118, rue Lafayette ou 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593.
26nov-26fs-61f

APPARTEMENTS ALICE No 20, avenue Laurier, près du parlement, un magnifique logis de huit chambres et chambre de bain, chauffé, possédant toutes les améliorations modernes. S'adresser sur place au concierge ou au Trust General du Canada, 71, rue St-Pierre, tél.: 2-0528.
30nov-6fs-61r

LOGEMENTS ET MAGASINS—Logements rue St-François, 4 chambres, 3 logements rue Dolbeau, 5, 6 et 9 chambres. Magasin No 137, rue St-Paul. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390.
28nov-6fs-61r

LOGEMENT neuf à louer, fini très moderne, 4 appartements et chambre de bain, plancher en bois dur, possession immédiate. S'adresser à 455, 38ème Avenue, tél.: 9784.
30nov-6fs-61b

LOGEMENT à louer à Limoilou, sur 6ème Rue, près 38me Avenue. Possession immédiate. S'adresser tél.: 2-1847W.
1d6c-26fs-61b

A LOUER magnifique logement 7 chambres, améliorations modernes, possession immédiate. S'adresser 59, de Mazenod, tél.: 3-3621.
-61b

LOGEMENTS A LOUER meublé, St-François-d'Assise, $25.00 par mois, autre logement, ligne de Sillery, $20.00, maison seule $40.00, un logement à St-Roch $20.00. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169.
4d6c-6fs-61r

$2.00 A $4.00 par semaine, 2 à 3 appartements meublés, véritables petits logements avec entrée seule. Aussi logements non meublés, à 3 à 8 appartements depuis $10.00 à $20.00 par mois. Renseignements 216, 4ème Rue, tél.: 4-2032.
28nov 1-3-5-8-10déc. -61f

LOGEMENT à louer, deuxième étage, possession immédiate, 3 appartements avec hangar, bien chaud, bon marché. Situé 80 Sous-le-Cap. S'adresser 141 rue St-Paul, tél.: 4-1777.
3-5-8-10-12-15d6c-61b

LOGEMENT 4 chambres très propre à l'état de neuf, situé rue Racine, S'adresser 25 St-Cyrille, tél.: 3-2109.
-65b

LOGEMENT SITUE No 95 Artillerie, 4 chambres $4.00 par semaine. S'adresser J. Noel Rondeau, 6, Lachevrotière.
-61f

LOGEMENT situé 94, Avenue Maisonneuve, 7 chambres, fournaise sur le même plancher, balcon maison chaude, entrée seule, $30 par mois. S'adresser J. Noel Rondeau, 6, Lachevrotière. 5d6c-2fs-61r

A LOUER immédiatement, logements chauffés, coin chemin Ste-Foy, et avenue Cartier, 6 et 7 chambres et chambre bain, ensoleillés, planchers bois dur, tapisserie et peinture finies à neuf. Informations, 4 avenue Cartier.
5d6c-2fs-61f

BAS DE MAISON à louer 4 chambres et aussi jolie couchette de cuivre à vendre à très bon marché. S'adresser 110 rue St-Léon.
1d6c-6fs-61b

A LIMOILOU 7, 5ème Rue, logement de 5 chambres plus chambre de bain, réparé à neuf, aussi ménage à vendre. S'adresser à W. Lamontagne, 14, rue St-Joseph, tél.: 2-1700, rés. 2-0764.
1d6c-6fs-61b

BAS DE MAISON à louer, 4 chambre, meublé, ou non, situé à 80 rue Napléon possession immédiate.
2d6c-4fs-61b

BEAU logement à louer de préférence à des nouveaux mariés, 4 chambres, en face de l'église de Limoilou. Prix spécial pour d'ici au mois mai. S'adresser à 171, 5ème Rue.
26-28nov 4-6d6c-61f

LOGEMENT 5 chambres plus chambre de bain, situé No 11A d'Argenson. S'adresser Alexandre Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403.
4d6c-6fs-61r

AVENUE MURRAY 5 chambres, bain, chauffées, réfrigération électrique, garage, à sous-louer. Cause: départ de la ville. Téléphoner 4-1775 $55 par mois.
4d6c-2fs-61b

112 AVENUE LAMONTAGNE, logement de 5 chambres et bain, gaz, propre et chaud, à louer pour $15.00 par mois pour la balance d'hiver. S'adresser 112, avenue Lamontagne, tél.: 4-2769.
4d6c-2fs-61f

LOGEMENT A LOUER de 8 chambres plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Fini moderne et très propre. Garage. Sous-louer à sacrifice immédiatement si désiré. S'adresser 508, St-Cyrille, tél.: 3-0838.
28nov- 5-7-12-19-26d6c-61f

LOGEMENTS DEMANDES

ATTENTION—Logement demandé 4 ou 5 appartements dans la paroisse St-Jean-Baptiste, pour adultes. Téléphone: 3-4926.
3d6c-3fs-62b

LOGEMENT demandé immédiatement dans Jacques-Cartier de 8-10 chambres. Pour informations écrire Casier 453, "Le Soleil".
4d6c-2fs-62b

LOGEMENT DEMANDE

LOGEMENT de 5 ou 6 pièces plus bain, pour petite famille sans enfant, demandé pour le 1er mai dans la paroisse du St-Sacrement. Ecrire Casier 455, "Le Soleil".
4d6c-6fs-62b

MACHINERIES A VENDRE

MACHINES A BOIS USAGERES de toutes sortes. Aussi moteur électrique réparé à neuf, 7½ forces, 550 volts, 60 cycles, avec démarreur. Aussi ligne complète de machines à bois, petites et grosses. Demandez catalogue. Bas prix. Bonnes conditions. Bournival & Cie, 338, Notre-Dame Est, Montréal.
27nov-26fs-63b

MAGASINS A LOUER

BEAU grand magasin tout réparé à neuf chauffé, située dans le centre des affaires; à louer immédiatement. S'adresser tél., 3-0474 - 2-2402.
30nov-6fs-64b

A LOUER 2 magasins pour bureau d'affaires ou restaurant, situés 144-149 rue St-Paul. Très bon marché (pratiquement pour le chauffage). S'adresser tél.: 7412.
30nov-6fs-64b

ENTREPOT ou magasin boutique, chauffé, bien situé à 373, St-Vallier, à louer à bonnes conditions. S'adresser 371, St-Vallier, ou 34, d'Abraham, tél.: 2-4825.
1-3-5d6c-64r

MAGASIN situé coin St-Olivier et Racine occupé présentement par shop de boucher. Vrai bon poste à louer à moitié prix pour balance d'année. S'adresser 25 St-Cyrille, tél.: 3-2109.
3-5-7-10d6c-64b

MAGASIN A LOUER chauffé, bien éclairé, clair de neige, prix modéré, centre commercial, Basse-Ville, 51½, rue Sous-le-Fort, très propre, plancher bois dur, grande vitrine avec tablettes, comptoirs, tiroirs, bureau annexé. Conviendrait pour tous genres de commerce, salle d'échantillons, bureau, etc. S'adresser au magasin même, à L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708.
14-21-28nov. 5-12-19-26déc. -64r

MAGASIN COIN chemin Ste-Foy et avenue Cartier, entrée sur les deux rues, grande vitrine, grande cave en ciment, conviendrait pour tous genres de commerce. Pour visiter 4 avenue Cartier.
5-8-11d6c-64f

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE 2 magasins situés sur la rue St-Paul. S'adresser à 105, rue St-Paul. Aucune offre raisonnable sera refusée.
5d6c-3fs-65b

Henry Ford met sur le marché chaque année plus de deux millions de véhicules de tous genres.

MAGASINS DEMANDES

MAGASIN—On demande à louer pour immédiatement ou pour le 1er mai un magasin pour ventes de journaux, tabac, dans le centre de la ville, donnez prix et écrire Casier 456, "Le Soleil".
4d6c-2fs-66r

MAISONS A LOUER

28 DES FRANCISCAINS maison seule à louer, 10 chambres plus 2 chambres bain. S'adresser Paul Joncas, 28, des Franciscains, tél.: 6032.
19nov-26fs-67b

MAISONS A VENDRE

GOVERNORS GARDEN APPARTMENT. Ancienne résidence de sir Lomer Gouin, voisin Château-Frontenac, face jardin du Fort, améliorations modernes, 19 chambres, 4 salles de bain, prix raisonnable. S'adresser 16, Mont-Carmel, tél.: 2-0436J.
5d6c-26fs-68b

MAISON A VENDRE, S'adresser à Eugène Nadeau, 26 avenue Cartier, tél.: 7291.
10nov-26fs-68f

120, 5ème RUE, Limoilou, près de l'église, maison à vendre 3 logements avec système de chauffage, garage, grande cour. Conditions faciles. Téléphone: 4-1989.
12nov-26fs-68f

MAISON SEULE de 10 chambres plus 2 chambres de bain, située 28 rue des Franciscains, à vendre. S'adresser Paul Joncas, 28, des Franciscains, tél.: 6032.
19nov-26fs-68b

325-327 St-Cyrille, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente. Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6647.
14nov-26fs-68b

PROPRIETE A VENDRE à sacrifice de deux logements. A vendre bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 16, avenue des Oblats ou 208, Kirouac, tél.: 9896, 5656.
24-26-28nov. 2-4-6d6c-68r

BELLE OCCASION, Maison 1 logement 5 appartements, terrain 25x60 pieds, 2 garages, 1 hangar, dans St-Sauveur, le tout $1,000. S'adresser 28 Montcalm, tél.: 8358.
2d6c-6fs-68f

LIMOILOU 7ème Rue, maison en brique, fini moderne, bons revenus. Conditions de vente avantageuses pour un prompt acheteur. S'adresser au No 28, rue Montcalm, tél.: 8358.
2d6c-6fs-68f

2 BELLES PROPRIETES situées à la Haute-Ville, très bien finies, construction de brique, rapportant $2,244 par an, à vendre en bloc ou séparément. S'adresser au No 28 rue Montcalm, tél.: 8358.
2d6c-6fs-68f

OCCASION—Rue St-François, centre St-Roch, maison 2 logements 5-9 pièces. Fournaises eau chaude, chaque logement. Solage de pierre, lambris de brique. Entrée de cour, garage. Faut vendre d'ici 10 jours. Bon marché peu de comptant. S'adresser E. Boulet 128 Canardière.
28nov-6fs-68f

A VENDRE maison privée avec magasin sur le même plancher, à vendre pour cause de santé. S'adresser à Ulric Leclerc, marchand, Pont-Rouge, P. Q.
4d6c-4fs-68b

MAISON A VENDRE située 48me Avenue, maison 3 logements, lambrissée en brique, solage en pierre. Fini moderne. A vendre cause de départ. Bonnes conditions. S'adresser Joseph Bourbeau, 35R, 48me Rue, tél.: 4-2042, le jour. 5-7-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31déc. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28-30jan 2fév. -68f

MAISON A VENDRE A STE-HELENE de Kamouraska, située à un arpent et demi de l'église, 6 appartements, grandeur 22x22 avec terrain et dépendance, prix avantageux pour prompt acheteur. Pour toutes informations veuillez s. v. p. vous adresser à Casier postal 400, St-Philippe-de-Néri.
-68b

MAGNIFIQUE maison en brique, 3 étages, neuve, moderne et artistique, à vendre en bas prix coûtant, termes faciles. Rare occasion, aussi 2 autres maisons. S'adresser 76, 48me Avenue, Limoilou. 21-24-26-28nov. 1-3-5-7-10-12-15-17-19-22-24-26-29déc. -68f

2 MAISONS à vendre dans Jacques-Cartier, lambrissées en briques une d'un seul logement avec grande cour, l'autre de deux logements de 6 chambres. Ecrire Casier 460, "Le Soleil". -68b

POUR REGLEMENT de succession maison en brique solide à vendre, située 440 du Roi, 4 logements en parfait ordre. S'adresser J.-E. Parent, 48, Richardson, tél.: 4-4168.
5d6c-6fs-68b

QUARTIER MONTCALM ET BELVEDERE, maisons neuves modernes, bien situées. Trois logements 8 et 9 chambres $13,500.00. Trois logements 7-8 chambres $13,000.00. Trois logements dont un de 11 chambres (plain-pied) et 2 de 6 chambres et deux garages chauffés, $20,000.00. S'adresser St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311 - 5680.
5d6c-6fs-68f

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE, maison neuve bien située, 7 logements, chauffés. Revenu annuel $3,360.00. Beau placement. S'adresser St-Georges Morency, 235, St-Joseph, tél.: 8311 - 5680. -68f

A VENDRE maison 2 logements, 4-8 chambres plus chambre bain, au centre de St-Roch. Revenu $720.00, Prix d'occasion, $4,800.00. Conditions faciles. S'adresser Alphonse Morency, notaire, 235, St-Joseph. -68f

QUEBEC-OUEST, maison deux terrains 25x100 pieds, lumière électrique, cave, etc., pour modique somme $2,200.00. Maintenant qu'un autobus fait le service, c'est une chance exceptionnelle de devenir propriétaire. Pour renseignements s'adresser immédiatement 129, Lafayette, (2ème étage) entre 6 et 8 h. le soir. -68b

A VENDRE sur ligne de Sillery, maison de 7 chambres, planchers en bois franc, fournaise à eau chaude, etc. $200.00 comptant et $25.00 par mois. Notaire Samson, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169.
3d6c-6fs-68r

MAISONS DEMANDEES

ON DEMANDE à acheter maison de 3 ou 4 logements, payantes, située dans le haut de la ville. Ecrire à Casier 415, "Le Soleil".
3d6c-6fs-69r

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter une table de pool 4x8 de seconde main, en parfait ordre. Mentionner prix comptant. S'adresser à 1 avenue Bégin, Lévis, tél.: 820.
4d6c-2fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

JE PRENDRAIS des enfants en pension. S'adresser 95 Ste-Marguerite. -74b

OBJETS PERDUS

PERDU Un étui en cuir contenant plusieurs clefs a été perdu vendredi le 27 courant, sur la rue ou dans les tramways, à partir du Musée Provincial jusqu'à St-Malo. Récompense promise. Tél.: 6293. Adresse 1257 rue St-Vallier.
30nov-6fs-75b

SACOCHE PERDUE—Du bureau de poste à la station St-Romuald, une sacoche a été perdue mercredi soir. Prière de rapporter à Mlle Elvina Rochette. -75b

SACOCHE noire perdue hier après-midi partir côte Dambourges à rue St-Eustache et d'Aiguillon. 1 chapelet, bague autre objets. Remettre Mlle Kelly Atkinson, 70 Sous-le-Cap, tél.: 2-7382. Récompense promise. -75b

CHAPELET perles satin monture or dans un étui en cuir vert, perdu près Syndicat Québec. Remettre 409, 4ème Avenue. Généreuse récompense.
5d6c-2fs-75b



Pour
TOUTE LA FAMILLE

VOICI LE GUIDE DE L'ACHETEUR POUR CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

C. ROBITAILLE ENR., 320 St-Joseph. Pianos meilleures marques connues Knabe Checkering, Mason & Risch, Wells et Robitaille Spécial. Nous avons quantité pianos d'occasion, remis en très bon état, à prix très intéressants. 28nov-26fs-C.N.f

FLEURS FRAICHES.—Fleurs coupées, bouquets de mariés, tributs floraux, pour plaire pour toutes occasions. Prix spéciaux pour les fêtes. Ouvert le soir et dimanche après-midi. Flower Garden Reg'd fleuriste, 37, St-Nicolas, vis-à-vis Pacifique, tél.: 2-3521. 28nov-26fs-C.N.r

MLLE FERNANDE HOUGH, fleuriste, 41, St-Augustin, tél.: 2-7328, rés. 2-0513M. Fleurs coupées, plants en pots, bouquets de mariées, etc. Une visite à l'occasion des fêtes serait appréciée. 28nov-26fs-C.N.r

GEOFREDO MERCIER, 109 Dorchester. Tél.: 9830. Nous avons toujours en main, manteaux de toutes sortes. Casques, Capot de chat, Gants, Renards, Martre, Kolinski, etc. Une visite vous convaincra. 28nov-26fs-C.N.f

J.-OMER BROCHU, 394, rue St-François, tél.: 3-3195. Réparation de fourrures Confection et transformation de manteaux de toutes sortes. Assortiment au complet. Prix très bas. 28nov-26fs-C.N.f

UN CADEAU POUR ELLE qui sera beaucoup apprécié, c'est un beau manteau de fourrure, en seal, mouton de Perse, rat musqué, jolinsky, etc. Confectionné par G. Leclerc, No 47, Scott, tél.: 2-3680. 28nov-26fs-C.N.r

WILFRID LACHANCE

MANUFACTURIER DE FOURRURES. Spécialités: manteaux mouton Perse, seal Hudson, seal électrique, rat musqué, etc. Garniture de toutes sortes. Vison, Kolinski, Fitch, Martre, écureuil, etc. 108, des Commissaires, tél.: 3-3033. 28nov-26fs-C.Nf

HENRI MORENCY

FOURRURES.—Bas prix satisfaction garantie soit pour manteau tout fait ou sur mesure, ainsi que vos réparations et confection. Parure de renard, martre de Roche, une spécialité. S'adresser Henri Morency, 100, côte d'Abraham, tél.: 2-4162. 28nov-26fs-C.N.r

UN MEUBLE.—Un article durable qui serait certainement apprécié de toute la famille. Pour être sûr de rencontrer votre désir voyez E.-A. Rousseau, tourneur-découpeur-modeleur, 158, du Roi. 28nov-26fs.C.N.r

QUICK RADIO SERVICE.—Nous transformons les radios à batteries en radio électrique avec réparations générales. Satisfaction garantie par des experts. 262, rue Montmagny, tél.: 3-3780 ou 4-2949. 2d6c-26fs-C.N.g

GRAND ASSORTIMENT de carrosse, poupée, tricycle, Kidde-Kar, lampes, tabagie, radio Philco, Temple, DeForest Crosley, Atwater-Kent, Universal, Thor, Speed Cleaner Chesterfield, set de salle à manger, Rugs, Carpet, J.-W. Cantin, 446, rue St-Joseph tél.: 8007. 28nov-26fs-C.N.f

CADRES de toutes sortes. Cadres faits sur ordre, assortiment complet, articles peints à la main, prix très modéré. Donnez un cadeau qui plaira. Visitez le Studio J.-Conrad Rousseau, 14, St-Joachim. Ouvert le soir à partir du 15 décembre. 28nov-26fs-C.N.r

ACHETEZ VOS DINDES, pigeons, oies, volailles, lièvres, canards, fruits, légumes, poissons frais, chez Turgan. Vous aurez satisfaction, Hogan Reg'd, Marché Berthelot, 137, St-Patrice, tél.: 2-0061,2-0062. 28nov-26fs-C.N.r

AVIS AUX BOUCHERS et aux familles. Nous salons et fumons vos jambons. Notre préparation au sucre est excellente. Satisfaction garantie. Nous allons les chercher à domicile. Jos. Fournier, 14, rue Sutherland, tél.: 6468. 28nov-26fs-C.N.G

W. CHAREST, PATISSIER, 420-422 St-Joseph, tél.: 3-3266. Spécialité pâtisserie de toutes sortes pour Noël et jour de l'An. Et des gâteaux des Rois. Une visite vous convaincra. 28nov-26fs-C.Nf

PAUL TURCOTTE, marchand de chaussures, 107, St-Jean, tél.: 2-0309. Notre assortiment pour les fêtes est des plus complet et des prix modérés. A cette occasion, nous solicitons donc une visite du public et de notre clientèle. Pour cadeaux des fêtes, de jolies pantoufles, etc. 28nov-26fs-C.N.r

POUR VOS PATISSERIES exigez de votre épicier la poudre à pâte Herpas à 25c la boite d'une livre. Si celui-ci ne la possède pas, téléphonez chez Herménégilde Paré, No 3-4780 en lui donnant le nom de votre marchand. Livraison immédiate. 2d6c-26fs-C.N.g

DOREURS, ARGENTEURS, NICKLEURS. Atelier pour plaçage d'or, argent, nickle, cuivre, soudage, etc. Vieille argenterie remise à neuf. Garant & Thibault Enr. G. Garant, propriétaire, 308½, rue St-Joseph, Québec, tél.: 9232. Satisfaction garantie. Une visite est sollicitée. 28nov-26fs-C.N.f

C. ROBITAILLE ENR., 320 St-Joseph. Glacières électriques, Kelvinator, poêles électriques et produits General Electric. Poêles, laveuses, balayeuses, repasseuses et tous les petits accessoires. 28nov-26fs-C.N.f

J.-H. PERRON, 26, St-Augustin, réparations de tous les articles fabriqués avec tirettes tels que pardessus, sacoches, etc. Aussi vente dans toutes les couleurs et longueurs. Expéditions par malle. 28nov-26fs-C.N.r

POUR VOS PATISSERIES. Bonbons, chocolats pour Noel et jour de l'An. "Patisseries Française". Allez chez Jos Vaillancourt, 356-358 rue St-Joseph. Jacques-Cartier, Québec, tél.: 3-3096 - 3-3097. 28nov-26fs-C.N.f

BAS PURE SOIE pour dames par Lucile de Paris, France. C'est la plus belle qualité de pure soie légère, portée par les dames les mieux mises de France, dans toutes les très nouvelles nuances françaises nar "Lucile". Brumeux, Soleil, Domino, Clair-d'Etoile, Clair et Solo. En vente chez Will-J. Whelan, 14, rue St-Jean. 28nov-26fs-C.N.r

LIGNES MADERE. Napperons à thé brodés à la main, 6 pour $1.10. Bavettes d'enfant 85c. Bavettes d'enfant 45c. Boites de mouchoirs 45c. Spécial: Toiles Madère dans toutes les grandeurs en Richelieu

TERRES DEMANDEES

ON DEMANDE TERRE 50 arpents en culture ou plus. Prix bas. Argent comptant. S'adresser St-G. Morency, 235, rue St-Joseph, Québec. 5déc-2fs-96f

ON DEMANDE A ACHETER maison avec terrain 5 arpents ou plus ou petite terre à Charlesbourg ou côte Beaupré. Communications faciles. St-G. Morency, 235, rue St-Joseph, tél.: 8311 ou 8580. 5déc-2fs-96f

TROUVES

CHIEN policier trouvé, depuis trois jours S'adresser à 28, rue Montcalm, tél.: 8358. 3déc-3fs-97b

VUES ANIMEES

VUES ANIMEES—Plusieurs beaux films à vendre. Sujets variés de 1 à 8 rouleaux. Pour tout ce qui concerne le cinéma adressez-vous à Agences de Cinéma Enr., 18, carré d'Youville, Québec. 5déc-26fs-99f

NON CLASSIFIEES

CHAMBRES à louer très propres avec poêle à gaz, usage du téléphone S'adresser à 7, rue St-Flavien. 4déc-2fs-24b

MACHINE A COUDRE "Singer" électrique, comme neuve, garantie parfait ordre, bon marché, une autre pour $10.00 Aussi réparations de toutes machines à coudre. S'adresser 17, Victoria, Québec 4déc-2fs-37b

AVIS—Ne pas oublier nos encans du mercredi et vendredi à 1 h. 30 p. m. et du samedi soir à 8 h. Les Enchères Marceau Enr., 1, des Fossés, coin St-Roch. 2déc-4fs-4r

M. ANDRE GRAVEL, St-Ubald, comté Portneuf, l'homme qui a lutté sans arme avec une ourse furieuse le 29 juillet dernier, annonce sa photographie montrant les morsures. A vendre pour lui venir en aide. 2déc-6fs-4b

SALON de barbier à vendre, bon poste d'affaire, loyé raisonnable, dans le quartier de Limoilou, cause de vente départ. S'adresser à Hector Noreau, 8, rue St-Joseph. 3déc-6fs-4r

WILFRID DUBE, FOURRURES. Assortiment complet de fourrures de qu. Aussi maintenant de toutes sortes réparations, transformation, confection de manteaux. Prix défiant toute compétition. 252, rue du Roi, tél.: 3-0863. 24-27-29-31oct. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28nov. 1-3-5-7-10-12-15-17-19déc. 4f

THIBAULT Enr., FOURRURES

L.-P. THIBAULT ENR., 282, rue St-Jean. Choix complet de manteaux fait à notre atelier, coupe et qualité garantie, prix très raisonnable, nous confectionnons sur mesure ou sur ordre tout travaux en fourrures que vous nous confiez. Une visite sollicitée. Merci. 14nov-26fs-4r

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept-1n.o.-4b

AVIS GARAGE privé pour autos, $8.00 pour l'hiver, aussi logement de 3 appartements meublé et chauffé, pour deux personnes. Remarquez bien l'adresse 86, rue Lavigueur. 4f

OVIDE MARCEAU

FOURRURES—Voyez nos vitrines. Assortiment de manteaux fourrures en mouton de Perse, chat sauvage, rat musqué caracul, Broadtail, seal français, seal Hudson avec garnitures différentes. Transformation de manteaux. Satisfaction garantie. 639, St-Vallier. 22-24-27-29-31oct. 3-5-7-10-12-14-17-19-21-24-26-28nov. 1-3-5-7-10-12-15-17-19déc. 4f

JOS. ROBITAILLE

ASSORTIMENT complet de parures de cou, nouveau style, renards, martres, écureuil, vison. Spécialité réparation et transformation manteaux. Aussi manteaux usagés à vendre à bas sacrifice. Jos. Robitaille 108 rue Richelieu, tél.: 2-3288. 19-21-24-26-28nov. 1-3-5-8-10-12-15déc. 4r

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer, si nous ne réussissons pas à les détruire. A. Boulet, propriétaire, 18 Ste-Ursule, tél.: 2-1672W. 24-26-28nov. 1-3-5-8-10-12-15-17-19déc. 4r

AUX ELEVEURS DE RENARDS

Si vous êtes en possession de peaux de renards argentés de premier choix,c'est en vous rendant me voir à Québec, au cours des mois de décembre et janvier, que vous en obtiendrez les meilleurs prix.

Ma nouvelle succursale de Québec vous évitera les dépenses d'un voyage à Montréal.

HARRY BRONZE
88, rue St-Joseph, Québec.

ELECTION DE M. LAFERTE MAINTENUE

(Suite)

manderesse était une Dame Rose-Alma Harvey. Dans la cause de Moreau contre Lajeunesse, l'honorable juge-en-chef de la Cour Supérieure sir François Lemieux, a maintenu l'action en dommages prise diffamation et il a condamné Lajeunesse à cinquante dollars de dommages et aux frais du procès.

MOTIONS

Lundi, seront plaidées, en Cour de Pratique, trois motions relatives à la contestation électoral de Québec-Comté.

COUR DES SESSIONS

Un individu, de La Tuque, avoua, hier, devant M. le juge Hugues Fortier, s'être évadé de prison. Il sera sentencié, la semaine prochaine.

Une cause de cinq navigateurs accusés de voies de fait sur un de leurs camarades a été ajournée à lundi.

Lisez chaque jour les PETITES ANNONCES

IL N'Y AURA PAS DE MUNICIPALISATION

(Suite)

res."

"8.—La cité peut en tout temps et de temps à autre, emprunter temporairement jusqu'à concurrence de la somme totale des taxes imposées pour pourvoir aux besoins du bureau des Commissaires des Ecoles Catholiques et du Bureau des Commissaires des Ecoles Protestantes, les sommes dont elle a besoin, en anticipation de la perception desdites taxes foncières imposées à cette fin, pourvu que les emprunts soient rachetés et acquittés à même ces dites taxes.

"Le montant total requis pour chacune des Commissions Scolaires ci-dessus mentionnées sera payable, chaque année, de la manière suivante, savoir:

"Un dixième, le 15 juillet; deux dixièmes le 15 octobre; quatre dixièmes le 15 novembre; un dixième le 15 janvier, le 15 février et le 15 mars respectivement.

9.—La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

On remarquera que la clause deux du bill se rapporte à la municipalisation de l'électricité, problème tant discuté. Le pouvoir que l'on demande n'est pas nouveau. La ville dans sa charte, le possède déjà, mais on a voulu qu'il soit plus complet en y ajoutant le droit de municipaliser, non seulement l'électricité pour fin d'éclairage, mais aussi la force motrice pour le commerce et l'industrie, ce qui n'était pas mentionné dans la charte.

L'on remarquera en lisant la clause, ce que beaucoup de gens ont ignoré, jusqu'à présent que même en ayant ce pouvoir, la ville ne détiendra pas un droit absolu. La municipalisation ne pourra être décrétée que par un réglement lequel règlement, ayant d'avoir force de loi devra être soumis à l'approbation des contribuables qui seront, en quelque sorte, les souverains maîtres en se prononçant dans un referendum que la ville sera obligée de tenir, pour ou contre la municipalisation. Comme l'on prévoit que le bill de la cité de Québec aura franchi toutes les étapes, de la procédure au Parlement vers le milieu de janvier, à moins que l'on soit en mesure d'en disposer plus tôt, ce qui n'est pas impossible, le referendum sur cette importante question de la municipalisation aurait lieu en même temps que les élections générales municipales, le 2ème lundi de février. Dan ce referendum, seuls les électeurs propriétaires pourront voter et comme dans toute consultation de ce genre, il faudra pour que le règlement soit approuvé, une majorité en nombre et en valeur.

L'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements à mademoiselle Léonie Villard pour sa très vivante causerie.

Loretteville

(De notre correspondant)

Des travaux

La municipalité de Loretteville fait faire actuellement de grands travaux pour venir en aide aux sans travail. On sait que la municipalité a été autorisée à dépenser $22,000.00 pour des travaux rémédiateurs au chomage. Les gouvernements de Québec et d'Ottawa paieront une grande partie de ces travaux. Les travaux commencés, sont le clôturage du terrain de notre aqueduc, la construction de plusieurs puisards de rues, drainage pour la rue Alexandre, continuation de la rue St-Louis, pour relier la rue de la Salle à la rue Pin-

FISHER BODY CRAFTSMAN'S GUILD

Les garçons ambitieux du district de Québec sont invités à se joindre au Chapitre "Le Soleil" de la Fisher Body Craftsman's Guild, qui est sous les auspices de "Le Soleil". Leur enrôlement peut leur permettre de gagner une des bourses d'études universitaires de quatre ans, évaluées à $5,000 chacune, ou une des 1,120 autres récompenses dont le total représente un montant de $75,000.

Tout garçon âgé de 12 à 19 ans inclusivement peut faire partie du chapitre.

Chaque membre recevra, gratuitement, des plans et des instructions pour construire un modèle miniature de carosse napoléonien. Durant la construction de son modèle, il aura tous les renseignements voulus. Ceux qui exécuteront les meilleurs travaux, seront qualifiés pour les quatre bourses d'études universitaires et les autres prix de district et de chapitre.

"Le Soleil" patronne cette organisation et va diriger le chapitre local, afin de permettre aux garçons du district de profiter entièrement de ce mouvement éducationnel. Les bourses d'études et les autres prix ne sont pas les seuls avantages offerts au garçon, car il a, dans ce concours, une occasion spéciale de se perfectionner dans cet art manuel.

La Fisher Body Craftsman's Guild est une organisation éducationnelle patronnée par la Fisher Body Corporation, une division de la General Motors, et appuyée par les principaux éducateurs de la province et de tout le continent. M. John-A. Styles, commissaire national des Boy Scouts du Canada, est le président honoraire de la section canadienne de la Guilde et M. R.-S. McLaughlin, président de la General Motors of Canada, en est le président actif. La province de Québec a un officier de langue française dans la personne de M. Augustin Frigon, directeur des études, à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Il n'y a qu'une condition pour devenir membre, et l'enrôlement est une chose bien simple. Tout garçon âgé de 12 à 19 ans, inclusivement, est éligible. Tout ce qu'il y a à faire est de se présenter chez un dépositaire General Motors pour y compléter une formule d'enrôlement. Une fois complétée, cette formule est adressée aux quartiers généraux de la Fisher Body Craftsman's Guild, à Oshawa, Ontario. Après cela, le garçon reçoit sa carte de membre, le bouton de bronze de la Guilde, une série complète de dessins à l'échelle, des gravures coloriées et les instructions requises pour construire son carrosse miniature. Le garçon se trouve aussi par le fait même enrôlé dans le chapitre local, qui est sous les auspices de "Le Soleil".

Les membres seront divisés en deux classes, chaque classe ayant le même nombre de prix et des récompenses de même valeur. Les garçons de 12 à 15 ans, forment la classe junior, tandis que ceux de 16 à 19 ans, forment la classe sénior. Deux bourses d'études de $5,000 chacune seront accordées à chaque classe et les autres prix seront divisés entre les deux classes, de la même manière.

"Le Soleil" est la publication officielle du chapitre local. Chaque semaine, notre journal publiera des nouvelles sur le chapitre de la Guilde et des conseils, renseignements, instructions, etc., pour aider les membres dans la construction de leu carrosse.

CAUSERIE DE Mlle WILLARD AU CHATEAU

(Suite)

ence sur la société et surtout sur la famille dont leur littérature est l'expression".

Après avoir remercié Madame Dumoulin de ses aimables paroles, Mademoiselle Léonie Villard ajouta délicatement, avant d'entrer dans le vif de son sujet :

"C'est pour moi un très grand plaisir de m'adresser à l'élite des femmes canadiennes, de prendre contact avec le Canada et plus particulièrement avec la province de Québec, qui demeure, pour nous, Français, une des patries de notre cœur".

Le roman français, dit en substance Mademoiselle Villard n'a jamais fait à la famille une place prépondérante. Il est plus friand d'études de ces psychologiques particuliers que de descriptions de milieux familiaux. Ce n'est pas à dire cependant que la famille soit absente du roman en France.

Marcel Proust et François Mauriac, par exemple, sont extrêmement représentatifs à ce point de vue. Le premier nous a laissé une intéressante peinture de la famille dans le bonheur et, le second, de la famille dans le malheur, particulièrement dans "Le désert de l'amour."

Il s'agit, dans les deux cas, de familles aisées bourgeoises, complètes aussi, puisqu'on y trouve trois générations, grands'parents, parents et enfants.

La conférencière laisse délibérément de côté la partie morbide de l'oeuvre proustienne pour n'examiner que la conception de la famille qu'elle contient. Proust a su décrire parfois les épisodes heureux de la vie familiale en des "pages toutes parfumées d'innocence et de tendresse", où "nous trouvons tous quelque chose de notre jeunesse. "Cohésion, respect de la tradition, respect également de la personnalité : voilà les principaux caractères de la famille française de Proust.

Celle de Maurice présente sensiblement les mêmes traits, mais étudiés cette fois à l'épreuve du malheur. "Le désert de l'amour" est un livre révélateur dont mademoiselle Villard fait une fine analyse. On y voit un médecin qu'un mariage mal assorti rend malheureux ; la femme est tracassière et rancunière, et toute la famille en subit les fâcheux effets. Mauriac, peintre avant tout de la douleur et du remords, a décrit cette famille avec une effrayante amertume.

L'auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements à mademoiselle Léonie Villard pour sa très vivante causerie.

Loretteville

(De notre correspondant)

Des travaux

La municipalité de Loretteville fait faire actuellement de grands travaux pour venir en aide aux sans travail. On sait que la municipalité a été autorisée à dépenser $22,000.00 pour des travaux rémédiateurs au chomage. Les gouvernements de Québec et d'Ottawa paieront une grande partie de ces travaux. Les travaux commencés, sont le clôturage du terrain de notre aqueduc, la construction de plusieurs puisards de rues, drainage pour la rue Alexandre, continuation de la rue St-Louis, pour relier la rue de la Salle à la rue Pin-court, réparation de la salle Montcalm, qui est une salle municipale.

Club de hockey

Loretteville aura encore cette année une patinoire qui sera située sur la rue de la Salle. Plusieurs clubs de hockey sont déjà en formation. Le Loretteville-Amateur est le propriétaire de la patinoire qui mesurera 190 x 85. Voir la page sportive pour les noms des officiers de ce club et des joueurs.

Vente des bancs

Les bancs à l'église paroissiale qui n'auront pas été payés, seront vendus dimanche le 6 décembre.

Les Enfants de Marie

La réunion des Enfants de Marie, pour le mois de décembre, aura lieu le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception.

Euchre gratuit

C'est jeudi prochain, le 10 décembre, à 8 heures, qu'aura lieu, à la salle Montcalm de Loretteville, le grand euchre concert gratuit, donné par le club de raquetteurs Le "Loretteville". Ceux qui ont eu des cartes d'admission, voudront bien s'en servir où les remettre à ceux qui pourront venir.

Une soirée

Jonquière. — Le 25 courant, M. et Mme Alexis Gaudreault, de Jonquière, donnaient une jolie soirée récréative à l'occasion de la Sainte-Catherine. Au cours de la veillée, quelques jeunes filles exécutèrent une saynète de circonstance, qui fut fort appréciée. Les actrices étaient Mlles Isabelle, Aurore, Cédé et Lucienne Houle, Gilberte Martel, Lylianne et Claudette Gaudreault. Il y eut aussi musique, chant et déclamations comiques. On se régala surtout de "tire", cette belle tire blonde toujours exquise.

Parmi les invités on remarquait : MM. et Mmes Elie Therriault, René Tremblay, Edwin Laforest, Lionel Vandal, Eugène Tremblay, Gérard Boivin, Joseph Corneau, de l'orchestre de Kénogami, MM. Lorenzo Bilodeau et Edouard Bouchard de l'orchestre de Jonquière, MM. Ths-Louis Bouchard, Camille Tanguay, A. Dubé, Roland Brassard, Maurice Martel, Léonard et Gérard Jauvin, de St-Bruno, A. Desgagné, Patrick Corneau, Adrien Desbiens, Jean-Paul Houle, Wilhelm et Langis Gaudreault et Gilles Chrétien, Mlles Juliette et Rolande Jauvin, de St-Bruno, Régina Truchon, de Chicoutimi, Emilienne et Lucienna Brassard, Juliette et Marie-Alice Des-

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **DAME JAMES GAUL,** Marchande générale, d'Aiguillon, comté Gaspé, P. Q.

Avis est par le présent donné que MARDI, LE 15 DECEMBRE 1931 A 11 HEURES A. M.

sera vendu par encan public à nos bureaux, 17, rue St-Jacques, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A—Fonds de commerce	$633.86
Ameublement	31.95
	$665.81
B—Créances aux livres	230.39

La vente sera faite pour chaque item séparément en bloc à tant dans la piastre pour les item A et B.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à nos bureaux en aucun temps.

Le fonds de commerce sera visible sur les lieux jeudi et vendredi le 10 et 11 décembre 1931.

Conditions de paiement: **"Argent comptant"**

BINET & RACINE
Syndics autorisés
Bureaux:
17, rue St-Jacques
Québec, Qué. 5-10-11-12déc.



J'arriveral lundi matin, avec un char de beaux jeunes chevaux bien domptés, âgés de 4 à 10 ans, pesants de 1200 à 1600 livres. Aussi plusieurs belles juments pour cultivateurs

F.-M. BERNIER
1055 rue St-Vallier - Québec

CHEVAUX A VENDRE



Je reçois chaque semaine des fermes d'Ontario, 3 chars de bons jeunes chevaux, que je vends au plus bas prix du marché. Chaque cheval vendu, est garanti par papier.

OMER TURGEON
23 rue Montmagny
Tél.: 6302 Québec

Au Vrai Marché à CHEVAUX

Nous recevons toutes les semaines 95 à 100 chevaux venant directement des fermes d'Ontario qui sont choisis par les meilleurs acheteurs du Canada et sont à vendre à des prix défiants toutes compétition.

Votre visite sera toujours respectée.

BORDELEAU & PRENEVOST
Commerçant de Chevaux
Ecuries Elz. Bédard, Tél.: 5887
Québec

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de l'actif de **HOTEL BLANCHARD LIMITEE,** 1-3-5 carré Notre-Dame, Québec. Cédante autorisée

Avis est par le présent donné que mercredi le vingt-troisième jour de décembre 1931, à dix heures et demie de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, les immeubles de cette faillite decrite comme suit:

Item A—Un terrain situé aux numéros 31-35 rue St-Pierre, Québec, connu et désigné au cadastre officiel pour le quartier St-Pierre, comme étant le numéro deux mille cent quarante-cinq subdivision A et B (2145-A et 2145-B)— avec les maisons dessus construites, circonstances et dépendances.

Item B—Un terrain situé aux numéros 1-3-5 carré Notre-Dame et 30-32 rue Notre-Dame connu et désigné au cadastre officiel pour le quartier St-Pierre comme étant les numéros deux mille cent quarante-huit (2148) et deux mille cent quarante-neuf (2149) avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

Ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716 et 717) du C. P. C. et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la loi de faillite, et équivaut à la vente au shérif.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec 12 novembre 1931.

GAGNON & CLOUTIER
Syndics autorisés
Bureaux:
147 côte de la Montagne,
Québec. 21nov-5déc.

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **R.-A. LAVOIE,** épicier, 807, rue St-Vallier, Québec.

cédant autorisé

Avis est par le présent donné que VENDREDI, LE 11 DECEMBRE 1931 A 11 HEURES a.m.

sera vendu par encan public à nos bureaux, 97, rue St-Pierre, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A. Fonds de commerce	$278.26
Ameublement du magasin	49.50
	$327.76

B. Le loyer du magasin au 30 avril 1932

La vente se fera pour chaque item séparément.

L'inventaire est visible à nos bureaux.

Le magasin sera ouvert pour inspection du Fonds de Commerce, jeudi, le 10 décembre courant.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

BEDARD & BELANGER, syndics
Bureaux: 97, rue St-Pierre
Québec, le 4 décembre 1931 5-7-10déc.

DANS LA COUR SUPERIEURE

Canada
Province de Québec
District de Québec

Suivant une ordonnance judiciaire rendue le deux décembre 1931, par l'hon. G.-F. Gibsone, un des juges de cette dite Cour. Avis est donné aux parents, créanciers et intéressés de la Succession de feu **David Samson,** en son vivant de Québec, marchand, de comparaitre devant l'un des honorables juges de cette dite Cour, le vingt deuxième jour de décembre 1931, à dix heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, en la cité de Québec, pour donner leur avis sur la vente des biens meubles et immeubles appartenant à ladite succession acceptée sous bénéfice d'inventaire par le requérant Gaudiose Samson et autres fins quelconques dans cette affaire.

Québec, ce 3 décembre 1931

JOS. LaRUE, D.P.C.,
pour le requérant
4-5déc

LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de **ISAAC ARSENAULT,** marchand-général, Lac au Saumon, cté Gaspé, P. Q.

Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que JEUDI, LE 10 DECEMBRE 1931 A 11 HEURES A.M.

sera vendu à mon bureau, No 85, rue St-Pierre, édifice Canadian Pacific Express, Québec, Qué., l'actif en cette affaire comme suit:

Item A. Fonds de commerce, consistant en	
Marchandises sèches	$ 340.60
Chaussures et claques	357.56
Epicerie	107.22
Pharmacie	28.46
Bimbeloterie	79.02
Item B. Crédits suivant liste	$ 849.34
	$3,487.38

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la piastre pour ces deux item "A et B".

L'inventaire, les listes de crédits sont visibles à mon bureau, No 85, rue St-Pierre, édifice Canadian Pacific Express, Québec, Can.

Le magasin sera ouvert mercredi le 9 décembre 1931, pour inspection.

Conditions de paiement: **argent comptant.**

LUCIEN CHAREST,
syndic autorisé
Bureaux: 85, rue St-Pierre,
Edifice Canadian Pacific Express,
Québec, Can. 28nov-1-3-5-7déc

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

Dans l'affaire de l'actif de **HILDEBERT READMAN,** mesureur de bois, Saint-Raymond, comté de Portneuf, P. Qué. **cédant autorisé**

Avis est par les présente donné que Hildebert Readman, mesureur de bois, de Saint-Raymond, comté de Portneuf, P. Q., a, le 30e jour de novembre 1931 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge, séquestre officiel nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice de Québec, le 11e jour de décembre 1931, à 11 h. 30 de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de votre créance doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'article 37 de ladite loi, nous distribuerons le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont nous aurons alors reçu avis.

Québec, Qué, ce 3e jour de décembre 1931

POMERLEAU & BASTIEN, gardiens
Bureaux: 71, rue St-Pierre,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de l'actif de **HOTEL BLANCHARD LIMITEE,** 1-3-5 carré Notre-Dame, Québec. Cédante autorisée

Avis est par le présent donné que mercredi le vingt-troisième jour de décembre 1931, à dix heures et demie de l'avant-midi, sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, les immeubles de cette faillite decrite comme suit.

Item A—Un terrain situé aux numéros 31-35 rue St-Pierre, Québec, connu et désigné au cadastre officiel pour le quartier St-Pierre, comme étant le numéro deux mille cent quarante-cinq subdivision A et B (2145-A et 2145-B)— avec les maisons dessus construites, circonstances et dépendances.

Item B—Un terrain situé aux numéros 1-3-5 carré Notre-Dame et 30-32 rue Notre-Dame connu et désigné au cadastre officiel pour le quartier St-Pierre comme étant les numéros deux mille cent quarante-huit (2148) et deux mille cent quarante-neuf (2149) avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

Ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés.

Cette vente est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept (716 et 717) du C. P. C. et aussi à l'article quarante-cinq (45) de la loi de faillite, et équivaut à la vente au shérif.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec 12 novembre 1931.

GAGNON & CLOUTIER
Syndics autorisés
Bureaux:
147 côte de la Montagne,
Québec. 21nov-5déc.

COUR DE MAGISTRAT, QUEBEC

Canada, Province de Québec, District de Québec No 26405.—**LADY LEE FROELSS Limited,** demanderesse, **vs J. ROSENSTEIN,** défendeur.—Avis public est par le présent donné, que les biens, meubles et effets saisis chez le défendeur susdit en vertu d'un bref de Saisie Fieri-Facias seront vendus en vertu du présent bref, le 14e jour de décembre courant, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, située au No 367, rue St-Joseph, en la cité de Québec.

Les biens, meubles et effets comme suit savoir: Cash Register, habillements, pardessus pour hommes, chapeaux, etc. Le tout sera vendu suivant la loi.

Québec, 5 décembre 1931.

JEAN-NEREE FOURNIER, H.C.S.

COUR DE MAGISTRAT DE DISTRICT

Canada, Province de Québec, District de Québec No 26713. **HILARION TARDIF,** de Québec, demandeur, **vs ALBERT MARANDA,** de Québec, défendeur.

Avis public est par le présent donné, que les biens, meubles et effets mobiliers dudit défendeur saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Saisie-Gagerie, seront vendus en vertu d'un Bref de Venditioni Exponas, le quatorzième jour de Décembre 1931, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, situé au No 162 rue Frontenac, en la cité de Québec. Lesdits biens meubles et effets mobiliers consistant en coutellerie, gramophone, chesterfield, etc.

Québec, le 5 décembre 1931.

ULRIC GELLY, H. C. S.

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de **XAVIER BELZILE,** marchand général, St-Ludger de Rivière-du-Loup, P. Q.,

cédant autorisé

Avis est par les présentes donné que Xavier Belzile, de St-Ludger de Rivière-du Loup, dans la province de Québec, a, le 3e jour de décembre 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que M. L.-J. Dugal, séquestre officiel, nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice, à Rivière-du-Loup, P. Q., samedi, le 12e jour de décembre 1931, à 10, h. 30 de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée, les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce 4e jour de décembre 1931

BEDARD & BELANGER, gardiens
Bureaux: 97, rue St-Pierre.

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession autorisée

Dans l'affaire de l'actif de **HILDEBERT READMAN,** mesureur de bois, Saint-Raymond, comté de Portneuf, P. Qué. **cédant autorisé**

Avis est par les présente donné que Hildebert Readman, mesureur de bois, de Saint-Raymond, comté de Portneuf, P. Q., a, le 30e jour de novembre 1931 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Wilfrid Edge, séquestre officiel nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice de Québec, le 11e jour de décembre 1931, à 11 h. 30 de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de votre créance doit être produite entre nos mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'article 37 de ladite loi, nous distribuerons le produit de l'actif du débiteur entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont nous aurons alors reçu avis.

Québec, Qué, ce 3e jour de décembre 1931

POMERLEAU & BASTIEN, gardiens
Bureaux: 71, rue St-Pierre,
Québec, Qué.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de l'actif de **DAME PHILIAS POULIN,** marchande, St-Georges-de-Beauce, P. Q. Cédante autorisée

Avis est par le présent donné que MERCREDI, LE 16 DECEMBRE 1931 à 11 heures de l'avant-midi sera vendu par encan public, aux bureaux des syndics soussignés, 147, côte de la Montagne, Québec, l'actif de cette faillite comme suit:

ITEM A—Le fonds de commerce $1,125.51

Cet item sera offert en vente à tant dans la piastre et au plus haut enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des syndics soussignés, et le magasin sera ouvert pour inspection le 15 décembre prochain.

Conditions de paiement: **Argent comptant.**

Québec, le 3 décembre 1931

LEFAIVRE, MARMETTE & LEFAIVRE
Syndics autorisés
Bureaux:
147, côte de la Montagne
Québec, Qué. 5-7-12-15déc.

QUEBEC SAGUENAY & CHIBOUGAMAU RAILWAY COMPANY

AVIS AUX PORTEURS D'OBLIGATIONS

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des porteurs des obligations Or première hypothèque quinze ans, six pour cent, première série de la Québec Saguenay & Chibougamau Railway Company, garanties par contrat de fiducie, d'hypothèque mortgage et nantissement fait par la compagnie en faveur de The Sun Trust Company Limited, comme fiduciaire, devant Claude Taschereau, notaire public, portant la date formelle du 1er avril 1928, sera tenue au Château-Frontenac, en la cité de Québec, le mardi vingt-deux décembre 1931, à dix heures de l'avant-midi, pour prendre en considération et, s'il est trouvé opportun, adopter toutes résolutions ordinaires ou extraordinaires nécessaires ou jugées telles pour ajourner, jusqu'au 2 janvier 1935 au plus tard l'obligation de la compagnie de payer les coupons d'intérêts sur les dites obligations qui sont échues ou qui deviendraient échues dans l'intervalle.

Pour prendre part à cette assemblée et y voter le porteur de toute obligation non inscrite devra la produire à l'assemblée avec une déclaration statuaire de son titre de propriété, ou il devra produire un certificat du dépôt de cette obligation à une une banque incorporée ou à une compagnie de fiducie au Canada, aux Etats-Unis d'Amérique ou dans le Royaume-Uni, mentionnant la dénomination et le numéro de série de toute telle obligation.

Personne ne sera nommé ni n'agira comme procureur s'il n'est le fiduciaire ou un porteur de valeurs ou un directeur ou un officier d'une corporation qui est porteur de valeurs ou un directeur ou un officier du fiduciaire.

Les procurations seront rédigées conformément à la formule suivante ou toute autre du même effet

QUEBEC SAGUENAY & CHIBOUGAMAU RAILWAY COMPANY

Je, ... de ..... étant le détenteur de valeurs à quinze ans six pour cent de la compagnie ci-dessus, nomme, par les présentes, ... pour être mon procureur pour voter pour moi et à ma place à l'assemblée des porteurs desdites valeurs qui doit avoir lieu le vingt-deuxième jour de décembre 1931 et à aucun ajournement d'icelle.

Daté de ..... jour de décembre 1931.

Aucune procuration ne sera admise pour les fins de cette assemblée à moins qu'elle n'ait été déposée au bureau de The Sun Trust Company Limited, comme fiduciaire, en la cité de Québec, au moins vingt-quatre heures avant l'assemblée ou l'assemblée ajournée à laquelle la personne nommée dans le document a l'intention de voter et à défaut d'être ainsi déposée la procuration ne sera pas acceptée comme valide.

Donné à Québec, ce 1er décembre 1931

Suivant décision du bureau.

C.-E. TASCHEREAU, secrétaire
3-5déc.

LA LOI DE FAILLITE

Avis aux créanciers de la première assemblée à la suite d'une cession

Dans l'affaire de **DONAT OUELLET,** cultivateur, Ste-Hélène, comté de Kamouraska,

cédant autorisé

Avis est par les présentes donné que Donat Ouellet, cultivateur, de Ste-Hélène, comté de Kamouraska, dans la province de Québec, a, le 3e jour de décembre 1931 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers et que M. L.-J. Dugal, séquestre officiel, nous a nommés gardiens des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice, à Rivière-du-Loup, P. Q. samedi le 12e jour de décembre 1931, à 10 heures de l'avant-midi.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant ladite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Québec, ce de jour de décembre 1931

BEDARD & BELANGER, gardiens
Bureaux: 97, rue St-Pierre.

LA L

NAISSANCES

METHOT—M. et Mme Maurice Méthot, née Bernadette Hallé), de Québec, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 1er décembre et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Paul-Jean-Marc.

Marraine, Mme Lazare Méthot, grand'maman de l'enfant; parrain, M. l'abbé Paul Méthot, oncle de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Hallé, grand'maman de l'enfant. -b

MOISAN—M. Adélard Moisan et Mme Moisan, née Blanche Moisan, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 1er décembre et baptisé le 2 décembre, sous les prénoms de Joseph-Le-Philippe-Romain.

Parrain et marraine, M. et Mme Le Moisan, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Adélard Moisan, grand'mère de l'enfant.

POIRIER—M. Sarto Poirier et Mme Poirier, née Cécile Drolet, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 29 novembre et baptisé le 30 novembre, sous les prénoms de Joseph-Sarto-Jean-Marc.

Parrain et marraine, M. et Mme A. Poirier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Laure-Aimée Drolet, tante de l'enfant. -b

TREMBLAY—M. Albert Tremblay et Mme Tremblay, née Gérardine Cauchon, de Sainte-Anne de Beaupré, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née et baptisée le 29 novembre, sous les prénoms de Marie-Madeleine-Lorraine.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred St-Pierre, de Québec, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Albertine Duchesne, tante de l'enfant. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER—Lundi, 7 décembre, à 8 heures, à l'église de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de Mme L.-O. Fournier 3-5déc-2fs

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS—La famille F.-X. Côté, de Ste-Pétronille, I. O., remercie bien sincèrement tous les parents et les amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme F.-X. Côté, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS — M. Wilfrid Dubois, embaumeur de la maison S. Marceau, remercie bien sincèrement tous les parents et amis, ainsi que les membres de la chorale St-Sauveur, qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de son épouse, dame Malvina Desroches, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS—La famille M. Ruelland, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, M. Faxant Ruelland, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

CAREAU—A Québec, le 3 décembre 1931, à l'âge de 6 ans 7 mois, est décédée Georgette Careau, fille de Mme Veuve P.-O. Careau, domiciliée à 672 Dorchester.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 8 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 672, rue Dorchester, à 7 heures 45, pour l'église de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. -b

COTE—A Jacques-Cartier, est décédé le 4 décembre, à l'âge de 3 semaines, Armand, enfant bien-aimé de J.-Raoul Côté et de dame Marguerite Bourré.

Funérailles lundi à 4 heures.

Départ de la maison mortuaire, 182, rue Arago, pour l'église Jacques-Cartier, et de là au cimetière St-Charles. -b

DUCLOS—A Bienville, le 3 décembre 1931, à l'âge de 77 ans et 7 mois, est décédée dame Agnès Godbout, épouse de M. Philippe Duclos, rentier et ancien inspecteur de navires.

Les funérailles auront lieu lundi matin, le 7 décembre 1931, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, 39, rue Wolfe, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière Val Sainte. 4déc-2fs-b

NOEL—A Québec, le 5 décembre 1931, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Veuve François Noël, née Délima Caron.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez J.-B. Carbonneau, Gouverneur de la prison, Parc des Champs Batailles, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

RACINE—A Québec, vendredi le 4 décembre, est décédé à l'âge de 2 ans, Ernest Racine, enfant de M. et Mme Francis Racine, (née Bernadette Harry).

Les funérailles auront cet après-midi à 3 heures

Départ de la maison mortuaire, 27 rue Lalement, pour l'église St-Roch.

SAUCIER—A Québec, le 3 décembre, est décédé à l'âge de 86 ans, Sieur Joseph Saucier, époux de feu Sarah Moisan.

Les funérailles auront lieu lundi à 2 hres. Départ de la maison mortuaire chez son gendre, M. Herménégilde Pageau, employé du C. N. R., No 201, 3e Avenue, à 7 heures pour l'église du St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. 4déc-2fs-b

En concert

Nous donnons ici le programme du concert qui aura lieu jeudi soir prochain, le 10 décembre, à l'Université Laval. Ce concert, organisé par les étudiants, est au profit de leur Conférence St-Vincent de Paul.

Les étudiants se sont assurés le concours de M. Louis Gravel, de M. Edwin Bélanger et de Mlle Cécile Kirouac. Avec des artistes de cette valeur et de cette réputation, les organisateurs peuvent être assurés du succès, de même que le public peut compter assister à un véritable régal artistique.

I—Chant
Air—Iphigenie en Aulide (1774) ..... Gluck
Récitatif et air—Acte 1er, Scène 1ère.
Air—Peuvent-ils ordonner ..... Gluck
Acte 1er, Scène 3e.
Louis Gravel
II—Piano
Arioso ..... Bach
Etude ..... Chopin
La Media Noche ..... Stoessel
La tempête ..... Bortkelwicz
Mlle Cécile Kirouac
III—Violon
Aria (sur la corde de sol) ..... Bach
Variations (sur le thème de Corelli) ..... Tartini-Kreisler
Edwin Bélanger
IV—Chant
Nocturne (Poésie de L. de Fourcaud) ..... C. Frank
Noel des enfants qui n'ont plus de maisons ..... Debussy
Dissonnance ..... A. Borodine
Le Géant (Poésie de Victor Hugo) ..... Gailhard
Louis Gravel
V—Piano
Rêverie ..... Debussy
La valse de concert Eugène Diaz
Mlle Cécile Kirouac
VI—Chant
Air et Arioso ..... Eugène Diaz
Extrait de "La coupe du Roi de Thule"
Louis Gravel

Les sympathies

L'Union Nationale Catholique des Emblantiers-Couvreurs, Inc. de Québec, ayant appris avec douleur la mort accidentelle de l'un de ses confrères dans la personne de M. William Giroux, un vote fut adopté à la dernière séance qui s'ajourna en signe de deuil.

LA PAIX A REGNE AU CONSEIL

(Suite)

Quant le siège No 1 de St-Sauveur, qui fut élu, à l'unanimité de ses collègues. Le proposeur et le secondeur de la nomination de M. Drolet ont a été applaudie, ont été MM. Tremblay, le pro-maire sortant, et Samson.

L'échevin Drolet a remercié ses collègues de cette marque de confiance en déclarant : 'je tâcherai de m'en rendre digne et j'espère marcher sur les traces de mes prédécesseurs."

Tous les rapports du Comité administratif ont été adoptés sans difficulté, y compris celui mettant à la disposition de l'ingénieur de l'Aqueduc, $50,000 sur les argents du chômage pour le drainage du Domaine Lairet, celui accordant un contrat additionnel à Poudrier & Boulet pour la tuile, le terrazo, etc., à l'intérieur de la halle Montcalm et celui votant un octroi de $5,000 pour secours directs au Secrétariat des familles. Les trois règlements, concernant le changement de noms de certaines rues, la construction dans Limoilou et l'enlèvement de la neige par la ville dans nombre de rues, ont aussi été adoptés, mais au temps des motions, il se passa un petit incident amusant. L'échevin Noreau venait de proposer la reconsidération du rapport du Comité administratif, adopté à la dernière séance, et recommandant de donner le contrat à la Compagnie d'Enseignes et de Peinture de Québec pour l'enlèvement de la neige dans la 1ère Avenue, à Limoilou. L'échevin Noreau voulait qu'on laissât aux propriétaires de cette artère, le soin de faire enlever eux-mêmes leur neige. Autrement dit, il était opposé à la municipalisation parce que, disait-il, cela coûte trop cher aux propriétaires. L'échevin Bouchard lui avait donné la réplique en déclarant qu'avec la municipalisation cela coûtera le même prix aux citoyens de cette rue avec de plus, cet avantage que la neige serait enlevée d'une manière uniforme, lorsque M. Noreau demanda le vote sur sa motion de reconsidération.

—"Je le regrette, M. Noreau, mais je suis dans l'obligation de déclarer votre motion hors d'ordre, fit observer le maire Lavigueur.

—"Comment cela?" s'empressa de demander M. Noreau.

—"Parce que le Conseil vient de voter unanimement la municipalisation de la neige dans la 1ère Avenue et vous même avez laissé passer le règlement, répondit le maire.

L'échevin Noreau voulut expliquer qu'il avait un amendement, mais malheureusement pour lui, il était trop tard et il dut se soumettre.

L'incident en valait la peine et l'échevin Noreau devait se rendre à l'évidence que dans le règlement décrétant la municipalisation de la neige dans certaines rues des différents quartiers de la ville, il était bien dit, en effet pour le quartier Limoilou que la ville "dans toutes les rues et avenues, procédera au grattage ou soufflage de la neige, sauf la rue Pontgravé et la 1ère Avenue, entre la 4ème Rue et la côté sud du tunnel du C.N.R., où l'enlèvement de la neige sera fait au complet; la 6ème Rue où l'enlèvement de la neige sera fait par les propriétaires riverains; et la 3ème Rue et la 8ième Avenue où passe le tramway."

Le contrat de la ville, pour la 1ère Avenue reste donc à la compagnie d'Enseignes et de Peinture, au prix de sa soumission, comme nous l'avons annoncé déjà, avec l'entente que la compagnie passer gratuitement la gratte mécanique ce qui sauvera au moins 5 cents du pied aux propriétaires de chaque côté qui ne payeront pas plus que 37½ du pied linéaire.

Pour revenir au gros problème de la séance d'hier soir, celui se rapportant au crédit recommandé pour les travaux d'arpentage préliminaires à ceux à l'état de projet des égouts collecteurs de la rivière St-Charles, nous avons dit que le débat s'était fait sur un ton plutôt modéré, comparativement à celui de la semaine dernière.

Il se peut que la prière qui se récite toujours avant le conseil ait eu un effet salutaire sur les esprits qui nous ont semblé plus conciliants, mais il y avait eu, aussi, avant cela, lecture d'une lettre du Conseil Central National des Métiers et du Travail qui a peut-être influé dans une certaine mesure, et dont voici le texte :

Son Honneur le maire
H.-E. Lavigueur,
Hôtel de ville, Québec.

Monsieur le maire,

Etudiant la situation pénible dans laquelle se trouvent tant d'ouvriers et prévoyant la situation plus pénible encore dans laquelle ces ouvriers seront bientôt si on ne trouve pas de nouveaux travaux, le conseil Central a appris avec chagrin que certains membres du conseil municipal semblent plutôt vouloir retarder le travail que de le hâter, comme les circonstances le voudraient. S'il y avait dans cette opposition des motifs de partisannerie politique croyez bien que le Conseil Central les démoncerait de toutes ses forces et demanderait pour l'amour du Ciel et de ceux qui souffrent, qu'on fasse une trêve bienfaisante.

Le Conseil Central vous prie, M. le maire de transmettre à vos collègues du conseil ce vœu ardent des ouvriers syndiqués que l'on mette de côté dans la discussion ou la décision de certains travaux, toute préoccupation secondaire afin que les choses marchent rondement et que le plus de misère possible puisse être soulagée.

Ne doutant pas que le bon cœur de chacun trouvera facilement le moyen de répondre à ce désir, cela dans le meilleur intérêt de la communauté, le Conseil Central a hâte d'apprendre que les travaux projetés sont en voie d'exécution.

Pour le Conseil Central
(Signé) THOMAS POULIN
secrétaire correspondant.

Nous avons donné au début de ce rapport les motifs qui ont fait agir (suivant ses déclarations) l'échevin Tremblay lorsqu'il demanda, la semaine dernière, de laisser le rapport sur la table pour huit jours.

Le représentant de Belvédère après s'être inspiré de la loi du chomage de 1931, après en avoir expliqué le but, fit remarquer qu'il n'avait eu nullement l'idée de retarder les travaux, mais qu'il était d'opinion que l'argent devait être pris sur les $50,000 que l'on demandait de voter dans un autre rapport, à même les octrois du chomage, pour le drainage du Domaine Lairet, parce que une partie de ce montant de $10,000 (soit $6,000) pour topographie, plans étude etc, que l'on voulait prendre sur les crédits de l'Aqueduc, n'était pas légal. L'échevin Tremblay fit un amendement au rapport pour que l'on mit à la disposition des ingénieurs, sur les crédits du chomage, une somme de $5,000 avec l'entente que les travaux seraient faits par les techniciens de la cité, et comme on lui faisait remarquer que sa proposition n'était pas dans l'ordre parce qu'il dépassait le montant de $4,000 prévu par le comité administratif, le représentant de Belvédère déclara : "Je suis prêt à reduire ce montant de $5,000 que je propose à $4,000.

L'échevin Lacroix se déclara tout de suite contre l'amendement de son collègue, parce que le projet des égouts collecteurs en est un d'intérêt général. "Je suis contre le fait ajouta l'échevin Lacroix, de laisser continuer Limoilou et la partie basse de St-Roch et de St-Sauveur d'être le dépotoir du reste de la ville en laissant subsister ce centre de putréfaction qu'est la rivière St-Charles. Personne n'ignore, poursuivit M. Lacroix, que c'est probablement la dernière année que le gouvernement fédéral va attribuer des octrois pour le chomage. Je crois qu'il est dans notre intérêt de profiter de cette dernière chance. Si nous retardons, tout le fardeau de ces travaux que nous devons faire, parce qu'ils s'imposent, retombera sur les citoyens. Ce sont eux qui payeront pour cela, ne vaut il pas mieux les faire payer par le gouvernement pendant que nous en avons l'avantage?

L'échevin Lacroix félicita sans réserve le maire Lavigueur des démarches qu'il a faites auprès du gouvernement et il termina en disant :

"Certains travaux que nous avons entrepris pendant la belle saison, vont arrêter à cause de la neige, monsieur le maire, la crise est sérieuse, des industries ont diminué leurs activités et aujourd'hui, le grand problème du travail s'est jeté du côté des gouvernements et des municipalités. Il faut prévoir pour l'hiver, mettre vos querelles de côté, coopérer tous ensemble pour apporter un rayon de soleil dans les foyers et faire régner le bonheur pendant la nuit de Noel.

L'échevin Samson:—"Comme je n'ai pas l'intention de me présenter à la mairie, je ne ferai pas de discours de hustings, si c'est légal ce que l'on nous demande de voter, je serai pour, mais pas autrement."

L'échevin Tremblay:—"Si j'ai dit que c'était illégal, c'est après m'être informé auprès des aviseurs légaux, monsieur le maire. L'échevin Lacroix, mon collègue, vous a félicité, mais si j'avais été à sa place, monsieur le maire, je vous aurait dit que d'abord vous auriez du vous adresser au gouvernement provincial dans vos démarches pour obtenir un million."

Le maire:—"A l'ordre monsieur Tremblay, Il n'y a pas d'amendement devant la chaire. Je dois féliciter l'échevin Lacroix de son remarquable discours, surtout de son appel à la coopération de tous. Le projet des égouts collecteurs est un grand projet. Je n'en suis pas le parrain. C'est sir Wilfrid Laurier qui avant 1911 a lacé celui de l'écluzage de la rivière St-Charles. Ses successeurs, les libéraux ont reconnu l'importance de cette entreprise pour Québec. En 1913 sir Robert Borden a voulu y donner suite. Des contrats considérables ont été donnés à Quinlan & Robertson, mais les travaux n'ont pas continué parce que les égouts collecteurs de la ville n'étaient pas faits. En arrêtant les travaux en 1914, l'on posa comme conditions essentielle à l'éclusage de la rivière St-Charles, le drainage par la ville. Il est bon que les citoyens se rendent compte de l'importance de l'entreprise. J'ai demandé un million et j'espère réussir. De ce million, si nous l'obtenons, la ville payera $500,000, le gouvernement fédéral $250,000 et le gouvernement provincial $250,000. L'on pourrait peut être retarder, mais en faisant cette dépense immédiatement, l'on va faire travailler un grand nombre de chômeurs, activer le commerce. Est-ce de la bonne politique cela messieurs? Je le crois. Quand nous aurons construit notre canal d'égouts collecteurs, j'ai la certitude que nous obtiendrons, par la suite, $4,000,000 ou $5,000,000 du gouvernement pour le développement de la rivière St-Charles."

A l'appui de ses déclarations, le maire cita les Débats de la Chambre des Communes, en 1919, alors que l'hon. M. Carvell, ministre des travaux publics disait de son siège qu'il n'était pas disposé à continuer l'éclusage de la rivière St-Charles où le gouvernement avait déjà dépensé $1,750,000 avant que la ville ait construit ses égouts, parce qu'il considérait que c'était une dépense inutile si la ville ne prenait pas les dispositions de protéger d'abord la santé publique. "Ce soir," dit le maire, "nous sommes appelés à voter $5,000 encore pour des secours directs. Nous avons dépensé à cette fin, cette année, des montants énormes. La Société St-Vincent de Paul a obtenu en secours directs $75,000 et depuis le mois d'août seulement, la ville a voté $71,000 à cette fin. Ce n'est pas la charité que les chomeurs demandent, c'est du travail. J'aime mieux les faire travailler pour ma part".

La maire défendit les ingénieurs de la ville et reprocha à l'échevin Tremblay de les attaquer quand ils ne sont pas là pour se défendre, puis il déclara que depuis un an, ils n'ont pas chômé en faisant des travaux pour tout près de 4,000,000; il en vint à dire que c'est parce qu'il n'ont pas le temps de faire les travaux d'arpentage en prévision de la construction des égouts, que l'on doit confier cela à des arpenteurs d'en dehors de l'hôtel de ville," mais ajouta-t-il, "il faudra du personnel et le montant que nous demandons va nous permettre d'employer un bon nombre de commis, classe de sans travail qui a besoin d'être aidée. M. Tremblay prétend que c'est illégal, nos officiers m'ont dit que nous avions parfaitement le droit. Si M. Tremblay craint de commettre une illégalité, pour le mettre à laise, je demande à M. l'échevin Bouchard de faire un amendement et de retrancher du rapport les $6,000 à être pris sur l'aqueduc. Nous reviendrons plus tard."

L'échevin Tremblay. — "C'est parce que vous savez que ce n'est pas légal, n'est-ce pas?"

L'échevin Bouchard.—"Je trouve étrange de voir l'échevin Tremblay se scandaliser, quand en l'absence du maire, il a pris sur lui, ce qui était absolument illégal, d'employer des gens et de les faire payer par la ville sans s'occuper davantage des obligations qu'il nous imposait.—M. Tremblay n'a peut-être pas tout à fait l'idée du travail à faire, travail technique qui requiert beaucoup d'étude. Vous proposer $4,000, monsieur le maire, mais dans quinze jours, il faudra revenir demander un autre montant. Si M. Tremblay demeurait à Limoilou, il s'apercevrait que la rivière St-Charles est un foyer d'infection. S'il passait sur la 1ère avenue, il s'apercevrait qu'en certains endroits, ça ne sent pas si bon. Pendant que les gouvernements sont disposés à nous aider, monsieur le maire, tâchons donc de s'entendre et d'en profiter M. Tremblay n'a pas de raison de s'opposer à ce petit montant que nous demandons. C'est de la mauvaise volonté dans le simple but de faire de l'obstruction."

L'échevin Bouchard secondé par l'échevin Drolet proposa l'amendement suggéré par le maire, en ne demandant que $4,000 sur les crédits du chômage, au lieu de $10,000 dont la balance devait être payée sur les crédits de l'aqueduc, mais avant que la question fut mise devant la chaire, l'échevin Tremblay répondit à l'accusation de l'échevin Bouchard en déclarant que ce qu'il avait fait n'avait été que la continuation du travail commencé par le maire avant son départ pour l'Europe en sa qualité de président du comité de l'aide aux "collets blancs", en engageant un ou deux solliciteurs pour tâcher de trouver de l'emploi aux employés de bureaux et de commis, chez les marchands.

L'échevin Bouchard. — "C'était illégal quand même.

L'échevin Tremblay. — M. le maire, je n'ai pas intérêt à retarder des travaux que j'ai demandés moi-même. Sur les $200,000 que nous avions obtenus avec les octrois du chômage pour le drainage de la rivière Lairet, qui a demandé de prendre $100,000 pour un autre projet ? C'est M. Bouchard, M. le maire et mes collègues, je vous félicite d'avoir rencontré mes vues sur la légalité du rapport. Si c'est cela qu'on appelle de ma part de l'obstruction, elle n'est pas destructive, mais elle est constructive parce que l'on reste dans les limites de la légalité".

Et le rapport tel qu'amendé par l'échevin Bouchard fut adopté.

UN RECENT MARIAGE



Photographie prise à l'occasion du mariage de M. et Mme ARTHUR VOYER, jr., (née Juliette Gagnon). — On remarque, outre les nouveaux époux, Mme Vve L. Voyer, Mme C. Couture, MM. Elzéar Voyer, Wilfrid Pouliot, Mme Voyer, Mme Pouliot, MM. Odilon Voyer, Victor Voyer, Joseph Voyer, G. Boily, Simonne Gagnon, Florence Gagnon, Jeanne d'Arc Gagnon, M. G. St-Hilaire, Georgette Couture, Rolland Couture, Robert et Hervé Pouliot. Le mariage a eu lieu dans l'église de Saint-Roch, le 23 novembre dernier, à 8 heures.

EUCHRES & SOIREES

RAFLES AU BAZAR DU ST-ESPRIT
LE 16 DECEMBRE

1.—Meubles Chesterfield, trois morceaux. Couleur taupe. Valeur $160 sera râflé le 14 décembre.
2.—Service de salle à diner : Table, 6 chaises, un buffet, un cabinet à argenterie. Valeur $150.
3.—Set de chambre à coucher : Un lit, une coiffeuse, un bureau à toilette, une commode pour monsieur, petit banc, miroirs vénitiens. Tout en noyer. Valeur $150 sera râflé le 9 décembre.
4.—Radio "Stewart Warner". Valeur $282 sera râflé le 3 décembre.

Les billets de ces râfles se vendent à raison de 10 sous pour 1 ; 4 pour 25; un livret de 20 pour $1.00.

RAFLE SPECIALE

1.—Orthophonic. Valeur $100.
2.—Lampe "Bridge". Valeur $16.
3.—Coutellerie en argent. Valeur $15.
4.—Service de toilette. Valeur $30.
5.—Miroir en trois sections. Val. $15.

Les billets de cette dernière râfle se vendent à raison de 2 sous le billet ; 15 pour 25 sous.

Pour l'achat de ces billets s'adresser au presbytère du St-Esprit : 72, 8e rue, Québec.

EUCHRE

Mercredi, le 9 décembre, à 8 heures, dans le soubassement de l'église du St-Esprit, organisé par les dames du Tiers-Ordre, sous le distingué patronage de M. Létourneau, curé de la paroisse. Tous les amateurs de cartes sont invités à venir passer une agréable soirée, alors qu'ils auront l'occasion de faire la charité. De riches et nombreux prix sont exposés à la Pharmacie Marquis, 3ème Avenue.

Il y aura un prix d'assistance. Admission : 35 cents.

CONCERT DE LA CHORALE ST-ROCH

N'oublions pas que c'est le 9 et 10 décembre que la Chorale St-Roch se fera entendre dans un beau programme musical.

On y jouera "Le Mulâtre de Murillo" opérette en 2 actes, avec accompagnement d'orchestre.

Il reste encore des billets à vendre chez J.-E. Giguère, tabaconiste 233, St-Joseph, où on pourra aussi réserver de bonnes places.

Un souper canadien

Demain soir, à 7 heures, à la salle St-Pierre, il y aura un souper canadien, organisé par un groupe de Dames de la paroisse de Saint-Sauveur, au bénéfice des pauvres de cette paroisse. Ce souper sera suivi d'une soirée du bon vieux temps. On pourra se procurer des cartes, au prix de $1.00, au presbytère de St-Sauveur, chez Mmes A. Latulippe, 118 rue Bagot, Tél. Poitras, 23 Boisseau, W. Laberge, 185 Ave. des Oblats et des membres des Conférences de St-Vincent de Paul et à l'entrée de la salle. Allons donc en foule passer une agréable soirée, demain, à la salle St-Pierre où tout en se récréant on fera la charité.

EUCHRE

Mercredi, le 9 décembre, à 2 h. 30, dans la salle Providence, St-Malo, au profit des enfants pauvres, organisé par madame Kirouac et quelques autres dames.

Admission : 25 cts.

"CHASSEURS DE SALABERRY"

Demain matin, messe et communion générale à 8 heures en la chapelle Notre-Dame de Lourdes. Rassemblement aux quartiers généraux à 7 h 15 précises. Que tous se fassent un devoir d'être présents et d'y faire la sainte communion.

La Direction

Les Comprimés PEPSINE et GINGEMBRE PG digèrent TOUT

Ces comprimés composés de Ferments digestifs, de Bismuth et de Gingembre facilitent la digestion. Les victimes de dyspepsie devraient en prendre un comprimé après chaque repas. L'effet est surprenant. 25 cts la boîte ou 100 comprimés pour $1.00. Chez votre pharmacien ou par la poste en adressant Laboratoire du Dr Pierre, 928 Notre-Dame O., Montréal.

Echantillon Gratuit

LORSQUE BÉBÉ SOUFFRE DE SES DENTS,

la maman sage lui frotte les gencives avec le

SIROP D'ANIS GAUVIN

POURQUOI Payer Plus Cher?



Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui ! Maman ne peut remettre le blanchissage hebdomadaire : Soulagez-la dès maintenant en lui achetant une laveuse électrique "CONNOR".

P.-L. FRENETTE
399 rue St-Joseph, Québec Tél.: 3-4536
LE CADEAU PAR EXCELLENCE POUR MAMAN A NOEL
Agents demandés pour la vente de ces laveuses dans les comtés de Québec et Montmorency

CALENDRIERS
Avis aux marchands qui n'ont pas encore ordonné leurs calendriers pour les fêtes.
Nous avons à votre disposition un assortiment considérable et très varié de calendriers à des prix défiant toute compétition.
Une visite à nos magasins, 42, rue du Pont, "coin Ste-Marguerite" vous convaincra. Si vous n'avez pas le temps de venir vous-même, APPELEZ NOTRE TELEPHONE 4-3541 et notre voyageur, ira montrer nos échantillons.
MARIER & TREMBLAY (limitée)
42, rue du Pont Québec Tél.: 4-3541

Avis aux Boulangers et Pâtissiers
Nous avons l'assortiment le plus complet de pétrins mécaniques de toutes grandeurs, neuf ou d'occasion et remis à neuf, avec moteurs connectés directement. Aussi fours portatifs de toutes grandeurs et construction de fours en brique solide; système le plus perfectionné de chauffage à l'huile pour les fours : peseuses et mouleuses automatiques, racks, casseroles de tous genres et de toutes grandeurs, pelles à pain, etc. Aussi ligne complète de machines et accessoires pour fabricants de biscuits, pâtissiers et confiseurs. Prix modiques et conditions faciles de paiement.
BAKERS' & CONFECTIONNERS' MACHINERY & SUPPLIES
Casier Postal 34, St-Roch, Québec. Tél. 2-3304

En toutes occasions...
Pour un véritable régal. Fumez
LE Coq
10c LE PAQUET



Tabac Naturel sans Egal

Arrêtez ce Mal de Tête
Pourquoi souffrir du mal de tête, ou de toute autre douleur, quand une TABLETTE ZUTOO, prise au moment où vous sentez venir le mal, apportera soulagement en 20 minutes? Inoffensives et sûres. Employées par des milliers de gens. En vente partout. 25c
Zutoo

ARGENT A PRETER
Le Prêt Hypothécaire
187 rue St-Joseph - Québec

$1.00 PAR SEMAINE
ACHETEZ VOS CADEAUX DES FETES A TERMES FACILES



Faites votre choix de cadeaux dans notre vaste assortiment de montres bracelets pour dames et messieurs que vous pourrez payer par petits versements à votre discrétion. Nous gardons en magasin les marques de montres populaires telles que : Waltham, Lorie, Abra, Yale pour dames et messieurs dans les modèles les plus récents : montres de poche, aussi coutellerie W. ROGERS.

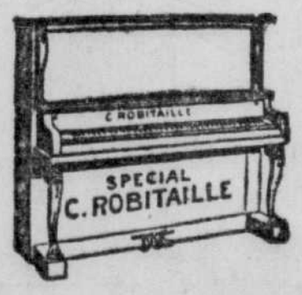
SETS DE TOILETTE
Nous avons en stock le plus grand choix de sets de toilette en l'voire dans toutes les nuances à des prix défiant toute compétition pour du comptant ou à termes faciles.

DEMANDEZ NOTRE VOYAGEUR
Vous n'avez pas besoin de vous déranger pour faire vos achats chez-nous : téléphonez simplement à nos bureaux et nous enverrons notre représentant vous montrer notre vaste assortiment de bijouteries pour le temps des fêtes.

AGENCES EXCELSIOR
Chambre 10
351 Blvd. Des Fossés, Tél. 3-1781
ou venez vous rendre compte de nos prix et conditions avantageuses.
Ecoutez nos concerts au poste C.H.R.C. tous les dimanches soirs à 7.30 p.m.

Pourquoi.....
LES
CHEMINS DE FER
---sont indispensables---
PARCE QUE - - -
Ils ont été et sont encore les pionniers et les propagateurs du commerce et de l'industrie en ce pays — parce qu'ils pénètrent dans les déserts, les forêts, les prairies et les montagnes — parce qu'ils font surgir et fleurir, dans les endroits jusqu'alors inoccupés, des villes et des villages, des fermes et des industries, ainsi que toutes ces activités sociales et commerciales inséparables de nos progrès.
Leur mission se continue comme la grande nécessité du transport de notre pays ; aussi les nombreux milliers de leurs employés et de leurs familles qui dépendent de la prospérité des chemins de fer, eux qui par leur industrie, leur économie et leurs placements sont devenus des facteurs vitaux dans tous les endroits où ils demeurent, demandent-ils votre encouragement en faveur du transport par voie ferrée dans vos voyages, dans vos expéditions et dans votre intelligente considération de l'avancement notre grand pays.
Expédiez par chemin de fer pour notre mutuel avantage
INSEREE SOUS LES AUSPICES DE
L'ASSOCIATION QUEBECOISE "Expédiez par Chemin de Fer"

En toutes occasions...
Achetez un bon
PIANO ROBITAILLE
pour les Fêtes !



Les pianos vendus par la maison Robitaille sont une garantie de satisfaction pour vous, parce que ce sont toutes des marques qui ont fait leurs preuves!
Choisissez parmi celles-ci :
KNABE, CHICKERING, MASON & RISCH, PRATTE, WILLIS, SHERLOCK-MANNING, CHAMINADE, C. ROBITAILLE SPECIAL

PIANOS USAGES
Nous avons des occasions en Pianos usagés qui vous surprendraient... Venez voir leur merveilleuse performance. Tous ont été remis à l'état de neuf.
PIANOS aussi bas que $75
PIANOS AUTOMATIQUES aussi bas que $225
CONDITIONS TRES FACILES SI DESIRE
320 St-Joseph C. Robitaille Québec
LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU PONT DE L'ILE D'ORLEANS



Photographies prises, hier après-midi, par l'artiste du "Soleil" au cours d'une visite des journalistes aux travaux du nouveau pont que le gouvernement provincial a entrepris afin de donner de l'emploi aux ouvriers en ces temps de chômage. On voit, de gauche à droite, les travaux d'approches du côté de St-Grégoire ; le groupe des journalistes, membres de la galerie de la presse à l'Assemblée Législative, accompagné des entrepreneurs ; le pillier qui avance déjà dans le fleuve.

LES FROLICS DU KIWANIS JEUDI SOIR

Un spectateur enthousiasmé par les Frolics des Kiwanis, jeudi soir, nous communique le compte-rendu suivant :

Les Frolics de 1931, donnés, hier soir, au théâtre Capitol, ont remporté un succès des plus mérités. On sais que cette soirée est organisée par les membres du Club Kiwanis, dans le but de se créer quelques recettes qui seront employées à des oeuvres charitables en notre ville.

Cette soirée était sous la présidence d'honneur du Lieutenant Gouverneur l'honorable H.-G. Carroll et de son épouse distinguée. Le rideau se lève à l'apparition d'une "Muse" qui donne aux spectateurs des notes explicatives au sujet de la revue "Yo-Yo".

Cette jeune personne, (Mlle Lucille Poliquin), possède bien la grâce et l'inspiration qu'on est en droit d'attendre d'une "Muse".

Puis, un choeur d'une cinquantaine de voix exécute avec un ensemble remarquable le "Chant du Kiwanis", accompagné par l'orchestre.

Le machiniste nous fait ensuite aborder aux rives du pays "Yo-Yo", où règne une grande animation.

Le chef de police de la localité a toutes les peines du monde à maintenir l'ordre parmi... les contribuables, au cours d'une grande assemblée où le candidat Hoolahan (M. Adrian-S. Law) expose un programme d'une concision extrême, portant des mesures d'une stricte "économie de bouts de chandelles."

Son adversaire, Kid Lalancette, (M. A. de Goumois,) riposte énergiquement et accuse Hoolahan de lui voler son programme depuis bientôt 34 ans. Il accuse formellement le gouvernement d'avoir causé volontairement la crise économique actuelle pour inciter le peuple à l'économie. S'il est élu, les citoyens verront remonter le "Nickel" à des sommets jamais atteints, et ses électeurs seront évidemment les premiers à bénéficier de cette soudaine prospérité.

Mais les électeurs sont devenus difficiles en ces dernières années, et ils ne se déclarent pas satisfaits des programmes que leur proposent les deux candidats à leurs suffrages.

L'assemblée publique dégénère en un tumulte indescriptible et le "chef" est obligé d'intervenir pour rétablir l'ordre et ramener les belliqueux contribuables à la raison.

La plage du pays Yo-Yo est évacuée et l'on voit y apparaître un campagnard et un villageois. Le paysan, (M. Victor Larue,) ne comprend pas l'anglais, et le citadin, (le colonel Bell) ne parle pas un mot de français. Toutefois, la "conversation" s'engage tant bien que mal, et l'un apprend à l'autre que M. Wilfrid Lacroix a l'intention de briguer les suffrages de ses concitoyens pour obtenir la mairie de cette municipalité. On discute des chances du candidat, et on en vient à la conclusion qu'il pourrait bien être élu.

Le paysan raconte ensuite qu'une "Gang D'assureux" au nombre desquels il a remarqué M. Daouts, M. de Goumois et M. Provost est venue lui rendre visite à sa ferme et a tellement endoctriné sa femme, ses enfants et lui-même, que tous ils ont décidé de prendre une assurance-vie de $5,000. Pour ce qui est de l'assurance-feu, les taux étant trop élevés le paysan a décidé de remettre la chose à une date ultérieure.

Alors que le rideau se lève pour le deuxième acte, les spectateurs voient la salle des Ministres de Sa Majesté Yo-Yo II, "meublée" de huit jolies sténographes qui attendent patiemment leurs patrons. Le Ministre des Pompes Funèbres, (M. Albert D'Aoust arrive enfin sur les 11 heures a.m.

Il débarque à peine d'un long voyage en Europe aux frais de ses électeurs et chante sa satisfaction de revoir les rives "yo-yoantes" de son pays natal.

Un balayeur, (M. P.-A. Nadeau), surprend le ministre qui a cru bon de prendre des ...airs penchés à l'endroit des accortes "stenos", et lui fait des remontrances au sujet de cette posture qui est peu en accord avec sa dignité de Ministre de Sa Majesté Yo-Yo II.

Le ministre répond du tic au tac que son premier devoir est de "s'attacher le personnel" et que de plus ces jeunes filles ne peuvent vivre seulement de pain mais qu'il leur faut aussi leur "pitance journalière d'amour".

Les Ministres finissent par apparaître l'un après l'autre, et on assiste à une séance du Cabinet au cours de laquelle chaque ministre fait dormir consciencieusement son yo-yo personnel.

Un messager annonce l'arrivée de leurs Majestés le Roi et la Reine Yo-Yo II, et la séance est suspendue à l'entrée de Leurs Altesses, (M. Eddie Joseph et Mlle Pauline Scott).

L'acte III représente une réception au Palais Royal.

On annonce l'arrivée de personnages disingués tels que le Comte et la comtesse du Réservoir, le Duc et la Duchesse de la Halle Montcalm, le Grand Commandeur de l'Ordre Très Illustre du Yo-Yo, etc. A tous, leurs Majestés font le plus gracieux accueil. Pour charmer les invités, le Roi et la Reine font exécuter des chants et des danses par leurs fidèles sujets.

Finalement le rideau tombe, et une muse vient annoncer la fin du spectacle et remercier l'auditoire de son indulgence et de son bon accueil.

Somme toute, comme on peut en juger d'ailleurs par ce compte-rendu trop succinct, la soirée des Kiwaniens fut un succès sans précédent dans les annales du club.

Tous les rôles furent remplis avec beaucoup de tact et d'entrain, les artistes qui exécutèrent des pièces de chant ou des danses furent vivement applaudis, et la musique ne fut pas la partie du spectacle qui ait été la moins réussie.

Nous devons féliciter les membres du Club Kiwanis qui ont organisé un programme aussi intéressant, et les acteurs et figurants qui en assurèrent le succès.

Voici la liste complète des acteurs et des figurants dans les Frolics de 1931.

PERSONNAGES

Acte I

La Muse ..... Mlle Lucille Poliquin
1er Citadin ..... Col. A. de M. Bell
Candidate—Lalancette ..... Mme A. de Goumois
Candidate—Hoolahan ..... Adrian S. Law
Chef de Police ..... Geo. Brown
Paysan ..... Victor LaRue
2e Citadin ..... J.-G. Kinnear
Citadine ..... Mlle Patricia Power
Amoureux ..... P.-A. Nadeau
Amoureuse ..... Mme Gordon Pfeiffer
Touriste ..... Gordon Pfeiffer
Femme de Touriste ..... Mlle E. Power
Anne, fille de Touriste ..... Mlle Doreen Power
Jeanne, fille de touriste ..... Mlle Ernestine Wiggs
Hôtelier ..... A.-H. Legaré

Citadines en pyjamas de plage: Mlles Barbara Home, Gertrude Papineau, Gertrude Amyot, Mary Burns, Dorothy Stavely, Muriel Rawland, Lucille Poliquin, Marjorie Anderson, Betty Turner, Frances Drouin, Margaret Stevenson, Rachel Montreuil, Marcelle Montreuil, G. Amyot, Paule St-Jacques.

Paysannes: Mlles Margaret Carter, Louise Drouin, Betty Byrne, Madeleine Lafrance, Evelyn Bastien, Renée Dubar, Marie Tanguay.

Citadins: J.-G. Ross, T. Valiquet, J.-R. McLeod, W. Webb, H.-H. Gibaut, G. Martineau, J.-G. Kinnear, W. Semple, L.-B. Ramsey, K. Copeman.

Paysans: J.-A.-Y. Bouchard, J.-M. Côté, J.-R. Deschamps, D. Marsh, D. Barclay, A. D'Aoust, J. Fleet, L.-C. Josephs, H. Kimlin, L.-A. Roy.

Danseuses: Mlle Hazel Webb.

ACTE II—Scène 1

Doris, 1ère Sténographe ..... Mlle Lucille Poliquin
Estelle 2ème Sténographe ..... Mlle Madeleine Lafrance
Autres sténographes: Mlles Rachel Montreuil, Marcelle Montreuil, Betty Byrne, Betty Turner, Louise Drouin, Margaret Stephenson.
Ministre des Pompes Funèbres ..... Albert D'Aoust
Le Balayeur ..... P.-A. Nadeau
Premier ministre ..... J.-Gordon Ross
Messager ..... Jules Fiset
Ministre du YOYO Dr J.-E. Laforest

Scène II

Le Roi ..... Edw. C Joseph
La Reine ..... Mlle Pauline Scott
Huissier ..... J.-R. Deschamps
Comte du Réservoir ..... J.-A.-Y. Bouchard
Comtesse du Réservoir ..... Mlle Mad. Hamel
Sir Clarence Hackleberry ..... Col. A. de M. Bell
Lady Clarence Hackleberry ..... Mlle Patricia Power
Le Grand Commandeur de l'Ordre très illustre du YO-YO ..... Tom Valiquet
Duc de la Halle Montcalm ..... Gord. Pfeiffer
Duchesse de la Halle Montcalm ..... Mlle Renée Dubar
Député Dupiton ..... Geo. Brown
Mme Dupiton ..... Mlle Doreen Power
Aides de Camp du Roi: Mlles Marjorie Anderson et Margaret Stephenson
Chambrières de la Reine: Mlles Marjorie Swift et Marcelle Lynch.
Débutante ..... Mlle Ernestine Kiggs
La Muse ..... Mlle Lucille Poliquin
Ballarines: Mlles Marjorie Swift, Muriel Rawland, Gert. Amyot, Dorothy Stave-

(Suite à la page 5, 5e col.)

LES TABLETTES
NEVRALGOLE FAGUET
très actives, sont sans égales pour combattre rapidement les rhumes, la grippe, maux de tête, toutes formes de rhumatisme ou douleurs de névralgie. Prix 25 cts.

DIAMANT A VENDRE

Bague Diamant pour monsieur ayant été payée $1150.00 a vendre à sacrifice pour du comptant à prompt acheteur. Ce diamant est absolument parfait. Faites une offre en écrivant à

CASIER 447 Le "SOLEIL" QUEBEC

PATRIOTES ET COMPATRIOTES

Voulez-vous un album splendide des temps héroïques de notre histoire ?... Le Calendrier du Christ-Roi vous procure les traits de tous nos hommes illustres, comme des saints fondateurs de nos glorieuses institutions.

50 sous l'unité ; $5.50 la douzaine. Le port en plus.

Les Missions Franciscaines,
33 rue de l'Alverne, Québec.
24-26-28-1-3-5 déc.

LA SOCIETE L'ASSOMPTION
SUCC. LOUIS HEBERT

Tel qu'il a été décidé à la dernière assemblée pour se conformer aux statuts et règlements de leur société, les membres de la Société L'Assomption sont priés d'assister à la messe et communion générale qui auront lieu le 8 décembre mardi à 8 heures, à l'église Notre-Dame des Victoires, à la basse ville, la messe sera dite par M. l'abbé Lelaidier, professeur au séminaire.

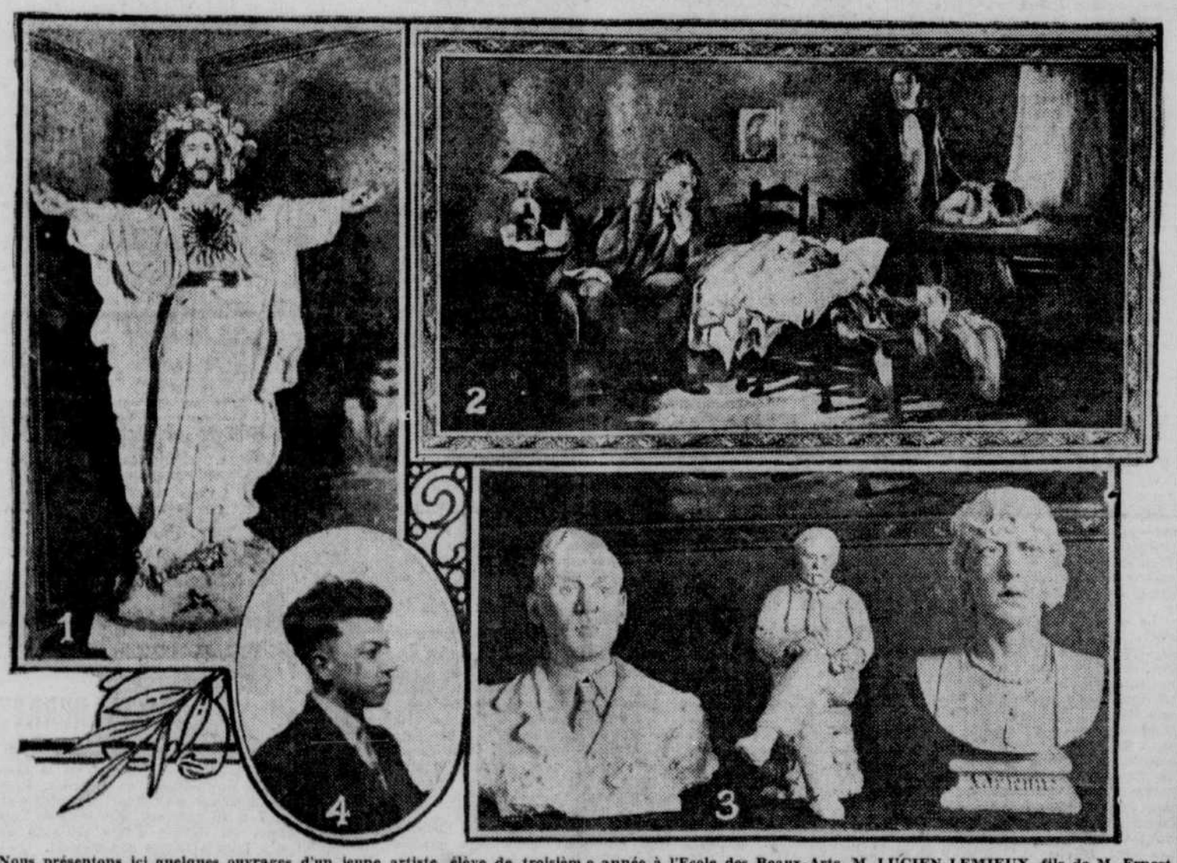
Nous espérons que vous vous ferez un devoir d'y assister ainsi que vos amis.

Denis E. Arsenault
sécrétaire

P. S.—Ne pas oublier l'assemblée qui aura lieu dimanche le 20 décembre ou il y aura initiation pour les nouveaux membres, ainsi que partie de cartes après l'assemblée.

LUCIEN MILLER
Cordonnier
115 DORCHESTER TEL.: 9588
Aiguisage, pesage de patins à rivets, 40 cts la paire. Satisfaction garantie.

LES ESSAIS D'UN JEUNE ARTISTE



Nous présentons ici quelques ouvrages d'un jeune artiste, élève de troisième année à l'Ecole des Beaux-Arts, M. LUCIEN LEMIEUX, fils de M. Ernest Lemieux, employé de la manufacture Hethrington. — Bien que débutant dans l'art, M. Lemieux fait preuve d'un talent remarquable et de qualités qui, doublées d'une grande ardeur au travail, font présager un brillant avenir. —La première photographie représente une statue du Sacré-Coeur de Montmartre qui mesure, outre sa base, cinquante-cinq pieds de haut. —La deuxième photographie remet sous nos yeux un tableau bien connu : "La visite du médecin", dont l'auteur s'est inspiré, mais qui ne met pas moins en relief chez lui le goût du coloris et la subtilité des nuances. — Une troisième nous présente deux bustes modelés d'après nature vivante, et une statue bien réussie d'un artisan au repos, chargeant lentement sa pipe. —Une dernière photo nous montre l'auteur que nous félicitons et à qui nous présentons nos meilleurs voeux.

Cliché Le "Soleil"

AVIS

Le bureau des docteurs André Simard, chirurgien-urologiste, et Raymond D'Auteuil, chirurgien-orthopédiste, est transporté au No 59, RUE D'AUTEUIL.

Mardi - 8 Décembre

FETE DE
L'IMMACULEE CONCEPTION

- notre journal ne paraitra pas ce jour-là !

en conséquence, nos annonceurs de lundi voudront bien nous faire parvenir leurs copies d'annonces dès ce matin de bonne heure. CEUX DU MARDI, devront nous envoyer leurs copies dès lundi jusqu'à midi.

SERVICE DES
GRANDES ANNONCES

LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE LA SEMAINE



L'EMPRUNT.
AU LIEU DE 150 MILLIONS, LES CONTRIBUABLES CANADIENS ONT OFFERT 214 MILLIONS AU GOUVERNEMENT.

LE FÉDÉRAL PUBLIE SON RAPPORT SUR LE RECENSEMENT ET ANNONCE QUE LE CANADA A UNE POPULATION DE 10,353,778 HABITANTS.

LA CONFÉRENCE ANGLO-INDIENNE SE TERMINE PAR UN ÉCHEC.

LES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER NE VEULENT PAS D'UNE DIMINUTION DE SALAIRE.

L'HÔTEL DE LA MONNAIE EST PASSÉ CETTE SEMAINE SOUS LE CONTRÔLE EXCLUSIF DU MINISTÈRE DES FINANCES DU CANADA.

FERMETURE DE LA NAVIGATION.

A L'EXEMPLE DE L'ANGLETERRE CHAQUE PAYS VEUT S'ISOLER. AUJOURD'HUI C'EST AU TOUR DE L'ALLEMAGNE.

LE JAPON A LA TÊTE DURE.

PAR UN VOTE DE 69 À 8 LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS A ADOPTÉ, EN DEUXIÈME LECTURE, LE PROJET DE LOI DE L'HONARABLE J.H. DILLON.

LE BILL DE MONTRÉAL, PRÉSENTEMENT DEVANT LA LÉGISLATURE, A DONNÉ LIEU À DE MULTIPLES DISCOURS.